

COMPTE GÉNÉRAL DES
SERVICES DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION BRUXELLOISE



2019

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ
DOCUMENT ÉTABLI LE 22 MAI 2020

AVANT-PROPOS

Les comptes ont été établis sur la base des dispositions légales et réglementaires en vigueur en la matière, à savoir :

- la loi du 16 mai 2003 fixant les dispositions générales applicables aux budgets, au contrôle des subventions et à la comptabilité des Communautés et Régions, ainsi qu'à l'organisation du contrôle de la Cour des comptes ;
- l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle (ci-après dénommée OOBCC) qui fixe les règles normatives complémentaires à la loi du 16 mai 2003, que le législateur bruxellois a décidé de faire appliquer pour ce qui concerne la Région de Bruxelles-Capitale ;
- l'arrêté royal du 10 novembre 2009 (ci-après dénommé AR « plan comptable ») et ses annexes, fixant le plan comptable applicable à l'Etat fédéral, aux Communautés, aux Régions et à la Commission communautaire commune ;
- La circulaire du 15 novembre 2007, qui vise, comme l'indique son préambule :
 - à préciser certains éléments de l'AR « plan comptable » ;
 - à fixer certaines modalités, notamment en matière de règles d'amortissements et de réévaluations, qu'aurait dû établir la Commission de la comptabilité publique¹, ainsi que prévu par l'AR « plan comptable » ; ladite commission a effectivement commencé ses travaux en novembre 2017 ; ses recommandations restent attendues ;
 - à définir la méthodologie en vue de la réalisation de l'inventaire prévu à l'article 34 de l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle, à compléter, pour ce faire, les dispositions de l'article 4 de l'AR « plan comptable », et à prendre des dispositions pour faciliter sa mise à jour ;
 - à fixer certaines modalités afin de permettre l'application de l'article 61 de l'OOBCC².

Les principes généraux comptables ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, et conformément aux règles de base que sont :

- la permanence des méthodes comptables et des règles d'évaluation d'un exercice à l'autre ;
- l'indépendance des exercices ;
- le principe de continuité de l'exploitation ;
- le principe de l'image fidèle.

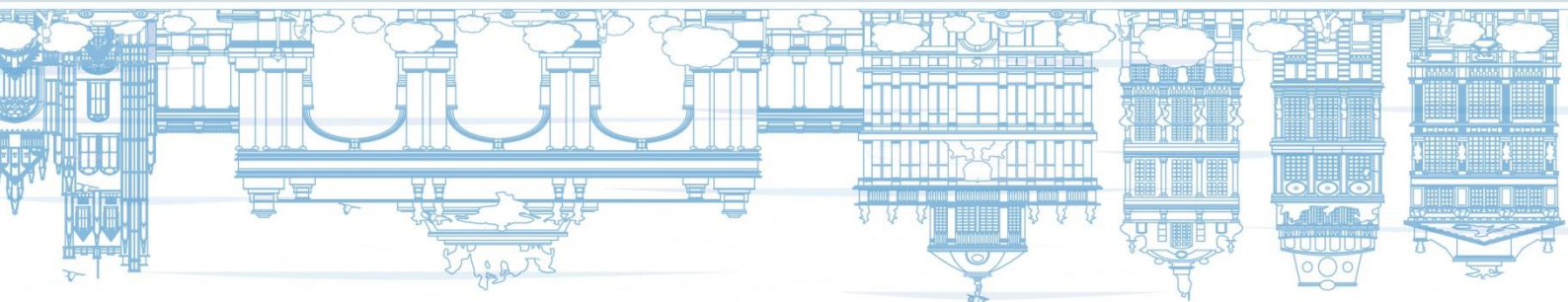
Le présent compte couvre la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

La Direction de la comptabilité

¹ Cf. l'article 8 de l'AR du 10 novembre 2009

² « L'annexe au compte annuel comprend notamment un commentaire relatif aux règles d'évaluation retenues, un rapport sur les ventes ou autres aliénations éventuelles des biens meubles et immeubles au cours de l'année, ainsi que différents rapports et annexes sur les éléments constitutifs du bilan et du compte de résultats.»



PAGE

6

21

CHAPITRE

COMPTE GÉNÉRAL

ANNEXE AU COMPTE
GÉNÉRAL

CONTENU

BILAN
COMPTE DE RÉSULTATS
COMPTE DE RÉCAPITULATION DES
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

IMMOBILISATIONS
CRÉANCES
VALEURS DISPONIBLES
COMPTE DE RÉGULARISATION
FONDS PROPRES
DETTES
DROITS ET ENGAGEMENTS
COMPTE DE RÉSULTATS
COMPTE DE GESTION
RÉCONCILIATION DES RÉSULTATS
COMPTABLE ET BUDGÉTAIRE
ANNEXES



111 126

COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET

ANNEXES DIVERSES

INTRODUCTION AU COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET

COMPTE D'EXÉCUTION DES SORTIES ET ENTRÉES DE FONDS RELATIVES AU MÉCANISME DE GESTION DES CENTIMES ADDITIONNELS ET AUTRES FONDS DE TIERS EN MATIÈRE FISCALE

BUDGET DES VOIES ET DES MOYENS

BUDGET DES DÉPENSES

ANNEXES AU COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET

ORDONNANCE TRANSPARENCE

COMPTE GÉNÉRAL

2019



TABLE DES MATIÈRES

BILAN	8
Actif	8
Passif	9
COMPTE DE RÉSULTATS	10
COMPTE DE RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES	11
ANNEXE AU COMPTE DE RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES - MISSIONS DÉLÉGUÉES	19



BILAN

ACTIF	Codes	Exercice 2019	Exercice 2018
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	10 665 664 141	13 109 260 426
Frais d'établissement	20	-	-
Immobilisations incorporelles	21	24 323 804	20 989 334
Immobilisations corporelles	22/27	6 141 020 266	8 908 297 120
Terrains et constructions	22	4 690 669 358	7 467 068 361
Installations, machines et outillage	23	1 379 277 673	1 366 912 457
Mobilier et matériel roulant	24	13 424 961	16 895 179
Location financement et droits similaires	25	-	-
Autres immobilisations corporelles	26	57 648 273	57 421 123
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	-	-
Immobilisations financières	28	4 500 320 072	4 179 973 973
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	1 738 918 618	1 581 322 767
Créances à plus d'un an	29	958 535 241	879 804 705
Avances "prototypes et assimilées"	290	20 051 239	20 055 779
Autres créances	291	938 484 002	859 748 926
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	-	-
Stocks	30/36	-	-
Commandes en cours d'exécution	37	-	-
Créances à un an au plus	40/41	622 570 742	681 215 000
Créances (fiscales et non fiscales)	40	592 217 162	656 457 824
Autres créances	41	30 353 580	24 757 176
Placements de trésorerie	50/53	-	-
Valeurs disponibles	54/58	-	-
Comptes de régularisation	490/1/9	157 802 636	20 303 063
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	12 404 572 760	14 690 583 193



PASSIF

	Codes	Exercice 2019	Exercice 2018
CAPITAUX PROPRES	10/15	5 693 835 284	9 141 598 061
Capital	10	10 769 861 382	10 769 861 382
Capital souscrit			
Capital non appelé			
Primes d'émission	11	-	-
Plus-values de réévaluation	12	3 903 547 129	3 593 252 494
Réserves	13	732 184 338	88 379 315
Réserve légale	130	-	-
Réserves indisponibles	131	-	-
Pour actions propres	1310	-	-
Autres	1311	-	-
Réserves immunisées	132	-	-
Réserves disponibles	133	732 184 338	88 379 315
Bénéfice (Perte) reporté (+)/(-)	14	- 9 711 757 565	- 5 309 895 130
Subsides en capital	15	-	-
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	16	43 621 783	46 347 745
Provisions pour risques et charges	160/5	43 621 783	46 347 745
Impôts différés	168	-	-
DETTES	17/49	6 667 115 693	5 502 637 388
Dettes à plus d'un an	17	3 481 064 838	2 464 325 011
Dettes financières	170/4	3 371 000 000	2 463 500 000
Établissements de crédit, dettes de location financement et assimilées	172/3	3 371 000 000	2 463 500 000
Autres emprunts	174/0	-	-
Dettes commerciales	175	108 290 221	-
Acomptes reçus sur commandes	176	-	-
Autres dettes	178/9	1 774 617	825 011
Dettes à un an au plus	42/48	3 089 987 168	2 976 428 859
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	206 000 000	192 750 000
Dettes financières	43	734 367 338	728 156 102
Établissements de crédit	430/8	154 367 338	110 406 102
Autres emprunts	439	580 000 000	617 750 000
Dettes commerciales	44	126 241 516	487 377 597
Fournisseurs	440/4	126 241 516	487 377 597
Effets à payer	441	-	-
Acomptes reçus sur commandes	46	-	-
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	7 108 165	9 211 038
Impôts	450/3	28 515	2 293 412
Rémunérations et charges sociales	454/9	7 079 650	6 917 626
Autres dettes	47/48	2 016 270 149	1 558 934 122
Comptes de régularisation	492/3	96 063 687	61 883 518
TOTAL DU PASSIF	10/49	12 404 572 760	14 690 583 193



COMPTE DE RÉSULTATS

Compte de résultats	Codes	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits de production et d'exploitation	70/74	4 038 653 530	4 172 003 230
<i>Recettes courantes</i>	70/74	4 038 653 530	4 172 003 230
Charges de production et d'exploitation	60/64	- 4 968 834 874	- 4 634 052 321
<i>Approvisionnement - subventions - dotations</i>	60	- 4 152 162 460	- 3 918 013 432
<i>Approvisionnement - subventions - dotations</i>	600/8	- 4 152 162 460	- 3 918 013 432
<i>Stocks : réduction (augmentation) (+)/(-)</i>	609	-	-
<i>Services et biens divers</i>	61	- 190 324 384	- 138 021 716
<i>Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)</i>	62	- 178 743 859	- 166 155 481
<i>Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur les immobilisations incorporelles et corporelles</i>	630	- 389 933 630	- 384 220 574
<i>Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises) d'établissement, sur les immobilisations corporelles et incorporelles (+)/(-)</i>	631/4	- 37 292 866	- 3 992 946
<i>Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)</i>	635/7	2 921 744	10 937 062
<i>Autres charges d'exploitation</i>	640/8	- 23 299 419	- 12 711 110
<i>Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)</i>	649	-	-
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	9901	- 930 181 344	- 462 049 091
Intérêts et autres revenus financiers courants	75	9 320 728	26 128 425
<i>Produits des immobilisations financières/ actifs circulants</i>	750/751	9 208 987	26 128 103
<i>Autres produits financiers</i>	752/9	111 742	322
Intérêts et autres charges financières courantes	65	- 157 744 867	- 113 926 491
<i>Charges des dettes</i>	650	- 148 347 306	- 110 538 505
<i>Réduction de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises) (+)/(-)</i>	651	-	-
<i>Autres charges financières</i>	652/9	- 9 397 561	- 3 387 986
Bénéfice (perte) courant avant impôts	9902	- 1 078 605 482	- 549 847 157
Produits exceptionnels	76	275 151 788	27 283 729
Charges exceptionnelles	66	- 2 954 603 717	- 4 796 425
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903	- 3 758 057 411	- 527 359 853
Prélèvements sur les impôts différés	780	-	-
Transfert aux impôts différés	680	-	-
Transfert de revenus + impôts (+)/(-)	67/68/77	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904	- 3 758 057 411	- 527 359 853
Prélèvements sur les réserves immunisées	789	-	-
Transfert aux réserves immunisées	689	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	- 3 758 057 411	- 527 359 853
Prélèvements sur les réserves	792	-	25 180 972
Dotations aux réserves	692	- 643 805 023	- 26 844 058
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	693/793	- 4 401 862 434	- 529 022 939



COMPTE DE RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

RUBRIQUES SOUS- RUBRIQUES	CLASSE 8	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018	RUBRIQUES SOUS- RUBRIQUES	CLASSE 9	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
DÉPENSES A VENTILER				RECETTES A VENTILER			
8	01 <i>Dépenses à ventiler</i>			9	06 <i>Recettes à ventiler</i>		
8	0100 Dépenses à ventiler entre les groupes principaux 1 à 9	0	44 574 544	9	0600 Recettes à ventiler entre les groupes principaux 1 à 9	489 637	6 347 678
8	0609 Recettes à ventiler entre les groupes principaux 1 à 9 (-)	8 446	3 326				
DÉPENSES A NE PAS VENTILER				RECETTES A NE PAS VENTILER			
8	03 <i>Opérations internes :</i>			9	08 <i>Opérations internes</i>		
8	0310 Régularisations de dépenses effectuées dans les états collectifs*	5 644 752	552 012 889	9	0810 Régularisation de recettes effectuées dans les états collectifs*	0	934 287 857
DÉPENSES COURANTES POUR BIENS ET SERVICES				RECETTES COURANTES POUR BIENS ET SERVICES			
8	11 <i>Salaires et charges sociales :</i>						
8	1111 Salaires proprement dits : rémunérations barémiques	97 479 820	92 557 422	9	1109 Salaires et charges sociales non ventilés (-)	0	0
8	1112 Salaires proprement dits : autres éléments de la rémunération	23 871 593	22 491 406	9	1119 Salaires proprement dits : rémunérations (-)	347 801	424 312
8	1120 Cotisations sociales à charge des employeurs versées à des institutions ou fonds	23 505 761	22 341 268	9	1149 Salaires en nature (-)	436 552	451 204
8	1131 Autres charges sociales de l'employeur : allocations directes	4 248	3 438				
8	1132 Autres charges sociales de l'employeur : paiement maintenu du salaire	244 496	282 432				
8	1133 Autres charges sociales de l'employeur : pensions du personnel du secteur administrations publiques	26 356 466	24 860 976				
8	1140 Salaires en nature	5 597 844	4 852 431				
8	12 <i>Achats de biens non durables et de services :</i>			9	16 <i>Ventes de biens non durables et de services</i>		
8	1211 Frais généraux de fonctionnement payés à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques	87 000 914	76 038 491	9	1219 Achats de biens non durables et de services - Frais généraux de fonctionnement payés à des secteurs autres que le secteur administrations publiques (-)	813 219	560 093
8	1212 Locations de bâtiments payées à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques	18 073 276	17 717 365	9	1229 Frais généraux de fonctionnement (-)	2 405	0
8	1221 Frais généraux de fonctionnement	14 248 529	12 354 261	9	1259 Achats de biens non durables et de services - Impôts indirects payés à des sous-secteurs du secteur administrations publiques (-)	124 058	572 552
8	1222 Locations de bâtiments	227 982	383 913	9	1611 Ventes de biens non durables et de services à d'autres secteurs que le secteur administrations publiques : aux entreprises, institutions de crédit et sociétés d'assurance	15 469 671	16 634 895



RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES		CLASSE 8	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018	RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES		CLASSE 9	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
8	1250	Impôts indirects payés à des sous-secteurs du secteur administrations publiques	14 406 229	4 688 386	9	1612	Ventes de biens non durables et de services à d'autres secteurs que le secteur administrations publiques : aux OSBL au service des ménages et aux ménages	356 359	255 940
8	1619	Ventes de biens non durables et de services (-)	907	7 243	9	1620	Ventes de biens non durables et de services à l'intérieur du secteur administrations publiques	4 926 238	4 856 459
8	14	<i>Réparations et entretiens d'ouvrages en matière de travaux routiers et hydrauliques n'augmentant pas la valeur :</i>							
8	1410	Frais payés à des secteurs autres que le secteur administrations publiques	65 392 913	62 802 951					
INTÉRÊTS ET CONTRIBUTIONS AUX PERTES D'EXPLOITATION OCCASIONNELLES D'ENTREPRISES PUBLIQUES					REVENUS DE LA PROPRIÉTÉ				
8	21	<i>Intérêts de la dette publique :</i>			9	26	<i>Intérêts de créances des Pouvoirs publics :</i>		
8	2110	Intérêts de la dette publique en euros	111 793 146	110 035 812	9	2610	Perception d'intérêts d'autres secteurs que le secteur administrations publiques	24 394 371	17 549 252
8	2130	Intérêts de la dette publique à l'intérieur du secteur administrations publiques	0	429	9	2620	Perception d'intérêts à l'intérieur du secteur administrations publiques	2 482 401	2 516 248
8	2160	Autres intérêts	0	3 476					
8	24	<i>Locations de terres :</i>			9	28	<i>Autres produits du patrimoine</i>		
8	2410	Paiements à d'autres secteurs que le secteur administrations publiques	10 700	10 701	9	2820	Dividendes	106 120	253 060
					9	2830	Locations de terres	7 341	14 229
TRANSFERTS DE REVENUS A DESTINATION D'AUTRES SECTEURS					TRANSFERTS DE REVENUS EN PROVENANCE D'AUTRES SECTEURS				
8	31	<i>Subventions d'exploitation :</i>			9	36	<i>Impôts indirects et taxes</i>		
8	3122	Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques	32 466 896	14 441 643	9	3129	Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques (-)	3 547 599	0
8	3131	Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques : en matière de prix	222 799 000	232 298 000	9	3139	Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques (-)	1 990 229	1 427 281
8	3132	Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques	34 128 245	33 820 958	9	3309	Transferts de revenus aux organismes privés sans but lucratif au service des ménages (-)	298 275	284 248
8	3699	Diverses taxes, parmi lesquelles les taxes sur les jeux, les taxes à l'exportation, les droits d'expertise et les taxes sur les spectacles et autres divertissements (-)	12 982 000	11 150 606	9	3640	Droits d'enregistrement	578 356 782	569 039 689
					9	3660	Taxe de circulation	188 329 208	188 589 991
					9	3670	Taxes sur la pollution	3 168 936	3 218 207
					9	3690	Diverses taxes, parmi lesquelles les taxes sur les jeux, les taxes à l'exportation, les droits d'expertise et les taxes sur les spectacles et autres divertissements	204 133 321	200 515 208



RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES		CLASSE 8	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018	RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES		CLASSE 9	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
8	32	<i>Transferts de revenus autres que des subventions d'exploitation aux entreprises et institutions financières</i>			9	37	<i>Impôts directs et cotisations versées aux administrations de sécurité sociale :</i>		
8	3200	Transferts de revenus autres que des subventions d'exploitation aux entreprises et institutions financières	597 810	2 865 533	9	3710	Impôts directs à charge des entreprises, institutions de crédits et sociétés d'assurance	23 631 239	24 516 377
					9	3720	Impôts directs à charge des ménages et des organismes privés sans but lucratif au service des ménages	855 117 066	835 992 927
8	33	<i>Transferts de revenus aux organismes privés sans but lucratif au service des ménages</i>			9	3750	Contributions sécurité sociale à charge des travailleurs	1 104 917	0
8	3300	Transferts de revenus aux organismes privés sans but lucratif au service des ménages	71 104 129	62 519 645	9	3770	Autres contributions de nature obligatoire	4 798	5 833
8	34	<i>Transferts de revenus aux ménages</i>							
8	3431	Autres prestations sociales : en espèces	7 492 204	7 850 150	9	38	<i>Autres transferts de revenus des entreprises, institutions financières, ASBL au service des ménages</i>		
8	3432	Autres prestations sociales : en nature	70 243 616	67 094 548	9	3439	Transferts de revenus aux ménages : autres prestations sociales (-)	198 841	78 656
8	3441	Autres prestations aux ménages en tant que consommateurs : en nature	1 128 955	1 171 826	9	3810	Des entreprises	3 176 097	2 660 478
8	3450	Autres prestations aux ménages en tant que producteurs	24 188 555	296 006	9	3830	Des sociétés d'assurance	420 309	641 937
8	3819	Autres transferts de revenus des entreprises (-)	9 573	7 002	9	3840	Autres transferts de revenus des ASBL au service des ménages	68 400	14 400
8	3839	Autres transferts de revenus des sociétés d'assurance (-)	0	219 975	9	3850	Des ménages	24 070 742	18 570 741
8	3859	Autres transferts de revenus des entreprises, institutions financières, organismes privés sans but lucratif au service des ménages et ménages (-)	8 902	161 334					
8	35	<i>Transferts de revenus à l'étranger</i>			9	39	<i>Transferts de revenus de l'étranger</i>		
8	3510	Aux institutions de l'UE	0	0	9	3539	Aux pays membres de l'UE (non-administrations publiques)(-)	3 305	0
8	3530	Aux pays membres de l'UE (non-administrations publiques)	774	7 972	9	3569	A des pays autres que les pays membres de l'UE (non-administrations publiques)(-)	3 021	0
8	3560	A des pays autres que les pays membres de l'UE (non-administrations publiques)	865	4 459	9	3910	Des institutions de l'UE	31 219	1 063
TRANSFERTS DE REVENUS A L'INTÉRIEUR DU SECTEUR ADMINISTRATIONS PUBLIQUES					TRANSFERTS DE REVENUS A L'INTÉRIEUR DU SECTEUR ADMINISTRATIONS PUBLIQUES				
8	41	<i>Transferts de revenus à l'intérieur d'un Groupe institutionnel :</i>			9	46	<i>Transferts de revenus à l'intérieur d'un Groupe institutionnel :</i>		
8	4140	Aux OAP (Organismes administratifs publics)	1 809 997 588	1 762 274 697	9	4149	Aux OAP (Organismes administratifs publics) (-)	18 437 679	419 750
8	4160	Aux ASBL des administrations publiques	29 868 898	27 966 957	9	4169	Aux ASBL des administrations publiques (-)	111 859	0
8	4170	Aux autres unités publiques	86 241 000	37 878 000	9	4329	Transferts de revenus aux administrations publiques locales aux communes (-)	254 853	25 121
					9	4640	Des OAP (Organismes administratifs publics)	669 870	11 176 723
8	43	<i>Transferts de revenus aux administrations publiques locales :</i>			9	48	<i>Transferts de revenus des administrations publiques locales :</i>		



RUBRIQUES SOUS- RUBRIQUES	CLASSE 8	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018	RUBRIQUES SOUS- RUBRIQUES	CLASSE 9	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
8 4320	Aux communes	0	-	9 4859	Autres pouvoirs locaux	135 139 955	255 926 851
8 4321	Aux communes : contributions générales	480 968 437	471 379 958				
8 4322	Aux communes : contributions spécifiques	20 209 475	13 342 212				
8 4323	Aux communes : contributions pour charges d'intérêt	236 119	249 019				
8 4325	Aux communes : contributions aux pensions du personnel enseignant	0	0				
8 4326	Aux communes : contributions aux autres frais de fonctionnement de l'enseignement	17 633	5 558				
8 4340	Transferts de revenus aux ASBL des pouvoirs locaux	146 408	0				
8 4351	Aux autres administrations publiques locales : Zones de police	371 700	62 730				
8 4352	Aux autres administrations publiques locales : CPAS	2 470 683	2 341 880				
8 4353	Aux autres administrations publiques locales : Intercommunales du secteur S.1313	0	0				
8 4358	Aux autres administrations publiques locales : contributions générales	0	0				
8 4359	Autres pouvoirs locaux	0	0				
8 44	<i>Transferts de revenus à l'enseignement autonome subsidié :</i>						
8 4430	Contributions aux autres frais de fonctionnement de l'enseignement	284 609	146 349				
8 45	<i>Transferts de revenus d'autres groupes institutionnels :</i>			9 49	<i>Transferts de revenus d'autres groupes institutionnels :</i>		
8 4511	Transferts de revenus à la commissions communautaire française	258 570 761	254 222 865	9 4559	Unités interrégionales (-)	170	0
8 4512	Transferts de revenus à la commissions communautaire flamande	71 059 620	69 842 041	9 4940	Transferts de revenus du pouvoir fédéral	1 467 453 019	1 417 412 158
8 4513	Transferts de revenus à la commission communautaire commune	113 403 640	102 309 877	9 4941	Transferts de revenus au Pouvoir fédéral : dotations	0	0
8 4524	Transferts de revenus aux communautés : communauté française	1 025 408	1 991 367	9 4942	Transferts de revenus au Pouvoir fédéral : parties attribuées d'impôts et de perceptions	0	0
8 4525	Transferts de revenus aux communautés : communauté flamande	504 217	1 831 802	9 4943	Transferts de revenus au Pouvoir fédéral : autres	0	0
8 4534	Transferts de revenus aux régions : autres	32 500	70 000				
8 4540	Transferts de revenus au Pouvoir fédéral	1 008 373	848 229				
8 4550	Unités interrégionales	3 288 597	3 469 233				
TRANSFERTS EN CAPITAL A DESTINATION D'AUTRES SECTEURS				TRANSFERTS EN CAPITAL EN PROVENANCE D'AUTRES SECTEURS			
8 51	<i>Transferts en capital aux entreprises et institutions financières</i>			9 56	<i>Impôts en capital :</i>		



RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES	CLASSE 8	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018	RUBRIQUES SOUS-RUBRIQUES	CLASSE 9	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
8 5110	Aides à l'investissement	1 083 468	983 958	9 5650	Impôts en capital : des ménages	454 793 337	575 212 070
8 5111	Aides à l'investissement : aides à l'investissement aux entreprises publiques	55 529 752	63 856 553				
8 5112	Aides à l'investissement : aides à l'investissement aux entreprises privées	31 864 004	24 597 650	9 57	<i>Transferts en capital des entreprises et institutions financières (à l'exclusion des impôts en capital) :</i>		
8 5121	Autres transferts en capital aux entreprises publiques	0	0	9 5720	Autres transferts en capital des entreprises	0	54 611
8 5122	Autres transferts en capital aux entreprises privées	0	134 394				
8 5130	Autres transferts en capital aux institutions de crédit	0	0				
8 52	<i>Transferts en capital aux organismes sans but lucratif au service des ménages :</i>			9 58	<i>Transferts en capital d'organismes privés sans but lucratif au service des ménages et des ménages :</i>		
8 5210	Aides à l'investissement	7 298 080	3 436 789	9 5219	Aides à l'investissement (-)	3 409	0
8 53	<i>Transferts en capital aux ménages :</i>			9 5319	Transferts en capital aux ménages : aides à l'investissement aux ménages (-)	2 930	5 687
8 5310	Aides à l'investissement	27 575 751	25 124 985	9 5820	Transferts en capital des ménages : autres	160 538	248 180
8 5829	Transferts en capital des ménages (-)	0	57 206				
8 54	<i>Transferts en capital à l'étranger :</i>			9 59	<i>Transferts en capital de l'étranger :</i>		
8 5411	Transferts en capital aux institutions de l'UE : aides à l'investissement	0	0	9 5911	Transferts en capital des institutions de l'UE : autres transferts en capital	12 862 505	9 778 949
8 5451	Transferts en capital à des pays autres que les pays membres de l'UE (administrations publiques) : aides à l'investissement	0	0				
TRANSFERTS EN CAPITAL A L'INTÉRIEUR DU SECTEUR ADMINISTRATIONS PUBLIQUES				TRANSFERTS EN CAPITAL A L'INTÉRIEUR DU SECTEUR ADMINISTRATIONS PUBLIQUES			
8 61	<i>Transferts en capital à l'intérieur d'un groupe institutionnel :</i>			9 66	<i>Transferts en capital à l'intérieur du groupe institutionnel</i>		
8 6111	Au Pouvoir institutionnel : aides à l'investissement	0	0	9 6149	Aides à l'investissement aux organismes administratifs publics (OAP) (-)	62 606	0
8 6141	Aides à l'investissement aux organismes administratifs publics (OAP)	528 360 133	429 909 488				
8 6142	Autres transferts en capital aux organismes administratifs publics (OAP)	26 886 015	27 133 000				
8 6161	Aux ASBL des administrations publiques : aides à l'investissement	3 605 731	3 190 967				
8 6171	Aides à l'investissement aux autres unités publiques	14 500 000	5 500 000				
8 6172	Autres transferts en capital aux autres unités publiques	9 015 000	8 999 000				
8 63	<i>Transferts en capital aux administrations publiques locales :</i>			9 68	<i>Transferts en capital des administrations publiques locales :</i>		
8 6321	Aides à l'investissement aux communes	74 494 268	83 512 083	9 6329	Transferts en capital aux administrations publiques locales : aux communes (-)	48 598	414 803
8 6351	Aides à l'investissement aux zones de police	850 723	1 391 654				
8 6352	Aides à l'investissement aux CPAS	261 361	146 983				



RUBRIQUES SOUS- RUBRIQUES	CLASSE 8	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018	RUBRIQUES SOUS- RUBRIQUES	CLASSE 9	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
8 6353	Aides à l'investissement aux intercommunales du secteur S.1313	25 000	100 000				
8 64	<i>Transferts en capital à l'enseignement autonome subsidié :</i>						
8 6410	Aides à l'investissement	471 888	217 743				
8 65	<i>Transferts en capital à d'autres groupes institutionnels (Pouvoir fédéral, Communautés, Régions, Commissions communautaires) :</i>			9 69	<i>Transferts en capital d'autres groupes institutionnels (Pouvoir fédéral, Communautés, Régions, Commissions communautaires) :</i>		
8 6512	Transferts en capital aux commissions communautaires : Commission communautaire commune	13 191	337 500	9 6940	Transferts en capital du Pouvoir fédéral	1 800 582	0
8 6523	Transferts en capital aux Communautés : autres	0	0				
8 6524	Transferts en capital aux Communautés : Communauté française	237 638	0				
8 6525	Transferts en capital aux Communautés : Communauté flamande	236 291	0				
8 6540	Transferts en capital au Pouvoir fédéral	410 551	39 999				
INVESTISSEMENTS				DÉSINVESTISSEMENTS			
8 71	<i>Achats de terrains et bâtiments dans le pays :</i>			9 76	<i>Vente de terrains et bâtiments dans le pays :</i>		
8 7111	Achat de terrains à l'intérieur du secteur des administrations publiques	28 043 107	10 642 414	9 7600	Ventes de biens immobiliers dans le pays - non ventilé	0	0
8 7112	Achat de terrains dans d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques	48 300	1 341 303	9 7611	Ventes de terrains à l'intérieur du secteur des administrations publiques	130 001	0
8 7130	Achats de bâtiments existants à l'intérieur du secteur des administrations publiques	0	0	9 7612	Vente de biens immobiliers dans d'autres secteurs	281 630	28 345 053
8 7132	Achats de bâtiments dans d'autres secteurs	463 301	12 165 356				
8 72	<i>Constructions de bâtiments :</i>						
8 7200	Constructions de bâtiments :	1 472 467	2 070 148				
8 7210	Effectuées par d'autres secteurs que le secteur administrations publiques	0	0				
8 73	<i>Travaux routiers et hydrauliques :</i>						
8 7310	Travaux routiers : effectués par d'autres secteurs que le secteur administrations publiques	161 246 487	144 990 510				
8 7340	Autres ouvrages	120 504 935	91 883 094				
8 7341	Autres ouvrages : effectués par d'autres secteurs que le secteur administrations publiques	0	0				
8 74	<i>Acquisitions d'autres biens, y compris les biens incorporels :</i>						
8 7410	Achats de matériel de transport	221 818	451 936				
8 7422	Acquisitions d'autres matériels : fabriqués par d'autres secteurs que le secteur administrations publiques	22 724 502	29 296 400				
8 7430	Frais enregistrés lors de l'achat et de la vente de terrains et bâtiments	1 028	0				



RUBRIQUES SOUS- RUBRIQUES	CLASSE 8		EXERCICE 2019	EXERCICE 2018	RUBRIQUES SOUS- RUBRIQUES	CLASSE 9		EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
SOUS-TOTAL (800 à 875)			4 968 170 001	5 203 676 703	SOUS-TOTAL (900 à 979)			4 029 824 018	5 129 222 117
OCTROIS DE CRÉDITS, PARTICIPATIONS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS					REMBOURSEMENTS DE CRÉDITS, LIQUIDATIONS DE PARTICIPATIONS ET VENTES D'AUTRES PRODUITS FINANCIERS				
8	81	<i>Octrois de crédits aux entreprises et participations dans les entreprises et autres produits financiers :</i>			9	86	<i>Remboursements de crédits par les entreprises, liquidations de participations dans les entreprises et ventes d'autres produits financiers :</i>		
8	8111	Octrois de crédits à des entreprises : octrois de crédits aux entreprises publiques	0	0	9	8610	Remboursements de crédits par les entreprises	1 492 759	1 828 754
8	8112	Octrois de crédits aux entreprises privées	901 586	1 034 876	9	8620	Remboursements de crédits par les institutions de crédit	24 730 515	22 629 294
8	8121	Octrois de crédit à des institutions de crédit : octrois de crédits à des institutions publiques de crédit	0	153 368 861	9	8640	Liquidations de participations dans les entreprises	32 426	0
8	8141	Participations dans les entreprises : participations dans des entreprises publiques	0	0	9	87	<i>Remboursements de crédits par les organismes privés sans but lucratif au service des ménages et par les ménages :</i>		
8	8142	Participations dans les entreprises : participations dans des entreprises privées	692 412	250 000	9	8720	Par les ménages	20 580	51 186
8	8151	Participations dans les institutions de crédit : participations dans des institutions publiques de crédit	0	0					
8	8170	Autres produits financiers	35 900 000	0					
8	8619	Remboursements de crédits par les entreprises (-)	543 970	545 826					
8	85	<i>Octrois de crédits à l'intérieur du secteur administrations publiques :</i>			9	89	<i>Remboursements de crédits à l'intérieur du secteur administrations publiques :</i>		
8	8514	A l'intérieur d'un groupe institutionnel : aux OAP (Organismes administratifs publics)	109 023 000	10 000 000	9	8935	Par les administrations publiques locales : autres administrations publiques locales	217 061	0
					9	8965	Autres groupes institutionnels	4 781 813	3 000 000
SOUS-TOTAL (800 à 885)			5 115 230 969	5 368 876 265	SOUS-TOTAL (900 à 989)			4 061 099 172	5 156 731 351
DETTE PUBLIQUE - SOLDE COMPTABLE					DETTE PUBLIQUE - SOLDE COMPTABLE				
8	91	<i>Remboursement de la dette publique consolidée :</i>			9	96	<i>Produits des emprunts consolidés :</i>		
8	9110	Remboursements d'emprunts émis à plus d'un an : remboursements de la dette en euros	192 750 000	204 000 000	9	9610	Produits des emprunts émis à plus d'un an : produits des emprunts en euros	1 113 500 000	453 000 000
8	9130	Remboursements de la dette à l'intérieur du secteur administrations publiques	0	29 448					
SOUS-TOTAL (800 à 894)			5 307 980 969	5 572 905 713	SOUS-TOTAL (900 à 999)			5 174 599 172	5 609 731 351
8	95	Solde comptable (8<9)	0	0	9	95	Solde comptable (8>9)	133 381 798	-36 904 295
TOTAL GÉNÉRAL			5 307 980 969	5 572 905 713	TOTAL GÉNÉRAL			5 307 980 969	5 572 905 713

* Les opérations relatives aux dépenses et recettes dans le cadre de la gestion des créances fiscales pour le compte des tiers (communes et Agglomération), ont été retirées.



À la suite du compte de récapitulation des opérations budgétaires, nous avons rajouté une annexe qui présente le détail des opérations relatives aux missions déléguées, avec une ventilation par nature des montants utilisés par les tiers qui exécutent ces missions.

Les montants relatifs à ces missions sont engagés et liquidés dans nos livres sur des codes économiques d'opérations internes non ventilées par nature (0310).

Nous avons obtenu des tiers bénéficiaires de ces montants, qui exécutent des missions pour le compte de la Région, de nous fournir la ventilation par nature des montants qu'ils ont perçus, et qu'ils ont liquidés en 2019.



ANNEXE AU COMPTE DE RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES – MISSIONS DÉLÉGUÉES

TRANSFERTS AUX ORGANISMES							
ORGANISME (N° SAP)	MISSION	ALLOCATION DE BASE (FONDS)	N° ENGAGEMENT	MONTANT ENGAGÉ	SOLDE FIN 2018	MONTANT LIQUIDE 2019	REMARQUE
SAU (8599)	Subvention de fonctionnement	330021901 0310 (BC)	201904707	100 867,00	-	16 745,00	
			201906701	2 600 000,00	-	2 390 000,00	
			201806921	2 100 000,00	210 000,00	210 000,00	
		TOTAL			4 800 867,00	210 000,00	2 616 745,00
CITYDEV.BRUSSELS (vifo293)	Subvention de fonctionnement pour le financement de projets dans le cadre du développement d'ateliers de fabrication numérique (FabLab)	140021902 0310 (BC)	201506805	200 000,00	40 000,00	40 000,00	
			201606921	712 000,00	142 000,00	-	
	Subvention de fonctionnement pour l'animation et la coordination de la coupole des incubateurs	140021903 0310 (BC)	201707239	60 000,00	10 002,00	-	
			201807118	65 000,00	18 000,00	-	
	Subvention d'investissement pour le financement des projets dans le cadre du développement d'ateliers de fabrication numérique (FabLab)	140022002 0310 (BC)	201506798	800 000,00	160 000,00	160 000,00	
			201606920	420 000,00	84 000,00	-	
	Dotation de fonctionnement pour l'animation du réseau des centres d'entreprises (Brucenter) et des guichets d'économie locale (GEL)	120141902 0310 (BC)	201406547	45 000,00	95,13	-	
			201706755	15 000,00	5 000,00	-	
			201806668	15 000,00	5 000,00	-	
		TOTAL			2 332 000,00	464 097,13	200 000,00
BRUSOC (3378)	Transferts en capital dans le but d'octroyer des prêts aux entreprises de l'économie sociale, coopératives ou d'insertion (FEDER)	030041603 0310 (BC)	201707056	5 053 166,24	3 789 874,68	1 263 291,56	
	Transferts en capital dans le but d'octroyer des microcrédits professionnels aux entreprises n'ayant pas accès au système bancaire classique (FEDER)	030041604 0310 (BC)	201707058	3 295 542,60	2 471 656,95	823 885,65	
	Subvention de fonctionnement en matière d'économie sociale	160031501 0310 (BC)	201906755	130 000,00	-	104 000,00	156 800,00
			201807156	130 000,00	26 000,00	-	
	Subvention d'investissement concernant l'économie sociale	160031601 0310 (BC)	201906754	796 000,00	-	636 800,00	-156 800,00
			201806982	796 000,00	159 200,00	-	
		TOTAL			10 200 708,84	6 446 731,63	2 827 977,21
TOTAL GÉNÉRAL				17 333 575,84	7 120 828,76	5 644 722,21	0,00



UTILISATIONS/ORGANISMES - 2019														
ORGANISME (N° SAP)	MISSION	MONTANT/CODE ÉCONOMIQUE/NATURE COMPTABLE												
		1211	1212	1221	1250	2140	7200	7422	1111	1112	1120	1140	8300	8112
SAU (8599)	Subvention de fonctionnement													
	TOTAL	971 167,28	133 484,69	0,00	15 076,28	801,51	6 026,62	2 574,15	897 239,40	40 326,01	241 363,05	58 116,90	0,00	0,00
CITYDEV.BRUS SELS (vifo293)	Subvention de fonctionnement pour le financement de projets dans le cadre du développement d'ateliers de fabrication numérique (FabLab)	308 285,02	52 449,35		5 280,30									
	Subvention de fonctionnement pour l'animation et la coordination de la coupole des incubateurs													
	Subvention d'investissement pour le financement des projets dans le cadre du développement d'ateliers de fabrication numérique (FabLab)						31 966,41	120 422,82						
	Dotation de fonctionnement pour l'animation du réseau des centres d'entreprises (Brucenter) et des guichets d'économie locale (GEL)													
	TOTAL	308 285,02	52 449,35	0,00	5 280,30	0,00	31 966,41	120 422,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	BRUSOC (3378)	Transferts en capital dans le but d'octroyer des prêts aux entreprises de l'économie sociale, coopératives ou d'insertion (FEDER)												
Transferts en capital dans le but d'octroyer des microcrédits professionnels aux entreprises n'ayant pas accès au système bancaire classique (FEDER)													459 900,00	
Subvention de fonctionnement en matière d'économie sociale		125 035,10		580 639,97					839 470,83	106 787,85	209 821,41	20 098,16		
Subvention d'investissement concernant l'économie sociale														600 000,00
TOTAL		125 035,10	0,00	580 639,97	0,00	0,00	0,00	0,00	839 470,83	106 787,85	209 821,41	20 098,16	459 900,00	3 063 000,00
TOTAL GÉNÉRAL	1 404 487,40	185 934,04	580 639,97	20 356,58	801,51	37 993,03	122 996,97	1 736 710,23	147 113,86	451 184,46	78 215,06	459 900,00	3 063 000,00	
8 289 333,12														

ANNEXE AU COMPTE GÉNÉRAL

2019



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	24
CADRE LÉGAL, RÉGLEMENTAIRE ET OBLIGATOIRE	24
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	28
1.1. TUNNELS	30
1.2. INFRASTRUCTURES MÉTROS.....	32
1.3. VOIRIES	32
1.4. ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTROMÉCANIQUES.....	33
1.5. OUVRAGES D'ART (PONTS, PASSERELLES, VIADUCS)	33
1.6. PISTES CYCLABLES.....	34
1.7. BIENS MEUBLES	34
1.8. BIENS IMMEUBLES	34
1.9. DROITS RÉELS SUR LES IMMEUBLES (EMPHYTÉOSE, SUPERFICIE, USUFRUIT).....	35
1.10. MUTATIONS DE L'EXERCICE.....	36
2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (SOUS-CLASSE 28)	38
2.1. INVENTAIRE ET VALORISATION : RÈGLES GÉNÉRALES	38
2.2. CAS PARTICULIER : ASBL.....	39
2.3. VALORISATION DE LA PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE DEXIA SA	40
2.4. ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS À SIGNALER.....	41
3. CRÉANCES À PLUS D'UN AN (SOUS-CLASSE 29).....	43
3.1. AVANCES PROTOTYPES.....	43
3.2. CRÉANCES À LONG TERME ENVERS LA SLRB	43
3.3. PRÊT EN FAVEUR DE CITYDEV.BRUSSELS (Ex-SDRB)	43
3.4. PRÊT EN FAVEUR DE LA SLRB	44
3.5. FONDS DU LOGEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE.....	44
3.6. AUTRES CRÉANCES.....	44
4. CRÉANCES À UN AN AU PLUS (SOUS-CLASSES 40 ET 41).....	45
4.1. LES CRÉANCES FISCALES (SOUS-CLASSE 40)	45
4.2. LES CRÉANCES NON FISCALES (SOUS-CLASSE 40).....	47
4.3. LES CRÉANCES DIVERSES (SOUS-CLASSE 41).....	48
4.4. LES CRÉANCES DOUTEUSES ET IRRÉCOUVRABLES.....	49
5. VALEURS DISPONIBLES (SOUS-CLASSES 55 À 58)	51
6. COMPTES DE RÉGULARISATION D'ACTIF (SOUS-CLASSE 49).....	52
6.1. CHARGES À REPORTER	52
6.2. PRODUITS ACQUIS	52
6.3. AUTRES CHARGES À REPORTER	53
7. COMPTES DE « FONDS PROPRES » (SOUS-CLASSES 10 À 15).....	54
7.1. ACTIF NET/RÉSULTATS.....	54
7.2. LES FONDS BUDGÉTAIRES.....	54
8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (SOUS-CLASSE 16)	56
8.1. PROVISION POUR LITIGES.....	56
8.2. PROVISION POUR DETTES GARANTIES	56
8.3. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES.....	56
9. DETTES À PLUS D'UN AN (SOUS-CLASSE 17)	57
9.1. DETTES FINANCIÈRES.....	57
9.2. DETTES COMMERCIALES	58
9.3. CAUTIONNEMENTS REÇUS EN NUMÉRAIRES	58
9.4. AUTRES DETTES À LONG TERME	58
10. DETTES À UN AN AU PLUS (SOUS-CLASSES 42 À 48)	59
10.1. EMPRUNTS À CT (SOUS-CLASSE 42)	60
10.2. DETTES FINANCIÈRES (SOUS-CLASSE 43).....	60
10.3. DETTES COMMERCIALES (SOUS-CLASSE 44).....	60

10.4.	DETTES SALARIALES ET FISCALES (SOUS-CLASSE 45)	60
10.5.	DETTES DIVERSES (SOUS-CLASSE 48)	60
11.	COMPTES DE RÉGULARISATION DE PASSIF (SOUS-CLASSE 49)	62
11.1.	LES CHARGES À IMPUTER	62
11.2.	PRODUITS À REPORTER	62
12.	COMPTES DE DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	63
12.1.	LA DETTE GARANTIE	63
12.2.	LES GARANTIES REÇUES	64
12.3.	L'ENCOURS DES ENGAGEMENTS	64
12.4.	LES LITIGES EN COURS	65
12.5.	LES BIENS ET VALEURS DE TIERS DÉTENUS PAR LA RÉGION	65
12.6.	LES LIGNES DE CRÉDIT	66
12.7.	L'ASSURANCE PENSION	66
12.8.	LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES (SWAPS)	66
13.	EXPLICATIONS DU COMPTE DE RÉSULTATS	68
13.1.	LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION	68
13.2.	LE RÉSULTAT FINANCIER	68
13.3.	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	69
14.	COMPTE DE GESTION	70
15.	RÉCONCILIATION DES RÉSULTATS COMPTABLE ET BUDGÉTAIRE	71
16.	ANNEXES	72
16.1.	PRÉSENTATION DU BILAN AU FORMAT DE L'A.R. « PLAN COMPTABLE »	73
16.2.	PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTATS AU FORMAT DE L'A.R. « PLAN COMPTABLE »	76
16.3.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	79
16.4.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	84
16.5.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES GARANTIES	86
16.6.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DU COMPTE DE RÉSULTATS	87
16.7.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	90
16.8.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DROITS RÉELS SUR IMMEUBLES EN PROPRIÉTÉ	91
16.9.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DROITS RÉELS SUR IMMEUBLES DES TIERS (EMPHYTÉOSE)	93
16.10.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES IMMEUBLES EN LOCATION/COPROPRIÉTÉ	94
16.11.	MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'INVENTAIRE ANNUEL	95
16.12.	MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'INVENTAIRE DU MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	98
16.13.	MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'INVENTAIRE DES OUVRAGES D'ART DES PÉRIMÈTRES « TUNNELS - PONTS – VIADUCS » DE BRUXELLES MOBILITÉ	101
16.14.	COMPTES BANCAIRES SPRB – AEC	104
16.15.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES FONDS BUDGÉTAIRES (AXE FINANCIER ET BANCAIRE)	105
16.16.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES FONDS BUDGÉTAIRES (AXE BUDGÉTAIRE)	110



INTRODUCTION

Le compte général est établi sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Les notes, tableaux et graphiques ci-après font partie intégrante du compte général, et sont présentés en euros.

Le bilan après répartition présente un montant total de 12.404,57 millions. Le compte de résultats dégage une perte exceptionnelle de 4.401,86 millions.

CADRE LÉGAL, RÉGLEMENTAIRE ET OBLIGATOIRE

Les comptes ont été établis en s'appuyant sur les dispositions légales et réglementaires en vigueur en la matière, à savoir :

- la loi du 16 mai 2003 fixant les dispositions générales applicables aux budgets, au contrôle des subventions et à la comptabilité des Communautés et Régions, ainsi qu'à l'organisation du contrôle de la Cour des comptes ;
- l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle (ci-après dénommée OOBCC) qui fixe les règles normatives complémentaires à la loi du 16 mai 2003, que le législateur bruxellois a décidé de faire appliquer pour ce qui concerne la Région de Bruxelles-Capitale ;
- l'arrêté royal du 10 novembre 2009 (ci-après dénommé AR « plan comptable ») et ses annexes, fixant le plan comptable applicable à l'État fédéral, aux Communautés, aux Régions et à la Commission communautaire commune ;

Il s'agit du plan comptable normalisé prévu à l'article 5 de la loi du 16 mai 2003.

Lors de la mise en place de la comptabilité en partie double par les Services du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, et en l'absence d'un plan comptable spécialement conçu pour le secteur public, et imposé par un prescrit légal, un plan comptable dérivé du plan comptable minimum normalisé des entreprises (PCMN – arrêté royal du 12 septembre 1983) a été utilisé pour l'établissement des états financiers du Service public régional de Bruxelles.

Compte tenu de la lourde charge de travail qu'impliquerait un changement radical du plan comptable, particulièrement en ce qui concerne la reprise des historiques et des postes non soldés des comptes actuellement utilisés, la Direction de la comptabilité n'envisage pas, dans un avenir proche, d'utiliser le plan comptable imposé par l'AR « Plan comptable » pour l'imputation quotidienne des opérations comptables.

Toutefois, la Direction de la comptabilité a introduit dans son système comptable le plan comptable prescrit par l'AR « plan comptable » comme plan comptable alternatif, et a établi un lien univoque entre chaque compte général utilisé et chaque rubrique du plan comptable de l'AR « plan comptable ».

C'est ainsi que le reporting est établi dans le respect du prescrit légal ; le présent compte est accompagné d'une présentation du bilan et du compte de résultats sous la forme requise par l'AR « plan comptable », en annexe 1.



- La circulaire du 15 novembre 2007, qui vise, comme l'indique son préambule :
 - à préciser certains éléments de l'AR « plan comptable » ;
 - à fixer certaines modalités, notamment en matière de règles d'amortissements et de réévaluations, qu'aurait dû établir la Commission de la comptabilité publique³, ainsi que prévu par l'AR « plan comptable » ;
 - à définir la méthodologie en vue de la réalisation de l'inventaire prévu à l'article 34 de l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle, à compléter, pour ce faire, les dispositions de l'article 4 de l'AR « plan comptable », et à prendre des dispositions pour faciliter sa mise à jour ;
 - à fixer certaines modalités afin de permettre l'application de l'article 61 de l'OOBCC⁴.

La nécessité de réaménager cette circulaire dans le but de tenir compte de l'adoption et de la publication de l'arrêté royal du 10 novembre 2009, notamment pour y abroger toutes les références à la circulaire du 28/12/2006 (abrogée d'office par la publication de l'AR « plan comptable »), mais aussi afin de préciser certaines règles d'évaluation, s'impose.

Cette modification est à l'ordre du jour des travaux du groupe de travail OOBCC instauré au sein de Bruxelles Finances et Budget en 2014, afin de poursuivre le travail d'élaboration/modification des textes légaux de mise en application de l'OOBCC.

Les recommandations de la Commission de la comptabilité publique, dont il est fait référence à l'article 8 de l'AR « plan comptable », et qui est chargée de définir, proposer, et préciser les différentes règles d'évaluation, d'amortissements, et de revalorisation des actifs immobilisés, sont attendues. Elle a commencé ses activités depuis le 16 novembre 2017.

Dans l'attente des règlements définis par cette Commission, les règles d'évaluation, d'amortissements et de réévaluations appliquées dans le cadre de l'établissement du compte 2019 des Services du Gouvernement de la Région bruxelloise sont conformes aux prescrits légaux tels que repris à l'AR « plan comptable » et à la circulaire du 15/11/2007.

Le groupe de travail bruxellois de la comptabilité, créé par le Gouvernement⁵ pour doter l'entité régionale d'un organe qui a pour but l'harmonisation des règles d'imputation et d'évaluation en son sein, a également démarré ses activités en 2017.

Les activités de ce groupe de travail se résument actuellement à :

- l'intégration des organismes administratifs autonomes (OAA) au projet de plateforme SAP⁶ ;
- la rédaction de procédures comptables en fonction des besoins exprimés par les organismes ;
- l'organisation de formations en comptabilité publique.

Le SPRB a rejoint la plateforme régionale SAP en 2020 ; le projet de migration, qui a été mis sur pied en 2018, est rentré dans sa dernière phase.

³ Cf. l'article 8 de l'AR du 10 novembre 2009

⁴ « l'annexe au compte annuel comprend notamment un commentaire relatif aux règles d'évaluation retenues, un rapport sur les ventes ou autres aliénations éventuelles des biens meubles et immeubles au cours de l'année, ainsi que plusieurs rapports et annexes sur les éléments constitutifs du bilan et du compte de résultats. »

⁵ Décision du Gouvernement du 24 avril 2014

⁶ Le projet de plateforme SAP, approuvé le 16 juillet 2015 par le Gouvernement, a pour but d'une part, d'offrir aux organismes régionaux un outil de gestion administratif, financier, et comptable performant (un ERP), qui répond aux impératifs légaux à un coût modéré car mutualisé, et d'autre part de mettre en place les fondements d'une consolidation comptable des comptes de l'entité régionale plus aisée.



Les activités qui restent à mettre en œuvre sont :

- la migration des comptes généraux (dès que l'exercice 2019 est clôturé) ;
- la migration des créances fiscales ;
- la migration des comptes généraux bancaires relatifs aux matières fiscales ;
- la migration des postes d'immobilisations.

Les travaux post-migrations, à savoir le suivi des incidents, la mise à jour des procédures et des manuels de formation sont également en cours.

Nous pouvons également indiquer la reprise du projet d'interfaçage entre l'application fiscale SAP Apollo et la plateforme SAP.

Dans le cadre des travaux post-migration, la revue de divers reportings, afin de se doter de rapports de qualité est également prévue.

Les procédures comptables décrites par le groupe de travail bruxellois de la comptabilité sont d'application au sein des différents OAA, et notamment ceux qui ont rejoint la plateforme de service informatique SAP ; 14 nouvelles fiches comptables ont été rédigées en 2019.

Enfin, le groupe de travail a constaté, au fil de ses contacts avec les organismes, que des besoins en formation étaient exprimés ; il en a assuré plusieurs en 2019.

Les principes généraux comptables ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base que sont :

- la permanence des méthodes comptables et des règles d'évaluation d'un exercice à l'autre ;
- l'indépendance des exercices ;
- le principe de continuité de l'exploitation ;
- le principe d'image fidèle.

Pour ce qui concerne plus particulièrement les immobilisations financières, le compte général reprend les données des états financiers des entreprises et organismes, arrêtés au 31/12/2018⁷.

Au moment où nous clôturons les comptes, nous n'avons toujours pas reçu les réponses aux demandes d'inventaires listées ci-dessous, malgré de nombreux rappels :

- inventaires des immobilisations incorporelles/corporelles : pas de réponse de la direction de la communication (Bruxelles Synergie) ;
- inventaire/réconciliation des charges de personnel : réponses partielles de la Direction des ressources humaines et de Bruxelles fiscalité dont la gestion des ressources humaines est autonomisée depuis le 01/01/2018 ; le travail de réconciliation des charges du personnel est en cours de mise en œuvre par ces 2 départements ;
- inventaire des cautions/litiges : réponses partielles de Bruxelles mobilité ;
- circularisation des créances/dettes : très peu de réponses reçues des clients/fournisseurs.

⁷ Cf. procédure comptable en vigueur



Plusieurs décisions prises par le Gouvernement et ses services ont un impact sur la mise en œuvre de ce compte général ; cet impact produira également ses effets dans les années futures :

- La revalorisation complète des ouvrages d'art (tunnels, ponts et viaducs) ;
- La poursuite de la réorganisation des Services du Gouvernement :
 - Bruxelles Coordination Régionale disparaît et se scinde en 4 nouvelles administrations : Bruxelles Synergie, Bruxelles ICT et Easy, Bruxelles International et Bruxelles Ressources Humaines et Facilities ;
 - la réorganisation interne des services de Bruxelles Mobilité ;
- L'arrivée d'une nouvelle équipe gouvernementale depuis le mois de juillet 2019 ;
- La migration du SPRB vers la plateforme « SAP Régional » qui est effective depuis le 01/01/2020 ;
- La vente en 2019 des droits de propriété sur le Centre de communication Nord (CCN), bâtiment qui abrite une partie du personnel des services du Gouvernement ; le transfert du risque juridique ne sera activé qu'en 2020, moment effectif du transfert de propriété à l'acheteur AXA Belgium SA selon la définition du SEC ;
- Le déménagement des services du Gouvernement prévu en novembre 2020, avec pour objectif de regrouper les espaces administratifs actuellement domiciliés au CCN et au city center au sein du même bâtiment : la Silver Tower (projet BE CONNECTED⁸) ;

La collaboration de toutes les administrations/services et de leurs responsables à tous les niveaux reste essentielle, pour pouvoir établir un compte général qui donne une image fidèle et sincère de la situation du patrimoine de l'entité comptable.

La collecte des informations dans le cadre des inventaires, pour assurer la clôture comptable des comptes est ardue, car les délais fixés pour obtenir les informations sont difficilement respectés et les personnes de contact dans les différents domaines ne sont pas toujours au fait des procédures à suivre.

Toutefois, la bonne volonté des personnes en charge à tous les niveaux et leur bonne collaboration nous permettent de rassembler les informations utiles pour la mise en œuvre de ce compte général ; nous tenons à le souligner et à les remercier.

⁸ Cf. décision du Gouvernement des 17/05/2018 et 19/07/2018.





1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (SOUS-CLASSES 21 À 27)

Conformément à l'article 61 de l'OOBCC, les règles d'évaluation, d'amortissements et de réévaluations appliquées au présent compte général sont conformes à celles prescrites par l'AR « plan comptable » et par la circulaire du 15/11/2007.

La valorisation des immobilisations incorporelles et corporelles a été réalisée conformément à l'article 8 de l'AR « plan comptable », et en prenant en compte les réponses aux demandes de vérification d'inventaires, communiquées par les différentes administrations du Service public régional de Bruxelles.

Le principe de non-revalorisation systématique des biens a été acté et mis en œuvre. En effet, une revalorisation des biens ne pourra plus être appliquée qu'en cas d'évènement important, ayant un impact majeur sur la valeur desdits biens ; ceci afin de respecter le principe de prudence et d'image fidèle des comptes.

En 2019, compte tenu des remarques de la Cour des comptes lors de son audit des comptes 2018, il a été décidé de revoir en profondeur l'évaluation des ouvrages d'art (tunnels, ponts et viaducs) avec l'aide de l'Administration en charge (Bruxelles Mobilité).

Des écritures d'ajustement des comptes ont été comptabilisées en tenant compte des réponses reçues à nos demandes dans le cadre des inventaires.

À la date de finalisation du compte 2019, La Direction de la communication est le seul département qui n'a pas pu nous fournir ses listings d'inventaires. Ils nous ont promis que ce travail sera fait à l'occasion du déménagement prévu en novembre 2020.

Dans le cadre du déménagement futur des services du Gouvernement prévu fin 2020, une réelle opportunité se présente pour actualiser l'inventaire du mobilier et du matériel existant.

En effet, dans le cadre du projet « BE CONNECTED », les services du Gouvernement vont acquérir du nouveau mobilier et matériel de bureau ; un inventaire physique des biens à déclasser, vendre, donner ou conserver est en cours de réalisation ; il a débuté en fin d'année 2019.

Nous restons particulièrement attentifs au suivi de cet axe du projet ; la direction de la comptabilité est invitée à toutes les réunions y relatives ; nous avons d'ores et déjà prévenu les services en charge de l'importance d'effectuer un inventaire physique complet, ce qui nous permettra d'avoir une base de travail beaucoup plus précise et exhaustive qu'aujourd'hui.

Ce sera également l'occasion de réfléchir à une méthodologie de suivi plus précise et plus efficace, avec des liens et un reporting dans SAP (ou un autre logiciel), ce qui permettra notamment de faciliter les travaux d'inventaire.

Par rapport à la masse d'informations et de confirmations d'inventaires attendues et reçues de la majorité des services en charge, nous estimons que l'impact de l'ensemble des éléments non reçus sur le compte général est négligeable et pas de nature à altérer le principe de l'image fidèle.

Les inventaires ont essentiellement permis de faire valider les informations comptabilisées tout au long de l'année et de faire correspondre l'information qui se trouve dans les comptes avec la réalité physique et financière des biens.

Comme déjà indiqué ci-dessus, nous avons procédé à une refonte complète de l'inventaire des ouvrages d'art, suivant ainsi les recommandations de la Cour des comptes lors de son audit du compte général 2018.



Ce travail a été réalisé dans le but d'individualiser les différents édifices et de permettre un suivi et une évaluation distincte de chaque élément.

L'inventaire des immobilisations corporelles en matière de voiries et métro, n'est certes pas accompagné de dossiers techniques, mais est certifié par les ingénieurs en charge dans les services techniques y relatifs, ce qui lui confère une valeur hautement probante.

L'inventaire des ouvrages d'art est accompagné d'une note méthodologique⁹ expliquant de manière détaillée le procédé utilisé pour déterminer les nouvelles valeurs indiquées dans les comptes.

Nous nous efforçons d'attirer l'attention des responsables dans les services techniques sur l'importance de constituer et maintenir à jour une documentation annexe lors des travaux d'inventaires.

Les nouvelles équipes en place au sein de ces services, depuis sa restructuration, sont beaucoup plus à l'écoute de nos demandes et observations ; nous tenons à les remercier pour cette belle collaboration.

La méthode de valorisation des immobilisations incorporelles et corporelles¹⁰, proposée à la Cour des comptes en 2014/2015, et validée par elle, a été complétée par la mise en œuvre de grandes fiches d'immobilisation annuelles ; ceci dans le but de répondre à la problématique de la durée des amortissements, non uniforme pour des immobilisés de différentes années dans une même fiche d'immobilisés.

Ce problème (la durée d'amortissement qui n'est pas la même pour des biens de même catégorie, achetés à des années différentes, mais se retrouvant dans une même fiche d'immobilisés ; les biens les plus récents étant ainsi amortis sur une durée moindre que celle exigée) a été relevé par la Cour des comptes lors de ses précédents audits.

Cette méthodologie a été appliquée à l'ensemble du patrimoine, soumis aux principes d'amortissements (harmonisation des règles d'évaluations à l'ensemble du patrimoine immobilisé).

Le patrimoine immobilier a été valorisé suivant la méthodologie qui se trouve en annexe 11. À cette annexe, s'ajoute la note méthodologique utilisée pour la réévaluation des ouvrages d'art en annexe 13.

BELIRIS

BELIRIS est né d'un accord de coopération entre l'État fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale ; dans le cadre de cet accord, de nombreux projets sont réalisés sur le territoire de la Région, dans des domaines variés, avec des financements exclusifs en provenance du Fédéral (un peu plus de 100 millions par an).

Depuis 2016, nous procédons à une collecte de données et d'informations financières sur les projets réalisés.

L'analyse des données recueillies sur le site internet de l'organisme du Fédéral en charge de la gestion de ces fonds permet d'identifier clairement les projets réalisés au bénéfice de la Région de Bruxelles-Capitale dans toutes les matières.

Les projets identifiés et chiffrés sont ainsi signalés aux services en charge, et nous vérifions qu'ils les intègrent dans les valeurs retenues et indiquées dans le cadre des derniers inventaires réalisés.

Les réalisations effectuées dans le cadre des projets BELIRIS sont isolées dans des fiches immobilisées distinctes, ce qui permet un meilleur suivi ; pour chaque projet réalisé, une fiche est créée.

⁹ Cf. annexe 13

¹⁰ Cf. annexe 11





En 2019, aucun projet transmis à la Région n'a été recensé.

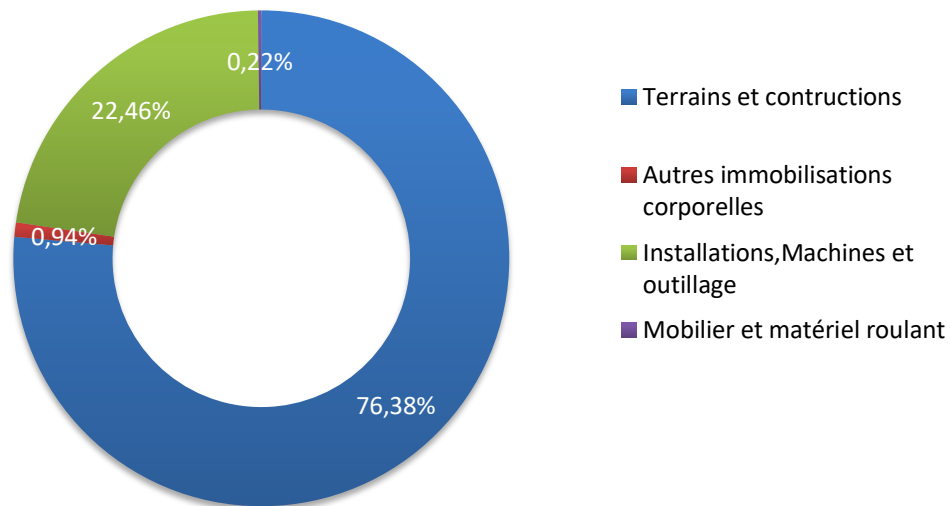
Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des réductions de valeurs et amortissements cumulés y relatifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation économique est limitée dans le temps ont fait l'objet d'amortissements annuels calculés suivant les règles d'évaluation en vigueur (cf. circulaire du 15/11/2007).

La synthèse des immobilisations incorporelles et corporelles se trouve en annexe 3.

Le graphique suivant donne une image de ce que représentent les différentes composantes de cette masse du bilan.

Représentation du patrimoine



1.1. TUNNELS

Le dernier travail d'envergure de revalorisation des ouvrages d'arts s'est déroulé en 2013. Cependant, ce travail ne permettait pas d'isoler, dans le système comptable, chaque ouvrage de manière individuelle.

Cette situation a été décriée par la Cour des comptes lors de son audit des comptes en 2018, nous amenant à reconsidérer ce mode d'évaluation, afin de mieux se conformer aux règles comptables en la matière.

Aussi, en 2019, avec l'aide de l'Administration en charge (Bruxelles Mobilité), nous avons entrepris une importante réévaluation de l'ensemble des éléments rentrant dans cette catégorie ;

Le travail déjà entrepris dans le cadre la rénovation des tunnels en Région de Bruxelles-Capitale a été essentiel pour nous permettre d'actualiser les valorisations.

Afin de pouvoir déterminer un montant de valorisation à neuf pour un tunnel, le dernier édifice construit en région bruxelloise, le tunnel OTAN, a été utilisé comme ouvrage de référence ; il a servi comme base pour les calculs effectués, et in fine pour déterminer les nouvelles valeurs des anciens édifices présents dans le patrimoine.



Même s'il est vrai que les valeurs investies se retrouvent directement dans les comptes lors de la comptabilisation des factures reçues, il était essentiel de pouvoir affecter ces différentes valeurs, afin de déterminer une valeur globale pour chaque ouvrage (il y en a une trentaine sur le territoire de la Région).

Signalons que les rénovations des tunnels Stéphanie, Porte de Hal et Montgomery sont pratiquement achevés ; celle du tunnel Léopold II est toujours en cours, avec une date de fin des travaux prévue à l'échéance 2021.

Ces différentes rénovations, qui mobilisent plusieurs corps de métiers, ont également servi de référence pour la détermination de la valeur des anciens équipements lors des travaux de réévaluation.

Les efforts entrepris par Bruxelles Mobilité pour mettre en place un logiciel qui permet un suivi plus efficace des budgets et une meilleure gestion des coûts des biens immobilisés se poursuivent également.

La restructuration des services, engagée dans cette administration à la suite des compétences transférées dans le cadre de la VI^{ème} réforme, se stabilise.

Les efforts entrepris dans le cadre des inventaires afin de procéder à la revalorisation de ce patrimoine ont été importants, et ont permis de donner un résultat qui, nous l'espérons, sera salué pour la Cour des comptes.

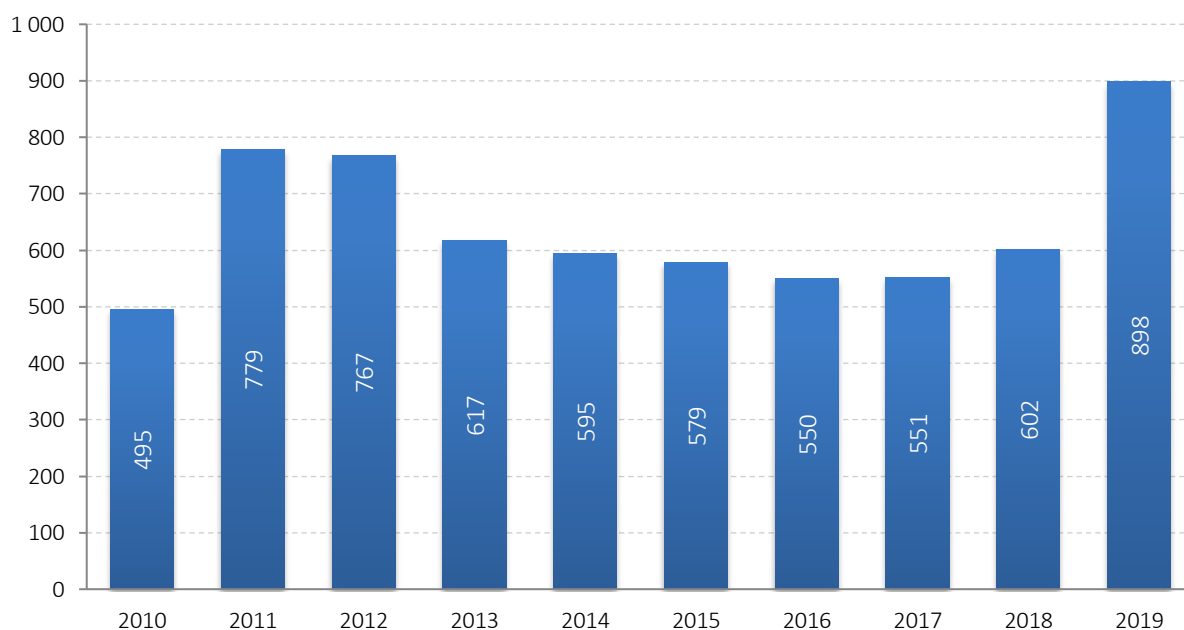
Ce travail a également permis d'aller vers une harmonisation des méthodes d'évaluation mises en œuvre depuis 2017.

La méthodologie mise en œuvre, avec l'aide des ingénieurs de Bruxelles Mobilité, a entraîné une revalorisation des montants qui se trouvaient déjà dans les comptes (217,13 millions).

La valeur nette globale de l'ensemble des tunnels au 31 décembre 2019, après amortissements, s'élève ainsi à 898,02 millions.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la valeur nette des tunnels au cours de ces dernières années.

Evolution de la valeur nette des tunnels (en millions d'euros)





1.2. INFRASTRUCTURES MÉTROS

Il n'y a rien de particulier à signaler en 2019 dans cette rubrique ;

Les opérations de contrôle d'inventaires menées par l'Entité du comptable régional dans le cadre de la mise en œuvre du compte général de l'entité régionale indiquent qu'il n'y a pas d'erreurs d'imputation entre les comptes de la STIB et ceux du SPRB en 2019.

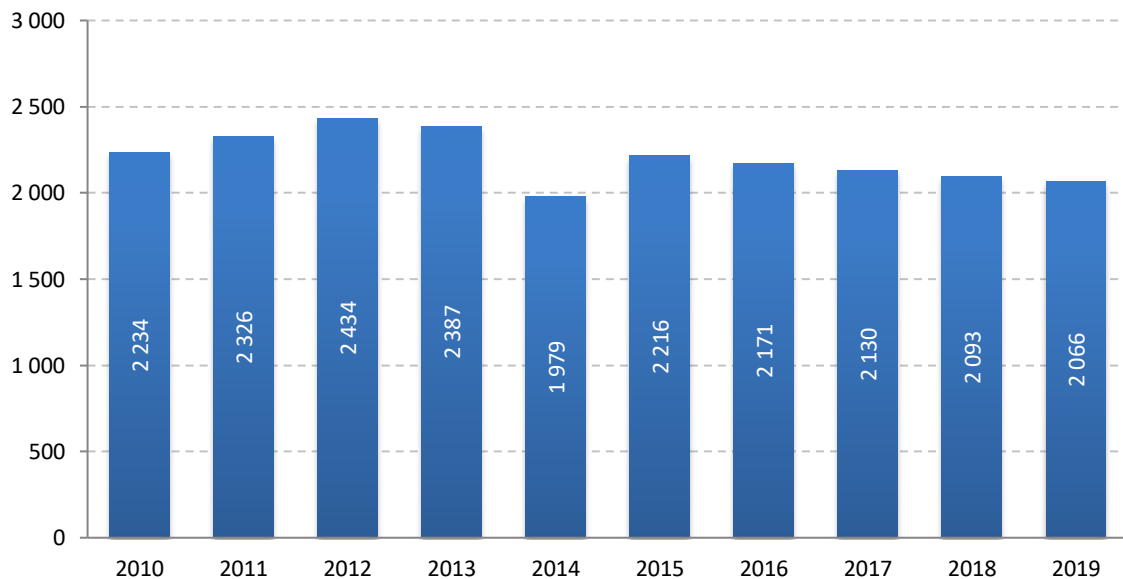
La valorisation des infrastructures du métro bruxellois a été effectuée conformément aux règles applicables en la matière.

La valeur nette globale après amortissements, au 31 décembre 2019, de l'ensemble des travaux d'infrastructure du métro bruxellois s'élève à 2.066,14 millions (travaux de génie civil).

Aucune revalorisation n'a été appliquée à cette rubrique du bilan au 31/12/2019.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de cette valeur nette ces dernières années.

Evolution de la valeur nette des infrastructures métro (en millions d'euros)



1.3. VOIRIES

La valeur nette globale des voiries au 31 décembre 2019, après réductions de valeurs et amortissements cumulés y relatifs, s'élève à 952,75 millions.

En 2019, aucune revalorisation n'a été appliquée à cette rubrique du bilan.



1.4. ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTROMÉCANIQUES

À la suite d'observations de la Cour des comptes lors de ses précédents audits, il a été décidé d'isoler ce poste du bilan depuis 2018.

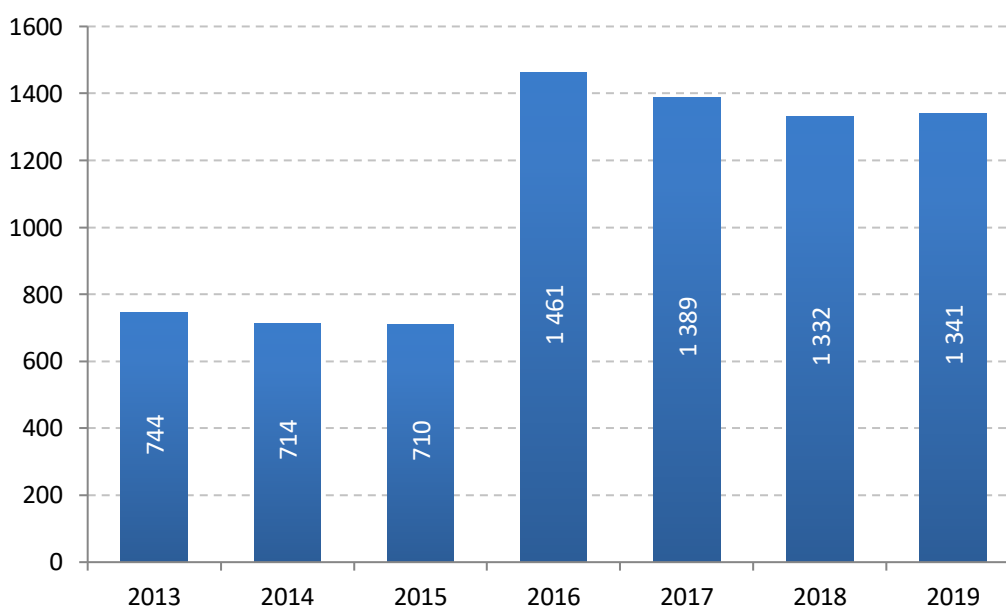
Comme cela a été indiqué sous la rubrique des tunnels (gros œuvre), le travail entrepris pour déterminer la valeur de chaque tunnel pris séparément a également eu un impact sur cette rubrique du bilan, pour ce qui concerne plus particulièrement les équipements dans les tunnels.

Les réévaluations enregistrées ont été déterminées sur la base des coûts des travaux de rénovation entrepris au sein des tunnels bruxellois.

En plus des travaux courants de l'exercice, une revalorisation de ce poste du bilan a ainsi été effectuée pour un montant de 40,6 millions.

La valeur nette globale des équipements dans les tunnels, voiries et métros s'élève à 1.340,91 millions ; la plus grande partie de ce montant (1.252,65 millions) concerne les équipements installés dans le métro bruxellois.

Représentation des équipements électromécaniques (en millions d'euros)



1.5. OUVRAGES D'ART (PONTS, PASSERELLES, VIADUCS)

La valorisation des ouvrages d'art et des voiries a été effectuée conformément aux règles comptables applicables en la matière.

Signalons que la Région compte une centaine de ponts et une douzaine de viaducs au dernier décompte.

Le dernier travail d'envergure de revalorisation des ponts et viaducs s'est déroulé en 2013. Cependant, ce travail ne permettait pas d'isoler, dans le système comptable, chaque ouvrage pris séparément.



Compte tenu des remarques de la Cour des comptes lors de son audit des comptes en 2018, cette rubrique du bilan a fait l'objet d'une importante réévaluation en 2019.

La méthodologie utilisée pour cette réévaluation est expliquée en annexe 13 du présent compte.

La réévaluation entreprise a abouti à une importante dévalorisation de ce poste du bilan (2.904,04 millions).

Ceci s'explique par le fait que le coût au m² de la construction d'un pont, qui a été utilisé en 2019 pour cette réévaluation, est beaucoup moins important que le même coût pris en 2013.

Ce coût a été rapporté à l'ensemble des structures qui figurent dans cette rubrique à l'exception du viaduc Reyers qui a été détruit en 2017/2018, même si quelques éléments subsistent ; éléments qui ont par ailleurs été réévalués.

La valeur nette globale des ponts, des passerelles et des viaducs ne s'élève plus qu'à 284,31 millions, compte tenu de la dévalorisation de 2019 et des amortissements actés.

1.6. PISTES CYCLABLES

La valorisation des pistes cyclables a été effectuée conformément aux règles comptables applicables en la matière.

La valeur nette globale au 31/12/2019 s'élève à 35,89 millions.

1.7. BIENS MEUBLES

Fin 2018, nous avons proposé à la direction « Facilities », qui a en charge la gestion du parc mobilier des SPRB's, une méthode d'évaluation qui lui permet d'établir un inventaire du mobilier disponible.

Cette procédure, qui consiste à réaliser un inventaire sur une base statistique du nombre de personnes en service, se trouve à l'annexe 12 du présent compte ;

Sur la base des données de cet inventaire, nous avons pu procéder à des corrections au 31/12/2018 et à une revalorisation d'environ 1,30 millions.

Dans le cadre du projet BE CONNECTED (projet de déménagement des services du SPRB vers la SILVER TOWER à l'échéance de fin 2020), du nouveau mobilier sera acquis ; la collaboration mise en place avec les services en charge (Facilities) a pour effet de préparer et faciliter les inventaires futurs.

La valeur des biens meubles s'établit à 13,27 millions au 31/12/2019.

1.8. BIENS IMMEUBLES

Dans le cadre de l'inventaire des biens immeubles, une mise en concordance a été effectuée entre les données de SAP AA (module de gestion des immobilisations dans SAP) et les données du logiciel ARCHIBUS (logiciel qui gère les biens immeubles à Facilities, ex-Régie foncière).

La valeur nette comptable des terrains et constructions s'élève à 405,21 millions au 31/12/2019.



Une revalorisation de cette rubrique du bilan a été effectuée à la suite d'entrées d'inventaires et de réception des valeurs d'expertise pour une série de biens ; les corrections enregistrées portent sur un montant total de 29,56 millions.

Le seul élément notable à citer dans cette rubrique concerne la poursuite de l'acquisition de biens dans le cadre du projet de réhabilitation du site REYERS (28,04 millions).

1.9. DROITS RÉELS SUR LES IMMEUBLES (EMPHYTÉOSE, SUPERFICIE, USUFRUIT)

Un travail d'inventaire des dossiers dans lesquels la problématique des droits réels sur immeubles doit être prise en compte a été réalisé. Le traitement comptable réservé à ces dossiers est différent selon que la Région est propriétaire ou pas des biens concernés.

De nombreux paramètres entrent en ligne de compte pour pouvoir déterminer les écritures comptables de régularisations qui doivent être mises en œuvre :

- la valeur des biens,
- la nature de l'objet des contrats,
- la nature des droits,
- le caractère récurrent ou pas de la redevance (unique ou périodique),
- le montant de la redevance (raisonnable, élevé, ou symbolique),
- la prise ou non d'une option d'achat en fin de contrat.

1.9.1. Traitement comptable des droits réels donnés (sur biens propres)

L'inventaire des droits réels concédés des biens dont la Région est propriétaire a été établi par les services en charge et est disponible à l'annexe 8. Dans la grande majorité de cas, les dossiers répertoriés concernent des terrains, bâtis ou non, grevés d'un droit de superficie ou d'emphytéose.

La gestion comptable de ces dossiers et les règles d'évaluation appliquées à cette rubrique du bilan n'ont pas changé depuis 2014.

Aucune écriture de régularisation n'a été actée au 31/12/2019.

La liste des biens pris en location par la Région ainsi que ceux détenus en copropriété est disponible à l'annexe 10.

Le projet de déménagement des services du Gouvernement vers la SILVER TOWER en 2020 aura un impact sur cette rubrique du bilan. Tous les services du Gouvernement actuellement domiciliés dans les immeubles du CITY CENTER et du CCN vont déménager vers ce nouveau bâtiment.

La décision du Gouvernement de mettre en vente son droit de propriété de l'immeuble Centre de Communication Nord (Immeuble CCN détenu en copropriété avec la SNCB, la poste, et AXA SA¹¹) a été exécutée en 2019 ; l'acte de vente de l'immeuble CCN à AXA BELGIUM SA a été enregistré en avril 2019 ;

Suivant les conditions de l'acte authentique ainsi signé par les 2 parties, les services du gouvernement conservent le droit de jouissance sur ce bâtiment jusqu'à la date du 01/11/2020 au plus tard.

Les risques liés au bâtiment ne seront transférés à l'acheteur qu'à compter de cette date d'entrée en jouissance. Compte tenu de ce dernier élément, le SEC stipule que la Région reste propriétaire de fait du bâtiment jusqu'à la date d'entrée en jouissance par l'acheteur.

¹¹ Cf. décision du Gouvernement en date du 19/07/2017



L'inventaire des biens immeubles au 31/12/2019 a de ce fait conservé ce bâtiment.

1.9.2. Traitement comptable des droits réels pris (sur biens de tiers)

Les dossiers pour lesquels la Région n'est pas propriétaire mais preneur de droit (emphytéote) ont été comptabilisés de façon similaire à un leasing commercial. En effet, aucun de ces contrats ne prévoit une « option d'achat » au terme du bail.

Le montant des loyers versés cumulés, actualisés et indexés, ne permet pas de reconstitution du capital au terme du contrat, compte tenu des taux d'intérêt utilisés.

Les opérations couvertes par ces contrats ne sont pas motivées par une volonté de réaliser un déplacement de patrimoine ou un bénéfice, mais sont plutôt réalisées avec un objectif essentiellement à caractère social.

Pour toutes ces raisons, le traitement comptable réservé aux paiements des redevances (loyers), à savoir la prise en charge par le compte de résultats comme une simple location, est celui qui a été retenu.

Cette décision s'applique aux Services du Gouvernement et autres entités du périmètre concernés par ces opérations ; c'est notamment le cas de la Société d'aménagement urbain (SAU).

Nous maintenons notre analyse et appréciation et ne sommes pas d'accord avec les auditeurs de la Cour des comptes en charge qui décrivent ce mode de comptabilisation ; un avis de l'ICN conforte notre position.

La direction de la comptabilité a comptabilisé dans les comptes d'ordre (en hors-bilan) le montant récapitulatif des redevances encore dues, à la date de clôture des comptes.

Des écritures de régularisation ont également été enregistrées afin de tenir compte des redevances qui s'étalent sur plusieurs exercices comptables.

Aucun nouveau contrat n'a été ajouté à cette liste en 2019. Un ancien contrat a été renégocié et prorogé.

Un état récapitulatif de ces dossiers figure à l'annexe 9.

1.10. MUTATIONS DE L'EXERCICE

Les acquisitions totales de l'exercice, y compris des entrées pour cause de correction d'inventaire, s'élèvent à 592,46 millions.

Les ventes, sorties pour corrections d'inventaires, et mises au rebut s'élèvent à 2.911,18 millions.

Les principales acquisitions (+corrections d'inventaires) de l'exercice se subdivisent comme suit :

- travaux de génie civil en matière de métro : 26,99 millions ;
- équipements de métro : 88,26 millions ;
- techniques spéciales (équipements tunnels) : 13,52 millions (+ 40,60 millions) ;
- travaux de constructions et de rénovations de voiries, ponts et viaducs, pistes cyclables : 41,37 millions ;
- travaux de génie civil et équipements électriques effectués dans les tunnels : 102,70 millions (+ 217,13 millions) ;
- installations, machines et outillages professionnels : 7,41 millions ;
- acquisitions immobilières : 29,56 millions ;
- logiciels informatiques : 20,20 millions
- matériel et mobilier : 2,37 millions.



Les principales sorties d'inventaire en matière d'immobilisations se composent essentiellement de corrections d'inventaires en matière de :

- ponts et viaducs : 2.904,04 millions ;
- logiciels informatiques : 6,33 millions ;

Le rapport sur les ventes ou autres aliénations éventuelles prévu à l'article 16 de la circulaire du 15 novembre 2007 est le suivant :

RAPPORT SUR LES VENTES OU AUTRES ALIÉNATIONS DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DU SPRB (CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 61 DE L'OOBCC ET CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 16 DE LA CIRCULAIRE DU 15 NOVEMBRE 2007)

Numéro d'inventaire du bien	Libellé du bien	Valeur comptable nette avant revente (valeur de l'emprise en cas de vente partielle du bien)	Quantité	Localisation physique du bien	Valeur de vente (€)	Identité de l'acquéreur
I00012126	P15/026 Parcelles de terrains, enclavées dans un complexe de bâtiments, de parkings et d'équipements	299.503,61	4	Rue colonel Bourg, au lieu-dit Bois, 1030, Schaerbeek	226.458,89	RTBF
I00011089	P01/200 - Boulevard Industriel 101-113 sis Rue Bollinckx	57.762,00	1	Cfr. Libellé du bien	55.171,00	Société Immobilière Renaissance
I00001898	P18/028 Avenue Marcel Thiry	131.528,58	1	Cfr. Libellé du bien	1,00	CityDev.Brussels
I00010349	P04/072 Terrain	7.009,75	1	Rue Navez 70-76	130.000,00	Commune de Schaerbeek
		495.803,94			411.630,89	



2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (SOUS-CLASSE 28)

Conformément à l'article 61 de l'OOBCC, les règles d'évaluation retenues sont celles qui sont prescrites par l'AR « plan comptable ».

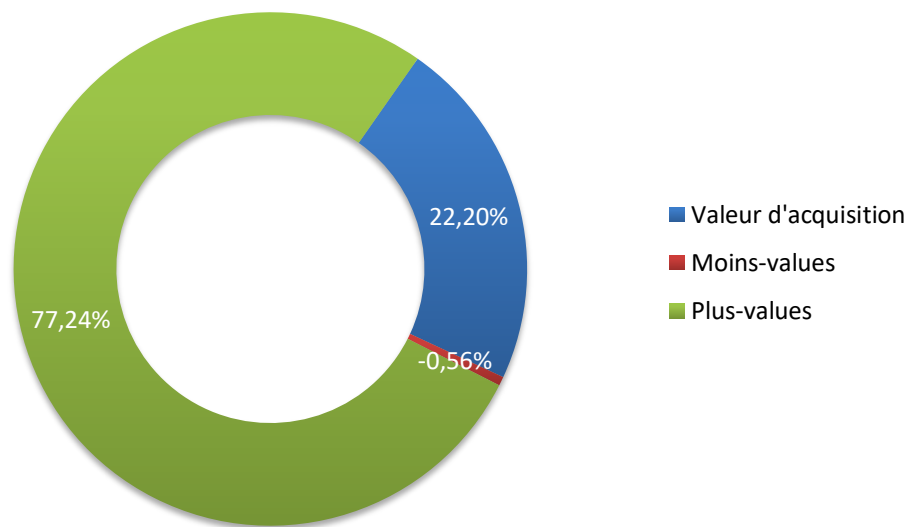
2.1. INVENTAIRE ET VALORISATION : RÈGLES GÉNÉRALES

Les immobilisations financières ont été valorisées et réévaluées conformément à l'article 9 de l'AR « plan comptable », ainsi qu'en tenant compte des remarques émises par la Cour des comptes à l'occasion de ses audits successifs.

Le tableau situé en annexe 4 reprend les informations les plus pertinentes, par société ou organisme.

Le graphique ci-dessous indique la part que représente la réévaluation (plus-value/moins-value) dans la valeur nette de l'ensemble des participations financières détenues par le SPRB.

Composition de la valeur nette des participations financières

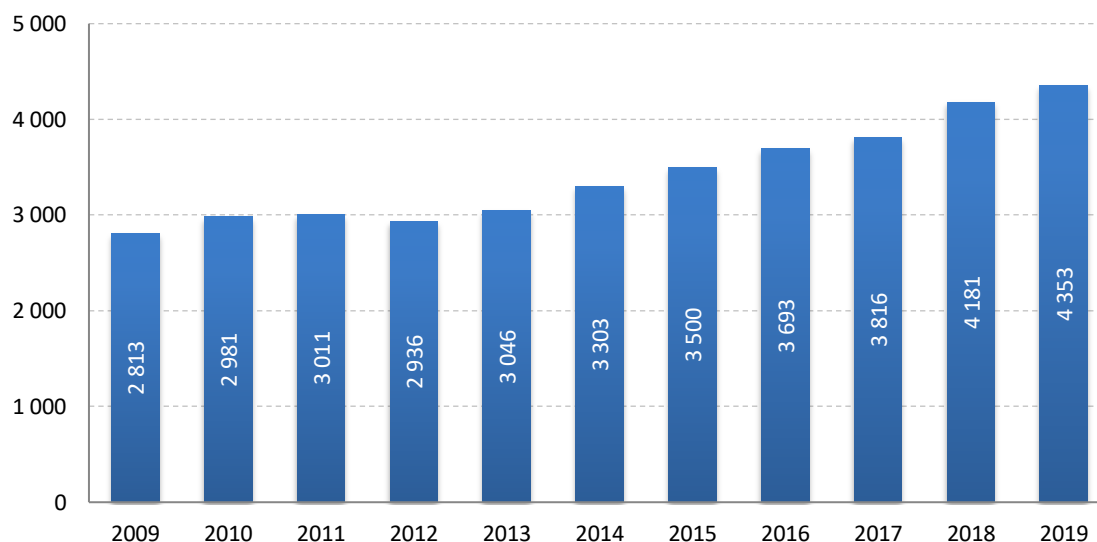


La fiche de procédure comptable destinée à l'évaluation de cette rubrique du bilan reprend toutes les règles en vigueur.



Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la valeur nette des participations financières ces dernières années.

Evolution de la valeur nette des immobilisations financières (en millions d'euros)



2.2. CAS PARTICULIER : ASBL

La valorisation des participations détenues dans les ASBL fait l'objet de règles particulières et détaillées ci-dessous.

Ces règles, validées par la Cour des comptes, ont été établies à la suite des difficultés rencontrées pour valoriser ce type de participations.

En effet, les ASBL ne disposent pas de capital représenté sous la forme de parts/actions ; par conséquent, il n'est pas toujours aisé d'en déterminer la valeur.

2.2.1. Les ASBL sont des organismes créés par Ordonnance

Lorsqu'elles sont soumises à l'autorité du Gouvernement, la prise de participation est totale (100%), sauf spécification contraire de l'ordonnance de création (ex. : ARP, Screen.brussels fund).

Lorsqu'elles bénéficient d'une autonomie organique, ces ASBL restent sous la tutelle de la Région et la prise de participation est totale (100%), sauf spécification contraire de l'ordonnance de création.

2.2.2. Les ASBL sont des organismes/sociétés créés à l'initiative de la RBC

Cette catégorie regroupe les organismes créés à l'initiative de la Région, avec la participation d'autres entités (fédérales, régionales ou autres), ou organismes.

Dans ce cas, étant donné que l'on ne peut pas déterminer le pourcentage de participation, en l'absence de capital social, la valorisation se fait à 0% (ex. : IRISTEAM).



2.2.3. Les ASBL sont des organismes/sociétés qui subissent une influence déterminante de la RBC

Dans ce cas-ci également, il n'est pas possible de déterminer un pourcentage de participation, en l'absence de capital social ; aussi, la valorisation se fait à 0%.

2.3. VALORISATION DE LA PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE DEXIA SA

Les remarques faites pour les autres participations financières s'appliquent également à la valorisation de la participation du Service public régional de Bruxelles dans le capital de DEXIA SA.

L'actif net consolidé du groupe DEXIA s'élève à 7.841 millions au 31/12/2019.

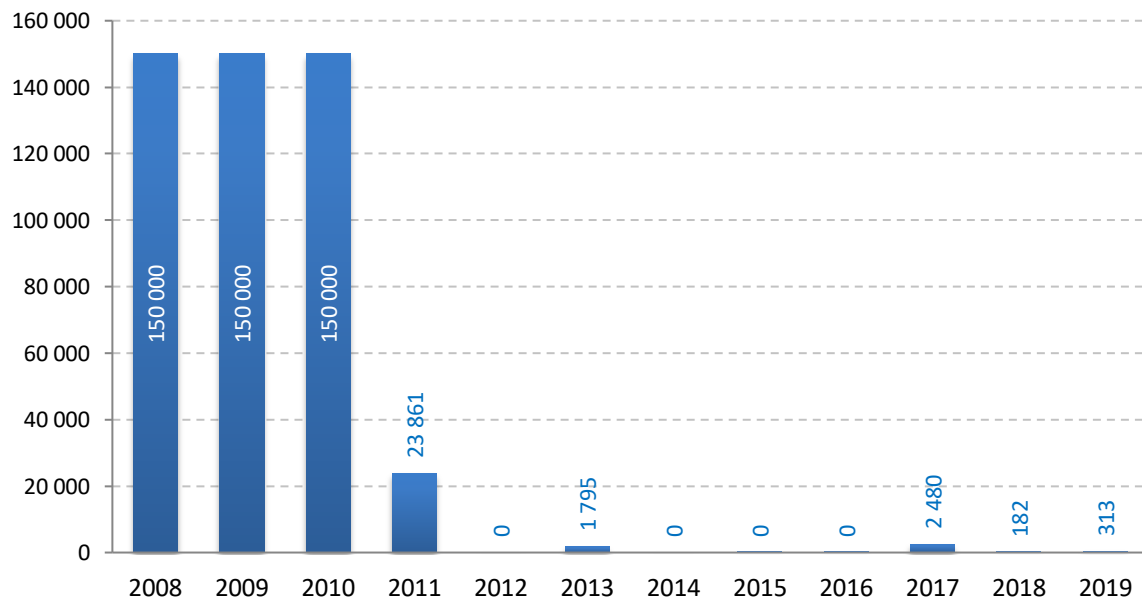
Le montant du capital social est demeuré inchangé.

Le taux de participation, détenu par le SPRB, est identique à celui de 2018, soit 0,00399 %.

Compte tenu du nombre d'actions détenues par la Région (16.754) resté le même, et de l'augmentation de l'actif net, une plus-value de 0,13 million a été actée.

La valorisation de la participation DEXIA est ainsi passée de 0,18 million au 31/12/2018 à 0,31 million au 31/12/2019.

Evolution de la valeur nette de la participation Dexia (en milliers d'euros)





2.4. ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS À SIGNALER

2.4.1. Réorganisation des SISP

Depuis quelques années, dans le cadre d'une réorganisation des SISP¹² entreprise par la SLRB¹³, de nombreuses restructurations sont en cours au sein des sociétés de logements se trouvant sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale ; le but de ces restructurations est de diminuer les coûts, tout en accroissant leur efficacité et leur rentabilité.

Aucun élément particulier n'est à signaler dans cette rubrique en 2019.

2.4.2. Autres évènements

Les autres évènements importants à signaler en 2019 sont :

- par décision du Gouvernement en date du 14/03/2019, le Fonds bruxellois de garantie sera transformé en SA en 2020 ; le SPRB devrait souscrire au capital à concurrence de 49 % ; la SRIB serait l'autre actionnaire ;
- le SPRB a libéré sa participation de 92.412,12, montant encore dû au LOGIS-FLOREAL ;
- la fusion par absorption de BRUPART par BRUSOC ;
- la réduction de capital de la SA VIVES II, à la suite de la vente de sa participation dans SMARTNODES ; un montant de 32.426,38 devait être remboursé à la Région ;
- NEO : la Région a libéré un montant de capital de 8.375.000 euros ; au 31/12/2019, la Région reste engagée à verser 117,25 millions.

Ces montants ne sont pas inclus dans les comptes « capital » et « capital non appelé » de Néo. Ils ne sont pas non plus repris dans les statuts. C'est la raison pour laquelle ils ne sont pas enregistrés dans les immobilisations financières (en capital non appelé) mais plutôt dans les comptes hors bilan, en engagements pris.

Les réponses reçues de NEO confortent notre décision de ne pas inscrire l'encours de l'engagement au titre de capital non appelé dans les comptes.

Les informations relatives aux immobilisations financières ont été extraites des bilans reçus des sociétés et organismes dans lesquels la Région de Bruxelles-Capitale détient une participation.

Conformément aux informations reprises dans l'introduction du présent compte général, les données reprises dans le tableau ci-dessous, ainsi qu'en annexe 4, correspondent aux comptes des sociétés/organismes dans lesquels la Région détient des participations, arrêtés à la date du 31/12/2018.

Les évènements importants cités ci-dessus y ont également été intégrés s'ils ont entraîné une dépense ou une recette en 2019.

¹² Société Immobilière de Service Public

¹³ Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale



La valeur des participations financières au 31/12/2019 se présente comme suit :

Participation	Totale (100%)	Majoritaire (≥50%)	Minoritaire (<50%)	Total
Participation	112.348.078,14	681.879.624,64	15.234.815,32	809.462.518,09
Moins-values	(305.321,00)	(25.790.568,96)	(1.020.266,81)	(27.116.156,77)
Plus-Values	594.228.958,36	3.053.595.031,03	72.159.011,22	3.719.983.00,61
Total	706.271.715,50	3.709.684.086,70	86.373.559,74	4.502.329.361,94
KNA	0,00	(3.377,67)	(2.005.912,19)	(2.009.289,86)
Total	706.271.715,50	3.709.680.709,03	84.367.647,55	4.500.320.072,08



3. CRÉANCES À PLUS D'UN AN (SOUS-CLASSE 29)

Les créances à long terme ont été valorisées et réévaluées conformément à l'article 10 de l'AR «plan comptable», ainsi qu'en tenant compte des remarques émises par la Cour des comptes à l'occasion de ses audits successifs.

Ce poste reprend les avances prototypes, les avances récupérables sur la SLRB, un prêt à Citydev.Brussels (Ex-SDRB), un prêt à la SLRB, ainsi que des créances diverses.

3.1. AVANCES PROTOTYPES

Le solde du compte d'avances prototypes à long terme s'élève à 0,05 million au 31/12/2019.

Il est resté le même qu'en fin 2018. Aucun remboursement n'est intervenu de la part de la société Dynali en 2019.

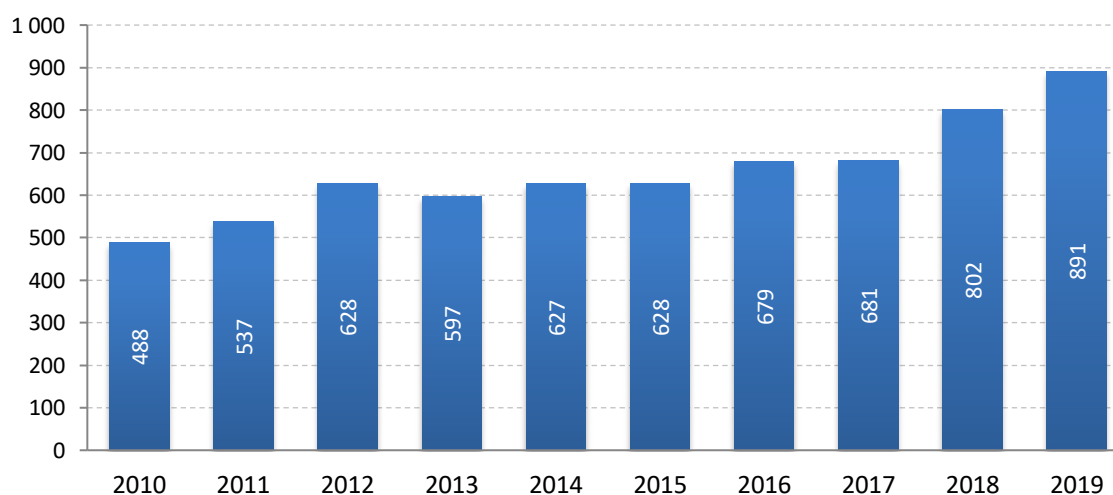
3.2. CRÉANCES À LONG TERME ENVERS LA SLRB

En ce qui concerne les avances récupérables à long terme faites à la SLRB, le solde au 31/12/2019 s'élève à 880,81 millions.

La circularisation de cette créance auprès de la SLRB est totalement concordante ; la créance inscrite dans nos comptes est la même que la dette inscrite dans les comptes de la SLRB à la même date.

Le graphique ci-dessous nous montre l'évolution de la créance que le SPRB détient vis-à-vis de la SLRB.

Evolution de la créance LT SLRB (en millions d'euros)



3.3. PRÊT EN FAVEUR DE CITYDEV.BRUSSELS (EX-SDRB)

Sur la base d'une décision du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en date du 10/10/2013, un prêt de 10 millions a été accordé à Citydev.brussels.



Ce prêt avait été accordé pour une période de 9 ans ; il prévoyait un remboursement du capital en 4 annuités au cours des 4 dernières années du prêt, soit du 15/10/2019 au 15/10/2022. Cependant, des intérêts étaient perçus à terme échu, tous les trimestres, et ce jusqu'à l'échéance du prêt devant intervenir le 15/10/2022.

En octobre 2019, un avenant à cette convention a été signé. Les conditions de ce prêt ont été renégociées :

- Le taux d'intérêt a été revu à la baisse ; le montant de l'échéance en intérêts est passé d'environ 90.000/trimestre à un montant d'environ 17.000. Les intérêts continueront à être versés trimestriellement aux mêmes dates que dans le contrat initial ;
- La durée du prêt a été prolongée : elle est désormais de 15 ans, à dater du 15/10/2019 ;
- Les conditions de remboursements ont été modifiées : le montant du crédit est désormais remboursable en une fois, à son échéance (15/10/2034) ;
- Une promesse d'hypothèque de l'ordre de 20 millions a également été donnée par CityDev.

Les échéances en intérêts ont été régulièrement perçues au cours de l'exercice 2019. L'échéance à recevoir à la date du 15/01/2020 a fait l'objet d'une écriture de régularisation en 2019, pour intégrer dans le compte la partie du produit afférent à cet exercice.

3.4. PRÊT EN FAVEUR DE LA SLRB

Par décision du Gouvernement du 13/12/2018, un prêt de 10 millions a été accordé à la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ce prêt est destiné à l'achat, l'installation et la gestion de panneaux photovoltaïques à destination des sociétés immobilières de service public. C'est un prêt à taux zéro.

Il est accordé sur une période de 13 ans et sera remboursé en 10 annuités constantes de 1 million, la première échéance étant prévue pour le 01/12/2021.

3.5. FONDS DU LOGEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

La créance détenue sur le Fonds du logement n'a pas évolué, dans la mesure où son remboursement est conditionné par la cessation de ses activités ; elle s'élève à 57,67 millions au 31/12/2019.

3.6. AUTRES CRÉANCES

Les autres créances s'élèvent à 0,05 million.

Il s'agit :

- du solde restant dû sur les prêts en matière de logement et d'assainissement octroyés à des particuliers par l'ancienne Province de Brabant, et dont la gestion a été récupérée par le SPRB (0,05 million) ; ils ont été totalement transférés en irrécouvrables ;
- et de quelques créances qui résultent des opérations de gestion du comptable du contentieux (0,002 million).

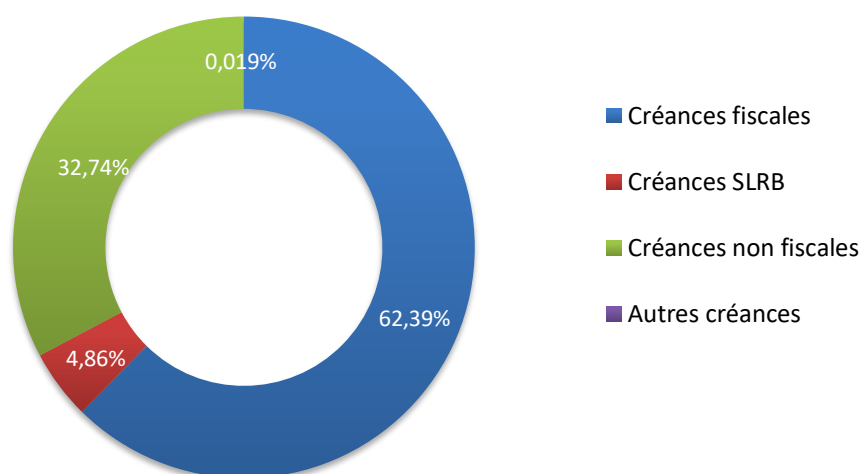


4. CRÉANCES À UN AN AU PLUS (SOUS-CLASSES 40 ET 41)

Les créances à court terme ont été valorisées et réévaluées conformément à l'article 10 de l'AR «plan comptable», ainsi qu'en tenant compte des remarques émises par la Cour des comptes à l'occasion de ses audits successifs.

Le graphique suivant nous indique la part que représentent les éléments constitutifs des créances à CT, au regard du montant total que ces créances représentent dans le bilan.

Composition des créances à un an au plus



4.1. LES CRÉANCES FISCALES (SOUS-CLASSE 40)

Le solde des créances fiscales s'élève à 388,40 millions. Les comptes reprennent le solde des droits constatés non encore perçus en matière de taxes régionales, d'anciennes taxes provinciales, de taxes sur les eaux usées, de taxes sur les taxis et de nouvelles taxes transférées dans le cadre de la VI^{ème} réforme de l'État.

Ce montant est en très nette augmentation par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par la reprise en 2018 de la gestion du précompte immobilier et des centimes additionnels y relatifs par la Région ; le solde non encore perçu au 31/12/2019 dans cette matière est de 304,36 millions.

Le montant des créances douteuses et contentieuses relatives aux matières fiscales s'élève à 67,46 millions ; une réduction de valeur pour un montant de 41,71 millions est actée à fin 2019, conformément à la procédure comptable en vigueur.

Un montant de 0,28 million de créances irrécouvrables a été enregistré en perte en 2019 ; ce montant est relatif à des créances transférées en irrécouvrables durant l'exercice 2018.

Une reprise de la provision précédemment actée en 2018 a été comptabilisée à concurrence respectivement de 0,3 million, compte tenu des montants pris en charge comme pertes de l'exercice.



Remarque concernant la gestion des taxes au sein du Service public régional de Bruxelles :

La gestion des taxes sur le territoire de la Région de Bruxelles est assurée par le Service public régional de Bruxelles fiscalité¹⁴. Elle se fait au moyen des logiciels FOX et SAP Apollo. Les rôles afférents aux différentes taxes y sont gérés par contribuable.

Les règles de comptabilisation des opérations relatives aux taxes ont été les mêmes lors de la clôture 2019 que celles mises en œuvre lors des précédents exercices.

L'intégration des opérations fiscales sur SAP JOY continue à se faire manuellement.

Lors des inventaires de fin d'année qui sont réalisés dans le cadre de la clôture des comptes, les services financiers et comptables du SPRBF ont envoyé à la direction de la comptabilité la situation des comptes au 31/12, ce qui lui a permis d'enregistrer les écritures nécessaires à la réconciliation des comptes clients et des comptes bancaires d'attente entre les différents logiciels utilisés par le SPRBF (FOX, SAP Apollo et SAP JOY).

Les différents projets lancés jusqu'à présent pour construire une interface entre le logiciel SAP Apollo et le logiciel SAP du SPRB n'ont jusqu'ici pas donné de résultat concret.

Compte tenu des remarques et recommandations de la Cour des comptes lors de ses précédents audits, le nouveau Gouvernement a décidé de prendre les mesures nécessaires pour régulariser cette situation ;

Il en découle que les projets suivants ont démarré en 2020 :

- Projet d'upgrade de SAP Apollo pour évoluer vers le système S/4 HANA ;
- Projet d'interface entre SAP Apollo et la plateforme SAP pour favoriser une meilleure collecte de l'information, une fiabilité des informations rapportées sur les créances fiscales et faciliter le travail d'inventaire en fin d'année ;

L'aboutissement de ces projets fait partie des priorités de l'exercice comptable 2020 ;

À la suite de la migration du SPRB dans la plateforme « SAP régional », et compte tenu de cet upgrade de SAP Apollo, les 2 systèmes informatiques vont se retrouver dans la même version de SAP, favorisant et facilitant ainsi le projet d'interface entre les 2 applications ;

Toutefois, l'historique des créances fiscales qui se trouvent dans l'application FOX ne sera pas repris dans SAP Apollo ; l'intégration manuelle devrait donc se poursuivre en fin d'année pour ce stock de créances.

L'analyse des créances ouvertes dans le logiciel FOX, déjà entreprise par le passé, devra être menée à son terme dans le cadre de ce projet, ce qui nous permettra de corriger le stock de créances ouvertes en SAP.

Les régularisations relatives à l'exercice 2019 (exonérations, dégrèvements et non-valeurs) sur des comptes relevant budgétairement, ont induit une diminution de recettes pour un montant total de 4,67 millions, montant en diminution par comparaison au précédent exercice (6,15 millions).

Dans le cadre de la comptabilisation des écritures de régularisation de fin d'année, un transfert en créances irrécouvrables a été effectué pour un montant de 10,45 millions, montant en nette augmentation par comparaison au précédent exercice (6,31 millions). Ceci est le résultat d'une nette diminution des crédits budgétaires prévus pour absorber ces créances non recouvrées et contestées.

¹⁴ Le SPRBF est un service du Gouvernement, créé par décision du Gouvernement en date du 20/07/2016 et 15/12/2016, en remplacement de l'administration de Bruxelles fiscalité régionale.



Une réduction de valeur sur créances de 10,4 millions a été actée et un montant de 0,28 million a directement été comptabilisé en perte sur l'exercice.

Les régularisations concernant les annulations de droits constatés d'exercices antérieurs (0,018 million) ont été comptabilisées sur des comptes relevant budgétairement au titre de pertes.

Dans le cadre de la reprise de la gestion du précompte immobilier depuis le 01/01/2018, le Fédéral a transféré à la Région un stock de créances en cours de recouvrement, et un stock de créances dont le recouvrement est compromis.

Environ 85 % de ce stock a été comptabilisé par la direction de l'enrôlement du SPRBF dans SAP Apollo.

La liste des rôles non encore comptabilisée dans SAP Apollo nous a été transmise par les services en charge ; les montants correspondants à ces rôles ont été comptabilisés dans le cadre de la clôture comptable.

Une décote de 10 % a été appliquée pour tenir compte de paiements ou de corrections diverses qui pourraient éventuellement être rattachés à ces rôles.

Une écriture de régularisation pour un montant de 51,28 millions a été enregistrée au 31/12/2019. S'agissant d'anciens dossiers transmis par le fédéral, 50 % ont été transférés en douteux et une réduction de valeur a été actée à due concurrence (25,64 millions).

Nous avons également reçu du SPRBF une liste de dossiers relatifs aux amendes infligées aux entreprises qui travaillent dans le secteur aérien par Bruxelles environnement ;

Ces amendes sont infligées dans le cadre des infractions liées aux nuisances sonores et une convention, signée avec Bruxelles environnement, autorise le SPRBF à recouvrer ces créances. Elle ne sont pas enregistrées dans SAP Apollo.

Une écriture de régularisation a été enregistrée pour un montant de 5,56 millions ; s'agissant également de vieux dossiers, 50 % de ce montant a été transféré en douteux (2,47 millions).

Sur la base des informations transmises, 0,66 million a été transféré en irrécouvrable et une réduction de valeur a été actée pour un montant de 3,14 millions.

4.2. LES CRÉANCES NON FISCALES (SOUS-CLASSE 40)

Le solde des créances non fiscales s'élève à 203,79 millions, en baisse par rapport au précédent exercice. Il s'agit du solde de créances dues par des tiers au titre de recettes non fiscales, à savoir notamment :

- les remboursements de prêts, les avances et subventions diverses pour les particuliers, communes, entreprises commerciales, écoles, etc. ;
- les recettes en provenance de l'État fédéral dans le cadre de l'aménagement urbain et de la remise au travail des chômeurs ;
- les recettes en provenance de l'Union européenne dans le cadre de projets divers pour la Région de Bruxelles-Capitale (aménagement urbain et foncier) ;
- les recettes en provenance des autres entités fédérées ;
- les recettes en provenance des organismes administratifs autonomes ;
- les recettes diverses en matière de logement et d'aménagement urbain et foncier ;
- les recettes transférées dans le cadre de la VI^{ème} réforme, notamment en matière de mobilité et sécurité routière ;
- les redevances diverses (locations d'espaces urbains, brevets divers, permis divers,...).



La somme des créances douteuses et irrécouvrables relatives à ces créances s'élève à 30,94 millions, soit environ 6 millions de plus qu'au 31/12/2018.

Des réductions de valeur ont été comptabilisées pour un montant total de 16,61 millions en 2019.

Signalons qu'un montant de 0,58 million d'anciennes créances contentieuses et irrécouvrables a été définitivement passé en pertes, après l'accord des ordonnateurs compétents en la matière.

Les trois créances encore ouvertes au titre de primes linguistiques (0,26 million) ont été régularisées à la suite de l'accord obtenu du Gouvernement.

Dans le cadre du projet de migration sur la plateforme informatique « SAP Régional », un travail de nettoyage des créances non fiscales a été fait, afin de s'assurer que tous les droits constatés migrés sont effectivement encore dus par les créanciers.

Tous les droits contestés ont été transférés en douteux ou irrécouvrables, ou ont tout simplement été annulés, avec l'autorisation des ordonnateurs compétents.

4.3. LES CRÉANCES DIVERSES (SOUS-CLASSE 41)

Les « créances diverses » reprennent les créances relatives aux attachés économiques et commerciaux (AEC), à la SLRB et aux dossiers FRCE. Elles s'élèvent à 31,86 millions au 31/12/2019.

4.3.1. Les attachés économiques et commerciaux

Le solde des avances octroyées aux attachés économiques et commerciaux de la Région de Bruxelles-Capitale s'élève à 2,14 millions au 31/12/2019.

Dans le cadre de la préparation des opérations de transfert des droits et engagements y relatifs, il avait initialement été prévu que les sommes dues dans cette rubrique soient remboursées par la nouvelle structure créée ; ce remboursement étant contesté, une réduction de valeur a été actée à due concurrence.

La décision de remboursement ou non de ces sommes a été portée auprès des autorités de tutelles compétentes. La décision reste attendue.

Le détail des sommes dues par AEC figure en annexe 14 de ce rapport.

4.3.2. Les dossiers FRCE - CREDAL

Le montant repris dans cette rubrique représente le solde encore dû par le CREDAL dans le cadre de ces dossiers ; il s'agit du solde de la créance à LT qui arrive à échéance en 2020 (0,005 million).

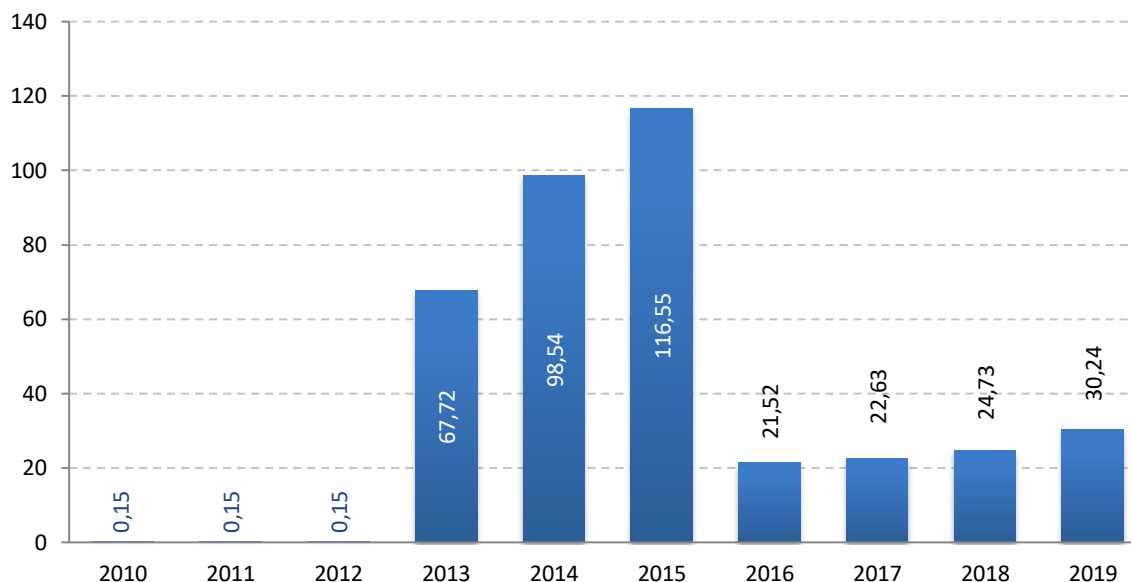
4.3.3. La créance à CT SLRB

Il s'agit du reclassement à CT des montants dus qui arrivent à échéance en 2020, soit 30,23 millions.



Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la créance à CT envers la SLRB.

Evolution de la créance CT SLRB (en millions d'euros)



4.4. LES CRÉANCES DOUTEUSES ET IRRÉCOUVRABLES

Le suivi des créances douteuses est effectué par l'Entité du comptable régional, essentiellement pour ce qui concerne les comptes de recettes du SPRB, et à l'exception du comptable de recettes fiscales.

Le suivi des créances douteuses fiscales est effectué par la Direction de la comptabilité, sur la base des informations rassemblées et fournies par le comptable des recettes fiscales.

La procédure mise en œuvre dans ce domaine est désormais appliquée à toutes les créances inscrites dans le bilan du SPRB, qu'elles soient fiscales ou non, pour compte de tiers ou pour compte propre.

Au 31/12/2019, le montant total de créances douteuses s'élève à 83,26 millions ; le montant total de créances irrécouvrables s'élève à 17,30 millions ; l'ensemble des créances à LT et CT s'élève à 1.581,1 millions.

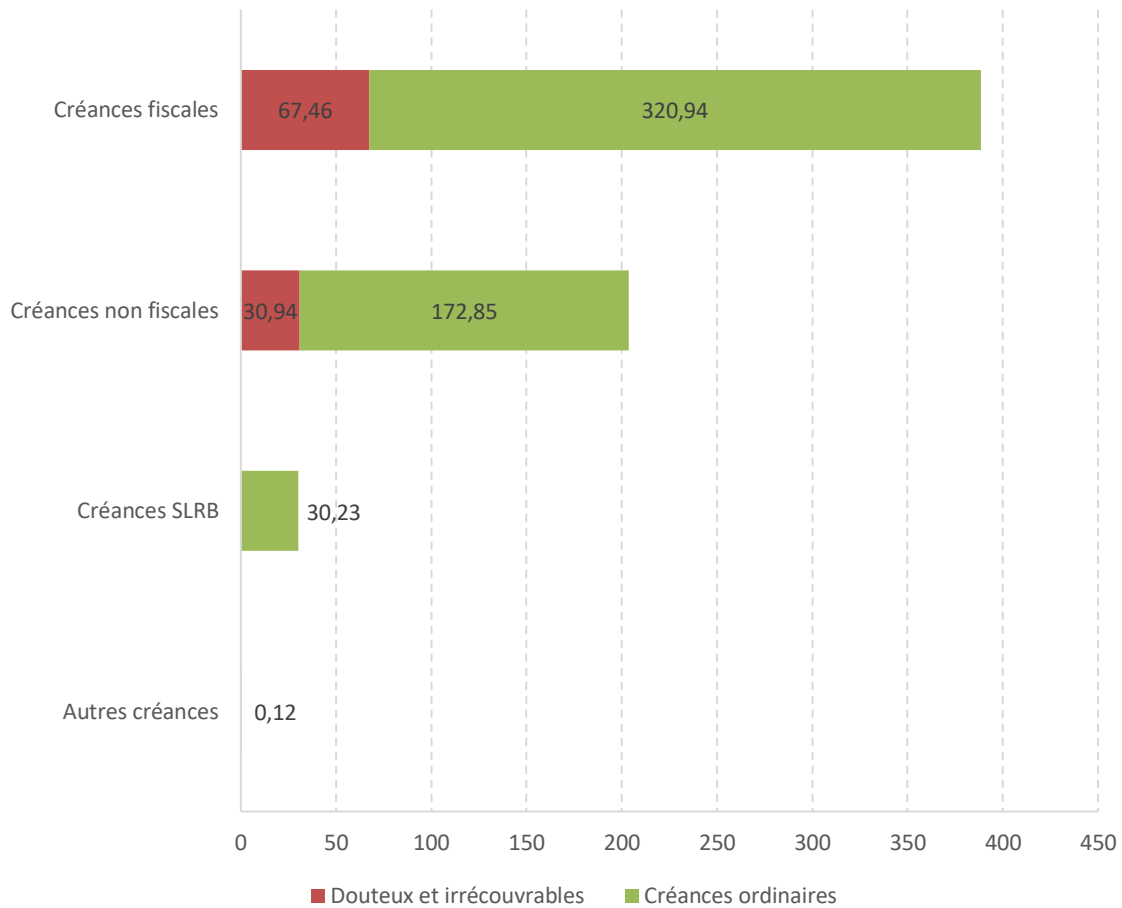
La réduction de valeur actée pour ces créances est de 60,47 millions.

Mis à part la créance Dynali en cours de recouvrement (cf. rubrique avances prototypes), il n'y a pas de créances contentieuses relatives aux créances à LT.



Le graphique qui suit montre la part que représente les créances douteuses et irrécouvrables par rapport au montant total des créances à CT.

Parts des créances enregistrées en douteux et irrécouvrables (en millions d'euros)





5. VALEURS DISPONIBLES (SOUS-CLASSES 55 À 58)

On retrouve dans cette catégorie :

- les comptes de transferts internes de fonds (voir ci-dessous) ;
- les soldes des « comptes financiers techniques », notamment ceux liés aux comptes ouverts auprès du caissier au nom des comptables du contentieux et des comptables des fonds en souffrance, qui gèrent les dossiers qui leur sont transmis par le comptable centralisateur des dépenses.

Le solde consolidé des différents comptes bancaires présente un montant négatif (154,37 millions). Ce dernier a été inscrit au passif du bilan dans sa version « PCMN » (en dettes financières à CT) et « PCN ».

Conformément aux règles comptables de clôture, et à la suite des différentes remarques de la Cour des comptes lors de ses audits successifs, une écriture de régularisation de fin d'exercice a été comptabilisée pour transférer ce montant négatif au passif du bilan.

Nous avons analysé les montants qui se trouvaient sur les comptes d'attentes des comptables des fonds en souffrance et du contentieux et sur les comptes 58.

Les montants qui s'y trouvaient, et qui correspondaient à des dettes/créances à moyen et long terme envers des tiers, ont été transférés en dettes ou en créances à long terme ; en effet, les comptables trésoriers en charge sont dans l'attente des éléments qui leur permettront de les liquider.

Une nouvelle procédure a été mise en œuvre pour le suivi de ces dettes et créances.



6. COMPTES DE RÉGULARISATION D'ACTIF (SOUS-CLASSE 49)

Ces écritures ont été comptabilisées conformément aux prescrits des articles 21 à 24 de l'arrêté royal « plan comptable ».

6.1. CHARGES À REPORTER

Il s'agit de charges à reporter sur l'exercice suivant, à savoir :

- Les dépenses budgétaires de l'exercice 2019 qui sont reportées sur l'exercice 2020, compte tenu de l'impossibilité d'imputer ces montants en comptabilité budgétaire en 2019, pour cause d'insuffisance de crédits et/ou de crédits budgétaires annulés : 58,36 millions ; ce montant est resté sensiblement le même qu'en fin 2018 (55,57 millions).

Cette méthode de valorisation fait l'objet d'une observation essentielle de la Cour des comptes dans le cadre de ses audits successifs.

Compte tenu des éléments à notre disposition aujourd'hui (insuffisance de crédits ou mesures conservatoires suivant le cas, principe d'une comptabilité générale et budgétaire intégrée) et par souci de transparence en ce qui concerne l'inscription des dettes « fournisseurs » au bilan, la Direction de la comptabilité a maintenu cette méthode de valorisation en 2019.

L'objectif poursuivi par la procédure de clôture dans le cadre de ce dossier est de maintenir l'inscription des dettes au bilan, tout en comptabilisant la charge correspondante dans le compte de résultats, sans toutefois pouvoir respecter le principe de simultanéité de comptabilisation (en comptabilité générale et en comptabilité budgétaire).

Afin de pouvoir répondre à une observation de la Cour des comptes, et respecter le principe de spécialité comptable, plusieurs comptes de bilan et de résultats non-relevant budgétairement ont été créés ; les montants indiqués ci-dessous ont été reclassés par type de charge et compte d'imputation de l'actif du bilan.

Le compte 4900000000, sur lequel les factures/déclarations de créances/notes de crédits des fournisseurs sont initialement comptabilisées, est soldé par des comptes de charge non-relevant budgétairement pour les montants correspondants à des charges courantes qui seront comptabilisées comme telles en 2019 (46,40 millions) et par des comptes de bilan non-relevant budgétairement pour les montants correspondants à des dépenses d'investissements (11,96 millions).

6.2. PRODUITS ACQUIS

Les produits acquis s'élèvent à 36,83 millions au 31/12/2019.

Il s'agit du prorata des intérêts à recevoir sur l'échéance du prêt de 10 millions à Citydev.brussels, ainsi que des produits imputés dans le cadre du CUT-OFF, et notamment les intérêts acquis dans le cadre de la gestion des prêts et placements par l'Agence de la dette (6,41 millions).

Le solde de 30,39 millions correspond à la correction des produits imputés en 2020, et qui sont relatifs à l'exercice 2019.



6.3. AUTRES CHARGES À REPORTER

Le montant des autres frais à reporter s'élève à 119,54 millions, dont 8,16 millions pour la correction effectuée dans le cadre du dossier d'emphytéose du « bassin BECO », et 108,29 millions relatif à la régularisation inscrite dans le cadre du dossier « facteur d'autonomie ».

Le solde (3,09 millions) correspond à la correction de charges imputables à l'exercice 2020, qui ont été comptabilisées (comptablement et budgétairement) sur l'exercice 2019.



7. COMPTES DE « FONDS PROPRES » (SOUS-CLASSES 10 À 15)

Les fonds propres constituent l'actif net des Services du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale qui inclut l'actif ou le passif net, les plus-values de réévaluation, les réserves (soldes des fonds budgétaires), les provisions, le résultat reporté des exercices précédents ainsi que le résultat à reporter du présent exercice.

7.1. ACTIF NET/RÉSULTATS

La perte enregistrée au 31/12/2019 s'élève à 4.401,86 millions, et est beaucoup plus importante que celle du précédent exercice (529,02 millions).

Cette perte exceptionnelle est essentiellement due à 2 facteurs :

- la revalorisation des ouvrages d'art qui a conduit à une grosse dépréciation de la valeur des ponts et viaducs ;
- la prise au bilan des réserves relatives aux fonds budgétaires suite à une importante régularisation.

Une analyse plus approfondie de ce montant sera effectuée dans la rubrique relative au compte de résultats.

7.2. LES FONDS BUDGÉTAIRES

Afin de tenir compte des remarques de la Cour des comptes, la Direction de la comptabilité a introduit dans le bilan la comptabilisation des soldes des comptes financiers relatifs aux fonds budgétaires depuis 2016.

Toutefois, la mise en œuvre de cette procédure était sujette à des facteurs limitants, à savoir :

- la règle du reversement mensuel des soldes des comptes bancaires gérés par les comptables de recettes au comptable centralisateur des dépenses ;
- la règle de la centralisation des dépenses sur le compte bancaire du comptable centralisateur des dépenses (il est difficile de déterminer les dépenses effectuées à reprendre sur ces fonds) ;
- et en 2019, le nivellement des soldes des comptes bancaires des recettes au 31/12/2019, du fait de la migration informatique (cf. annexe 15).

Compte tenu des éléments sus-cités, nous étions conscients que les montants comptabilisés dans cette rubrique n'étaient pas exhaustifs et ne présentaient pas la situation réelle des montants encore disponibles sur ces fonds.

En fin d'année 2019, le travail entrepris par la Direction du budget en vue de fournir un état qui reprend la réalité budgétaire de la situation des fonds (soldes budgétaires) en engagement et liquidation s'est achevé.

Même si les montants déterminés doivent encore être validés par les ordonnateurs compétents, nous avons pris la décision de les comptabiliser afin que le compte général des services du Gouvernement puisse donner une image la plus fidèle possible du patrimoine dans ce domaine en particulier.

Les montants comptabilisés dans cette rubrique ont donc été corrigés à la lumière des soldes tels qu'ils ressortent de la situation des montants de liquidation sur les fonds, dont le détail se trouve en annexe 16 du présent compte.

Des montants ont ainsi été comptabilisés en réserves pour une somme totale de 732,18 millions, en très nette augmentation par rapport à 2018 (88,38 millions).



Le détail des montants repris dans cette rubrique se trouve en annexe 15 pour le détail sous l'angle de vue « financier-comptes bancaires » et en annexe 16 pour le détail sous l'angle de vue « budgétaire-engagement et liquidation ».



8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (SOUS-CLASSE 16)

Les provisions ont été valorisées conformément à l'article 14 de l'AR « plan comptable », ainsi qu'en tenant compte des remarques émises par la Cour des comptes à l'occasion de ses audits successifs, et de la procédure comptable qui décrit les modalités de constitution et de comptabilisation des provisions.

8.1. PROVISION POUR LITIGES

À la suite des réponses reçues dans le cadre de l'inventaire de fin d'année, nous avons pu, conformément à la procédure en vigueur, déterminer une provision pour litiges en cours d'un montant de 36,22 millions au 31/12/2019.

8.2. PROVISION POUR DETTES GARANTIES

Une nouvelle procédure a été mise en place avec le concours de l'Agence de la dette, dans le but de déterminer le risque lié aux garanties accordées.

Le calcul du risque, tel qu'il ressort de cette procédure, porte sur une analyse statistique de l'importance que représentent les défauts de paiements couverts par la Région, par rapport à l'ensemble des garanties accordées.

En 2019, la garantie de la Région a été appelée pour un montant de 1,04 millions.

Nous avons ainsi pu déterminer un montant de provision pour sûretés réelles accordées, qui s'élève à 6,67 millions au 31/12/2019.

8.3. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Nous avons comptabilisé sous cette rubrique une provision de 0,73 million, pour tenir compte de la perte latente au 31/12/2019 sur un produit swap.

Il s'agit d'un produit SWAP CAP/SPREAD INFLATION d'un montant de 100 millions, pris en avril 2018, avec comme date d'échéance le 01/04/2023.



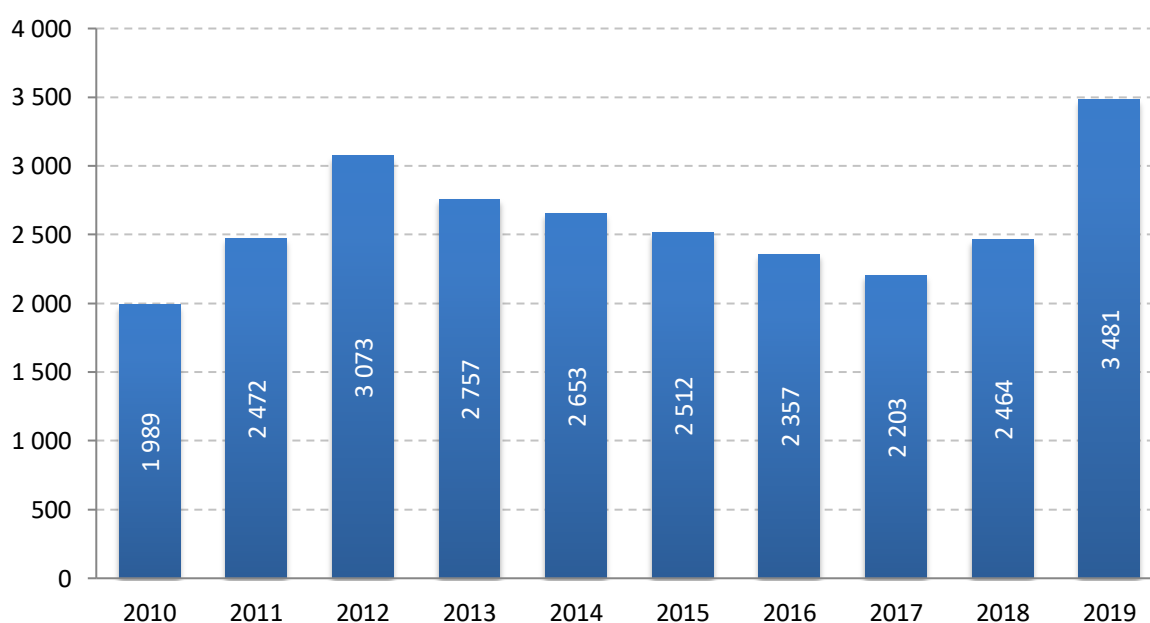
9. DETTES À PLUS D'UN AN (SOUS-CLASSE 17)

9.1. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes à long terme ont été valorisées et réévaluées conformément à l'article 10 de l'AR « plan comptable », ainsi qu'en tenant compte des remarques émises par la Cour des comptes à l'occasion de ses audits successifs.

Le graphique suivant représente l'évolution de la dette à LT depuis 2010.

Evolution de la dette LT (en millions d'euros)



En 2019, les dettes financières à LT ont augmenté de 907,5 millions.

À la suite des inventaires de fin d'année, il y a eu des reclassements pour aligner les comptes généraux comptables à la situation de l'application SAP TR-TM qui gère la dette à long et court terme.

La dette consolidée à plus d'un an s'élève à 1.603 millions au 31/12/2019 (1.538,50 millions au 31/12/2018).

À la même date, la dette à long terme « MTN » s'élève à 1.768 millions (925 millions au 31/12/2018).

L'Agence de la dette établit chaque année un rapport détaillé sur les dettes à long et court terme. Ce rapport est publié sur le site intranet du SPRB, ainsi que sur le site internet de BFB.



9.2. DETTES COMMERCIALES

Le montant qui figure dans cette rubrique correspond au montant encore dû au Fédéral dans le cadre du dossier relatif au facteur d'autonomie qui date de l'exercice 2017.

En effet, dans le cadre du transfert des compétences relatives à l'impôt sur les personnes physiques, le Fédéral s'est rendu compte qu'il a fait des erreurs dans le calcul des montants qu'il a reversés aux entités fédérées pour les années 2015, 2016 et 2017 ;

Les ajustements effectués pour corriger la situation ont abouti à un trop perçu par la Région bruxelloise de 151,82 millions.

L'apurement de cette dette se fait annuellement, par prélèvement direct sur les recettes IPP que le Fédéral doit reverser à la région.

9.3. CAUTIONNEMENTS REÇUS EN NUMÉRAIRES

Au 31/12/2019, on retrouve dans cette rubrique les éléments suivants :

- une caution bancaire d'un montant de 0,13 million qui a été constituée par la Région dans le cadre du contrat de bail relatif aux locaux de Talent.brussels ;
- des montants déposés à titre de caution par les sociétés qui souhaitent obtenir un agrément de la Région pour l'utilisation de titres-services pour un montant de 0,47 million ; chaque entreprise qui souhaite obtenir cet agrément doit déposer une caution de 25.000, qui reste bloquée pendant une durée de 5 ans ;
- des montants retenus comme garantie de paiement à l'encontre des sociétés de titres-services : 0,24 million ;
- un montant de 0,42 million versé en 2019 par un tiers, comme garantie financière dans le cadre d'un dossier relatif à la gestion des sols pollués.

9.4. AUTRES DETTES À LONG TERME

On y trouve les sommes dues à des tiers par les comptables du contentieux et des fonds en souffrance, qui sont dans les comptes depuis plus d'un an, et pour lesquels les informations pouvant permettre leur liquidation restent attendues (0,51 million).

Ce procédé de comptabilisation est le résultat d'une procédure mise en route en 2018.



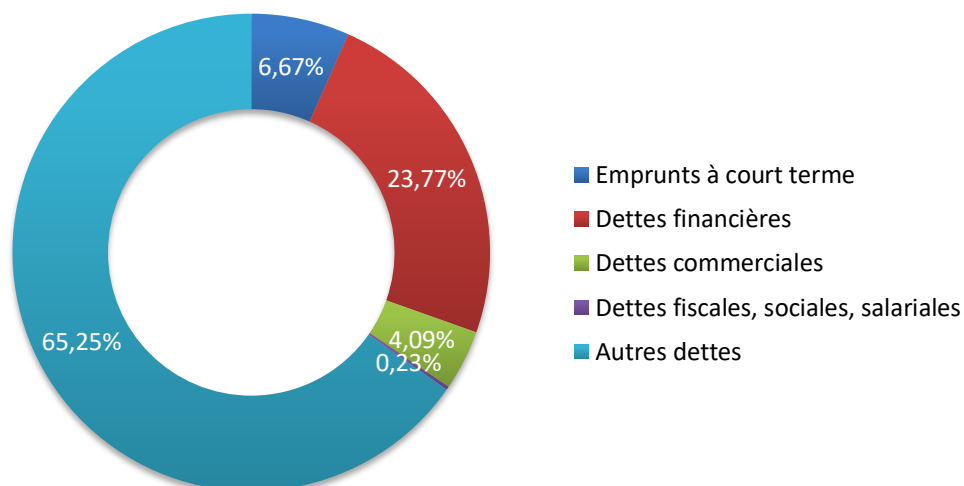


10. DETTES À UN AN AU PLUS (SOUS-CLASSES 42 À 48)

Les dettes à court terme ont été valorisées et réévaluées conformément à l'article 10 de l'AR «plan comptable», ainsi qu'en tenant compte des remarques émises par la Cour des comptes à l'occasion de ses audits successifs.

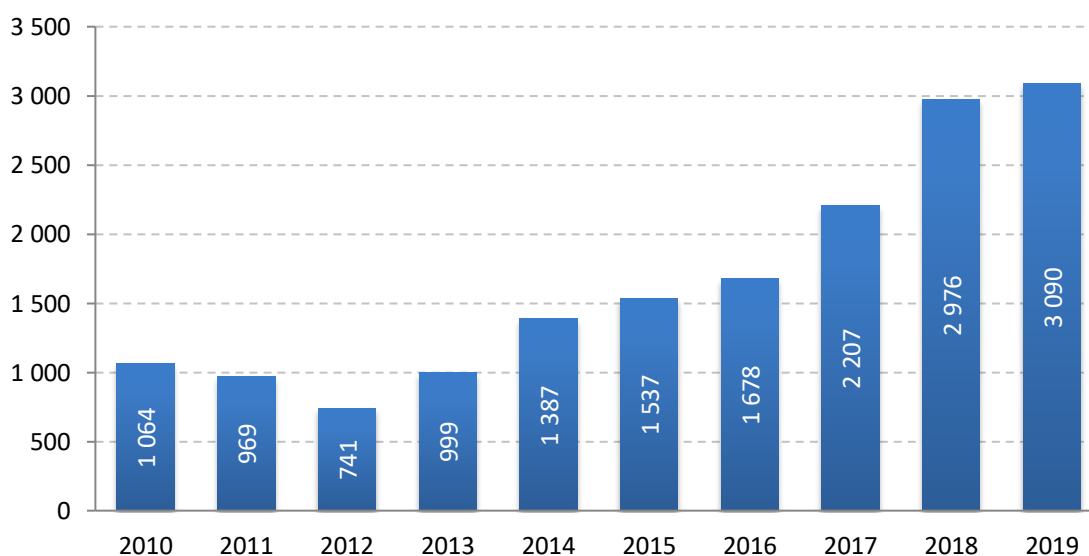
Le graphique qui montre la répartition des dettes à court terme au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Composition des dettes à un an au plus



Le graphique ci-dessous présente leur évolution au fil des ans.

Evolution de la dette CT (en millions d'euros)





10.1. EMPRUNTS À CT (SOUS-CLASSE 42)

Ils se composent des dettes auprès des établissements financiers, qui arrivent à échéance dans l'année.

Au 31/12/2019, ces dettes s'élèvent à 206 millions (192,75 millions au 31/12/2018).

Il s'agit du montant des emprunts à plus d'un an, qui arrivera à échéance au courant de l'année 2020.

10.2. DETTES FINANCIÈRES (SOUS-CLASSE 43)

Ces comptes rassemblent les éléments suivants :

- le solde des emprunts à court terme émis sous forme de billets de trésorerie qui s'élève à 580 millions au 31/12/2019 ;
- le solde négatif des comptes bancaires qui s'élève à 154,37 millions.

10.3. DETTES COMMERCIALES (SOUS-CLASSE 44)

Elles s'élèvent à 126,24 millions. Il s'agit des soldes des comptes fournisseurs du Service public régional de Bruxelles. La plus grande partie de ces dettes est apurée à la date du présent rapport.

10.4. DETTES SALARIALES ET FISCALES (SOUS-CLASSE 45)

Ce sont des dettes pour un montant total de 7,11 millions.

Cette catégorie reprend entre autres :

- les dettes fiscales (TVA intracommunautaire, précomptes professionnel et mobilier à payer) : 0,03 million;
- les dettes sociales à l'égard de l'ONSS sont nulles au 31/12/2019 ; un travail de réconciliation comptable a permis de solder cette dette. Vérification faite auprès de l'ONSS, notre solde est quasi nul dans leur compte au 31/12/2019 ;
- la provision pour le pécule de vacances s'élève à 7,07 millions. Ce montant correspond au montant du pécule de vacances 2019, qui sera payé en 2020 ; cette information nous a été communiquée par la Direction des ressources humaines et le SPRBF.

10.5. DETTES DIVERSES (SOUS-CLASSE 48)

10.5.1. Biens de tiers en dépôts

Il s'agit de dettes pour un montant de 2.016,27 millions. On y retrouve essentiellement les biens et valeurs de tiers en dépôt dans nos livres. Nous pouvons souligner les cas suivants :

- le solde au 31/12/2019 des subventions octroyées aux organismes administratifs autonomes et communes, qui sont transférées sur les comptes de transit, notamment dans le cadre du fonctionnement du Centre de coordination financière (CCFB) : 1.510,16 millions ;
- les soldes des comptes relatifs à la gestion des centimes additionnels communaux pour le compte des communes, dans le cadre du précompte immobilier et de la taxe hôtel : 427,41 millions ;



- les soldes des comptes relatifs à la gestion des transports exceptionnels (matière transférée dans le cadre de la VIème réforme) pour le compte des autres régions : 0,27 million ;
- un montant relatif à la valorisation des dettes futures dans le cadre de la gestion des instruments financiers dérivés : 4,35 millions ;
- on y trouve également des cautionnements et dépôts divers au profit du SPRB, et quelques paiements indus à rembourser (cf. montants ouverts sur les comptes d'attente des comptables trésoriers, dont le dénouement se fera au courant de l'exercice 2020) : 74,06 millions.

10.5.2. Factures reçues en avance

Le solde est nul à la date du 31/12/2019.





11. COMPTES DE RÉGULARISATION DE PASSIF (SOUS-CLASSE 49)

Ces écritures ont été comptabilisées conformément aux prescrits des articles 21 à 24 de l'AR « plan comptable ».

Cette rubrique se détaille comme suit :

- charges à imputer ;
- produits à reporter.

11.1. LES CHARGES À IMPUTER

Il s'agit du prorata des intérêts courus non encore échus au 31/12/2019 des emprunts à plus d'un an portant sur la dette consolidée (50,07 millions).

Les corrections faites pour ajuster des charges imputées en 2020, mais qui concernent l'exercice comptable 2019 (15,64 millions) ont également été enregistrées sur ce compte.

11.2. PRODUITS À REPORTER

Il s'agit d'une part du montant de différentes recettes (taxes, fonds piscicoles, loyers,...) déjà perçues, mais qui seront définitivement affectées durant l'exercice suivant et, d'autre part, du montant des produits comptabilisés en avance : 30,35 millions.



12. COMPTES DE DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau reprenant la synthèse des droits et engagements hors bilan, tel qu'il est défini par l'AR «plan comptable», est repris à l'annexe 7.

Les comptes de droits et engagements hors bilan comprennent :

- la dette garantie ;
- les garanties reçues ;
- l'encours des engagements ;
- les litiges en cours ;
- les biens et valeurs de tiers détenus par la Région ;
- les lignes de crédit ;
- l'assurance pension ;
- les opérations financières (SWAPS).

12.1. LA DETTE GARANTIE

L'encours des garanties apportées par la Région de Bruxelles-Capitale aux emprunts contractés par les sociétés et organismes administratifs autonomes s'élève à 3.075,55 millions.

La comptabilisation de ces garanties se fait par société ou organisme administratif autonome.

Ce montant tient compte de la garantie apportée aux communes dans le cadre du dossier BELGACOM-CONNECTIMMO (8,23 millions). Nous n'avons pas reçu de réponse aux demandes d'inventaires justifiant d'une baisse de ce montant en 2019.

En tant qu'actionnaire unique de l'agence de stationnement de la RBC, le SPRB est légalement responsable et caution solidaire des dettes contractées par cette société (9,60 millions au 31/12/2019) ; C'est également le cas pour l'ABAE (6,81 millions).

Le tableau en annexe 5 reprend le détail des autorisations d'octroi de garanties pour l'année 2019.

Signalons que les autorisations données via le manteau du budget des dépenses de l'année tombent en annulation de plein droit au 31/12/2019.

À la suite des remarques de la Cour des comptes, une nouvelle procédure a été mise en place pour faire valider les données comptabilisées par les organismes et sociétés bénéficiaires de ces garanties.

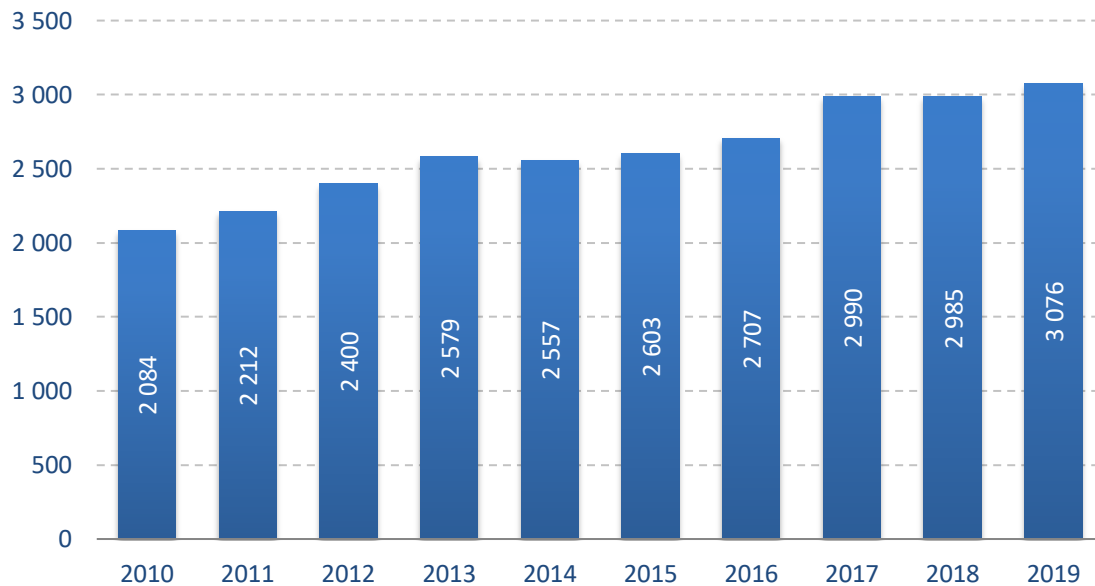
Nous avons reçu des réponses de pratiquement tous les organismes et sociétés à qui nous avons envoyé des courriers dans ce cadre.

L'opération de SWAP réalisée par l'Agence de la dette pour le compte du FRBRTC a également été ajoutée à cet inventaire (112,5 millions).



Le graphique ci-dessous donne l'évolution de la dette garantie au fil des années.

Evolution de la dette garantie (en millions d'euros)



12.2. LES GARANTIES REÇUES

La démarche entreprise auprès des différentes administrations, dans le but d'obtenir les listes de garanties constituées au profit du Service public régional de Bruxelles dans le cadre :

- des marchés publics ;
- des contrats de location ;
- etc.

a permis de rassembler des informations relatives à ces garanties pour un montant total de 28,58 millions.

L'administration de Bruxelles Mobilité n'a pas mis son inventaire à jour.

En effet, à la suite de la réorganisation des services de cette administration, cette information est désormais collectée par chaque fonctionnaire dirigeant dans son département ;

Dans le cadre des inventaires de fin d'année, et compte tenu de la situation sanitaire de ces premiers mois de l'année 2020, l'information n'a pas pu être collectée auprès de tous les fonctionnaires dirigeants.

De ce fait, l'information communiquée ici n'est pas exhaustive.

12.3. L'ENCOURS DES ENGAGEMENTS

L'encours des engagements au 31/12/2019 (tel que défini à l'article 19 de l'AGRBC du 15 juin 2006 relatif à l'engagement comptable, à la liquidation et au contrôle des engagements et des liquidations) s'élève à 3.186,44 millions.



À la suite des remarques de le Cour des comptes sur la surévaluation de ce montant, et dans le cadre du projet de migration SAP, nous avons envoyé des courriers à tous les ordonnateurs des services du Gouvernement, afin qu'ils procèdent au désengagement des dossiers ; de nombreux dossiers ont ainsi pu être désengagés en 2019.

À la suite d'une décision du Gouvernement, les contrôleurs des engagements et des liquidations ont été chargés de poursuivre ce travail et de faire un rapport au Gouvernement des résultats obtenus tous les trimestres.

Nous ne doutons pas que cette initiative permettra d'avoir un encours qui présente désormais une image fidèle des engagements de la Région auprès des tiers.

12.4. LES LITIGES EN COURS

La gestion des litiges de l'entité comptable, par le passé centralisée auprès de la Direction administrative et juridique, a été à nouveau décentralisée au sein de chaque administration du SPRB.

Dans le cadre des inventaires, toutes les administrations ont répondu à nos demandes ; dans quelques cas isolés, l'information reçue ne nous a pas permis de déterminer un montant de provision correct.

En effet, les services compétents ne savent pas toujours déterminer les probabilités de perte/gain relatives à certains dossiers ; une provision pour litiges a tout de même été calculée et comptabilisée (cf. la procédure sur les provisions, établie par le comptable régional).

Le montant des litiges en cours au 31/12/2019 pour lesquels la Région a assigné des tiers en justice s'élève à 18,76 millions.

Le montant des litiges en cours pour lesquels la Région est attaquée s'élève à 107,57 millions.

En vertu de l'article 14 de l'AR « plan comptable » et de la procédure dont il est question ci-dessus, la provision pour litiges en cours constituée en fin 2019 s'élève à 36,22 millions.

12.5. LES BIENS ET VALEURS DE TIERS DÉTENUS PAR LA RÉGION

Dans le cadre de l'inventaire, la Direction de la comptabilité a pu déterminer un certain nombre de dossiers, relatifs à des biens immeubles (terrains et constructions), sur lesquels la Région détient un droit réel de propriété à long terme.

Dès lors, 105,15 millions représentant la somme totale des loyers encore dus dans le cadre des différents contrats répertoriés ont été comptabilisés sous cette rubrique.

Un montant symbolique de 1 euro a également été comptabilisé pour représenter l'ensemble de vestiges archéologiques détenus par la Direction des monuments et site de Bruxelles Urbanisme et patrimoine (ex BDU qui a été scindée en 2 administrations par décision du Gouvernement en date des 20/07/2016 et 02/02/2017).

La plupart des objets archéologiques détenus (plus de 500.000 exemplaires de céramiques, objets en métal, objets en cuir, ossements, restes botaniques, etc...) n'ont qu'une valeur scientifique et pas financière.

Un inventaire détaillé de ces biens est disponible auprès des services en charge.



12.6. LES LIGNES DE CRÉDIT

Dans le cadre du contrat de caissier établi avec Belfius Banque, il est accordé à la Région une ligne de caisse de 1.200 millions (le montant a été revu à la baisse dans le nouveau contrat avec le caissier), ainsi qu'une ligne de crédit dans le cadre du programme MTN (medium terms notes) à hauteur de 5.000 millions (montant revu à la hausse en septembre 2019, précédemment de 3.000 millions).

Belfius Banque est le caissier de la Région depuis le 01/01/1999. En 2018, ce partenariat a été prorogé jusqu'au 31/03/2023, à la suite du marché public pour les prestations de caissier.

Dans le cadre du programme MTN, Belfius gère le programme et plusieurs banques proposent les financements.

Cette rubrique reprend le solde non utilisé de ces 2 lignes de crédit : 4.190,23 millions.

12.7. L'ASSURANCE PENSION

La Région est affiliée à un fonds de pension auprès de ETHIAS SA via 2 conventions. Elle verse trimestriellement un montant de cotisation défini, et ETHIAS se charge de reverser les différentes pensions aux personnes bénéficiaires.

Ce fonds de pension a pour objectif, via la 1^{ère} convention, d'assurer le paiement des pensions de retraite et de survie des membres du personnel statutaire de l'Agence Régionale pour la Propreté (ARP), du Service d'incendie et d'aide médicale d'urgence (SIAMU), et des mandataires de l'agglomération de Bruxelles.

Une deuxième convention reprend les obligations en matière de pension pour le personnel de l'ex-province du Brabant, pour lequel la Région reste responsable du paiement des pensions.

Les montants que la Région verse dans le cadre de ce contrat sont capitalisés via 2 fonds de réserves gérés par ETHIAS ; les soldes au 31/12/2019 de ces fonds sont respectivement de 59,54 millions et 1,59 millions.

ETHIAS SA nous a également communiqué une estimation de la valeur actualisée des sommes encore dues par la Région jusqu'au terme de ces contrats, soit respectivement 657,45 millions et 5,42 millions au 01/01/2020.

12.8. LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES (SWAPS)

Afin de pouvoir répondre d'une part à des observations de la Cour des comptes lors de son audit 2018, et de garantir la sécurité et la confidentialité des opérations mises en œuvre par nos collègues de l'Agence de la dette d'autre part, le mode d'évaluation de cette rubrique a été modifié en 2019 ;

L'objectif de cette modification a été de définir de nouvelles règles comptables, qui tiennent mieux compte de la complexité des produits financiers du portefeuille de la dette.

En effet, nous retrouvons dans ce poste du bilan des contrats relatifs aux produits dérivés gérés par l'Agence de la dette.

Ce sont essentiellement des produits dérivés liés à la gestion des taux d'intérêt et d'inflation.

Certains de ces contrats contiennent des clauses de fin anticipée appelées « Early Termination Option », en abrégé « ETO » ; ces clauses doivent se retrouver dans la comptabilité.



La procédure qui a été arrêtée avec nos collègues des Front et Middle Office de l'Agence de la dette est la suivante :

- produits financiers dérivés sans ETO : ils sont évalués à leur valeur nominale, qui est inscrite en compte d'ordre au bilan ;
- produits financiers dérivés avec ETO exerçable avec paiement d'une juste valeur : ils sont évalués à leur valeur du marché (valeur Market to Market), qui est inscrite en compte d'ordre au bilan ; cette valeur ne doit pas être compensée ; les valeurs positives et les valeurs négatives doivent être présentées distinctement et comptabilisées séparément ;
- réévaluation des ETOs exerçables avec paiement d'une juste valeur : il s'agit de l'évaluation de la première ETO de chaque produit dérivé ; un bénéfice latent n'est pas comptabilisé ; une perte latente est inscrite au bilan en dettes à court terme, en contrepartie d'un compte de provisionnement de charge.
- Activation d'un ETO : la charge payée ou le produit perçu doivent être étalés sur la durée restante du produit sous-jacent via les comptes de régularisation au bilan, et en contrepartie du compte de résultat.

Afin de respecter cette procédure, les montants suivants ont été comptabilisés en hors bilan au 31/12/2019 :

- SWAPs sans ETOs : 1.247,5 millions ;
- SWAPs avec ETOs :
 - Valeur de marché négative : - 493,29 millions ;
 - Valeur de marché positive : 41,05 millions.

La liste des ETOs, de produits dérivés sous-jacents, ainsi que la méthodologie utilisée pour l'évaluation des ETOs est disponible auprès des services en charge (le Front Office de l'Agence de la dette).

Compte tenu du caractère stratégique et sensible de ces informations, la décision a été prise de ne pas les publier dans le présent rapport.





13. EXPLICATIONS DU COMPTE DE RÉSULTATS

Le détail du compte de résultats se trouve en annexe 6 du présent rapport. On retrouve également le compte de résultats dans le format requis par les annexes à l'AR « plan comptable » en annexe 2 du présent rapport.

Au 31/12/2019, le résultat de l'exercice est une perte exceptionnelle d'un montant de 4.401,86 millions.

Il s'est fortement dégradé par rapport au 31/12/2018 (529,02 millions).

La gestion effective des compétences transférées a induit un supplément de charges pour l'entité comptable ; les montants obtenus à titre de compensation sont restés sensiblement les mêmes ; ajoutons à cela la baisse des recettes fiscales régionales à la suite de la suppression de la taxe régionale des ménages.

L'augmentation de la perte en 2019 est essentiellement le résultat de 2 facteurs :

- la réévaluation des ouvrages d'art qui a entraîné une importante dévalorisation de la valeur des ponts et viaducs ;
- la prise en charge du transfert aux réserves du montant des fonds budgétaires, suite au travail de détermination de la valeur exacte de ces fonds.

Nous allons détailler cette perte ci-dessous, au travers de l'analyse des différents résultats qui constituent le compte de résultats (résultats d'exploitation, financier et exceptionnel).

13.1. LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation s'élève à -930,18 millions (-462,05 millions au 31/12/2018). C'est la conséquence d'une baisse des produits d'exploitation, tandis que les charges d'exploitation augmentent fortement.

Les évènements importants suivants caractérisent les produits d'exploitation, qui baissent (environ 130 millions) :

- baisse des transferts de l'agglomération de Bruxelles : environ 120 millions ;
- baisse des droits de donation/succession : environ 120 millions ;

Les charges d'exploitation par contre sont en nette augmentation (environ 334 millions) ; les plus notables sont les suivantes :

- les différents transferts de revenus augmentent de près de 234 millions ;
- les dépenses de fonctionnement augmentent de près de 50 millions ;

13.2. LE RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier passe de - 87,79 millions au 31/12/2018 à - 148,42 millions au 31/12/2019.

Les produits financiers baissent (- 16,8 millions) tandis que les charges financières augmentent (+ 43,8 millions) sur la période.



13.3. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel passe de - 22,48 millions au 31/12/2018 à - 2.679,45 millions au 31/12/2019.

Les produits exceptionnels augmentent (+247,87 millions), mais les charges exceptionnelles augmentent beaucoup plus fortement (+ 2.949,81 millions).

Les évènements particuliers suivants sont à signaler :

- la revalorisation de la valeur des tunnels (gain de 217 millions) ;
- la revalorisation de la valeur des équipements dans les tunnels (40 millions) ;
- la dévalorisation de la valeur des ponts et viaducs (2.904 millions).
- le transfert aux réserves de la valeur des fonds budgétaires (643 millions)



14. COMPTE DE GESTION

Les opérations relatives aux dépenses et recettes dans le cadre de la gestion des créances fiscales pour le compte des tiers (communes et Agglomération), ont été retraitées et retirées aussi bien du compte de récapitulation des opérations budgétaires, que des tableaux qui suivent.

Tableau récapitulatif : Compte de gestion		
+	disponible fin 2018	0
+	réalisable fin 2018	1 561 019 705
+	exigible fin 2018	-5 440 753 870
+	recettes budgétaires 2019	5 174 599 172
+	- recettes sur comptes de tiers réalisables ¹	-24 757 176
+	- recettes sur comptes de tiers exigibles ¹	-1 113 500 000
+	Autres recettes/dépenses non budgétaires ¹	-31 651 883
+	dépenses budgétaires 2019	-5 307 980 969
+	- dépenses sur comptes de tiers exigibles ¹	193 078 998
+	- dépenses sur comptes de tiers réalisables ¹	0
-	disponible fin 2019	0
-	réalisable fin 2019	1 581 105 982
-	exigible fin 2019	-6 571 052 006
	Total	0

(1) Détail de certains postes du compte de gestion :

Autres recettes (-) / dépenses (+) non-relevant budgétairement (détails chiffrés)	
Plus-value - Vente CCN	-8 365 000
Régularisations diverses	5 874 991
Dépenses à reporter sur prochain exercice	2 840 378
Recettes à reporter sur prochain exercice	1 213 433
Régularisations diverses - créances fiscales	21 992 798
Provisions pour pécule de vacances	163 829
Régularisations diverses - factures et notes de crédit	1 586 202
Régularisations diverses NR - dettes	4 245 372
Dotations réduction de valeur sur créances	37 292 866
Régularisation créance SLRB/Reclassement	-109 023 000
Régularisations diverses - factures et notes de crédit	-56 524 414
Régularisation NR - facteur d'autonomie	130 354 429
	31 651 883

Recettes sur comptes de tiers réalisables (détails chiffrés)	
Remboursement avances SLRB	-24 730 515
Remboursement avances CREDAL/FRCE	-26 661
	-24 757 176

Recettes sur comptes de tiers exigibles (détails chiffrés)	
Produit des emprunts à LT & MT avec impact budgétaire	-1 113 500 000
	-1 113 500 000

Dépenses sur comptes de tiers exigibles (détails chiffrés)	
Remboursement des emprunts à LT & MT avec impact budgétaire	192 750 000
Régularisation - projet TIVOLI	328 998
	193 078 998



15. RÉCONCILIATION DES RÉSULTATS COMPTABLE ET BUDGÉTAIRE

Réconciliation des résultats (Comptabilité budgétaire - Comptabilité générale)	
Exercice 2019	
(1) Résultat comptable (2) + (3)	-4 401 862 434
(2) Résultat comptable non-relevant budgétairement	-3 658 720 816
Dotation aux amortissements+ réductions de valeurs exceptionnelles/immobilisations	-3 290 888 172
Produits de cession d'immobilisations	-321 067
Dotations aux réserves	-643 805 023
Annulation de dette NR	-22 040 468
Corrections de charges NR	-13 200 155
Réductions de valeur sur créances fiscales	-39 214 441
Provisions diverses : dotations et reprises	2 921 744
Régularisations diverses	-12 601 372
Réduction de valeur sur immobilisations financières	-2 088 945
Régularisations diverses - dettes	-3 713 437
Régularisations diverses - prime BE HOME	-22 165 676
Intérêts sur emprunts à LT et MT NR	-2 086 990
Moins-value sur cession d'actifs immobilisé	-207 163
Correction de produits NR	30 350 545
Charges d'exploitation diverses	-5 629 792
Pécule de vacances	-163 829
Produits exceptionnels NR - vente CCN	8 365 000
Réduction de valeur sur immobilisations financières (reprise)	3 105 424
Plus-value sur réalisation d'actifs immobilisés	257 738 645
Régularisations diverses - SLRB	109 023 000
Avances aux Communes (PRI + Taxe hôtel)	-12 098 642
(3) Résultat comptable relevant budgétairement	-743 141 619
(4) Bilan	
(5) Opérations bilantaires relevant budgétairement	609 759 821
Produit des emprunts à LT	1 113 500 000
Acquisitions immobilières.	-335 418 356
Remboursement des créances récupérables par la SLRB	24 730 515
Remboursement dette FRCE/CREDAL	26 661
Remboursement des emprunts à LT	-192 750 000
Projet TIVOLI	-328 998
(6) Opérations bilantaires non-relevant budgétairement	-3 487 715 572
Résultat budgétaire (3) + (5)	-133 381 798



16. ANNEXES

16.1.	PRÉSENTATION DU BILAN AU FORMAT DE L'A.R. « PLAN COMPTABLE »	73
16.2.	PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTATS AU FORMAT DE L'A.R. « PLAN COMPTABLE »	76
16.3.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	79
16.4.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	84
16.5.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES GARANTIES	86
16.6.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DU COMPTE DE RÉSULTATS	87
16.7.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	90
16.8.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DROITS RÉELS SUR IMMEUBLES EN PROPRIÉTÉ	91
16.9.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DROITS RÉELS SUR IMMEUBLES DES TIERS (EMPHYTÉOSE)	93
16.10.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES IMMEUBLES EN LOCATION/COPROPRIÉTÉ	94
16.11.	MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'INVENTAIRE ANNUEL	95
16.12.	MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'INVENTAIRE DU MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	98
16.13.	MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'INVENTAIRE DES OUVRAGES D'ART DES PÉRIMÈTRES « TUNNELS - PONTS – VIADUCS » DE BRUXELLES MOBILITÉ	101
16.14.	COMPTES BANCAIRES SPRB – AEC	104
16.15.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES FONDS BUDGÉTAIRES (AXE FINANCIER ET BANCAIRE)	105
16.16.	TABLEAU DE SYNTHÈSE DES FONDS BUDGÉTAIRES (AXE BUDGÉTAIRE)	110



16.1. PRÉSENTATION DU BILAN AU FORMAT DE L'À.R. « PLAN COMPTABLE »

Actif	Rubrique	Exercice 2019	Exercice 2018	Passif	Rubrique	Exercice 2019	Exercice 2018
ACTIFS IMMOBILISES				FONDS PROPRES			
Frais d'établissement - Immobilisations incorporelles				Actif net ou avoir social/passif net			
Immobilisations incorporelles	202	24 323 803,84	20 989 333,75	Actif net ou avoir social de l'entité comptable	101	10 725 656 725,76	10 415 362 090,69
				Passif net (-)	108	- 5 764 005 779,26	- 1 362 143 344,82
Terrains et bâtiments				Fonds propres affectés			
Terrains de bâtiment	220	-	-	Fonds propres affectés - Finances/Dette	120	168 100 012,68	-
Terrains d'infrastructure de génie civil	221	31 631 545,63	31 583 234,63	Fonds propres affectés - Gestion immobilière	121	274 691 532,12	52 075 240,20
Terrains non bâtis, plantations, cultures	222	189 184 973,30	161 747 618,31	Fonds propres affectés - Économie	122	19 049 806,58	207 057,55
Bâtiments (non compris terrains)	223	183 208 894,55	189 792 948,80	Fonds propres affectés - Environnement/Énergie	123	134 548 653,19	15 595 362,53
Terrains et constructions juridiquement non dissociables	224	1 188 824,06	-	Fonds propres affectés - Mobilité	124	98 407 568,26	19 873 457,23
Plantations, cultures, et autres aménagements de terrains	228	48 137 868,11	46 005 928,85	Fonds propres affectés - Urbain/Foncier	125	37 386 765,09	628 197,33
Installations, machines et outillage				Provisions pour charges à venir			
Installations d'exploitation	230	26 074 359,86	22 527 275,00	Provisions pour litiges	144	36 219 418,81	38 813 916,10
Machines d'exploitation/Outillages d'exploitation	231	2 215 488,97	2 418 635,34	Provision pour sûretés réelles	145	6 674 647,00	7 001 894,00
Mobilier et matériel-Animaux et végétaux				Provisions pour autres risques et charges			
Matériel roulant	240	836 026,66	915 446,28		146	727 717,00	531 935,00
Matériel informatique et télématique	243	10 028 253,78	12 400 584,68				
Mobilier, matériel et machines de bureau	244	2 560 680,20	3 579 147,96				
Objets et œuvres d'arts, matériel et instruments rares	247	57 648 273,47	57 421 122,76				
Ouvrages de génie civil							
Autoroutes, routes et pistes cyclables	260	2 259 441 884,73	5 010 518 147,84				
Infrastructures de transport publics	265	3 328 863 192,18	3 369 387 029,40				
Stations d'épuration des eaux usées	266		-				
Immobilisations corporelles en cours							
Divers	217	-	-				
Immobilisations financières							
Participation totale dans entreprises résidentes	270	706 271 715,50	1 299 744 944,14				
Participations majoritaires dans des entreprises résidentes	271	3 709 680 709,08	2 812 439 603,41				
Participation minoritaire dans entreprises résidentes	272	84 367 647,56	67 789 425,10				
CRÉANCES A PLUS D'UN AN D'ÉCHÉANCE				DETTES A PLUS D'UN AN D'ÉCHÉANCE			
Autres créances > 1 an sur tiers non soumis au PCG				Emprunts > 1 an émis ou repris par l'entité			
Avances budgétaires	284	101 713,06	6 746 309,61	Emprunts perpétuels, OLOS, Bons du Trésor	170		-
Réductions de valeurs sur avances budgétaires (-)	152	-50 474,04	- 6 695 070,59	Emprunts publics à plus d'un an d'échéance autres qu'OLOS	172		-
Avoirs sur comptes bancaires	286	2 056,08	2 056,08	Emprunts privés à plus d'un an d'échéance	176	3 371 000 000,00	2 463 500 000,00
Autres prêts et créances (Citydev.brussels)	287	10 000 000,00	10 055 014,29				



Actif	Rubrique	Exercice 2019	Exercice 2018	Passif	Rubrique	Exercice 2019	Exercice 2018
ACTIFS IMMOBILISES				FONDS PROPRES			
				Autres dettes > 1 an envers des tiers non soumis au PCG			
				Dettes à plus d'un an	184	507 268,54	341 720,64
				Autres dettes	186	-	-
				Cautionnements, consignations et autres dépôts	188	896 637,00	350 000,00
Autres créances > 1 an sur tiers soumis au PCG				Autres dettes > 1 an envers des tiers soumis au PCG			
Avances budgétaires (SLRB/Fonds du logement)	292	948 481 945,47	869 696 395,65	Avances budgétaires > 1 an	193	108 290 221,00	-
Avances récupérables (Citydev.brussels)	293	-	-	Autres dettes (FRCE / CREDAL)	197	-	-
				Cautionnements reçus en numéraires	198	370 711,93	133 290,00
CRÉANCES A 1 AN AU PLUS				DETTES A 1 AN AU PLUS			
Créances à 1 an au plus sur tiers non soumis au PCG				Dettes à 1 an au plus envers des tiers non soumis au PCG			
Créances à la suite de livraison de biens et services	400	523 262 108,97	606 685 140,06	Dettes suite à l'achat de biens et services	440	119 330 627,57	199 107 295,90
Réductions de valeurs en matière de créances (-)	151	-16 611 195,10	-21 341 671,79	Dettes fiscales envers des tiers non soumis au PCG	441	-	-
Créances fiscales	401	125 766 820,48	68 289 062,26	Impôts et taxes perçus pour compte de tiers	442	427 416 131,06	389 704 076,82
Réductions de valeurs en matière de créances fiscales (-)	154	-41 714 441,20	-	Dettes fiscales propres-précompte mobilier / immobilier	443	-	-
Avances budgétaires	403	-	-	Dettes en matière de rémunérations directes et indirectes du personnel	444	7 079 756,65	6 937 112,18
				Autres dettes	447	-	-
				Cautionnements, consignations et autres dépôts	449	41 024 278,76	28 918 711,35
Créances > 1 an sur des tiers non soumis au PCG échéant dans les douze mois à venir				Dettes > 1 an envers des tiers non soumis au PCG échéant dans les douze mois à venir			
Avances budgétaires	414	840,16	6 080,70	Autres emprunts et dettes	457	1 247 126,97	1 297 858,87
Autres prêts et créances	417	3 700,37	20 580,27	Cautionnements, consignations et autres dépôts	458	72 817 209,30	783 965,46
Créances à un an au plus sur des tiers soumis au PCG				Dettes à un an au plus envers des tiers soumis au PCG			
Créances à un an au plus à la suite de livraisons de biens et services	420	1 513 868,72	2 825 293,39	Dettes suite à l'achat de biens et services	460	6 910 887,93	288 270 300,94
Avances budgétaires / Trésorerie	424	30 237 450,17	24 730 514,61	Dettes fiscales - autre groupe institutionnel	463	28 408,78	2 273 925,55
Prêts et avances de trésorerie	426	-	-	Cautionnements, consignations et autres dépôts	468	1 469 191 112,87	1 137 057 481,41
				Cautionnements, consignations et autres dépôts- autre groupe institutionnel	469	217 329,08	1 172 028,54
				Autres dettes (FRCE/CREDAL)	477	-	-
PLACEMENTS FINANCIERS A UN AN AU PLUS				EMPRUNTS FINANCIERS A UN AN AU PLUS			
Certificats et bons de trésorerie				Emprunts > 1 an émis ou repris par entité comptable et échéant dans les douze mois à venir			
Certificats et bons de trésorerie	521	-	-	Emprunts privés à plus d'un an d'échéance	516	206 000 000,00	192 750 000,00
Titres émis par les communautés/régions/OAA qui en relèvent	524	-	-				
Titres autres qu'actions	525	-	-				
Comptes bancaires et postaux à vue				Certificats et bons de trésorerie			
Comptes postaux	551	-	-	Autres titres analogues émis par entité	533	580 000 000,00	617 750 000,00
Comptes à vue en devises ou en euros	552	-	-				
Caisses, espèces et équivalents	556	-	-				
				Emprunts bancaires à un an au plus			
				Emprunts auprès des établissements de crédit			
				572	154 367 337,61	110 406 102,39	



Actif	Rubrique	Exercice 2019	Exercice 2018	Passif	Rubrique	Exercice 2019	Exercice 2018
ACTIFS IMMOBILISES				FONDS PROPRES			
Valeurs échues à l'encaissement - virements internes							
Valeurs échues à l'encaissement	557	-	-				
Virements financiers internes	558	-	-				
Instruments financiers dérivés autres que ceux à imputer aux classes 1, 2, 4, ou 0 et dans les sous-classes 50 à 57 (comptes d'actif)				Instruments financiers dérivés autres que ceux à imputer aux classes 1, 2, 4, ou 0 et dans les sous-classes 50 à 57 (comptes de passif)			
Instruments financiers dérivés portant sur des dettes futures ou sur des dérivés liés à des dettes futures	583	111 589,00	-	Instruments financiers dérivés portant sur des dettes futures ou sur des dérivés liés à des dettes futures	593	4 356 961,00	-
COMPTES D'ACTIFS DE RÉGULARISATION ET D'ATTENTE				COMPTES DE PASSIF DE RÉGULARISATION ET D'ATTENTE			
Comptes d'actif de régularisation et d'attente				Comptes de passif de régularisation et d'attente			
Charges de nature financière à reporter	481	1 430 627,29	106 322,03	Charges de nature financière courues mais non échues	491	65 708 653,80	49 145 576,22
Produits de nature financière courus mais non échus	482	36 827 498,25	6 949 443,21	Produits de nature autre que financière à reporter	496	30 355 032,72	12 737 941,41
Charges de nature autre que financière à reporter	485	119 544 510,64	13 247 297,46				
Comptes d'attente normalement débiteurs	488	-	-				
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF		12 404 572 759,80	14 690 583 193,49	TOTAL GÉNÉRAL PASSIF		12 404 572 759,80	14 690 583 193,49



16.2. PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTATS AU FORMAT DE L'A.R. « PLAN COMPTABLE »

	Rubrique	Exercice 2019	Exercice 2018		Rubrique	Exercice 2019	Exercice 2018
COMPTE DE RÉSULTATS DES OPÉRATIONS COURANTES							
CHARGES COURANTES				PRODUITS COURANTS			
CHARGES DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION				PRODUITS DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION			
Utilisations Biens/Services pour fabrication ou revente				Vente de biens fabriqués par l'entité et de marchandises acquises en vue de leur revente			
Achats fournitures	601	-	-	Ventes de biens fabriqués par l'entité	700	29 248,14	24 112,80
Achats services	602	-	-	Vente accessoire de produits forestiers	707	1 028 636,69	1 358 959,01
Achats destinés à la revente	603	-	-				
Autres utilisations de Biens/Services				Prestations de services facturées			
Indemnités	610	49 313 531,53	59 619 291,80	Droits et redevances tarifaires pour services rendus	710	11 959 563,94	12 624 811,49
Remboursements frais individuels	611	10 079 543,91	9 720 302,41	Etudes, recherches et enquêtes pour tiers	711	112 407,91	138 332,72
Frais courants de locaux	612	22 949 052,84	24 127 434,09	Intervention des étudiants /familles dans les dépenses d'enseignement	712	147 006,00	141 048,00
Frais courants de bureaux	613	13 191 672,28	14 461 609,36	Tickets, abonnements dans le domaine culturel	713	-	-
Consommations énergétiques	614	7 097 353,42	7 230 712,40	Travaux de génie civil	715	-	-
Frais de gestion informatiques et télématiques	615	7 774 240,85	4 378 504,19	Autres récupérations de charges	716	9 002 904,86	7 089 582,35
Autres frais	616	3 670 314,75	3 395 599,68	Prestations de services non forfaitaires	717	352 597,98	357 793,87
Charges spécifiques, génie civil	617	64 309 229,41	5 253 375,01	Cotisation due à l'entité pour l'obtention de sa garantie	718	1 621 774,85	1 172 927,57
Rémunérations				Location de bâtiments, mobilier et matériel	719	1 179 632,36	1 685 075,13
Salaires	621	121 849 105,58	112 713 567,06				
Rémunérations en nature	622	5 740 273,08	5 032 231,24				
Cotisations sociales OSS	623	23 508 702,11	22 292 688,46				
Cotisations sociales Autres	624	26 423 520,71	24 924 161,59				
Cotisations sociales Imputées	629	248 743,85	285 870,19				
Amortissements							
AM. sur immobilisations incorporelles	631	14 458 326,00	10 774 257,29				
AM. sur constructions / terrains	632	8 079 291,01	7 405 228,45				
AM. sur installations / machines	634	2 903 315 520,41	1 904 028,11				
AM. sur matériel / mobilier	635	4 670 250,55	2 323 209,99				
AM. sur immobilisations génie civil	637	362 286 359,09	363 174 611,57				
SUBVENTIONS ÉCONOMIQUES A LA PRODUCTION				IMPÔTS SUR LA PRODUCTION ET LES IMPORTATIONS			
Subv. d'exploitation allouées conditionnellement	641	68 734 047,00	48 218 434,46	Taxes à l'immatriculation et eurovignette	723	188 340 317,49	188 589 991,07
Subv. correspondant à des bonifications d'intérêts	642	-	392,89	Taxes sur nuisances et amélioration environnement	724	35 356 883,46	36 869 462,34
Subv. pour réduire la pollution et améliorer l'environnement	643	12 756,95	27 548,40	Droits d'enregistrements et de timbres	725	578 356 782,31	569 039 688,90
Subv. pour charges salariales	644	-	-	Taxes d'exploitation	726	41 750 602,26	39 664 776,34
IMPÔTS ET TAXES A CHARGE DE L'ENTITÉ COMPTABLE				Taxes administratives	727	32 189 873,71	22 227 862,53
Précompte immobilier et taxes diverses	619	34 064 600,30	20 216 637,09	Redevances radio et télévision	728	186 822,57	212 972,06



	Rubrique	Exercice 2019	Exercice 2018		Rubrique	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts dus sur les revenus mobiliers de l'entité	659	404 196,15	396 865,41	IMPÔTS COURANTS SUR LE REVENU ET LE PATRIMOINE			
				IPP / I.Soc / IPM / INR	730-733	1 513 426 827,30	1 575 402 528,35
				Précempte immobilier	734	23 631 239,48	24 516 377,14
				Permis de tir, chasse et pêche	738	4 798,04	5 833,35
				Impôts divers sur revenu et patrimoine	739	93 268 731,03	97 174 515,47
INTÉRÊTS ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES COURANTES				INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS FINANCIERS COURANTS			
Intérêts courus sur emprunts et dettes	650	147 874 251,71	110 486 030,45	Intérêts sur prêts privés, dépôts/autres	754	5 104 810,71	22 438 927,91
Autres intérêts courus	654	5 316 787,32	2 903 889,54	Intérêts, cautionnements, consignations	755	2 482 401,02	2 516 247,85
Intérêts et charges dus à des tiers	655	-	3 475,95	Prorata à imputer sur les différences d'émission, d'acquisition et d'échange	756	111 589,00	-
Prorata à imputer sur les différences d'émission, d'acquisition et d'échange	656	4 356 961,00	-	Loyers de terrains - redevances emphytéotiques	758	7 341,39	14 229,20
Loyers de terrains et redevances emphytéotiques	658	10 699,92	10 700,92	Dividendes d'actions et autres rémunération	759	106 120,00	253 060,00
PRESTATIONS SOCIALES							
Autres prestations sociales en nature	668	10 091 357,93	22 863 546,14				
Prestations sociales diverses en nature	669	27 790 032,72	22 310,80				
TRANSFERTS DE REVENUS AUTRES QUE PRESTATIONS SOCIALES				TRANSFERTS DE REVENUS AUTRES QU'IMPÔTS ET COTISATIONS SOCIALES			
Transferts de revenus à des tiers non soumis au P.C.G				Transferts de revenus à des tiers non soumis au P.C.G			
A des entreprises publiques	649	18 493 065,60	1 797 365,59	En provenance d'entreprises	760	33 449 838,00	30 193 683,87
A des ménages	670	93 312 968,10	69 828 379,25	En provenance de ménages	761	1 820 963,65	2 720 867,75
A des OSBL au services des ménages	671	71 104 129,38	62 519 645,49	En provenance du reste du monde	762	34 239,08	1 063,34
Au reste du monde	672	1 638,12	12 430,60	En provenance d'administrations publiques	764	254 586,47	25 120,67
A des administrations publiques locales	674	726 916 669,11	718 654 779,87				
A des établissements de l'enseignement autonome subsidié	675	302 241,98	172 450,73				
Transferts de revenus à des tiers soumis au P.C.G				Transferts de revenus à des tiers soumis au P.C.G			
A des établissements d'enseignements communautaires et fédéraux	676	1 361 624,42	3 765 169,77	En provenance d'entités du même groupe	766	-	-
A des pouvoirs institutionnels	677	447 531 491,13	430 820 243,72	En provenance d'entités d'un autre groupe	767	978 215 089,25	937 406 818,07
A d'autres entités comptables	679	1 939 783 919,31	1 881 758 735,49	En provenance d'autres entités	769	19 459 584,71	11 716 536,65
TOTAL DES CHARGES COURANTES		7 246 428 469,53	4 053 495 715,45	TOTAL DES PRODUITS COURANTS		3 572 993 213,66	3 585 583 205,80
COMPTE DE RÉSULTATS DES OPÉRATIONS EN CAPITAL							
CHARGES EN CAPITAL				PRODUITS EN CAPITAL			
IMPÔTS EN CAPITAL				IMPÔTS EN CAPITAL			
Impôts en capital dus par l'entité comptable	687	-	-	Droits de succession	771	393 740 864,16	503 652 167,66
				Droits de donation entre vifs	773	59 520 131,76	69 992 081,70
				Autres impôts en capital	777	1 532 340,61	1 567 820,30



	Rubrique	Exercice 2019	Exercice 2018		Rubrique	Exercice 2019	Exercice 2018
AUTRES TRANSFERTS EN CAPITAL				AUTRES TRANSFERTS EN CAPITAL			
Transferts en capital à des tiers non soumis au PCG				Transferts en capital en provenance de tiers non soumis au P.C.G.			
A des entreprises et OSBL	680	111 436 652,02	98 302 236,86	Transferts en capital d'entreprises + OSBL	780	5 066 710,95	1 760 538,83
A des ménages et OSBL	681	34 880 196,93	28 562 273,60	Transferts en capital des ménages	781	2 930,35	5 687,20
Au reste du monde	682	-	-	Transferts en capital de l'UE	782	12 886 283,61	9 944 783,77
A des administrations publiques	684	75 606 351,05	85 050 720,13	Transferts en capital d'administrations publiques locales	784	245 453,12	248 967,89
A des établissements d'enseignements autonomes	685	496 888,45	317 743,16				
Transferts en capital à des tiers soumis au PCG				Transferts en capital en provenance de tiers soumis au P.C.G.			
A des établissements d'enseignements communautaires et fédéraux	686	265 219,26	-	Entités d'un autre groupe institutionnel	787	1 800 581,64	-
A des pouvoirs institutionnels autres que celui dont relève l'entité	687	632 451,76	377 498,97	Entités du même groupe institutionnel	789	62 605,61	-
A d'autres entités comptables du même groupe	689	573 991 878,51	466 568 890,74				
PERTES EN CAPITAL				GAINS EN CAPITAL			
Pertes en capital sur vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	690	207 163,30	237 846,04	Gains sur cession d'immobilisés	790	267 363 801,31	63 378 702,04
Pertes en capital sur transactions financières	692	1 084,66	1 160,43	Gains en capital sur transactions financières	792	4 781 812,88	3 000 000,00
Pertes en capital sur créances	693	581 252,77	1 208 810,69	Gains en capital / Dettes prescrites	793	23 740,00	- 21 362 082,75
Moins-values de réévaluation des actifs financière	696	2 088 945,25	3 190 397,72	Plus-values de réévaluation des actifs	796	3 105 423,83	7 643 190,05
Réductions de valeurs en matière d'actifs	697	37 292 866,32	3 992 946,27	Gains en capital / réestimation d'éléments du bilan	798	152,67	322,04
TOTAL DES CHARGES EN CAPITAL		837 480 950,28	687 810 524,61	TOTAL DES PRODUITS EN CAPITAL		750 132 832,5	639 832 178,73
COMPTE DE RÉSULTATS ÉCONOMIQUES RECAPITULATIF ET AFFECTATION DU SOLDE GLOBAL							
TOTAL DES CHARGES COURANTES		7 246 428 469,53	4 053 495 715,45	TOTAL DES PRODUITS COURANTS		3 572 993 213,66	3 585 583 205,80
TOTAL DES CHARGES EN CAPITAL		837 480 950,28	687 810 524,61	TOTAL DES PRODUITS EN CAPITAL		750 132 832,50	639 832 178,73
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES A VENIR	699	641 938 242,79	38 313 054,96	REPRISES SUR FONDS PROPRES AFFECTEES	799	859 182,00	25 180 971,73
				DIMINUTION DE L'ACTIF NET	799	4 401 862 434,44	529 022 938,76
TOTAL GÉNÉRAL		8 725 847 662,60	4 779 619 295,02	TOTAL GÉNÉRAL		8 725 847 662,60	4 779 619 295,02



16.3. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

RUBRIQUES	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
			Terrains et bâtiments			
	Logiciels informatiques		Terrains voiries - plantations et engazonnements		Terrains et constructions	
EXERCICE COMPTABLE	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Valeur d'acquisition						
Au terme de l'exercice précédent	60 733 921,38	44 913 192,27	46 005 928,85	45 657 947,41	438 838 446,92	386 020 450,62
Mutations de l'exercice :	13 873 151,59	15 820 386,00	2 131 939,26	347 981,44	28 955 738,97	52 817 996,30
Acquisitions	20 202 348,61	16 045 596,93	2 131 939,26	347 981,44	29 561 794,92	66 401 380,73
Cessions et désaffectations	- 6 329 197,02	- 225 210,93			-606 055,95	- 13 583 384,43
Transferts d'une rubrique à l'autre	-	-	-	-	-	-
Au terme de l'exercice	74 607 072,97	60 733 578,27	48 137 868,11	46 005 928,85	467 794 185,89	438 838 446,92
Plus-values de réévaluation						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice :						
Actées						
Acquises de tiers						
Annulées						
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)						
Au terme de l'exercice						
Amortissements et moins-values de réévaluation						
Au terme de l'exercice précédent	39 779 277,22	29 205 372,94	-	-	54 500 657,39	47 389 412,68
Mutations de l'exercice :	12 538 961,88	10 573 904,28	-	-	8 079 291,01	7 111 244,71
Actés	14 458 326,00	10 774 257,29			8 079 291,01	7 405 228,45
Repris						
Acquis de tiers						
Annulés	- 1 919 364,12	- 200 353,01			-	-293 983,74
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	-	-	-	-	-	-
Au terme de l'exercice	52 318 239,10	39 779 277,22	-	-	62 579 948,40	54 500 657,39
VALEUR COMPTABLE NETTE	22 288 833,87	20 954 301,05	48 137 868,11	46 005 928,85	405 214 237,49	384 337 789,53



RUBRIQUES	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
	Ouvrages de génie civil									
	Constructions des voiries		Constructions des ponts, passerelles et viaducs		Constructions des pistes cyclables		Infrastructures de transports publics (MÉTRO)		Tunnels	
EXERCICE COMPTABLE	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Valeur d'acquisition										
Au terme de l'exercice précédent	1 007 637 949,61	955 268 806,31	3 570 572 333,20	3 565 596 142,86	27 435 284,91	24 521 426,28	2 671 861 241,28	2 654 328 182,55	647 005 209,97	573 161 597,45
Mutations de l'exercice :	30 502 800,87	52 369 143,30	-	4 976 190,34	10 868 359,33	2 913 858,63	26 993 445,17	17 533 058,73	102 667 426,44	73 843 612,52
Acquisitions	30 502 800,87	52 369 143,30	-	4 976 190,34	10 868 359,33	2 913 858,63	26 993 445,17	17 533 058,73	102 667 426,44	73 843 612,52
Cessions et désaffectations										
Transferts d'une rubrique à l'autre										
Au terme de l'exercice	1 038 140 750,48	1 007 637 949,61	3 570 572 333,20	3 570 572 333,20	38 303 644,24	27 435 284,91	2 698 854 686,45	2 671 861 241,28	749 672 636,41	647 005 209,97
Plus-values de réévaluation										
Au terme de l'exercice précédent										
Mutations de l'exercice :									217 133 152,53	
Actées									217 133 152,53	
Acquises de tiers										
Annulées										
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)										
Au terme de l'exercice									217 133 152,53	
Amortissements et moins-values de réévaluation										
Au terme de l'exercice précédent	56 897 650,75	29 011 782,31	265 396 388,13	137 954 358,57	1 457 456,27	725 096,99	578 395 749,16	524 689 095,00	44 919 998,72	22 573 668,02
Mutations de l'exercice :	28 487 201,35	27 885 868,44	3 020 860 971,47	127 442 029,56	949 726,47	732 359,28	54 318 407,13	53 706 654,16	23 865 713,47	22 346 330,70
Actés	28 487 201,35	27 885 868,44	3 020 860 971,47	127 442 029,56	949 726,47	732 359,28	54 318 407,13	53 706 654,16	23 865 713,47	22 346 330,70
Repris										
Acquis de tiers										
Annulés										
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)										
Au terme de l'exercice	85 384 852,10	56 897 650,75	3 286 257 359,60	265 396 388,13	2 407 182,74	1 457 456,27	632 714 156,29	578 395 749,16	68 785 712,19	44 919 998,72
VALEUR COMPTABLE NETTE	952 755 898,38	950 740 298,86	284 314 973,60	3 305 175 945,07	35 896 461,50	25 977 828,64	2 066 140 530,16	2 093 465 492,12	898 020 076,75	602 085 211,25



RUBRIQUES	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Installations, Machines et Outillage d'exploitation							
	Équipements voiries (panneaux de signalisation, glissières de sécurité,...)		Métro (équipements)		Techniques spéciales		Autres installations et aménagements	
EXERCICE COMPTABLE	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Valeur d'acquisition								
Au terme de l'exercice précédent	19 406 269,59	19 380 938,24	1 459 877 497,86	1 397 113 029,07	120 639 592,32	111 715 367,41	38 094 582,85	23 867 552,45
Mutations de l'exercice:	38 850,20	25 331,35	88 263 692,37	62 764 468,79	13 519 011,42	8 924 224,91	7 286 779,52	14 227 030,40
Acquisitions	38 850,20	25 331,35	88 263 692,37	63 576 917,87	13 519 011,42	8 924 224,91	7 409 120,16	15 174 594,46
Cessions et désaffectations			-	-812 449,08	-	-	- 122 340,64	- 947 564,06
Transferts d'une rubrique à l'autre							-	-
Au terme de l'exercice	19 445 119,79	19 406 269,59	1 548 141 190,23	1 459 877 497,86	134 158 603,74	120 639 592,32	45 381 362,37	38 094 582,85
Plus-values de réévaluation								
Au terme de l'exercice précédent								
Mutations de l'exercice:					40 605 479,87			
Actées					40 605 479,87			
Acquises de tiers								
Annulées								
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)								
Au terme de l'exercice					40 605 479,87			
Amortissements et moins-values de réévaluation								
Au terme de l'exercice précédent	8 077 395,41	4 161 095,38	194 829 521,13	101 907 846,75	64 709 468,81	33 286 463,05	13 148 672,51	10 490 437,17
Mutations de l'exercice:	3 753 517,82	3 916 300,03	100 664 609,30	92 921 674,38	29 403 659,23	31 423 005,76	3 942 841,03	2 658 235,34
Actés	3 753 517,82	3 916 300,03	100 664 609,30	92 922 261,71	29 403 659,23	31 423 005,76	3 986 418,17	3 343 068,69
Repris								
Acquis de tiers								
Annulés				-587,33	-		-43 577,14	- 684 833,35
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)								
Au terme de l'exercice	11 830 913,23	8 077 395,41	295 494 130,43	194 829 521,13	94 113 128,04	64 709 468,81	17 091 513,54	13 148 672,51
VALEUR COMPTABLE NETTE	7 614 206,56	11 328 874,18	1 252 647 059,80	1 265 047 976,73	80 650 955,57	55 930 123,51	28 289 848,83	24 945 910,34



RUBRIQUES	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Mobilier et Matériel		Autres Immobilisations corporelles		Immobilisations corporelles en cours		
	EXERCICE COMPTABLE	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Valeur d'acquisition							
Au terme de l'exercice précédent	23 704 767,94	17 613 117,38	65 077 881,74	64 979 491,58	-	43 374 360,25	
Mutations de l'exercice:	2 284 813,15	6 079 050,81	195 001,51	98 390,16	-	26 955 941,44	
Acquisitions	2 371 231,52	14 283 376,42	196 226,51	122 870,88	-	70 330 301,69	
Cessions et désaffectations	- 86 418,37	- 8 204 325,61	- 1 225,00	- 24 480,72	-	-	
Transferts d'une rubrique à l'autre	-	-	-	-	-	43 374 360,25	
Au terme de l'exercice	25 989 581,09	23 692 168,19	65 272 883,25	65 077 881,74	-	70 330 301,69	
Plus-values de réévaluation							
Au terme de l'exercice précédent							
Mutations de l'exercice:							
Actées							
Acquises de tiers							
Annulées							
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)							
Au terme de l'exercice							
Amortissements et moins-values de réévaluation							
Au terme de l'exercice précédent	8 121 785,99	12 360 479,01	7 656 758,98	7 656 758,98	-	-	
Mutations de l'exercice:	4 596 644,10	- 4 238 693,02	-	-	-	-	
Actés	4 670 250,55	2 323 209,99	-	-	-	-	
Repris			-	-	-	-	
Acquis de tiers			-	-	-	-	
Annulés	- 73 606,45	- 6 561 903,01	-	-	-	-	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)			-	-	-	-	
Au terme de l'exercice	12 718 430,09	8 121 785,99	7 656 758,98	7 656 758,98	-	-	
VALEUR COMPTABLE NETTE	13 271 151,00	15 570 382,20	57 616 124,27	57 421 122,76	-	70 330 301,69	



RUBRIQUES	TOTAL GENERAL					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		IMMOBILISATIONS CORPORELLES		TOTAL	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
EXERCICE COMPTABLE						
Valeur d'acquisition						
Au terme de l'exercice précédent	60 733 921,38	44 913 192,27	10 136 156 987,04	9 882 598 409,86	10 196 890 908,42	9 927 511 602,13
Mutations de l'exercice:	13 873 151,59	15 820 386,00	313 707 858,21	323 876 279,12	327 581 009,80	339 696 665,12
Acquisitions	20 202 348,61	16 045 596,93	314 523 898,17	390 822 843,27	334 726 246,78	406 868 440,20
Cessions et désaffectations	- 6 329 197,02	- 225 210,93	- 816 039,96	- 23 572 203,90	- 7 145 236,98	- 23 797 414,83
Transferts d'une rubrique à l'autre	-	-	-	- 43 374 360,25	-	- 43 374 360,25
Au terme de l'exercice	74 607 072,97	60 733 578,27	10 449 864 845,25	10 206 474 688,98	10 524 471 918,22	10 267 208 267,25
Plus-values de réévaluation						
Au terme de l'exercice précédent					-	
Mutations de l'exercice:			257 738 632,40		257 738 632,40	
Actées			257 738 632,40		257 738 632,40	
Acquises de tiers					-	
Annulées					-	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)					-	
Au terme de l'exercice			257 738 632,40		257 738 632,40	
Amortissements et moins-values de réévaluation						
Au terme de l'exercice précédent	39 779 277,22	29 205 372,94	1 298 111 503,25	932 206 493,91	1 337 890 780,47	961 411 866,85
Mutations de l'exercice:	12 538 961,88	10 573 904,28	3 278 922 582,38	365 905 009,34	3 291 461 544,26	376 478 913,62
Actés	14 458 326,00	10 774 257,29	3 279 039 765,97	373 446 316,77	3 293 498 091,97	384 220 574,06
Repris	-	-	-	-	-	-
Acquis de tiers	-	-	-	-	-	-
Annulés	- 1 919 364,12	- 200 353,01	- 117 183,59	- 7 541 307,43	- 2 036 547,71	- 7 741 660,44
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)					-	
Au terme de l'exercice	52 318 239,10	39 779 277,22	4 577 034 085,63	1 298 111 503,25	4 629 352 324,73	1 337 890 780,47
VALEUR COMPTABLE NETTE	22 288 833,87	20 954 301,05	6 130 569 392,02	8 908 363 185,73	6 152 858 225,89	8 929 317 486,78



16.4. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Fiche Immo	Numéro d'entreprise	Pourcentage de contrôle 31/12/2019	Dénomination	Capital non appelé 31/12/19	Valeur de la participation 31/12/2019	Valeur de la participation 31/12/2018	Variation du capital*	Reprise de + valeur Reprise de - valeur	+ ou - Value	Plus-values et moins-values cumulées
I00004279	241 347 282	100,00%	Agence régionale pour la propreté (ARP)	-	149 703 532,66	165 955 910,84	-	(16 252 378,18)	-	77 724 709,19
I00004281	239 843 188	100,00%	Office Régional Bruxellois de l'Emploi (Actiris)	-	146 716 817,15	135 238 144,51	-	-	11 478 672,64	128 199 085,57
I00004354	884 649 502	100,00%	Fonds de Financement pour la politique de l'eau (FFPE)	-	88 496 257,00	83 164 543,74	-	-	5 331 713,26	88 496 257,00
I00004283	236 916 956	100,00%	Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE)	-	87 578 665,77	76 787 324,90	-	-	10 791 340,87	87 578 665,77
I00004282	241 570 679	100,00%	Service d'incendie et d'aide médicale urgente (SIAMU)	-	82 486 019,64	77 902 940,88	-	-	4 583 078,76	61 757 996,55
I00004565	870 532 933	100,00%	Institut d'Encouragement de la Recherche Scientifique et de l'Innovation de Bruxelles (INNOVIRIS)	-	61 258 856,30	50 798 748,29	-	-	10 460 108,01	61 258 856,30
I00012162	664 962 516	100,00%	Bruxelles Prévention et Sécurité (BPS)	-	42 958 535,33	-	-	-	42 958 535,33	42 958 535,33
I00004284	240 678 477	100,00%	Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise (CIRB)	-	27 082 059,00	27 304 939,00	-	(222 880,00)	-	27 082 059,00
I00011561	664 820 875	100,00%	Bureau Bruxellois de la Planification (BBP)	-	8 006 126,00	4 245 889,00	-	-	3 760 237,00	8 006 126,00
I00011443	678 485 603	100,00%	Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise (ABAE)	-	4 574 807,00	62 000,00	-	-	4 512 807,00	4 512 807,00
I00005457	806 001 011	100,00%	Bruxelles Gaz Electricité (BRUGEL)	-	4 548 177,00	4 107 819,23	-	-	440 357,77	4 548 177,00
I00004288	253 777 437	100,00%	Conseil Economique et Social de la Région de Bruxelles-Capitale (CESRBC)	-	2 105 683,65	1 958 514,78	-	-	147 168,87	2 105 683,65
I00004657	833 260 781	100,00%	Agence du Stationnement de la Région de Bruxelles-Capitale (ASR)	-	756 179,00	680 059,00	-	76 120,00	-	(305 321,00)
	227 581 301	99,99%	Société du Logement de la Région de Bruxelles-capitale (SLRB)	-	-	671 538 109,97	-	-	-	-
Total participations totales				-	706 271 715,50	1 299 744 944,14	-	(16 399 138,18)	94 464 019,51	593 923 637,36
I00005163	247 499 953	99,29%	Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB)	-	2 107 346 235,71	1 905 588 172,28	-	-	201 758 063,43	2 070 610 521,42
I00001004	227 581 301	99,99%	Société du Logement de la Région de Bruxelles-capitale (SLRB)	-	677 196 052,80	voir part. totales	-	-	5 657 942,84	413 019 229,06
I00005168	215 984 554	66,67%	Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (SDRB)	-	330 785 542,67	323 685 504,63	-	-	7 100 038,03	329 234 078,67
I00005170	249 268 719	58,05%	Le Port de Bruxelles	3 377,67	191 921 280,58	187 931 794,73	-	-	3 989 485,85	190 599 666,36
I00005164	876 515 952	93,05%	Société d'Aménagement Urbain (SAU)	-	147 591 577,20	145 663 886,93	1 831 831,84	95 858,42	-	(1 217 231,55)
I00005166	426 936 986	73,15%	Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB)	-	103 095 268,00	104 419 043,72	(1 687 764,94)	-	363 989,22	46 575 544,35
I00005171	884 649 502	51,22%	Société Bruxelloise de Gestion de l'Eau (SBGE)	-	94 552 719,12	92 913 129,92	-	400 346,07	1 239 243,14	1 239 243,14
I00006024	552 737 177	51,15%	NEO SA	-	44 966 670,89	36 312 475,37	8 375 000,00	279 195,52	-	(24 485 329,11)
I00005250	847 220 467	53,06%	IRISnet	-	8 780 281,77	7 608 095,31	-	-	1 172 186,46	2 280 281,77
I00005167	899 602 447	66,88%	Brussels Life Science Incubator (BLSI)	-	2 411 991,71	2 409 501,74	-	2 489,97	-	(88 008,29)
I00011069	542 552 078	62,50%	BRUSSELS GREENBIZZ	-	1 036 466,25	996 502,90	-	3 497,10	36 466,25	36 466,25
I00010996	448 925 797	27,73%	BRUSTART	-	-	4 914 873,50	-	-	-	-
Total participations majoritaires				3 377,67	3 709 684 086,70	2 812 442 981,04	8 519 066,90	781 387,08	221 317 415,21	3 027 804 462,07



Fiche Immo	Numéro d'entreprise	Pourcentage de contrôle 31/12/2019	Dénomination	Capital non appelé 31/12/19	Valeur de la participation 31/12/2019	Valeur de la participation 31/12/2018	Variation du capital*	Reprise de + valeur Reprise de - valeur	+ ou - Value	Plus-values et moins-values cumulées
I00005186	401 962 060	14,39%	Foyer Anderlechtois	11 527,05	8 543 104,80	8 139 023,09	(29,77)	-	404 111,49	8 527 604,80
I00010306	553 556 828	49,00%	Fonds de Participation - Bruxelles (BRUPART)	-	7 755 299,54	6 129 061,25	-	-	1 626 238,29	7 235 199,54
I00005183	401 984 430	18,02%	Le Logis-société coopérative de locataires	-	7 710 488,04	4 322 801,71	123 895,82	-	3 263 790,52	7 455 372,96
I00005197	403 357 672	6,62%	Le Foyer Laekenois	18 349,00	6 539 662,77	5 114 368,83	-	-	1 425 293,94	6 515 493,11
I00005191	403 302 046	12,56%	Comensia (ex Assam)	43 743,46	6 177 624,84	5 594 125,75	-	-	583 499,09	6 087 024,84
I00005180	401 967 505	20,00%	L'Habitation Moderne	-	5 070 632,46	4 741 825,80	-	-	328 806,66	5 064 437,46
I00010996	448 925 797	27,73%	BRUSTART	-	4 932 614,54	voir part. maj	-	17 741,04	-	(567 385,06)
I00010725	642 551 259	15,51%	Alliance Bruxelloise Coopérative (ABC)	-	4 198 578,82	3 438 243,17	-	-	760 335,65	4 014 513,07
I00005203	403 357 573	11,61%	BinHôme SCRL	-	3 668 293,85	3 278 107,48	-	-	390 186,37	3 654 002,59
I00005179	403 357 375	17,87%	LOG'IRIS	-	3 667 273,06	2 595 608,42	6 390,38	-	1 065 274,26	3 648 849,83
I00005200	403 357 276	5,97%	Le Logement Bruxellois	11 918,22	3 060 594,05	2 768 049,22	-	-	292 544,83	3 009 552,20
I00005187	401 967 406	13,34%	En Bord de Soignes	135 344,13	3 011 695,49	2 923 806,32	(0,08)	-	87 889,25	2 827 667,57
I00005193	401 962 555	12,24%	Le Foyer Schaerbeekois	15 803,21	2 798 844,76	2 607 502,20	-	-	191 342,56	2 777 773,81
I00005184	446 564 640	31,43%	EEBIC	-	2 652 377,22	2 655 003,19	-	(2 625,97)	-	32 994,52
I00005198	403 357 771	11,83%	Foyer du Sud	7 840,71	2 294 359,02	1 864 997,69	-	-	429 361,33	2 257 819,02
I00005205	401 962 357	3,89%	Le Foyer Jettois	1 950,01	1 984 091,50	628 568,02	2 827,55	-	1 352 695,93	1 976 934,22
I00005210	401 967 307	9,59%	Habitations à bon marché Saint-Josse-Ten-Noode	1 162,62	1 821 285,20	744 472,15	-	-	1 076 813,05	1 819 624,31
I00005201	401 984 331	6,57%	Le Logement Molenbeekois	7 492,58	1 771 364,20	2 019 134,77	-	(247 770,57)	-	1 761 369,80
I00005175	876 709 853	27,01%	Incubatie Centrum Arsenaal Brussel (ICAB)	-	1 587 025,66	1 628 940,30	-	(41 914,64)	-	1 087 025,66
I00010590	507 812 519	6,86%	Evercity	781,20	1 451 247,38	1 230 905,76	1 041,60	-	219 300,02	1 286 205,78
I00011191	668 517 070	0,00%	QBIC II	650 000,00	984 572,35	250 000,00	750 000,00	-	(15 427,65)	(15 427,65)
I00011005	663 761 496	0,00%	Seeder Fund SA	650 000,00	946 648,76	250 000,00	750 000,00	-	(53 351,24)	(53 351,24)
I00010734	846 785 551	33,30%	QBIC Brussels Fund	200 000,00	905 280,05	765 309,02	-	139 971,03	-	(94 719,95)
I00010733	838 819 178	2,34%	VIVES II - Louvain Technology Fund (SOPARTEC)	250 000,00	840 375,60	983 104,58	(32 426,27)	(14 040,58)	(96 262,13)	(96 262,13)
I00005185	406 067 239	16,84%	Crédit immobilier ouvrier	-	621 297,58	757 597,35	-	(136 299,78)	-	513 497,58
I00010731	628 957 304	40,00%	THEODIRIS	-	606 879,60	691 236,44	(200 000,00)	115 643,16	-	(193 120,40)
I00005635	558 940 031	33,33%	VIAPASS	-	459 367,33	366 327,59	-	-	93 039,75	293 367,33
284010000	458 548 296	0,00%	Groupe DEXIA SA	-	312 681,24	182 402,57	-	-	130 278,66	312 681,23
I00005199	402 017 884	6,79%	Les Villas de Ganshoren	-	-	1 422 813,05	(1 289,05)	(1 421 524,00)	-	-
I00005202	401 961 070	5,23%	Le Logis - Floréal	-	-	502 569,52	(31 483,60)	(471 085,92)	-	-
I00005204	401 962 456	4,94%	Le Foyer Koekelbergeois	-	-	400 304,28	(3 222,62)	(397 081,67)	-	-
Total participations minoritaires				2 005 912,19	86 373 559,74	68 996 209,52	1 365 703,96	(2 458 987,89)	13 555 760,65	71 138 744,41
TOTAL GÉNÉRAL DES PARTICIPATIONS				2 009 289,86	4 502 329 361,94	4 181 184 134,70	9 884 770,86	(18 076 738,99)	329 337 195,37	3 692 866 843,84

* Les variations de capital peuvent être dues soit : à l'acquisition de nouvelles parts (avec ou sans décaissement), à la mise à jour du capital souscrit (restructuration, changement de statuts, corrections, etc.) ou à la liquidation (avec ou sans décaissement) de parts.



16.5. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES GARANTIES

SOCIÉTÉS / ENTREPRISES	Encours au 31/12/2019 (en euros)	Encours au 31/12/2018 (en euros)	SITUATION 2019 (en euros)		
			Autorisations (Cf. Budget)	Garanties octroyées	Utilisations garanties
FONDS DU LOGEMENT					
Emprunts garantis auprès des banques	989 012 447,92	982 289 168,61	199 000 000,00	80 000 000,00	80 000 000,00
Emprunts garantis auprès de la SLRB	-	-	-	-	-
SOCIÉTÉS DE CRÉDIT SOCIAL					
Emprunts garantis aux particuliers	11 309 744,30	9 842 785,17	-	-	-
Emprunts garantis aux SCS	46 338 574,93	50 636 058,05	25 000 000,00	-	-
PORT DE BRUXELLES	17 888 886,54	18 687 426,17	-	-	-
STIB	9 690 787,48	56 306 671,32	-	-	-
FONDS BRUXELLOIS DE GARANTIE	30 405 307,22	33 147 612,50	-	-	-
FRBRTC					
Missions 1, 2, et 5	875 967 904,37	806 985 147,25	905 128 000,00	593 967 904,00	593 967 904,00
Swaps	112 500 000,00	122 500 000,00	-	-	-
BRUXELLES-ENERGIE	2 253 239,01	7 326 324,78	36 000 000,00	-	-
B2E (FILIALE DU GROUPE SRIB)	-	923 122,68	-	-	-
SOCIÉTÉ BRUXELLOISE DE LA GESTION DE L'EAU (SBGE)					
Dette financière	83 916 070,55	72 802 038,97	20 000 000,00	-	17 000 000,00
Dette commerciale non financière (AQUIRIS)	420 332 680,32	474 477 854,55	-	-	-
VIANGRO	-	-	-	-	-
PLAN POUR L'AVENIR DU LOGEMENT (SFAR, FILIALE DU GROUPE SRIB)	47 646 543,96	47 729 433,00	35 000 000,00	35 000 000,00	18 940 000,00
HYDROBRU	349 900 000,00	223 500 000,00	250 000 000,00	-	135 000 000,00
BRUXELLES-RECYCLAGE	-	-	-	-	-
SLRB	47 217 811,81	48 743 711,49	60 000 000,00	-	-
Citydev.brussels (Ex SDRB)	-	-	13 000 000,00	-	-
EXPANSION ECONOMIQUE	-	-	35 000 000,00	-	-
BRUXELLES-PROPRETE (ARP)	-	-	24 000 000,00	-	-
ECO-PRETS	5 361 517,00	4 212 639,35	4 800 000,00	-	-
CENTRE DE TRI SA	-	-	25 000 000,00	-	-
WIELS	1 172 769,79	1 222 851,61	3 000 000,00	-	-
BRUXELLES BIOGAZ	-	-	2 000 000,00	-	-
BRUXELLES DEMONTAGE	-	-	1 500 000,00	-	-
TOTAL	3 050 914 285,20	2 961 332 845,50	1 638 428 000,00	708 967 904,00	844 907 904,00
DOSSIER BELGACOM-CONNECTIMMO	8 226 405,48	8 228 450,23	-	-	-
AGENCE DE STATIONNEMENT (ASR)	9 603 750,60	8 303 791,77	-	-	-
AGENCE BRUXELLOISE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE (ABAE)	6 803 717,60	7 753 237,85	10 000 000,00	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	3 075 548 158,88	2 985 618 325,35	1 648 428 000,00	708 967 904,00	844 907 904,00



16.6. TABLEAU DE SYNTHÈSE DU COMPTE DE RÉSULTATS

	Exercice 2019	Exercice 2018
Comptes de charges (classe 6)		
Détail de la sous-classe 60 : Comptes d'approvisionnement divers – subventions, aides à l'investissement, transferts en capital, subsides - transferts de revenus et dotations		
Approvisionnements divers	234 275,14	297 238,33
Subventions, dotations, aides à l'investissement, transferts, subsides	4 151 928 185,02	3 917 716 193,38
Total de la sous-classe 60	4 152 162 460,16	3 918 013 431,71
Détail de la sous-classe 61 : Services et biens divers		
Honoraires, indemnités	40 178 270,94	28 604 462,15
Frais courants, fonctionnement, réparations et entretien	114 748 282,77	114 704 614,38
Locations	16 628 182,62	16 349 382,48
Divers	13 260 484,76	11 583 170,91
Frais matériel informatique, logiciels, télématique, etc.	7 399 617,56	3 907 077,40
Acquisition petit matériel	880 233,96	941 536,25
Corrections "charges à reporter"	- 2 770 688,83	- 38 068 527,14
Total de la sous-classe 61	190 324 383,78	138 021 716,43
Détail de la sous-classe 62 : Rémunérations et charges sociales		
Rémunérations	108 895 616,46	100 146 637,83
Pensions	26 356 466,29	24 860 975,99
Autres frais de personnel	19 806 708,29	18 586 636,45
Cotisations patronales d'assurances sociales	23 685 067,52	22 561 230,27
Total de la sous-classe 62	178 743 858,56	166 155 480,54
Détail de la sous-classe 63 : Dotations aux amortissements		
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	14 458 326,00	10 774 257,29
Dotations aux amortissements sur constructions	8 079 291,01	7 405 228,45
Dotations aux amortissements sur investissements (métro, voirie, aménagements divers,...)	362 286 359,09	363 174 611,57
Dotations aux amortissements sur machines, matériel et mobilier divers	5 109 654,20	2 866 476,75
Réductions de valeurs sur créances	37 292 866,32	3 992 946,27
Provisions diverses - reprises (litiges, garanties, etc.)	- 2 921 744,29	10 937 062,20
Total de la sous-classe 63	424 304 752,33	399 150 582,53
Détail de la sous-classe 64 : Charges diverses		
Taxes régionales et locales	3 289 444,42	3 817 735,72
Charges diverses	7 579 396,17	6 317 799,57
Précompte immobilier	12 430 578,59	2 575 574,47
Total de la sous-classe 64	23 299 419,18	12 711 109,76
Détail de la sous-classe 65 : Charges financières		
Intérêts sur emprunts	111 974 251,71	110 486 030,45
Intérêts sur SWAPs	35 900 000,00	-
Intérêts sur comptes courants	46 856,87	33 347,80
Diverses charges financières - ETOs/SWAPs	4 356 961,00	-
Différences de change et frais de banque	5 130 674,53	1 524 004,78
Provision latente sur produits financiers	195 782,00	531 935,00
Charges financières et intérêts de retard	140 340,58	1 351 173,34
Total de la sous-classe 65	157 744 866,69	113 926 491,37
Détail de la sous-classe 66 : Charges exceptionnelles		
Amortissement et réductions de valeurs exceptionnelles sur actifs immobilisés	2 902 876 116,76	1 360 761,35
Réductions de valeur sur immobilisations financières	2 088 945,25	3 190 397,72
Moins-value sur réalisation d'actifs immobilisés	-	27 232,99
Autres charges exceptionnelles	49 638 654,81	218 032,86
Total de la sous-classe 66	2 954 603 716,82	4 796 424,92
Détail de la sous-classe 67 : Impôts sur le résultat - autres transferts de revenus		
Précompte mobilier	-	-
Total de la sous-classe 67	-	-
Détail de la sous-classe 68 : Charges diverses - transferts au reste du monde		
Transferts en capital au reste du monde	-	-
Total de la sous-classe 68	-	-
Détail de la sous-classe 69 : Divers - pertes en capital – virement de solde – dotations aux fonds propres		
Dotations aux réserves	643 805 023,08	26 844 057,76
Autres charges exceptionnelles	-	-
Total de la sous-classe 69	643 805 023,08	26 844 057,76



	Exercice 2019	Exercice 2018
Comptes de produits (classe 7)		
Détail de la sous classe 70 & 71 : recettes courantes		
Programme 010 : Loi spéciale de financement, impôts régionaux	1 282 887 176,47	1 393 218 402,63
Programme 020 : Taxes régionales	103 770 906,85	107 892 314,99
Programme 021 : Intérêts de retard, Amendes et recettes exceptionnelles liés à la fiscalité	3 924 085,00	720 597,00
Programme 030 : Anciennes taxes provinciales	6 931 875,87	6 260 824,05
Programme 040 : Taxis	1 601 785,51	1 341 872,09
Programme 060 : Loi spéciale de financement, part relative à l'IPP	1 782 462 921,47	1 736 366 497,25
Programme 070 : Mainmortes	105 175 527,00	100 291 991,00
Programme 080 : Compétences d'agglomération	135 139 954,85	255 926 851,10
Programme 090 : Recettes financières	-	-
Programme 110 : Recettes diverses	71 879,53	21 883,21
Programme 150 : Fonction publique	12 014 651,01	3 033 075,87
Programme 160 : Égalité des chances	-	-
Programme 170 : Gestion immobilière régionale*	775 142,82	1 398 328,76
Programme 200 : Aides aux entreprises	10 334 318,10	9 703 923,65
Programme 201 : Accès à la profession	221 606,00	229 797,98
Programme 203 : Hébergement touristique	84 526,40	111 530,40
Programme 220 : Recherche scientifique	112 407,91	138 332,72
Programme 240 : Énergie	30 033 878,27	27 003 627,42
Programme 250 : Emploi	-	-
Programme 251 : Emploi - Inspection	644 580,00	381 455,60
Programme 253 : Entreprises d'insertion et initiatives locales de développement de l'emploi	29 025,16	-
Programme 254 : Titres - services	1 942 468,42	1 427 280,76
Programme 255 : Cartes professionnelles	166 140,00	149 975,00
Programme 260 : Équipements et déplacements	152 644 354,53	148 984 961,81
Programme 261 : Sécurité routière	19 698 243,35	17 479 860,72
Programme 270 : Travaux hydrauliques	-	-
Programme 280 : Aménagement urbain et foncier	6 259 105,28	2 480 881,48
Programme 290 : Revitalisation des quartiers fragilisés	-	-
Programme 300 : Logement	536 075,00	278 750,00
Programme 301 : Financement international ou européen pour projets - logement	2 499 999,26	-
Programme 310 : Logement social	-	-
Programme 320 : Patrimoine historique et culturel	56 445,18	44 637,37
Programme 330 : Protection de l'environnement	1 580 074,02	1 416 948,88
Programme 331 : Recettes liées au Fonds pour la prévention, le tri, le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets	3 168 935,97	3 218 207,31
Programme 332 : Bien-être animal	13 174,00	12 420,00
Programme 333 : Climat	27 502 478,87	29 569 584,67
Programme 340 : Espaces verts, forêts, et sites naturels	3 864 377,74	3 786 222,96
Divers (non relevant budgétairement)	29 406 450,34	10 564,84
Total de la sous-classe 70 & 71	3 725 554 570,18	3 852 880 471,84
Détail de la sous-classe 74 : autres produits d'exploitation		
Programme 060 : Loi spéciale de financement, part relative à l'IPP	216 263 459,00	212 449 315,00
Programme 090 : Recettes financières	-	-
Programme 100 : Versements d'organismes bruxellois	22 159 742,74	11 158 215,30
Programme 110 : Recettes diverses	56 007 639,82	61 211 362,83
Programme 120 : Finances	240 176,63	120 063,29
Programme 130 : Produits de prise de participation dans les entreprises publiques	106 120,00	253 060,00
Programme 150 : Fonction publique	1 472 375,40	1 334 582,73
Programme 151 : Recettes ICT	-	-
Programme 170 : Gestion immobilière régionale*	1 687 081,92	2 145 581,85
Programme 180 : Pouvoirs locaux	1 800 848,64	-
Programme 200 : Aides aux entreprises	1 486 677,91	1 774 073,35
Programme 230 : Commerce extérieur	-	11 361,54
Programme 260 : Équipements et déplacements	430 344,80	713 136,95



	Exercice 2019	Exercice 2018
Programme 280 : Aménagement urbain et foncier	808 120,25	1 134 835,62
Programme 300 : Logement	-	-
Programme 310 : Logement social	1 375 182,82	1 745 087,75
Programme 320 : Patrimoine historique et culturel	10 982,90	-
Programme 330 : Protection de l'environnement	2 631 663,57	241 998,96
Divers (non-relevant budgétairement)	6 618 543,56	24 830 083,08
Total de la sous-classe 74	313 098 959,96	319 122 758,25
Détail de la sous-classe 75 : produits financiers		
Produits d'emprunts	21 554 058,99	15 096 046,80
Primes garantie	1 621 774,85	1 172 927,57
Intérêts	- 13 980 300,84	9 858 752,21
Autres produits financiers	125 195,25	698,79
Total de la sous-classe 75	9 320 728,25	26 128 425,37
Détail de la sous-classe 76 : produits exceptionnels		
Régularisation taxes/dettes diverses (non-relevant budgétairement)	258 899 551,06	- 15 512 827,91
Produits exceptionnels divers	4 781 812,88	3 054 611,00
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	8 365 000,00	32 098 755,93
Reprise de réduction de valeur sur immobilisations financières (non-relevant budgétairement)	3 105 423,83	7 643 190,05
Total de la sous-classe 76	275 151 787,77	27 283 729,07
Détail de la sous-classe 79 : affectations et prélèvements		
Prélèvements sur les réserves	-	25 180 972
Perte à reporter	4 401 862 434,44	529 022 939
Total de la sous-classe 79	4 401 862 434,44	554 203 910,49

* Correction imputation « vente CCN » en sous-classe 70 au lieu de sous-classe 74 (66.500.000,0)



16.7. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

RUBRIQUE	DROITS ET ENGAGEMENTS AU PROFIT DE L'ENTITÉ COMPTABLE	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018	RUBRIQUE	DROITS ET ENGAGEMENTS A CHARGE DE L'ENTITÉ COMPTABLE	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
031	Sûretés constituées par des tiers en garantie d'engagements autres qu'emprunts ou dettes de l'entité comptable	28 582 813,09	34 308 977,41	010	Emprunts ou dettes contractés par des tiers, garantis par des sûretés constituées par l'entité	3 075 548 158,88	2 985 618 325,35
060	Opérations d'échange d'intérêts - Intérêts à recevoir	41 047 696,00	0,00	061	Instruments financiers dérivés - SWAPS	1 740 792 989,00	1 672 500 000,00
091	Droits sous condition suspensive octroyés à l'entité, autres que ceux en matière de subvention - LITIGES/PENSIONS	79 885 561,13	88 258 665,63	070	Pensions en cours	661 870 049,24	671 001 867,23
093	Autres droits et engagements HORS BILAN - DROIT D'USAGE LT/IMMOBILISES	163 285 368,59	103 554 789,10	080	Encours des engagements budgétaires sur dépenses non ventilées	5 700 983,60	7 124 868,85
094	Autres droits et engagements HORS BILAN - LIGNE DE CRÉDIT NON UTILISÉE	4 190 234 303,09	2 974 562 528,18	081	Encours des engagements budgétaires sur dépenses de consommation finale	175 964 292,19	176 906 207,02
				082	Encours des engagements budgétaires sur intérêts et éléments semblables	1 877 462,66	1 888 162,58
				083	Encours des engagements budgétaires sur subventions d'exploitation et transferts de revenus aux entreprises, ménages et reste du monde	91 314 396,71	99 361 738,50
				084	Encours des engagements budgétaires sur transferts de revenus à l'intérieur du secteur "Administrations publiques"	138 780 234,98	198 704 822,64
				085	Encours des engagements budgétaires sur transferts en capital aux entreprises, ménages et reste du monde	173 437 065,70	159 917 382,85
				086	Encours des engagements budgétaires sur transferts en capital à l'intérieur du secteur "Administrations publiques"	1 918 749 259,09	2 342 108 491,41
				087	Encours des engagements budgétaires sur investissements	643 468 474,88	761 264 333,13
				088	Encours des engagements budgétaires sur octrois de crédits et participations	37 145 972,01	73 750 557,61
				089	Encours des engagements budgétaires en matière d'amortissements financiers de dettes	0,00	0,00
				092	Obligations sous conditions suspensives de l'entité, autres que celles en matière de subventions	290 707 469,86	88 676 952,38
	TOTAL	4 503 035 741,90	3 200 684 960,32		TOTAL	8 955 356 808,80	9 238 823 709,55



16.8. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DROITS RÉELS SUR IMMEUBLES EN PROPRIÉTÉ

Contrat/Référence	Preneur du droit	Période			Redevance annuelle	Nature du bien	Remarque
		Durée	Date début	Date fin			
EMPHYTÉOSE							
P04/089 (Rue de Woeringen 20 - ASBL SOURCE D'ESPOIR)	ASBL SOURCE D'ESPOIR	27 ans	17/07/1997	17/07/2024	1 330,38	Terrain bâti	
P07/037 (Av. du pont de Luttre 132 - COMMISSION COMMUNAUTAIRE DE BXL-CAP)	COMMISSION COMMUNAUTAIRE DE BRUXELLES-CAPITALE (Home Ariane)	27 ans	19/12/1996	19/12/2023	-	Terrain bâti	
P07/040 (Bld de la Deuxième Armée Britannique - TOURING)	TOURING	56 ans	16/12/1998	16/12/2054	1 983,15	Terrain à bâtir	Canon non indexé
P07/043 (Av. van Volxem 356 - CENTRE D'ARTS / COMMUNE DE FOREST)	CENTRE D'ARTS CONTEMPORAINS	2 X 27 ans	26/05/2003	26/05/2057	3 000,00	Terrain bâti	
	COMMUNE DE FOREST	27 ans	06/01/2004	06/01/2031	1 200,00	Terrain bâti	
P12/070 (Av. Jean Dubrucq - COMMUNE DE MOLENBEEK)	COMMUNE DE MOLENBEEK	99 ans	17/12/2008	17/12/2117	2 022,46	Terrain	
P15/006-->P15/007 (Rue Colonel Bourg - SLRB)	SLRB	27 ans	-	-	Gratuit	Parking/Terrain bâti	Plan de logement - emphytéose prendra effet à compter de la réception provisoire des logements construits ; acte authentique signé à ce moment là
P16/063-P16/092 (Chaussée de la Hulpe 51-61 - SAF)	SAU	99 ans	14/06/2013	14/06/2112	1,00	Activités de plein air / construction	
P16/089 (Rue Château d'Or - SLRB)	SLRB	27 ans	-	-	Gratuit	Terrain à bâtir	Plan de logement - emphytéose prendra effet à compter de la réception provisoire des logements construits ; acte authentique signé à ce moment là
P17/088 (Rue des Pêcheries 97 - MAISON DE COMMERCE)	MAISON DE COMMERCE (Restaurant)	99 ans	21/02/1992	21/02/2091	-	Terrain bâti	Bail commercial
P04/157 (Houtweg)	UE	99 ans	07/09/1992	07/09/2091	1,00	Équipement public	Canon annuel d'1 écu symbolique ; bail cédé à la STIB
P04/082 (Av. Antoine Van Oss - EUROBUSSING BRUSSELS)	EUROBUSSING BRUSSELS	30 ans	02/03/2015	02/03/2045	149 370,00	Terrain bâti	Canon payé à CityDev - projet Galilei Citydev
P01/199 (Bld Joseph Bracops - Rue de Lennik)	CORA SA	50 ans	01/01/1998	01/01/2048	41 500,00	Terrain	Montant du 1er canon
P01/204 (Drève Olympique)	ANSIMMO	50 ans	19/12/2018	19/12/2068	-	Terrain	
P04/219 (Place des Palais - Place Masui)	ASBL Zinneke	-	-	-	-	Construction	Bail à rénovation
P04/233 (Rue Royale 2 - Bruxelles)	ASBL FIDALIAN	-	-	30/11/2047	-	Bâtiment administratif	
P01/193 (Bld Poincaré 68/70)	Commune d'Anderlecht - ASBL SAMU SOCIAL	-	-	30/06/2043	-	Construction	Bail à rénovation
P10/008 (Avenue du Laerbeek 145 - Jette)	KRUYSLAND	60 ans	18/06/1991	17/06/2051	-	Construction	



Contrat/Référence	Preneur du droit	Période			Redevance annuelle	Nature du bien	Remarque
		Durée	Date début	Date fin			
SUPERFICIE							
P01/028 (Avenue d'Itterbeek - SLRB)	SLRB	50 ans	-	-	Gratuit	Terrain - dépôt	Acte authentique à signer à dater de la notification de l'entrepreneur
P13/056-->P13/058 (Rue de Suède - SFAR)	SFAR	35 ans	15/09/2011	15/09/2046	Gratuit	Terrain bâti	Plan de logement - ilot D
P13/059-->P13/063 (Rue de Mérode - SFAR)	SFAR	35 ans	15/09/2011	15/09/2046	Gratuit	Terrain bâti	Plan de logement - ilot D
P13/064-->P13/066 (Rue de Russie - SFAR)	SFAR	35 ans	15/09/2011	15/09/2046	Gratuit	Terrain bâti	Plan de logement - ilot D
P13/056-->P13/058 + P13/030 (Rue de Suède - Bruxelles Midi)	SFAR MIDI	32 ans	29/01/2014	29/01/2046	Gratuit	Terrain	
P13/034 + P13/068 + P13/041 (Rue de Mérode - Bruxelles Midi)	SFAR MIDI	32 ans	29/01/2014	29/01/2046	Gratuit	Terrain	
P13/049, P13/050, P13/069 (Rue de Norvège - Bruxelles Midi)	SFAR MIDI	32 ans	29/01/2014	29/01/2046	Gratuit	Terrain + voirie désaffectée	
P16/043 - P16/045-->P16/049-P16/061-P16/066-->P16/069 (Rue des Polders 10-34 - SFAR)	SFAR	35 ans	08/07/2008	08/07/2043	Gratuit	Terrain à bâtir	Plan de logement
P16/088 (Chaussée d'Alseberg 1091 - SRIB)	SRIB	35 ans	cf. acte authentique	-	Gratuit	Terrain à bâtir	
P17/088 (Rue des Pêcheries - SPRL FLYING G)	SPRL FLYING G	20 ans	31/12/1998	31/12/2018	1 (SPRB) / 1.809,62 (IBGE)	Terrain bâti	Redevance mensuelle indexée, à verser à l'IBGE (gestionnaire du bien pour le compte du SPRB) à compter du 01/01/2011
P18/007 (Av. Jacques Brel - SLRB)	SLRB	50 ans	-	-	Gratuit	Friche	Plan de logement - droit de superficie prendra effet à compter de la notification de l'entrepreneur ; acte authentique signé à ce moment là
PAS D'INFORMATION SUR LA NATURE DU DROIT							
P12/035 (Rue du Rectangle 13 - Chaussée de Ninove)	-	-	-	-	-	Terrain à bâtir	Accord de coopération Beliris du 15/09/1993 - aucune information sur la convention à ce jour - plan de logement



16.9. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DROITS RÉELS SUR IMMEUBLES DES TIERS (EMPHYTÉOSE)

Contrat	Propriétaire	Période			Canon initial	Redevance annuelle	Date de paiement	Période couverte	Code économique	Compte général	remarque : montant restant à courir jusqu'à la fin du contrat
		Durée	Date début	Date fin							
Bassin BECO	Port de Bruxelles (VIFO273)	80 ans	01/02/2012	31/01/2092	3.000.000,00 (2012) 5.993.043,20 (2013)	1,00	31/12/N	du 01/01 au 31/12	2410	6101002410	72,00
Place Royale	SAF (8599)	31 ans	01/01/2006	31/12/2036	1,00	1 620 718,00	15/01/N	du 01/01 au 31/12	1212	6109000000	27 552 206,00
Rue de la Vanne / Rue du Couvent	SAU (8599)	30 ans	29/04/2014	28/04/2044	-	810 000,00	01/06/2015	du 01/06 au 31/05	1212	6109000000	20 250 000,00
Allée de la Recherche (Tweeput Veld)	Citydev.Brussels (10028)	30 ans	02/04/2014	02/04/2044	-	89 220,00	01/01/, 01/04, 01/07 et 01/10	du 01/01 au 31/12	1222	6109001222	2 230 500,00
Quai des Matériaux (BECO Bis)	Port de Bruxelles (VIFO273)	75 ans	08/12/2017	31/01/2092	-	10 699,92	15/01/N	du 01/01 au 31/12	2410	6101002410	781 094,16
TOTAL											50 813 872,16



16.10. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES IMMEUBLES EN LOCATION/COPROPRIÉTÉ

Contrat/Référence	(CO)PROPRIETAIRE	Période		Montant mensuel	Montant restant dû	Nature du bien	Remarque
		Superficie en m2	Fin du bail				
LOCATION							
CITY CENTER (Bld du Jardin Botanique)	CITYMO SA (10155)	38 424	30/11/2020	509 795,86	5 607 754,44	Bâtiment administratif	Étages 0 à 7
ARTEMIS (Avenue des Arts)	ROYANER SA (10295)	2 050	31/12/2025	34 204,43	2 462 718,72	Bâtiment administratif	Étages 8, 9, et 10
BOTANIC (Rue St Lazare)	BOTANIC BUILDING SPRL (11609)	6 904	31/08/2029	123 066,67	11 445 200,00	Bâtiment administratif	Étages 11, 12, 13, et 14 + rotonde RDC + Parkings (48 emplacements) ; contrat renégocié en 2019 et prolongé jusqu'au 31/08/2029 ; gratuité du loyer jusqu'au 30/11/2021.
ZENITH (Bld Albert II)	Groupe GAUCHERET SA (24252)	1 601	30/11/2023	27 476,63	1 291 401,75	Bâtiment administratif	Étage 12 + archives + 8 parkings
ARCADIA (Mont des Arts 10-13)	CROWN BUILDING SA (31735)	8 901	30/09/2036	128 427,67	25 813 961,00	Bâtiment administratif	Bail de 18 ans à compter du 01/10/2018
TALENT (Bld Emile Jacqmain 12-22)	IMMOBILIERE ALHAMBRA SA (31911)	4 443	30/04/2027	68 421,78	6 021 116,64	Bâtiment administratif	Bail du 01/05/2018 au 30/04/2027 (09 ans) - Etages 0, 5 à 8
PORT DE BRUXELLES (Avenue du Port 104-106)	PORT.BRUSSELS (vifo273)	7 393	31/12/2028	15 688,36	1 694 342,88	Bâtiment administratif	Espace de stockage - Archives
TOTAL LOCATION					54 336 495,43		
COPROPRIÉTÉ							
P04/195 (Bld Albert II - WTC 1)	PROVINCE BRABANT FLAMAND et WALLON/COCOM/VGC/COCOF	308	-	-	-	Bâtiment administratif	Salle d'exposition et centre d'accueil (étage 1) + modules 105 à 114
P15/014 (Rue du Progrès 80 - CCN)	AXA/LA POSTE/SNCB	14 842	-	-	-	Bâtiment administratif	-
P14/005 (Rue du Progrès 80 - CCN)	AXA/LA POSTE/SNCB	391	-	-	-	Bâtiment administratif	-
P18/010 (Gulledelle 100)	ETAT FEDERAL/REGION WALLONNE/REGION FLAMANDE	12	-	-	-	Bâtiment administratif	-
P18/010 (Gulledelle 100)	ETAT FEDERAL/REGION WALLONNE/REGION FLAMANDE	14 013	-	-	-	Bâtiment administratif	-
P07/045 (Rue des Moines 13-15)	M. Alois PUTS	425	-	-	-	Complexe culturel	-
P01/194 - P01/195 - P12/075 (Rue Ropsy Chaudron 63-67)	M. Rodrigues DOS SANTOS	1 253	-	-	-	Entrepôt - Magasin	-
P07/048 (Rue des Moines 19A)	EASYSYNDIC	141	-	-	-	Appartement	Propriétaire du RDC
P04/228 (Rue de la Loi 26)	SPRL GML	766	-	-	-	Bâtiment	Salle d'archives (n° 318 bis)



16.11. MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'INVENTAIRE ANNUEL

Méthodologie pour l'établissement de l'inventaire annuel des actifs immobilisés pour le périmètre immobilier du SPRB et propositions concernant la valorisation des infrastructures de voiries et de métro à la suite de la réunion avec la Cour des comptes du 17 décembre 2013

Cadre réglementaire :

- AR du 10 novembre 2009 fixant le plan comptable applicable à l'État fédéral, aux Communautés, aux Régions, et à la Commission communautaire commune :

Art. 4. Les entités comptables procèdent, au moins en fin d'exercice, aux opérations de relevé, de vérification, d'examen et d'évaluation nécessaires pour établir, à la même date, un inventaire complet de leurs avoirs et droits, de leurs dettes, obligations et engagements, ainsi que de leur patrimoine net. L'inventaire est ordonné de la même manière que le plan comptable normalisé. Les comptes sont mis en concordance avec les données de l'inventaire.

Art. 8. §1^{er}, alinéa 1 Les terrains et les bâtiments sont réévalués annuellement à leur valeur de marché selon les modalités et sur la base de valeurs unitaires et de coefficients de revalorisation fixés, par catégories de terrains et de bâtiments, par le Ministre des Finances, sur proposition de la Commission de la comptabilité publique, après avis conforme de la conférence interministérielle des Finances et du Budget.

Art. 8. §1^{er}, alinéa 2. Les autres installations à caractère immobilier et les ouvrages de génie civil sont réévalués annuellement à leur valeur de remplacement déterminée pour chaque catégorie retenue compte tenu des valeurs unitaires moyennes du marché actuel et des éléments physiques en cause, selon les modalités fixées par le Ministre des Finances, sur proposition de la Commission de la comptabilité publique, après avis conforme de la conférence interministérielle des Finances et du Budget.

Art. 13. Les réévaluations visées aux articles 8, 9 et 11 §1^{er}, ne doivent pas être opérées si elles n'ont qu'un effet d'importance négligeable.

De plus, le rapport au Roi de cet arrêté royal précise que les règles d'évaluation particulières et les modalités d'amortissement doivent être « élaborées au sein de la Commission de la comptabilité publique et fixées par le Ministre des Finances, sur avis conforme de la Conférence interministérielle des Finances et du Budget ». « Les règles spécifiques (adaptées aux réalités économiques et administratives de chacune d'entre elles) qui président in concreto aux évaluations lors de l'inventaire, mais aussi aux différents types d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques, ainsi qu'aux réévaluations, seront publiées, dans un but de transparence réciproque, par chacune des entités ».

Début 2014, ces règles et modalités d'amortissement n'ont pas encore fait l'objet d'une publication.

- Circulaire du Ministre des Finances du 15 Novembre 2007, visant à faire appliquer les règles comptables prévues par l'OOBCC, appelée communément la circulaire n°2 :

Art 8. Les valeurs de remplacement sont déterminées sur la base des valeurs fournies par chaque fonctionnaire général pour ce qui le concerne, selon les dispositions figurant dans le tableau 2 joint en annexe de la circulaire.

Art 9, §1. Le comptable régional enregistre dans la comptabilité les mouvements comptables en application des règles d'évaluation, d'amortissement et de réévaluation.



Art. 9, §2. Dans le cas où il se révélerait impossible d'appliquer les règles dont question au §1^{er}, le comptable régional peut, à titre exceptionnel et dans le but unique de la présentation régulière et sincère des comptes, déroger aux règles visées au §1^{er} et décider de l'application de règles différentes.

Ces dérogations doivent figurer en annexe du compte général et en être valablement justifiées.

Art 10. C'est celui qui précise la préparation de l'inventaire.

Méthodologie proposée relative aux inventaires :

1. Les durées d'amortissement et les taux d'amortissement par catégorie d'actifs immobilisés sont ceux indiqués dans les annexes de la circulaire du 15 novembre 2007.
2. Conformément à l'article 10 §2 de la circulaire n°2, en guise de préparation de l'inventaire annuel, le comptable régional fournit à chaque fonctionnaire général une liste qui reprend par bien inventorié au minimum, le numéro d'inventaire du bien, le libellé de l'actif, le numéro de compte comptable auquel est lié le bien, sa valeur comptable nette et le centre de coût.
3. Compte tenu de la complexité technique de certains biens à inventorier (métro, routes, ...), et conformément à l'art.10, §3 de la circulaire n°2, il appartient au fonctionnaire général et à ses services d'effectuer le travail de vérification des listes d'inventaire. Ce contrôle consiste en plusieurs tâches.
 - a. Vérification du caractère exhaustif de la liste d'inventaire transmise. Le fonctionnaire général doit informer le comptable régional des actifs immobilisés gérés par son administration (et propriété du SPRB) qui ne se retrouveraient pas dans la liste d'inventaire établie par le Comptable régional. Ces biens doivent faire l'objet d'une valorisation particulière dans la comptabilité ; pour ce faire, les informations suivantes sont requises : le libellé du bien, son centre de coût, son niveau d'usure en pourcentage, sa catégorie d'immobilisé, et sa valorisation à neuf.
 - b. Vérification que les biens présents sur la liste d'inventaire sont toujours propriété du SPRB et gérés par l'administration mentionnée. En vertu de l'article 8 § 1^{er}, alinéas 1 et 2 et de l'article 13 de l'AR ci-dessus, seuls les terrains, les bâtiments, les autres installations de nature immobilière, et les ouvrages de génie civil doivent faire l'objet d'une réévaluation annuelle. Cette réévaluation se fera soit à leur valeur de marché (pour les terrains et constructions), soit à leur valeur de remplacement (pour les autres installations à caractère immobilier et les ouvrages de génie civil). Pour ce qui concerne plus précisément les réévaluations des autres installations et des ouvrages de génie civil, celles-ci seront comptabilisées dans la mesure où le fonctionnaire général informera le Comptable régional de tous les biens qui devront faire l'objet d'une réévaluation, motivées par un dossier d'expertise. Ce dossier d'expertise devra comprendre au minimum, les motivations techniques, la valorisation à neuf du bien, et son niveau d'usure. Par conséquent, le calcul de revalorisations sur base d'un indice quelconque est abandonné. C'est uniquement au fonctionnaire général qu'appartient la décision d'introduire un dossier d'expertise pour la revalorisation d'un bien.
 - c. A l'occasion des inventaires, le Comptable régional rappellera au fonctionnaire général ses obligations conformément à la circulaire n°2, et selon l'article 13 de l'AR ci-dessus ; les réévaluations visées ne doivent pas être opérées si elles n'ont qu'un effet d'importance négligeable. Par conséquent, le fonctionnaire général peut maintenir la dernière réévaluation comptabilisée lors d'un exercice antérieur s'il considère que l'environnement technologique et/ou l'environnement de marché n'a pas évolué sensiblement.
4. En ce qui concerne les infrastructures de voiries et de métro (catégories d'immobilisés devant faire l'objet d'une réévaluation annuelle), seule une liste limitée de fiches immobilisées est maintenue en vue de



faciliter le travail de revalorisation et de faciliter le travail des comptables. Ces fiches immobilisées englobent des biens du même type c.-à-d. qu'il n'y a qu'une fiche immobilisée pour une même catégorie de biens (exemple : une fiche pour la signalisation, une fiche pour les œuvres d'art, une fiche pour les routes, une fiche pour les autoroutes, une fiche pour le gros œuvre métro, une fiche pour le parachèvement métro, etc...). Il sera demandé au service gestionnaire de fournir une liste la plus détaillée possible, motivant chacune des valeurs comptabilisées ; cette liste sera considérée comme pièce justificative comptable.

5. Pour les biens qui ne font pas partie du périmètre de la Régie Foncière, des infrastructures métro et voiries, aucune réévaluation n'est à prévoir car les actifs en question consistent essentiellement en des biens meubles.

Méthodologie proposée relative à la valorisation des infrastructures de voiries et de métro :

1. On retient une liste limitée de fiches d'immobilisés conformément au point 4 ci-dessus.
2. Conformément à l'article 8 de la circulaire n°2, les valeurs de remplacement sont déterminées sur la base des valeurs fournies par chaque fonctionnaire général pour ce qui le concerne.
3. Les infrastructures de voiries et de métro seront réévaluées à leur valeur de remplacement pour autant qu'un dossier d'expertise ait été fourni par le fonctionnaire général. La valeur de remplacement est définie comme la valeur à neuf, déduction faite d'un taux d'usure. Ces deux informations seront fournies par les services gestionnaires.
4. Un exemple concret de calcul de la valeur de remplacement compte tenu d'un taux d'usure est présenté ci-dessus :

Hypothèses pour une infrastructure de métro :

Valeur neuve : 1.000.000 € au 31.12.2013 (montant fourni par les services gestionnaires dans le cadre des inventaires).

Niveau d'usure : 30% au 31.12.2013 (taux fourni par les services gestionnaires dans le cadre des inventaires).

Durée d'amortissement (circulaire 2) = 50 ans linéaire.

Au 31.12.2013, les valeurs comptables seront les suivantes :

Valeur nette : 700.000 €.

Les amortissements futurs (calcul automatique dans SAP) s'élèveront à 700.000 € / 70% de 50 ans soit 35 ans) = 20.000 € par an sur la période résiduelle (35 ans).

5. Cette méthode de calcul est applicable aux infrastructures de métro et de voiries reprises au compte général de l'année 2013 et servira de base à la valorisation de ces catégories d'immobilisés pour les années futures.



16.12. MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'INVENTAIRE DU MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU

Procédure comptable destinée à la direction Facilities pour la gestion comptable des actifs immobilisés (matériel et mobilier de bureau)

Cadre réglementaire :

- AR du 10 novembre 2009 fixant le plan comptable applicable à l'Etat fédéral, aux Communautés, aux Régions, et à la Commission communautaire commune :

Art. 4. Les entités comptables procèdent, au moins en fin d'exercice, aux opérations de relevé, de vérification, d'examen et d'évaluation nécessaires pour établir, à la même date, un inventaire complet de leurs avoirs et droits, de leurs dettes, obligations et engagements, ainsi que de leur patrimoine net. L'inventaire est ordonné de la même manière que le plan comptable normalisé. Les comptes sont mis en concordance avec les données de l'inventaire.

Art. 8. §1^{er}, alinéa 1 Les terrains et les bâtiments sont réévalués annuellement à leur valeur de marché selon les modalités et sur la base de valeurs unitaires et de coefficients de revalorisation fixés, par catégorie de terrains et de bâtiments, par le Ministre des Finances, sur proposition de la Commission de la comptabilité publique, après avis conforme de la conférence interministérielle des Finances et du Budget.

Art.8. §1^{er}, alinéa 2. Les autres installations à caractère immobilier et les ouvrages de génie civil sont réévalués annuellement à leur valeur de remplacement déterminée pour chaque catégorie retenue compte tenu des valeurs unitaires moyennes du marché actuel et des éléments physiques en cause, selon les modalités fixées par le Ministre des Finances, sur proposition de la Commission de la comptabilité publique, après avis conforme de la conférence interministérielle des Finances et du Budget.

Art. 13. Les réévaluations visées aux articles 8, 9 et 11 §1^{er}, ne doivent pas être opérées si elles n'ont qu'un effet d'importance négligeable.

De plus, le rapport au Roi de cet arrêté royal précise que les règles d'évaluation particulières et les modalités d'amortissement doivent être « élaborées au sein de la Commission de la comptabilité publique et fixées par le Ministre des Finances, sur avis conforme de la Conférence interministérielle des Finances et du Budget ». « Les règles spécifiques (adaptées aux réalités économiques et administratives de chacune d'entre elles) qui président in concreto aux évaluations lors de l'inventaire, mais aussi aux différents types d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques, ainsi qu'aux réévaluations, seront publiées, dans un but de transparence réciproque, par chacune des entités ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette procédure, il faut différencier 2 types d'actifs pour le périmètre d'activité de la direction Facilities :

- le mobilier standard : c'est le mobilier que l'on retrouve en grand nombre dans nos locaux et qui fait l'objet d'acquisitions récurrentes ; c'est l'équipement traditionnel du poste de travail d'un agent (exemple : téléphone, bureau, desserte, armoire de rangement,...)
- le mobilier particulier : c'est le mobilier qui est présent soit de façon unique pour une utilisation bien particulière, soit en quantité limitée (exemple : équipement de la salle de gymnastique, stand de foire, etc.).



1) Le mobilier standard

a. Inventaire de départ

La direction Facilities établit, en tenant compte de la liste d'inventaire comptable actuelle, la liste des biens standards du SPRB dont elle assure la gestion ou dont elle a géré l'acquisition.

Par actif, elle renseigne la quantité (par extrapolation si nécessaire).

Pour la valorisation des actifs, elle fournit une valeur unitaire sur base d'une facture récente et un degré d'usure moyen en % par actif.

b. Gestion quotidienne comptable

Pour ce qui concerne les nouvelles acquisitions, la direction Facilities communique (via l'interface comptable de validation des factures d'achat VIM) la fiche immobilisée à utiliser pour la comptabilisation de la facture.

Pour ce faire, elle sélectionne le numéro de la fiche immobilisée dans une liste annuelle qui est préétablie par la direction de la comptabilité. Si aucune fiche ne correspond à la nature du bien acheté, elle informe la direction de la comptabilité de la situation afin que cette dernière puisse mettre à jour la liste annuelle préalablement établie.

c. Vente ou mise au rebut

Si la direction Facilities souhaite se séparer d'une partie des actifs immobilisés, elle prend contact avec Finshop qui pourrait procéder à l'opération pour le compte du SPRB.

Les documents émanant de Finshop, qui résultent de cette cession, sont adressés à la direction de la comptabilité qui les utilise comme pièces justificatives comptables pour acter la sortie d'inventaire (via une vente ou une mise au rebut).

Une mise au rebut sans passer par Finshop serait acceptée dans les cas suivants :

- les actifs n'ont pas de valeur de revente, ou présentent une valeur de revente insuffisante au regard des frais relatifs à la vente.
- la direction Facilities avertit la Direction de la comptabilité de son intention de mettre au rebut un ou plusieurs actifs immobilisés, préalablement à la mise au rebut physique ;
- la direction Facilities adresse à la direction de la comptabilité le bon de déclassement signé par l'Ordonnateur compétent.

d. Cession à titre gratuit ou don

Conformément à l'article 96 de l'OOBCC, l'octroi d'un don ne peut se faire que par une ordonnance.

Si l'année d'acquisition des actifs à sortir n'est pas déterminable, la sortie comptable concerne d'abord les biens dont l'âge comptable est le plus élevé (selon la technique de gestion de stock FIFO –First In First Out).

2) Le mobilier particulier

a. Inventaire de départ

La direction Facilities établit, en tenant compte de la liste d'inventaire comptable actuelle, la liste des biens particuliers du SPRB dont elle assure la gestion. Par actif, elle renseigne la quantité.

Pour la valorisation des actifs, elle fournit une valeur unitaire sur base d'une facture récente et un degré d'usure moyen en % par actif.

Elle fournit également une localisation pour faciliter le contrôle et le suivi de inventaires dans le futur.



- b. **Gestion quotidienne comptable**
Pour ce qui concerne les nouvelles acquisitions, la direction Facilities crée la fiche immobilisée et communique son numéro via l'interface comptable de validation des factures VIM.
- c. **Vente ou mise au rebut**
Cf § « c. » ci-dessus.
- d. **Cession à titre gratuit ou don**
Cf. § « d. » ci-dessus.



16.13. MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'INVENTAIRE DES OUVRAGES D'ART DES PÉRIMÈTRES « TUNNELS - PONTS – VIADUCS » DE BRUXELLES MOBILITÉ

Note méthodologique pour la réévaluation au 31.12.2019 des ouvrages d'art des périmètres « Tunnels - Ponts – Viaducs » de Bruxelles Mobilité

Les actifs immobilisés des périmètres « Tunnels – Ponts – Viaducs » ont fait l'objet d'une réévaluation complète et individualisée au 31 décembre 2019.

Sur le territoire de la Région, on décompte une centaine de ponts, une douzaine de viaducs et une trentaine de tunnels.

Cadre réglementaire :

La réévaluation a été effectuée conformément à l'article 8, §1 de l'arrêté royal du 10 novembre 2009 qui définit la valeur de réévaluation comme : "la valeur de remplacement en tenant compte des valeurs unitaires moyennes du marché actuel et des éléments physiques en cause".

Méthodologie :

Les ouvrages d'art ont été répartis en trois catégories pour lesquelles trois méthodes de calcul différentes ont été déterminées, en fonction des caractéristiques des ouvrages :

- les ponts et viaducs dont INFRABEL SA est propriétaire et pour lesquels la Région est uniquement responsable des revêtements de la voirie supérieure ;
- les ponts et les viaducs qui appartiennent à la Région ;
- les tunnels qui appartiennent à la Région.

Pour chacune de ces catégories, il a fallu déterminer une valeur à neuf et un degré d'usure.

Le degré d'usure a été déterminé sur la base d'une durée d'amortissement linéaire.

L'ensemble des données chiffrées détaillées de cette revalorisation sont reprises dans des tableaux disponibles à la Direction de la comptabilité.

1) Ponts et viaducs - INFRABEL SA

Pour ces ouvrages, Bruxelles Mobilité est responsable de l'entretien des voiries et du remplacement des garde-corps métalliques, qui se situent des 2 côtés du pont.

Le coût au mètre d'un garde-corps neuf a été calculé sur la base des nouveaux garde-corps du viaduc 29bis dont l'installation est en cours et se terminera en 2020.

Le degré de vétusté a été déterminé en tenant compte d'un amortissement sur 10 ans de ces structures.

À l'exclusion du pont sur la Chaussée de la Hulpe érigé en 2016, toutes les autres structures sont complètement amorties, car installées il y a plus de 10 ans.

Les garde-corps en maçonnerie du pont sur le chemin de fer de la Chaussée de Zellik ont une durée de vie évaluée à 100 ans.



2) Ponts et viaducs – Région

Ces ouvrages appartiennent à la Région, aussi bien pour les voiries que pour le génie civil dont ils sont constitués. On en décompte 73.

Un prix unitaire global au m², comprenant aussi bien le génie -civil que les garde-corps, a été déterminé, en utilisant comme élément de référence le coût de construction du nouveau pont à Bruxelles (cf. projet de réhabilitation des ponts de la Petite-île sis à Anderlecht).

Ce prix unitaire, actualisé en fonction de l'indice ABEX, a été appliqué à l'ensemble des ouvrages, y compris certains ouvrages qu'on pourrait cataloguer comme des tunnels (ils sont identifiés de la sorte), mais qui sont structurellement des ponts.

Un niveau d'usure a été défini en tenant compte d'une durée d'amortissement de 99 ans (durée de vie théorique des ouvrages en béton).

Un seul ouvrage de cette rubrique a été valorisé différemment ; il s'agit de la nouvelle passerelle de Gosselies. En effet, il s'agit d'un ouvrage particulier du fait de sa conception innovante ; sa valeur a été calculée sur la base du coût réel de l'ouvrage ; s'agissant d'un ouvrage dont la construction date de 2020, nous ne l'avons pas retenu dans notre valorisation au 31/12/2019.

3) Tunnels – Région

La Région compte 37 tunnels sur son territoire.

À la différence des ponts, les tunnels ont une composante électromécanique.

Aussi, la réévaluation de cette rubrique ne s'est pas faite de manière globale ; le génie civil a été évalué différemment des équipements électriques et électromécaniques.

a) Évaluation du génie civil

La valeur à neuf du génie civil a été déterminée sur la base du coût au m² de la construction du tunnel OTAN, dernier ouvrage construit pour le compte de la Région, qui s'est achevée en 2012.

Ce coût au m² a été actualisé en tenant compte de l'évolution de l'indice ABEX.

Le taux de vétusté a été déterminé en tenant compte d'une valeur d'amortissement de 99 ans.

Un autre facteur correctif a été appliqué pour tenir compte de la réalité physique propre à chacun ouvrage.

Il s'agit du degré de complexité technique du bien, qui a été évalué pour chaque ouvrage, en tenant compte :

- de la profondeur
- du bâti environnant (interaction avec d'autres ouvrages) ;
- et de la qualité du terrain.

Le coût au m² ainsi déterminé a été appliqué à chaque ouvrage suivant sa superficie.



b) Évaluation des équipements électriques et électromécaniques

Pour cette rubrique, les installations de ventilation, l'éclairage et les installations électriques ont été considérés comme des postes qui impactent le plus la valeur de l'ouvrage auquel ils réfèrent.

La valeur à neuf de l'éclairage a été déterminée sur la base du coût au mètre de l'éclairage d'un ouvrage dont la rénovation est en cours (le tunnel Léopold).

Il faut savoir que la longueur de l'éclairage dans un tunnel est équivalente à deux fois la longueur de ce tunnel ; en effet, de manière générale, il y a deux rangées d'éclairage dans chaque tunnel.

Le taux de vétusté appliqué à l'éclairage tient compte d'un amortissement d'une durée de 18 ans.

C'est sur la base du métré des travaux de rénovation dans ce même tunnel, que le coût unitaire à neuf des installations de ventilation (extracteurs d'air et accélérateurs) et des installations électriques (postes de basse et haute tension) a été déterminé.

Les valeurs résiduelles de ces éléments ont été déterminées sur la base d'une durée d'amortissement respective de 18 ans et 25 ans.

NB : Les valeurs communiquées par Bruxelles Mobilité pour la revalorisation de l'éclairage dans les tunnels seront exploitées ultérieurement, dans le cadre d'un travail d'évaluation différenciée des voiries, et ce pour des raisons pratiques de gestion comptable ; il existe bien une valorisation globale de l'éclairage des voiries régionales au 31/12/2019, mais il s'agit d'une valeur non réévaluée.



16.14. COMPTES BANCAIRES SPRB – AEC

ATTACHE	N° COMPTE GENERAL	N° FOURNISSEUR	SOLDE AU 31/12/2017
BEYROUTH (Liban)	4160000001	67	101.958,53
MILAN (Italie)	4160000003	46	37.217,17
BERLIN (Allemagne)	4160000004	65	24.219,81
MONTREAL (Canada)	4160000005	75	150.024,05
HANOI (Vietnam)	4160000006	62	54.273,78
KOWEIT CITY (Koweït)	4160000007	71	57.508,59
CHINE (Shangai/Pékin/Shenzhen)	4160000008/55*	5364/VIFO604	113.699,56
MADRID (Espagne)	4160000009	49	115.816,16
NEW YORK (Etats-Unis)	4160000010/55*	59/VIFO606	125.501,66
PARIS (France)	4160000011	47	31.239,29
MONTEVIDEO (Uruguay)	4160000013	68	4.818,45
LONDRES (Grande-Bretagne)	4160000014	48	27.312,81
TEL AVIV (Israël)	4160000015	74	104.899,30
STOCKHOLM (Suède)	4160000017	6502	136.497,94
TOKYO (Japon)	4160000018	60	34.939,79
COLOGNE (Allemagne)	4160000020	132	130.159,90
VARSOVIE (Pologne)	4160000021	164	84.260,87
LA HAYE (Pays-Bas)	4160000022	163	111.694,69
ISTAMBUL (Turquie)	4160000023	173	3.299,00
LA HAVANE (Cuba)	4160000024	177	30.036,06
SINGAPOUR (Singapour)	4160000025	178	40.080,62
NAIROBI (Kenya)	4160000026	179	49.222,05
ALGER (Algérie)	4160000027	192	158.601,92
BELGRADE (Serbie)	4160000028	193	107.223,53
KINSHASA (RDC)	4160000029	5185	6.909,56
DUBLIN (Irlande)	4160000030	5183	4.868,37
MOSCOU (Russie)	4160000032	7748	9.557,74
CROATIE (Zagreb)	4160000034	9787	16.346,95
CHENNAI (Inde)	4160000035/55*	17973/VIFO600	103.524,30
CALIFORNIE (Etats-Unis)	4160000036	20290/VIFO601	39.546,97
VANCOUVER (Canada)	4160000037/55*	VIFO602	63.504,95
RIO	4160000038/55*	VIFO603	68.186,53
UE COSTA	4160000039/55*	VIFO605	1.057,99
TOTAL			2.148.008,90



16.15. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES FONDS BUDGÉTAIRES (AXE FINANCIER ET BANCAIRE)

Dénomination	Comptes bancaires	Articles budgétaires de recettes	Comptables des recettes	Montants perçus en 2019	Solde au 01/01/2019	Entrées 2019	Sorties 2019	Solde au 31/12/2019
Fonds d'aide aux entreprises	091-2310942-43	02.200.06.01.86.10	Bendadou Nabila	461 698,34	101 877,95	466 295,68	533 590,82	34 582,81
	091-2310943-44	02.200.06.02.86.10		-	105 179,60	-	105 179,60	-
Fonds pour l'équipement et les déplacements	091-2310919-20	02.260.06.03.38.30	Delforge Patrice	400 461,13	67 364,59	404 133,03	457 682,62	13 815,00
	091-2310920-21	02.260.06.01.16.11		589 773,07	1 214,57	598 322,88	581 458,43	18 079,02
		02.260.06.11.28.30		7 341,39				-
	091-2310921-22	02.260.06.10.59.11		28 188,05	9 781,25	28 188,05	28 949,30	9 020,00
	091-2310923-24	02.260.06.02.36.90		186 822,57	7 416,08	247 472,59	244 289,16	10 599,51
		02.260.06.06.38.10		-				15 062,50
	091-2310925-26	02.260.06.07.38.10		108 750,00	10 196,27	124 777,32	119 911,09	-
		02.260.06.08.16.11		249 648,30	45 435,66	251 727,40	260 829,88	36 333,18
	091-2310926-27	02.260.05.01.36.90		-				
091-2310929-30*	02.260.06.09.16.11	776 914,04	261 524,75	807 918,04	1 067 966,79	1 476,00		
Fonds pour la gestion des eaux usées et pluviales	091-2310871-69	02.270.05.01.36.20	Van Den Branden Francis	29 864,50	51 031,44	30 539,90	-	81 571,34
Fonds d'aménagement urbain et foncier	091-2310952-53	02.280.06.06.28.30	Eeckhaute Olivier	-	11 094,20	18 634,23	21 629,20	8 099,23
		02.280.06.07.06.00		18 634,23				
		02.280.06.08.39.10		-				
		02.280.06.09.39.20		-				
		02.280.06.13.76.11		-				
		02.280.06.27.16.11		-				
		02.280.06.28.16.12		-				
		02.280.06.30.38.50		-				
	091-2310955-56*	02.280.06.17.36.90	Eeckhaute Olivier	6 259 105,28	594 000,00	6 259 105,28	1 614 891,00	5 238 214,28
		02.280.06.18.36.90	-					



Dénomination	Comptes bancaires	Articles budgétaires de recettes	Comptables des recettes	Montants perçus en 2019	Solde au 01/01/2019	Entrées 2019	Sorties 2019	Solde au 31/12/2019
		02.280.06.19.36.90		-				
		02.280.06.20.36.90		-				
		02.280.06.21.36.90		-				
		02.280.06.22.63.21		-				
	091-2310956-57	02.280.06.23.26.10	Blommaers Nathalie	249,42	2 267,50	48 495,84	48 966,84	1 796,50
		02.280.06.02.58.20		46 854,75				
	091-2310951-52	02.280.06.07.06.00	Mendes Murteira Antonio	95 581,05	3 998,52	427 898,17	425 752,68	6 144,01
		02.280.06.10.89.35		177 425,47				
		02.280.06.11.89.32		-				
		02.280.06.14.58.20		154 737,73				
		02.280.06.26.26.10		93,92				
	091-2310978-79*	02.280.06.04.38.50	Dagrain Mailis	-	16 837,11	202 483,83	204 528,68	14 792,26
		02.280.06.12.38.10		-				
		02.280.06.24.26.10		-				
02.280.06.29.38.50		-						
Fonds budgétaire régional de solidarité	091-2310959-60	Joiris Olivier	412 265,62	19 616,94	413 789,91	393 660,30	39 746,55	
			02.300.06.04.26.10					13 850,00
	091-2310950-51		-	750,10	19 913,65	15 889,34	4 774,41	
			02.300.06.03.38.50					477,29
Fonds pour l'investissement et pour le remboursement des charges de la dette dans le secteur du logement social	091-2310955-56*	02.310.06.14.39.50	-	594 000,00	6 259 105,28	1 614 891,00	5 238 214,28	
	091-2310958-59*	02.310.06.02.86.20	Blommaers Nathalie	24 730 514,62	25 599 003,15	27 381 891,76	25 743 353,85	27 237 541,06
		02.310.06.09.39.10		-				
		02.310.06.10.06.00		58 621,67				
		02.310.06.11.34.39		108 205,87				
		02.310.06.15.26.20		2 482 401,02				
		02.310.06.16.26.10		35,25				
		02.310.06.18.33.00		-				
	02.310.06.19.61.41	-						
	091-2310957-58	02.310.06.03.58.20	-	-	-	-	-	
Fonds du patrimoine immobilier	091-2310954-55	Giordano Michele	-	290,00	67 641,72	67 722,72	209,00	
			02.320.06.01.38.50					-
			02.320.06.05.38.50					-
			02.320.06.06.06.00					-
			02.320.06.07.16.11					10 982,90
02.320.06.08.76.31	25 818,24							



Dénomination	Comptes bancaires	Articles budgétaires de recettes	Comptables des recettes	Montants perçus en 2019	Solde au 01/01/2019	Entrées 2019	Sorties 2019	Solde au 31/12/2019		
		02.320.06.09.76.32		-						
		02.320.06.10.39.10		-						
		02.320.06.11.53.10		30 840,58						
		02.320.06.12.38.50		-						
Fonds pour la protection de l'environnement	091-2310961-62	02.330.06.01.06.00	De Neve Ronald	-	19 808,23	516 644,30	503 427,53	33 025,00		
		02.330.06.07.38.10		247 678,00						
	091-2310964-65	02.330.06.01.06.00		-	-	13 482,92	13 482,92	-		
		02.332.06.01.38.50		-	-	-	-	-		
	091-2310965-66	02.330.06.01.06.00		-	112 205,19	1 130 135,32	1 183 403,15	58 937,36		
		02.330.06.02.38.10		707 248,32						
		02.330.06.05.57.20		421 637,00						
	091-2310966-67	02.330.06.07.38.10		1 250,00	-	-	-	-		
		02.330.06.01.06.00		-	21 645,00	3 034 939,37	3 029 395,57	27 188,80		
		02.330.06.08.49.40		2 411 041,67						
	02.330.06.07.38.10	623 897,70								
	091-2310967-68	02.330.06.01.06.00		-	De Lame Luc	-	18 668,82	180 844,05	184 440,05	15 072,82
		02.330.06.04.38.50		179 763,81						
	091-2310976-77	02.330.06.03.38.10		40 858,09	4 000,00	42 627,07	44 227,07	2 400,00		
091-2310862-60	02.330.06.03.38.10	5 862,10	Van Den Branden Francis	25 632,44	6 270,85	408,75	31 494,54			
091-2310861-59	02.330.06.04.38.50	8 035,22	92 779,23	13 770,22	-	106 549,45				
Fonds destiné à l'entretien, l'acquisition et à l'aménagement des espaces verts, de forêts et sites naturels, ainsi qu'au repoissonnement et aux interventions urgentes en faveur de la faune	091-2310962-63	02.340.06.02.37.70	De Neve Ronald	4 798,04	105,38	4 798,04	4 903,42	-		
		02.340.06.01.16.00		-	850,00	439 240,70	439 165,70	925,00		
	02.340.06.03.16.11	439 240,70		-	2 655 390,04	2 655 390,04	2 655 390,04	-		
091-2310969-70	02.340.04.01.16.20									
Fonds relatif à la politique de l'énergie	091-2310970-71	02.240.05.01.36.90	Demaiffe Fabienne	5 214 112,25	1 194 070,36	30 434 903,38	29 782 607,26	1 846 366,48		
		02.240.06.01.38.10		-						
		02.240.06.02.38.50		-						



Dénomination	Comptes bancaires	Articles budgétaires de recettes	Comptables des recettes	Montants perçus en 2019	Solde au 01/01/2019	Entrées 2019	Sorties 2019	Solde au 31/12/2019
		02.240.06.04.36.90		23 134 578,70				
		02.240.06.05.36.90		28 975,00				
		02.240.06.06.38.50		54 726,47				
		02.240.06.07.53.10		2 930,35				
		02.240.06.08.36.90		-				
		02.240.06.09.38.50		36 044,89				
		02.240.06.11.86.10		6 080,70				
		02.240.06.12.26.10		79,06				
		02.240.06.13.87.20		20 580,27				
		02.240.06.14.26.10		297,69				
		02.240.06.15.36.90		10 908,00				
		02.240.06.16.36.90		86 097,00				
Fonds social de guidance énergétique	091-2310960-61	02.240.05.02.36.90	De Neve Ronald	260 387,56	62 525,70	1 492 036,34	1 457 550,94	97 011,10
		02.240.06.03.36.90		1 231 648,78				
Fonds droit de gestion publique	091-2310958-59*	02.310.06.05.06.00	Blommaers Nathalie	-	25 599 003,15	27 381 891,76	25 743 353,85	27 237 541,06
		02.310.06.06.86.20		-				
		02.310.06.07.06.00		1 344,00				
		02.310.06.20.38.50		-				
		02.310.06.21.38.10		-				
	091-2310975-76	02.310.06.08.38.50		327 428,20	56 143,10	358 925,20	402 739,20	12 329,10
		02.310.06.17.26.10		-				
Fonds de gestion de la dette régionale	091-2310901-02	01.090.06.01.96.10	Verlinden Steven	-	-	22 542 967,18	22 542 967,18	-
		01.090.06.02.26.10		20 921 192,33				
		01.090.06.03.16.11		843 519,58				
		01.090.06.06.16.20		778 255,27				
		01.090.06.09.86.70		-				
Fonds d'investissements fonciers	091-2310519-08	02.170.06.01.76.11	Vandevelde Luc	-	26 399 436,91	10 729 665,93	26 406 856,25	10 722 246,59
		02.170.06.02.76.12		-				
		02.170.06.03.76.31		-				
		02.170.06.04.76.32		-				
Fonds Climat	091-2310980-81	02.330.05.01.36.90	De Neve Ronald	-	3 425 834,06	27 501 304,00	28 300 005,27	2 627 132,79
		02.333.05.01.36.90		27 501 304,00				
		02.333.06.03.38.10		-				



Dénomination	Comptes bancaires	Articles budgétaires de recettes	Comptables des recettes	Montants perçus en 2019	Solde au 01/01/2019	Entrées 2019	Sorties 2019	Solde au 31/12/2019
		02.333.06.04.38.40						
		02.333.06.05.38.50						
		02.333.06.06.46.40						
	091-2310810-08	01.021.03.07.38.50	Van Den Branden Francis	1 794 138,93	873 125 545,36	854 247 506,91	394 400 642,69	1 332 972 409,58
		01.021.03.08.16.12		102 445,00				
	091-2310807-05*	02.333.05.02.36.90	Van Den Branden Francis	960 114,52	3 921 132,46	4 190 584,90	9 152,29	8 102 565,07
		02.333.06.01.38.10		-				
		02.333.06.02.77.30		-				
		02.330.06.06.06.00		-				
Fonds pour la prévention, le tri, le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets	091-2310807-05*	02.331.05.01.36.70	Van Den Branden Francis	3 207 416,73	3 921 132,46	4 190 584,90	9 152,29	8 102 565,07
Fonds de la Sécurité routière de la Région de Bruxelles-Capitale	091-2310927-28	02.261.06.01.38.50	Delforge Patrice	18 789 209,01	16 367 192,15	18 789 209,01	16 367 192,15	18 789 209,01
	091-2310928-29	02.261.06.02.16.11		903 272,11	3 103 331,91	5 740 705,49	8 041 417,52	802 619,88
		02.261.06.03.16.11		52 431,50				
		02.261.06.07.16.11		1 917,00				
		02.261.06.09.89.65		4 781 812,88				
	091-2310929-30*	02.261.06.04.16.11		-	261 524,75	807 918,04	1 067 966,79	1 476,00
		02.261.06.05.16.11		30 529,00				
Fonds de recherche, de constatation et de poursuite des infractions urbanistiques	091-2310978-79*	02.280.06.15.38.50	Dagrain Mailis	90 215,83	16 837,11	202 483,83	204 528,68	14 792,26
		02.280.06.16.38.10		108 522,00				
		02.280.06.25.26.10		559,00				
TOTAL					954 859 785,98	1 021 865 180,50	567 705 627,25	1 409 019 339,23

* Compte bancaire utilisé pour 2 fonds.



16.16. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES FONDS BUDGÉTAIRES (AXE BUDGÉTAIRE)

Dénomination	Engagement 2019				Liquidations 2019			
	Solde au 01/01/2019	Recettes	Dépenses	Solde au 31/12/2019	Solde au 01/01/2019	Recettes	Dépenses	Solde au 31/12/2019
Fonds d'aide aux entreprises	18 613 437,27	461 698,34	0,00	19 075 135,61	18 588 108,24	461 698,34	0,00	19 049 806,58
Fonds pour la promotion du commerce extérieure	1 465 826,27	0,00	0,00	1 465 826,27	1 996 457,44	0,00	0,00	1 996 457,44
Fonds pour l'équipement et les déplacements	13 664 796,71	2 347 898,55	994 778,50	15 017 916,76	14 590 584,17	2 347 898,55	344 958,94	16 593 523,78
Fonds de redressement financier des communes et de l'Agglomération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds d'aménagement urbain et foncier	28 812 596,43	6 752 681,85	3 817 257,35	31 748 020,93	32 090 201,57	6 752 681,85	1 799 093,85	37 043 789,57
Fonds pour l'investissement et pour le remboursement des charges de la dette dans le secteur du logement social	232 899 045,64	27 379 778,43	0,00	260 278 824,07	235 578 264,57	27 379 778,43	763 375,00	262 194 668,00
Fonds bruxellois pour le développement économique régional	2 752 285,00	0,00	0,00	2 752 285,00	2 810 238,10	0,00	0,00	2 810 238,10
Fonds social bruxellois	-24 788,00	0,00	0,00	-24 788,00	1 176,85	0,00	0,00	1 176,85
Fonds pour la protection de l'environnement	4 130 190,15	4 647 271,91	2 137 500,00	6 639 962,06	4 229 347,56	4 647 271,91	2 137 500,00	6 739 119,47
Fonds destiné à l'entretien, l'acquisition et à l'aménagement des espaces verts, de forêts et sites naturels, ainsi qu'au repeuplement et aux interventions urgentes en faveur de la faune	6 124 194,22	3 099 428,78	2 841 000,00	6 382 623,00	6 815 778,93	3 099 428,78	2 841 000,00	7 074 207,71
Fonds pour la gestion des eaux usées et pluviales	6 054 862,26	29 864,50	0,00	6 084 726,76	7 646 517,89	29 864,50	0,00	7 676 382,39
Fonds de gestion de la dette régionale	181 457 045,50	22 542 967,18	35 900 000,00	168 100 012,68	181 457 045,50	22 542 967,18	35 900 000,00	168 100 012,68
Fonds relatif à la politique de l'énergie	27 265 022,22	28 595 410,38	21 119 782,34	34 740 650,26	35 632 073,76	28 595 410,38	24 054 856,64	40 172 627,50
Fonds budgétaire régional de solidarité	1 761 324,29	426 592,91	334 918,30	1 852 998,90	1 761 324,29	426 592,91	334 918,30	1 852 998,90
Fonds du patrimoine immobilier	1 429 296,43	67 641,72	0,00	1 496 938,15	1 450 661,57	67 641,72	0,00	1 518 303,29
Fonds droit de gestion publique	3 311 656,96	328 772,20	218 124,87	3 422 304,29	3 516 808,58	328 772,20	345 018,85	3 500 561,93
Fonds social de guidance énergétique	1 809 311,53	1 492 036,34	1 300 000,00	2 001 347,87	2 513 066,80	1 492 036,34	1 300 000,00	2 705 103,14
Fonds d'investissements fonciers	5 625 000,00	0,00	0,00	5 625 000,00	5 625 000,00	0,00	0,00	5 625 000,00
Fonds Climat	46 088 517,18	30 358 002,45	11 519 000,00	64 927 519,63	46 143 517,18	30 358 002,45	11 509 487,80	64 992 031,83
Fonds pour la prévention, le tri, le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets	4 298 764,42	3 207 416,73	2 317 000,00	5 189 181,15	4 298 764,42	3 207 416,73	2 317 000,00	5 189 181,15
Fonds de la Sécurité routière de la Région de Bruxelles-Capitale	55 929 268,24	24 559 171,50	5 596 446,48	74 891 993,26	65 438 648,65	24 559 171,50	8 183 775,67	81 814 044,48
Fonds de recherche, de constatation et de poursuite des infractions urbanistiques	186 574,97	199 296,83	118 758,78	267 113,02	275 146,31	199 296,83	131 467,62	342 975,52
Fonds d'orientation et de garantie pour l'agriculture de la Région de Bruxelles - Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	643 654 227,69	156 495 930,60	88 214 566,62	711 935 591,67	672 458 732,38	156 495 930,60	91 962 452,67	736 992 210,31

COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET

2019



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION AU COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET	113
COMPTE D'EXÉCUTION DES SORTIES ET ENTRÉES DE FONDS RELATIVES AU MÉCANISME DE GESTION DES CENTIMES ADDITIONNELS ET AUTRES FONDS DE TIERS EN MATIÈRE FISCALE	114
COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS	115
COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET DES DÉPENSES.....	116



INTRODUCTION AU COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET

Dans le cadre de la VI^{ème} réforme, et du transfert de certaines compétences de l'État fédéral vers les régions, le SPRB, via les services de la fiscalité, a récupéré la gestion de plusieurs taxes (City tax, Précompte immobilier, taxe de circulation, etc.), sur lesquelles sont adossées des centimes additionnels à reverser aux communes ainsi qu'à l'agglomération de Bruxelles.

La région est ainsi chargée de prélever aux contribuables des centimes additionnels sur les taxes enrôlées, et de les reverser aux communes et à l'agglomération de Bruxelles.

Le mécanisme choisi, pour permettre aux communes une continuité de leur fonctionnement, compte tenu des mécanismes qui étaient d'application entre les communes et le Fédéral, a été de leur verser des avances mensuelles, dans l'attente de la perception effective des taxes enrôlées ; ensuite, il est prévu de procéder à un clearing une fois par an afin de régulariser les écarts entre les perceptions effectives sur les enrôlements d'une part, et les avances effectuées d'autre part.

Soit l'écart est en faveur des communes, alors le solde déterminé sera récupéré sur les avances à verser l'année suivante ;

Soit l'écart est en faveur de la Région, alors le solde trop perçu sera reversé aux communes et à l'agglomération sous la forme d'une subvention.

Afin de permettre un suivi efficace et efficient des opérations relatives à ce mécanisme, il a été décidé de créer des allocations de bases en opérations internes au budget de la Région pour retracer les décaissements et les encaissements en lien avec les centimes additionnels, que la Région est chargée de percevoir pour le compte des communes et de l'agglomération.

Lors de son audit en 2017, la Cour des comptes a remis en cause le procédé qui consiste à faire figurer au budget ces opérations, en indiquant que ce devait être des opérations strictement financières, car effectuées pour le compte de tiers, et qu'elles ne devaient en aucun cas figurer dans les différents budgets.

Le même mécanisme a été utilisé en 2018.

À la suite de son audit des comptes en 2018, la Cour a de nouveau indiqué dans ses observations ses réserves quant à cette façon de procéder.

En 2019, la région a maintenu cette procédure ; comme il avait été convenu avec les auditeurs de la Cour des comptes, dès 2018, de sortir ces chiffres des différents comptes d'exécution du budget, en les isolant dans un tableau à mettre en annexe du compte général, c'est ce qui a été fait.

Signalons tout de même ici que le Gouvernement qui a pris ses fonctions en juillet 2019 a complètement suivi l'avis de la Cour des comptes ; ces mouvements ne seront plus enregistrés au budget dès l'exercice budgétaire 2020.

Une nouvelle procédure a été mise en place entre le Gouvernement et ses services pour liquider les sommes dues aux communes dans les délais fixés par les différentes conventions.

Le Gouvernement a également demandé à ses services de développer des reportings qui permettent un suivi strict et régulier des mouvements financiers liés à ces opérations pour compte de tiers.



COMPTE D'EXÉCUTION DES SORTIES ET ENTRÉES DE FONDS RELATIVES AU MÉCANISME DE GESTION DES CENTIMES ADDITIONNELS ET AUTRES FONDS DE TIERS EN MATIÈRE FISCALE

COMPTE D'EXÉCUTION DES FONDS DE TIERS EN MATIÈRE FISCALE - 2019	AVANCES			PERCEPTION		
	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	%	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	%
Additionnels communaux sur le précompte immobilier (PRI)	635 802 000,00	583 665 720,94	91,80%	635 802 000,00	668 514 675	105,15%
Additionnels communaux sur la taxe régionale sur les hôtels (TAXE HOTEL)	26 786 000,00	26 785 502,16	100,00%	26 780 000,00	20 509 341	76,58%
Additionnels Agglomération sur le précompte immobilier	290 882 000,00	0,00	0,00%	290 882 000,00	225 177 388	77,41%
Prime BE HOME Schaerbeek	594 000,00	30,00	0,01%	691 000,00	636 860	92,16%
TOTAL	954 064 000,00	610 451 253,10	63,98%	954 155 000,00	914 838 264,12	95,88%



COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS 2019	CRÉDITS BUDGÉTAIRES	EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	%GE DE RÉALISATION
MISSION 01 : FINANCEMENT GÉNÉRAL	5 022 346 000,00	4 855 929 073,50	96,69%
PROGRAMME 010 : LOI SPÉCIALE DE FINANCEMENT, IMPÔTS RÉGIONAUX	1 379 419 000,00	1 282 876 066,57	93,00%
PROGRAMME 020 : TAXES RÉGIONALES	106 261 000,00	103 770 906,85	97,66%
PROGRAMME 021 : INTÉRÊTS DE RETARD, AMENDES ET RECETTES EXCEPTIONNELLES LIES A LA FISCALITE	2 637 000,00	3 924 085,00	148,81%
PROGRAMME 022 : VENTE DE SERVICES EN PROVENANCE DES COMMUNES	10 000,00	-	0,00%
PROGRAMME 030 : ANCIENNES TAXES PROVINCIALES	7 144 000,00	6 931 875,87	97,03%
PROGRAMME 040 : TAXIS	1 459 000,00	1 601 785,51	109,79%
PROGRAMME 060 : LOI SPÉCIALE DE FINANCEMENT, PART RELATIVE AUX IMPÔTS SUR LES PERSONNES PHYSIQUES	2 000 315 000,00	1 998 726 380,47	99,92%
PROGRAMME 070 : MAINMORTES	105 175 000,00	105 175 527,00	100,00%
PROGRAMME 080 : COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION	221 710 000,00	135 139 954,85	60,95%
PROGRAMME 090 : RECETTES FINANCIÈRES	1 124 296 000,00	1 139 116 032,78	101,32%
PROGRAMME 100 : VERSEMENTS D'ORGANISMES BRUXELLOIS	18 119 000,00	22 159 742,74	122,30%
PROGRAMME 110 : RECETTES DIVERSES	55 801 000,00	56 127 992,85	100,59%
PROGRAMME 120 : FINANCES	-	240 176,63	-
PROGRAMME 130 : PRODUIT DE PRISES DE PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES	-	138 546,38	-
MISSION 02 : FINANCEMENT SPECIFIQUE	401 727 000,00	318 670 098,21	79,33%
PROGRAMME 150 : FONCTION PUBLIQUE	12 703 000,00	13 487 026,41	106,17%
PROGRAMME 151 : RECETTES ICT	1 000,00	-	0,00%
PROGRAMME 160 : ÉGALITÉ DES CHANCES	15 000,00	-	0,00%
PROGRAMME 170 : GESTION IMMOBILIERE RÉGIONALE	69 350 000,00	2 873 855,63	4,14%
PROGRAMME 180 : POUVOIRS LOCAUX	8 000,00	1 800 848,64	22510,61%
PROGRAMME 200 : AIDE AUX ENTREPRISES	17 740 000,00	11 820 996,01	66,63%
PROGRAMME 201 : ACCES A LA PROFESSION	170 000,00	221 606,00	130,36%
PROGRAMME 202 : REMBOURSEMENT PAR CITYDEV.BRUSSELS DE L'EMPRUNT DE 10 MILLIONS D'EUROS OCTROYÉ PAR LE SPRB DANS LE CADRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE	300 000,00	350 000,70	116,67%
PROGRAMME 203 : HÉBERGEMENT TOURISTIQUE	85 000,00	84 526,40	99,44%
PROGRAMME 210 : AGROALIMENTAIRE	-	-	-
PROGRAMME 220 : RECHERCHE SCIENTIFIQUE	150 000,00	112 407,91	74,94%
PROGRAMME 230 : COMMERCE EXTÉRIEUR	-	-	-
PROGRAMME 240 : ÉNERGIE	30 365 000,00	30 060 915,99	99,00%
PROGRAMME 250 : EMPLOI	-	-	-
PROGRAMME 251 : EMPLOI-INSPECTION	250 000,00	644 580,00	257,83%
PROGRAMME 252 : AGENCES D'EMPLOI PRIVÉES ET AGENCES DE TRAVAIL INTÉRIMAIRE	-	-	-
PROGRAMME 253 : ENTREPRISES D'INSERTION ET INITIATIVES LOCALES DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI	-	29 025,16	-
PROGRAMME 254 : TITRES-SERVICES	4 000 000,00	1 942 468,42	48,56%
PROGRAMME 255 : CARTES PROFESSIONNELLES	137 000,00	166 140,00	121,27%
PROGRAMME 260 : ÉQUIPEMENT & DÉPLACEMENTS	153 951 000,00	153 074 699,33	99,43%
PROGRAMME 261 : RECETTES LIEES A LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE	34 752 000,00	24 480 056,23	70,44%
PROGRAMME 262 : RECETTES LIEES A LA NAVIGATION INTÉRIEURE	-	-	-
PROGRAMME 270 : TRAVAUX HYDRAULIQUES	-	-	-
PROGRAMME 280 : AMÉNAGEMENT URBAIN ET FONCIER	3 935 000,00	7 068 127,87	179,62%
PROGRAMME 300 : LOGEMENT	261 000,00	536 552,29	205,58%
PROGRAMME 301 : FINANCEMENT INTERNATIONAL OU EUROPÉEN POUR DES PROJETS - LOGEMENT	2 500 000,00	2 499 999,26	100,00%
PROGRAMME 310 : LOGEMENT SOCIAL	29 088 000,00	28 588 133,71	98,28%
PROGRAMME 320 : PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL	45 000,00	67 428,08	149,84%
PROGRAMME 330 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	5 922 000,00	4 211 737,59	71,12%
PROGRAMME 331 : RECETTES LIEES AU FONDS POUR LA PRÉVENTION, LE TRI, LE REEMPLOI, LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION DES DÉCHETS	3 035 000,00	3 168 935,97	104,41%
PROGRAMME 332 : RECETTES LIEES AU BIEN-ETRE ANIMAL	14 000,00	13 174,00	94,10%
PROGRAMME 333 : CLIMAT	29 107 000,00	27 502 478,87	94,49%
PROGRAMME 340 : ESPACES VERTS, FORETS, SITES NATURELS	3 843 000,00	3 864 377,74	100,56%
TOTAL RECETTES BUDGÉTAIRES : MISSION 01 + MISSION 02	5 424 073 000,00	5 174 599 171,71	95,40%



COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET DES DÉPENSES

NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	CRÉDITS D'ENGAGEMENT		CRÉDITS D'ENGAGEMENT VARIABLES		CRÉDITS DE LIQUIDATION		CRÉDITS DE LIQUIDATION VARIABLES		
			CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	
01	001	Financement du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale	Financement du fonctionnement du Parlement	45 445 000,00	45 445 000,00	0,00	0,00	45 445 000,00	45 445 000,00	0,00	0,00
	002		Financement des investissements du Parlement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 01			45 445 000,00	45 445 000,00	0,00	0,00	45 445 000,00	45 445 000,00	0,00	0,00	
02	001	Financement du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	Financement du cabinet du Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	4 706 000,00	4 524 125,66	0,00	0,00	4 706 000,00	4 524 125,66	0,00	0,00
	002		Financement du cabinet du premier des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	2 340 000,00	1 749 943,22	0,00	0,00	2 340 000,00	1 765 277,18	0,00	0,00
	003		Financement du cabinet du premier des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	2 204 000,00	1 901 759,06	0,00	0,00	2 204 000,00	1 896 854,14	0,00	0,00
	004		Financement du cabinet du deuxième des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	2 738 000,00	2 550 802,60	0,00	0,00	2 738 000,00	2 543 742,93	0,00	0,00
	005		Financement du cabinet du deuxième des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	2 461 000,00	2 296 109,01	0,00	0,00	2 461 000,00	2 295 748,75	0,00	0,00
	006		Financement du cabinet du premier des Secrétaires d'État à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	2 573 000,00	2 406 812,34	0,00	0,00	2 573 000,00	2 406 272,07	0,00	0,00
	007		Financement du cabinet du Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	2 365 000,00	2 014 330,31	0,00	0,00	2 365 000,00	2 009 483,16	0,00	0,00
	008		Financement du cabinet du deuxième des Secrétaires d'État à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	2 342 000,00	1 751 344,50	0,00	0,00	2 342 000,00	1 746 882,74	0,00	0,00
	009		Paie des traitements des Ministres et Secrétaires d'État	2 348 000,00	2 256 723,21	0,00	0,00	2 348 000,00	2 256 723,21	0,00	0,00
	010		Charges liées aux anciens cabinets	2 971 000,00	2 475 688,10	0,00	0,00	2 971 000,00	2 475 688,10	0,00	0,00
TOTAL 02			27 048 000,00	23 927 638,01	0,00	0,00	27 048 000,00	23 920 797,94	0,00	0,00	
03	002	Initiatives communes du Gouvernement de	Initiatives spécifiques	38 298 000,00	37 511 100,00	0,00	0,00	46 132 000,00	45 949 873,41	0,00	0,00
	003		"Stratégie 2025"	122 000,00	99 199,74	0,00	0,00	209 000,00	186 561,74	0,00	0,00
	004		Programmes européens	6 422 000,00	5 717 751,62	0,00	0,00	19 336 000,00	16 295 708,39	0,00	0,00



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	CRÉDITS D'ENGAGEMENT		CRÉDITS D'ENGAGEMENT VARIABLES		CRÉDITS DE LIQUIDATION		CRÉDITS DE LIQUIDATION VARIABLES		
			CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	
	la Région de Bruxelles-Capitale										
TOTAL 03			44 842 000,00	43 328 051,36	0,00	0,00	65 677 000,00	62 432 143,54	0,00	0,00	
04	001	Gestion des ressources humaines et matérielles du SPRB, ainsi que la simplification administrative au niveau régional	Support de la politique générale	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
	002		Dépenses générales en vue d'assurer la réalisation des missions du SPRB	153 097 000,00	148 156 209,46	0,00	0,00	153 033 000,00	146 582 309,88	0,00	0,00
	003		Diffusion de l'information concernant les missions du SPRB	235 000,00	224 349,22	0,00	0,00	235 000,00	224 349,22	0,00	0,00
	004		La simplification administrative au niveau régional	850 000,00	803 538,22	0,00	0,00	850 000,00	601 061,30	0,00	0,00
TOTAL 04			154 187 000,00	149 184 096,90	0,00	0,00	154 123 000,00	147 407 720,40	0,00	0,00	
05	002	Développement d'une politique d'égalité des chances	Projets dans le cadre de l'égalité des chances	2 145 000,00	1 955 689,00	0,00	0,00	2 145 000,00	1 716 871,09	0,00	0,00
TOTAL 05			2 145 000,00	1 955 689,00	0,00	0,00	2 145 000,00	1 716 871,09	0,00	0,00	
06	001	Gestion et contrôle financier et budgétaire	Support de la politique générale	588 000,00	334 267,92	0,00	0,00	568 000,00	287 559,68	0,00	0,00
	002		Exécution de la politique en matière de dette publique	314 284 000,00	308 128 047,04	176 528 000,00	35 900 000,00	314 284 000,00	308 128 047,04	173 528 000,00	35 900 000,00
	003		Fiscalité	619 000,00	613 473,24	0,00	0,00	619 000,00	613 473,24	0,00	0,00
	004		Gestion centralisée des trésoreries des organismes membres du Centre de coordination financière de la Région de Bruxelles-Capitale	1 912 000,00	1 904 187,18	0,00	0,00	1 912 000,00	1 904 187,18	0,00	0,00
TOTAL 06			317 403 000,00	310 979 975,38	176 528 000,00	35 900 000,00	317 383 000,00	310 933 267,14	173 528 000,00	35 900 000,00	
07	002	Gestion en matière de technologie de l'information et des communications (TIC)	Soutien au fonctionnement général du Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.)	33 582 000,00	33 582 000,00	0,00	0,00	33 582 000,00	33 582 000,00	0,00	0,00
	003		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans le cadre de projets transversaux	16 744 000,00	16 744 000,00	0,00	0,00	16 744 000,00	16 744 000,00	0,00	0,00
	004		Exploitation et développement informatiques au sein du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (M.R.B.C.)	16 111 000,00	11 928 426,77	0,00	0,00	12 328 000,00	12 254 643,36	0,00	0,00
	005		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les communes et CPAS	1 050 000,00	1 050 000,00	0,00	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	0,00	0,00



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	CRÉDITS D'ENGAGEMENT		CRÉDITS D'ENGAGEMENT VARIABLES		CRÉDITS DE LIQUIDATION		CRÉDITS DE LIQUIDATION VARIABLES	
			CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION
006		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les organismes d'intérêt public.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
007		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les établissements d'enseignement	2 184 000,00	2 184 000,00	0,00	0,00	2 184 000,00	2 184 000,00	0,00	0,00
008		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les hôpitaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans le cadre de projets européens et internationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010		Soutien à la digitalisation	975 000,00	499 842,00	0,00	0,00	750 000,00	350 695,76	0,00	0,00
TOTAL 07			70 646 000,00	65 988 268,77	0,00	0,00	66 638 000,00	66 165 339,12	0,00	0,00
08	Régie foncière: politique générale	Support de la politique générale	10 175 000,00	9 891 486,31	0,00	0,00	9 451 000,00	9 378 007,38	0,00	0,00
		Gestion immobilière publique	37 334 000,00	35 213 086,70			35 126 000,00	34 732 813,04		
		Bâtiments non administratifs	3 789 000,00	2 823 863,15	0,00	0,00	3 331 000,00	3 063 241,72	0,00	0,00
TOTAL 08			51 298 000,00	47 928 436,16	0,00	0,00	47 908 000,00	47 174 062,14	0,00	0,00
09	Lutte contre l'incendie et Aide médicale urgente	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement de l'organisme régional et des associations publiques chargés de la lutte contre l'incendie et de l'aide médicale urgente	108 086 000,00	108 086 000,00	0,00	0,00	108 086 000,00	108 086 000,00	0,00	0,00
TOTAL 09			108 086 000,00	108 086 000,00	0,00	0,00	108 086 000,00	108 086 000,00	0,00	0,00
10	Soutien et accompagnement des pouvoirs locaux	Support de la politique générale	1 408 000,00	1 158 575,09	0,00	0,00	1 117 000,00	1 043 405,40	0,00	0,00
		Organisation des élections	255 000,00	252 935,50	0,00	0,00	272 000,00	267 457,38	0,00	0,00
		Formation du personnel des pouvoirs locaux	2 409 000,00	2 353 000,00	0,00	0,00	2 194 000,00	2 193 271,97	0,00	0,00
		Financement général des communes	464 641 000,00	464 394 629,37	0,00	0,00	461 586 000,00	461 333 776,26	0,00	0,00
		Financement de projets spécifiques des communes	59 506 000,00	59 485 999,94	0,00	0,00	57 857 000,00	57 735 098,39	0,00	0,00
		Financement des investissements d'intérêt public	28 965 000,00	28 527 618,91	0,00	0,00	28 627 000,00	27 641 946,46	0,00	0,00
		Sécurité	129 251 000,00	129 250 567,60	0,00	0,00	129 370 000,00	129 315 862,59	0,00	0,00
		Financement de l'organisme régional chargé du refinancement des trésoreries communales	24 779 000,00	24 765 500,00	0,00	0,00	24 779 000,00	24 745 998,00	0,00	0,00



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	CRÉDITS D'ENGAGEMENT		CRÉDITS D'ENGAGEMENT VARIABLES		CRÉDITS DE LIQUIDATION		CRÉDITS DE LIQUIDATION VARIABLES	
			CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION
009		Financement des services du Vice-Gouverneur	223 000,00	199 608,43	0,00	0,00	223 000,00	199 608,43	0,00	0,00
010		Intervention régionale dans le cadre des calamités	145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011		Politique d'intégration sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012		Démarrage de Bruxelles - Prévention & Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 10			711 582 000,00	710 388 434,84	0,00	0,00	706 025 000,00	704 476 424,88	0,00	0,00
11	Financement des cultes et de l'assistance morale laïque	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002		Intervention dans les frais et les déficits	5 719 000,00	5 676 595,58	0,00	0,00	5 715 000,00	5 659 899,48	0,00	0,00
TOTAL 11			5 719 000,00	5 676 595,58	0,00	0,00	5 715 000,00	5 659 899,48	0,00	0,00
12	Soutien à l'économie et à l'agriculture	Support de la politique générale	1 022 000,00	501 118,65	0,00	0,00	979 000,00	545 569,19	0,00	0,00
001		Aides logistiques, financières et fiscales aux entreprises	10 007 000,00	9 108 677,35	0,00	0,00	9 691 000,00	9 426 599,18	0,00	0,00
002		Soutien au secteur agro-alimentaire, à l'horticulture et aux secteurs connexes	1 673 000,00	1 425 692,43	0,00	0,00	1 748 000,00	1 264 167,75	0,00	0,00
003		Soutien aux écoles techniques et professionnelles	319 000,00	318 785,50	0,00	0,00	825 000,00	535 971,92	0,00	0,00
004		Encouragement aux investissements étrangers dans la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
005		Support des activités économiques développées par la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (S.D.R.B.)	23 780 000,00	9 780 000,00	0,00	0,00	21 280 000,00	11 247 000,00	0,00	0,00
006		Support des activités développées par l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise (ABE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
007		Support des activités développées par le Fonds de garantie bruxellois	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00	0,00	1 255 000,00	1 143 014,62	0,00	0,00
008		Support des activités développées par le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale (CESRBC)	3 510 000,00	3 510 000,00	0,00	0,00	3 510 000,00	3 393 750,00	0,00	0,00
009		Support des activités développées par la Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB)	11 951 000,00	1 951 000,00	0,00	0,00	11 951 000,00	1 951 000,00	0,00	0,00
010		Aides à l'investissement	22 406 000,00	22 405 411,50	0,00	0,00	24 382 000,00	24 380 985,02	0,00	0,00
011		Commerce	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012		Financement des centres d'entreprises et des guichets d'économie locale	2 077 000,00	2 050 000,00	0,00	0,00	2 077 000,00	2 031 234,12	0,00	0,00
013		Support des activités développées par le fonds bruxellois de participation	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00
014		Accès à la profession	141 000,00	42 835,29	0,00	0,00	126 000,00	78 611,29	0,00	0,00
015	Tourisme	370 000,00	186 158,00	0,00	0,00	370 000,00	235 930,33	0,00	0,00	



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	CRÉDITS D'ENGAGEMENT		CRÉDITS D'ENGAGEMENT VARIABLES		CRÉDITS DE LIQUIDATION		CRÉDITS DE LIQUIDATION VARIABLES		
			CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	
018		Soutien de la politique économique moyennant des subventions de fonctionnement facultatives non réglementées	5 436 000,00	5 378 980,09	0,00	0,00	7 341 000,00	6 220 316,52	0,00	0,00	
019		Soutien de la politique économique moyennant des subventions d'investissement facultatives non réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	15 250,00	0,00	0,00	
020		Support des activités développées par la "SA Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise"	17 050 000,00	17 050 000,00	0,00	0,00	17 050 000,00	17 050 000,00	0,00	0,00	
021		Aides dans le cadre des ordonnances du 3 mai 2018 - développement économique / chantiers en voirie publique	5 240 000,00	4 625 507,91	0,00	0,00	3 060 000,00	2 797 573,26	0,00	0,00	
TOTAL 12			107 732 000,00	79 584 166,72	0,00	0,00	107 180 000,00	82 316 973,20	0,00	0,00	
13	001	Promotion du commerce extérieur, attraction des investissements étrangers en Région de Bruxelles-Capitale et internationalisation des entreprises	Support de la politique générale	50 000,00	23 352,06	0,00	0,00	50 000,00	23 352,06	0,00	0,00
	002		Réseau des attachés économiques et commerciaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	003		Actions et missions de promotion du commerce extérieur	822 000,00	707 488,99			825 000,00	739 577,38	0,00	
	004		Subventions pour des initiatives de promotion du commerce extérieur	5 071 000,00	3 252 604,79	0,00	0,00	4 068 000,00	2 866 102,24	0,00	0,00
	005		Information et communication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	006		Attraction des investissements étrangers en Région de Bruxelles-Capitale	48 000,00	9 927,54	0,00	0,00	48 000,00	9 927,54	0,00	0,00
	007		Financement de l'ABAE	16 736 000,00	16 736 000,00	0,00	0,00	16 736 000,00	16 736 000,00	0,00	0,00
TOTAL 13			22 727 000,00	20 729 373,38	0,00	0,00	21 727 000,00	20 374 959,22	0,00	0,00	
14	Soutien à la recherche scientifique	Support de la politique générale	8 995 000,00	8 008 974,89	0,00	0,00	8 995 000,00	8 060 398,07	0,00	0,00	
		Encouragement de la recherche scientifique à finalité économique	45 290 000,00	37 948 704,00	0,00	0,00	46 605 000,00	40 004 173,35	0,00	0,00	
		Encouragement à la recherche scientifique sans finalité économique	5 920 000,00	5 876 000,00	0,00	0,00	5 920 000,00	5 862 000,00	0,00	0,00	
TOTAL 14			60 205 000,00	51 833 678,89	0,00	0,00	61 520 000,00	53 926 571,42	0,00	0,00	
15	Promotion de l'efficacité énergétique et régulation des marchés de l'énergie	Promotion de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et des investissements y afférents	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 000,00	1 200 108,09	0,00	0,00	
		Organisation et politique sociale des marchés de l'énergie	0,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	
		Soutien à l'organisme régional chargé de la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ainsi que de l'organisation des marchés de l'énergie	10 510 000,00	10 509 750,00	0,00	0,00	10 510 000,00	10 509 750,00	0,00	0,00	
		Soutien à l'organisme régional chargé de la régulation des marchés d'électricité et du gaz	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	CRÉDITS D'ENGAGEMENT		CRÉDITS D'ENGAGEMENT VARIABLES		CRÉDITS DE LIQUIDATION		CRÉDITS DE LIQUIDATION VARIABLES		
			CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	
007		Alliance Emploi et Environnement et Economie verte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
009		Dépenses de la politique URE et fonctionnement du régulateur Brugel financés par le Fonds relatif à la politique de l'Énergie et par le Fonds Climat	0,00	0,00	26 356 000,00	21 119 782,34	0,00	0,00	25 728 000,00	24 054 856,64	
010		Subrogation des droits et obligations du Fonds de réduction du coût global de l'énergie (FRCE) près de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la 6ème Réforme de l'État	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL 15			10 510 000,00	10 509 750,00	27 656 000,00	22 419 782,34	11 888 000,00	11 709 858,09	27 028 000,00	25 354 856,64	
16	Assistance et médiation dans l'offre et la demande d'emplois	001	Support de la politique générale	8 277 000,00	7 237 949,42	0,00	0,00	5 679 000,00	4 354 784,86	0,00	0,00
		002	Financement des communes relatif à la promotion de l'emploi et à la résorption du chômage	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	4 736,60	0,00	0,00
		003	Financement des projets du Ministère en matière d'économie sociale	12 330 000,00	12 274 357,86	0,00	0,00	12 442 000,00	11 920 584,05	0,00	0,00
		004	Soutien aux politiques de partenariat via Actiris en matière d'insertion socio-professionnelle et de recherche active d'emploi	308 148 000,00	308 148 000,00	0,00	0,00	308 148 000,00	304 806 159,00	0,00	0,00
		005	Financement général d'Actiris	134 069 000,00	133 851 000,00	0,00	0,00	133 851 000,00	133 801 000,00	0,00	0,00
		006	Soutien apporté à Actiris pour l'exécution de sa mission de placement et de remise au travail de demandeurs d'emploi	233 313 000,00	229 942 000,00	0,00	0,00	229 942 000,00	229 942 000,00	0,00	0,00
		007	Financement des projets promotionnels d'Actiris et du Ministère	2 503 000,00	2 430 851,12	0,00	0,00	2 699 000,00	2 629 100,99	0,00	0,00
		008	Garantie jeune	8 355 000,00	8 355 000,00	0,00	0,00	8 355 000,00	8 355 000,00	0,00	0,00
		009	Titres services	223 853 000,00	223 340 036,49	0,00	0,00	224 199 000,00	223 340 036,06	0,00	0,00
		010	Fonds de l'Expérience Professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00	18 220,00	0,00	0,00
		011	Congé Éducation Payé	12 500 000,00	11 774 513,39	0,00	0,00	12 500 000,00	11 774 513,39	0,00	0,00
		012	Complément de reprise du travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		014	Accompagnement des chômeurs	1 920 000,00	1 920 000,00	0,00	0,00	1 920 000,00	1 920 000,00	0,00	0,00
015	Financement de dispositifs spécifiques en matière d'emploi	26 000,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL 16			945 294 000,00	939 273 708,28	0,00	0,00	939 847 000,00	932 866 134,95	0,00	0,00	
17	Développement et promotion de la politique de mobilité	001	Support de la politique générale	11 329 000,00	9 042 464,42	0,00	0,00	8 078 000,00	7 836 842,67	0,00	0,00
		002	Soutien aux tiers pour la promotion de la mobilité et de la participation citoyenne	3 450 000,00	2 551 137,33	0,00	0,00	4 040 000,00	3 702 732,90	0,00	0,00
		003	Développement d'une politique régionale en matière de stationnement	33 000 000,00	15 000 000,00	0,00	0,00	19 000 000,00	19 000 000,00	0,00	0,00
		004	Soutien au Centre de gestion de la mobilité de la Région de Bruxelles-Capitale (Mobiris)	5 010 000,00	3 036 615,47	0,00	0,00	3 700 000,00	3 538 112,11	0,00	0,00



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	CRÉDITS D'ENGAGEMENT		CRÉDITS D'ENGAGEMENT VARIABLES		CRÉDITS DE LIQUIDATION		CRÉDITS DE LIQUIDATION VARIABLES		
			CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	
005		Aides matérielles et financières aux écoles dans le cadre de la mobilité	150 000,00	103 082,33	0,00	0,00	155 000,00	41 106,60	0,00	0,00	
006		Projet interrégional tarification kilométrique poids lourds - mise en œuvre de l'accord de coopération entre les 3 régions relatif à l'instauration de la tarification kilométrique sur le territoire des trois régions	142 000,00	140 350,00	0,00	0,00	142 000,00	140 350,00	0,00	0,00	
007		Gestion, développement et promotion des compétences relatives à la circulation et à la sécurité routière, qui dans le cadre de la sixième réforme de l'État ont été transférées à la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	12 870 000,00	5 622 302,48	0,00	0,00	11 870 000,00	7 895 133,59	
TOTAL 17			53 081 000,00	29 873 649,55	12 870 000,00	5 622 302,48	35 115 000,00	34 259 144,28	11 870 000,00	7 895 133,59	
18	001	Construction et gestion du réseau des transports en commun	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	002		Développement et gestion de l'infrastructure des transports publics ainsi que l'insertion d'œuvres d'art	117 590 000,00	107 869 262,50	0,00	0,00	139 565 000,00	135 476 554,43	0,00	0,00
	003		Politique de partenariat avec la Société des transports intercommunaux de Bruxelles (STIB)	853 938 000,00	853 510 351,03	0,00	0,00	853 938 000,00	853 510 351,03	0,00	0,00
TOTAL 18			971 528 000,00	961 379 613,53	0,00	0,00	993 503 000,00	988 986 905,46	0,00	0,00	
19	001	Construction, gestion et entretien des voiries régionales et des infrastructures et équipements routiers	Support de la politique générale	8 416 000,00	5 287 463,18	267 000,00	68 922,50	4 816 000,00	4 800 214,56	267 000,00	85 067,50
	002		Développement et gestion de l'infrastructure des transports routiers, ainsi que l'insertion d'œuvres d'art	171 924 000,00	153 991 505,26	4 675 000,00	900 000,00	236 239 000,00	233 565 966,87	3 175 000,00	548 533,52
TOTAL 19			180 340 000,00	159 278 968,44	4 942 000,00	968 922,50	241 055 000,00	238 366 181,43	3 442 000,00	633 601,02	
20	001	Développement des transports rémunérés de personnes, à l'exclusion des transports en commun	Support de la politique générale	106 000,00	94 881,48	0,00	0,00	156 000,00	141 626,71	0,00	0,00
	002		Soutien des services de taxis et de location de voitures avec chauffeur	3 290 000,00	2 659 149,07	0,00	0,00	3 199 000,00	2 312 007,57	0,00	0,00
TOTAL 20			3 396 000,00	2 754 030,55	0,00	0,00	3 355 000,00	2 453 634,28	0,00	0,00	
21	001	Exploitation et développement du canal, du port, de l'avant-port et de	Support de la politique générale	300 000,00	248 238,92	0,00	0,00	290 000,00	183 616,50	0,00	0,00
	002		Soutien aux organismes, associations ou pouvoirs subordonnés pour leurs actions de promotion	630 000,00	622 540,00	0,00	0,00	630 000,00	546 998,26	0,00	0,00
	003		Politique de partenariat avec le Port de Bruxelles	14 783 000,00	14 733 000,00	0,00	0,00	14 794 000,00	14 743 699,92	0,00	0,00



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	CRÉDITS D'ENGAGEMENT		CRÉDITS D'ENGAGEMENT VARIABLES		CRÉDITS DE LIQUIDATION		CRÉDITS DE LIQUIDATION VARIABLES		
			CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	
	leurs dépendances en vue d'une meilleure mobilité urbaine durable par une approche multimodale et du développement économique créateur d'emplois										
TOTAL 21			15 713 000,00	15 603 778,92	0,00	0,00	15 714 000,00	15 474 314,68	0,00	0,00	
22	001	Politique en matière de production et de distribution d'eau, de réglementation technique relative à la qualité de l'eau potable, d'épuration des eaux usées et d'égouttage	Support de la politique générale	140 000,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	
	003		Lutte contre les inondations, collecte et épuration des eaux usées	20 000 000,00	20 000 000,00	0,00	0,00	20 500 000,00	20 500 000,00	0,00	0,00
	004		Soutien à l'organisme public régional chargé de l'exécution de la politique de l'eau	38 962 000,00	38 961 500,00	0,00	0,00	38 962 000,00	38 961 500,00	0,00	0,00
TOTAL 22			59 102 000,00	58 961 500,00	0,00	0,00	59 602 000,00	59 461 500,00	0,00	0,00	
23	002	Protection de l'environnement, Conservation de la nature et le Bien-être animal	Soutien à l'organisme régional chargé de l'exécution de la politique de l'environnement	120 994 000,00	120 994 000,00	17 574 000,00	16 002 500,00	120 994 000,00	120 994 000,00	17 574 000,00	15 992 987,80
	003		Bien-être animal	1 531 000,00	1 531 000,00	0,00	0,00	1 531 000,00	1 531 000,00	0,00	0,00
TOTAL 23			122 525 000,00	122 525 000,00	17 574 000,00	16 002 500,00	122 525 000,00	122 525 000,00	17 574 000,00	15 992 987,80	
24	002	Enlèvement et traitement des déchets	Financement de l'organisme régional chargé de l'enlèvement et du traitement des déchets	171 314 000,00	137 066 587,83	495 000,00	495 000,00	137 152 000,00	136 828 272,28	495 000,00	495 000,00
	003		Financement de l'IBGE et de l'ARP dans le cadre du Fonds pour la prévention, le tri, le emploi, le recyclage et la valorisation des déchets	0,00	0,00	2 317 000,00	2 317 000,00	0,00	0,00	2 317 000,00	2 317 000,00
TOTAL 24			171 314 000,00	137 066 587,83	2 812 000,00	2 812 000,00	137 152 000,00	136 828 272,28	2 812 000,00	2 812 000,00	
25	001	Logement et habitat	Support de la politique générale	902 000,00	666 963,40	0,00	0,00	952 000,00	639 372,45	0,00	0,00
	002		Soutien aux organismes, associations ou pouvoirs subordonnés	1 572 000,00	1 228 759,78	0,00	0,00	1 560 000,00	1 061 266,43	0,00	0,00
	003		Initiatives spécifiques dans le domaine du Code du logement	182 000,00	169 915,74	619 000,00	553 043,17	182 000,00	169 915,74	882 000,00	679 937,15



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	CRÉDITS D'ENGAGEMENT		CRÉDITS D'ENGAGEMENT VARIABLES		CRÉDITS DE LIQUIDATION		CRÉDITS DE LIQUIDATION VARIABLES		
			CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	
004		Mise en œuvre du droit de gestion publique des logements	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	
005		Soutien aux organismes chargés de l'exécution de la politique du logement social	220 641 000,00	219 835 882,22	0,00	0,00	258 051 000,00	251 479 378,29	0,00	0,00	
006		Promotion de la propriété privée	152 000,00	12 000,00	0,00	0,00	162 000,00	18 000,00	0,00	0,00	
007		Politique en faveur des ménages	132 137 000,00	5 734 144,00	0,00	0,00	133 773 000,00	8 770 956,80	764 000,00	763 375,00	
008		Politique en faveur des plus démunis	34 291 000,00	32 459 220,05	0,00	0,00	33 523 000,00	32 325 588,22		0,00	
009		Financement international européen	2 310 000,00	2 077 706,16	0,00	0,00	2 219 000,00	1 681 732,72	0,00	0,00	
TOTAL 25			392 187 000,00	262 184 591,35	1 119 000,00	553 043,17	430 422 000,00	296 146 210,65	2 146 000,00	1 443 312,15	
27	Politique de la Ville	Développement intégré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Programmes européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Régie foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement des centres d'entreprises et des guichets d'économie locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Politique de la revitalisation des quartiers commerçants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Fonctionnement BUP	1 188 000,00	1 133 839,89	0,00	0,00	1 188 000,00	1 133 839,89			0,00
TOTAL 27			1 188 000,00	1 133 839,89	0,00	0,00	1 188 000,00	1 133 839,89	0,00	0,00	
28	Statistiques et analyses et planification	Support de la politique générale	25 986 000,00	25 986 000,00	0,00	0,00	25 986 000,00	25 986 000,00	0,00	0,00	
		Collecte, traitement, analyse, étude et mise à disposition de statistiques régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Démarrage du Bureau Bruxellois de Planification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL 28			25 986 000,00	25 986 000,00	0,00	0,00	25 986 000,00	25 986 000,00	0,00	0,00	
29	Tourisme, relations extérieures et promotion de l'image de la Région de Bruxelles-Capitale	Promotion de l'image nationale et internationale de la Région de Bruxelles-Capitale	8 075 000,00	7 744 314,38	0,00	0,00	8 307 000,00	8 155 850,14	0,00	0,00	
		Octroi des licences en matière d'importations, d'exportations et de transfert d'armes	40 000,00	17 545,05	0,00	0,00	40 000,00	17 545,05	0,00	0,00	
		Développement et maintien des relations extérieures de la Région de Bruxelles-Capitale	4 923 000,00	4 714 141,48	0,00	0,00	4 891 000,00	4 802 022,46	0,00	0,00	
		Initiatives communes du Gouvernement pour la promotion de l'image de la Région de Bruxelles-Capitale	5 074 000,00	5 064 168,66	0,00	0,00	5 329 000,00	5 313 705,09	0,00	0,00	
		Coopération au Développement	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	
		Tourisme	20 551 000,00	20 550 521,41	0,00	0,00	20 551 000,00	20 549 871,41	0,00	0,00	
TOTAL 29			39 663 000,00	39 090 690,98	0,00	0,00	40 118 000,00	39 838 994,15	0,00	0,00	
30	Financement des Commissions communautaires	Financement des Commissions communautaires française et flamande en application de l'article 83ter, §1er de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (droits de tirage)	255 038 000,00	255 036 509,00	0,00	0,00	255 038 000,00	255 036 509,00	0,00	0,00	



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	CRÉDITS D'ENGAGEMENT		CRÉDITS D'ENGAGEMENT VARIABLES		CRÉDITS DE LIQUIDATION		CRÉDITS DE LIQUIDATION VARIABLES		
			CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	CRÉDITS	EXÉCUTION	
	003	Financement des Commissions Communautaires française et flamande et de la Commission commune en application de l'article 83ter, §2 et 3, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (financement des missions provinciales de l'ex-province du Brabant en matière d'enseignement)	53 674 000,00	53 672 606,00	0,00	0,00	53 674 000,00	53 672 606,00	0,00	0,00	
	004	Financement des Commissions Communautaires française et flamande et de la Commission commune en application de l'article 83ter, §2 et 3, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (financement des missions, autres que l'enseignement de l'ex-province du brabant)	102 887 000,00	102 884 906,00	0,00	0,00	102 887 000,00	102 884 906,00	0,00	0,00	
TOTAL 30			411 599 000,00	411 594 021,00	0,00	0,00	411 599 000,00	411 594 021,00	0,00	0,00	
31	001	Fiscalité	Gestion de l'administration	19 853 000,00	17 935 208,81	0,00	0,00	19 853 000,00	17 587 359,08	0,00	0,00
	002		Gestion du processus fiscal	53 247 000,00	48 334 175,64	0,00	0,00	49 626 000,00	43 418 969,66	0,00	0,00
	003		Stratégie en matière de compétences fiscales	19 360 000,00	19 288 805,89	0,00	0,00	20 807 000,00	16 947 908,80	0,00	0,00
TOTAL 31			92 460 000,00	85 558 190,34	0,00	0,00	90 286 000,00	77 954 237,54	0,00	0,00	
32	001	Bruxelles Fonction Publique	Gestion des ressources humaines de BruFOP	4 909 000,00	3 209 493,74	0,00	0,00	4 909 000,00	3 204 806,21	0,00	0,00
	002		Gestion des moyens pour l'achat de biens non durables et de services et pour la gestion des biens patrimoniaux	2 400 000,00	1 943 812,71	0,00	0,00	2 400 000,00	1 855 074,30	0,00	0,00
	003		Dépenses générales pour assurer l'appui et la coordination régionale en matière de fonction publique	3 010 000,00	1 248 912,50	0,00	0,00	3 010 000,00	1 204 492,05	0,00	0,00
TOTAL 32			10 319 000,00	6 402 218,95	0,00	0,00	10 319 000,00	6 264 372,56	0,00	0,00	
33	001	Urbanisme et Patrimoine	Gestion de personnel et organisation	21 312 000,00	20 079 311,64	0,00	0,00	19 922 000,00	19 462 405,86	0,00	0,00
	002		Subventions aux bénéficiaires en matière de développement territorial	55 119 000,00	52 702 020,91	0,00	0,00	49 831 000,00	46 169 607,20	0,00	0,00
	003		Etudes, information et promotion en matière d'urbanisme et mesures prévues par le Code bruxellois de l'Aménagement du territoire	1 038 000,00	772 877,26	4 970 000,00	3 506 023,28	958 000,00	861 233,87	3 299 000,00	1 500 568,62
	004		Politique de revitalisation des quartiers et de la rénovation urbaine	62 730 000,00	59 378 646,33	430 000,00	429 992,85	56 866 000,00	54 017 565,78	430 000,00	429 992,85
	005		Politique du Patrimoine, protection et restauration du patrimoine classé	23 137 000,00	12 342 410,27	-	0,00	20 430 000,00	13 623 023,09	-	0,00
TOTAL 33			163 336 000,00	145 275 266,41	5 400 000,00	3 936 016,13	148 007 000,00	134 133 835,80	3 729 000,00	1 930 561,47	
TOTAL			5 398 606 000,00	5 079 486 811,01	248 901 000,00	88 214 566,62	5 454 301 000,00	5 216 018 486,61	242 129 000,00	91 962 452,67	

ANNEXES DIVERSES

2019





ANNEXES AU COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET

CRÉDITS D'ENGAGEMENTS (HORS CRÉDITS VARIABLES)

NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNULÉS (E)	CRÉDITS ANNULÉS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2019 (G)
01	Financement du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale	Financement du fonctionnement du Parlement	0,00	45 445 000,00	45 445 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement des investissements du Parlement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 01			0,00	45 445 000,00	45 445 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02	Financement du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	Financement du cabinet du Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	25,16	4 706 000,00	4 524 125,66	181 874,34	25,16	181 874,34	0,00
		Financement du cabinet du premier des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	20 875,88	2 340 000,00	1 749 943,22	590 056,78	1 681,34	590 056,78	3 860,58
		Financement du cabinet du premier des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	5 208,65	2 204 000,00	1 901 759,06	302 240,94	139,98	302 240,94	9 973,59
		Financement du cabinet du deuxième des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	0,01	2 738 000,00	2 550 802,60	187 197,40	0,01	187 197,40	7 059,67
		Financement du cabinet du deuxième des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	432,55	2 461 000,00	2 296 109,01	164 890,99	432,55	164 890,99	360,26
		Financement du cabinet du premier des Secrétaires d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	11 823,19	2 573 000,00	2 406 812,34	166 187,66	8 864,61	166 187,66	3 498,85
		Financement du cabinet du Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	2 844,13	2 365 000,00	2 014 330,31	350 669,69	1 761,36	350 669,69	5 929,92
		Financement du cabinet du deuxième des Secrétaires d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	1 383,38	2 342 000,00	1 751 344,50	590 655,50	1 383,38	590 655,50	4 461,76
		Paiement des traitements des Ministres et Secrétaires d'Etat	0,00	2 348 000,00	2 256 723,21	91 276,79	0,00	91 276,79	0,00
		Charges liées aux anciens cabinets	0,00	2 971 000,00	2 475 688,10	495 311,90	0,00	495 311,90	0,00
TOTAL 02			42 592,95	27 048 000,00	23 927 638,01	3 120 361,99	14 288,39	3 120 361,99	35 144,63



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNULÉS (E)	CRÉDITS ANNULÉS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2019 (G)	
03	Initiatives communes du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	Initiatives spécifiques	153 525 419,68	38 298 000,00	37 511 100,00	786 900,00	170 248,53	786 900,00	144 916 397,74	
		"Stratégie 2025"	150 311,38	122 000,00	99 199,74	22 800,26	62 949,38	22 800,26	0,00	
		Programmes européens	128 061 057,40	6 422 000,00	5 717 751,62	704 248,38	2 515 031,37	704 248,38	114 968 069,26	
TOTAL 03			281 736 788,46	44 842 000,00	43 328 051,36	1 513 948,64	2 748 229,28	1 513 948,64	259 884 467,00	
04	Gestion des ressources humaines et matérielles du SPRB, ainsi que la simplification administrative au niveau régional	Support de la politique générale	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	
		Dépenses générales en vue d'assurer la réalisation des missions du SPRB	4 579 580,94	153 097 000,00	148 156 209,46	4 940 790,54	2 402 587,36	4 940 790,54	3 447 303,62	
		Diffusion de l'information concernant les missions du SPRB	13 943,30	235 000,00	224 349,22	10 650,78	13 943,30	10 650,78	0,00	
		La simplification administrative au niveau régional	339 442,30	850 000,00	803 538,22	46 461,78	40 748,85	46 461,78	501 170,37	
TOTAL 04			4 932 966,54	154 187 000,00	149 184 096,90	5 002 903,10	2 457 279,51	5 002 903,10	3 948 473,99	
05	002	Développement d'une politique d'égalité des chances	Projets dans le cadre de l'égalité des chances	530 026,13	2 145 000,00	1 955 689,00	189 311,00	48 515,95	189 311,00	720 328,09
TOTAL 05				530 026,13	2 145 000,00	1 955 689,00	189 311,00	48 515,95	189 311,00	720 328,09
06	Gestion et contrôle financier et budgétaire	Support de la politique générale	209 524,98	588 000,00	334 267,92	253 732,08	48 491,57	253 732,08	207 741,65	
		Exécution de la politique en matière de dette publique	23 083,73	314 284 000,00	308 128 047,04	6 155 952,96	0,00	6 155 952,96	23 083,73	
		Fiscalité	0,00	619 000,00	613 473,24	5 526,76	0,00	5 526,76	0,00	
		Gestion centralisée des trésoreries des organismes membres du Centre de coordination financière de la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	1 912 000,00	1 904 187,18	7 812,82	0,00	7 812,82	0,00	
TOTAL 06			232 608,71	317 403 000,00	310 979 975,38	6 423 024,62	48 491,57	6 423 024,62	230 825,38	
07	Gestion en matière de technologie de l'information et des communications (TIC)	Soutien au fonctionnement général du Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.)	13 000,00	33 582 000,00	33 582 000,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	
		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans le cadre de projets transversaux	0,00	16 744 000,00	16 744 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Exploitation et développement informatiques au sein du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (M.R.B.C.)	11 377 795,79	16 111 000,00	11 928 426,77	4 182 573,23	697 335,12	4 182 573,23	10 354 135,61	
		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les communes et CPAS	77 245,38	1 050 000,00	1 050 000,00	0,00	77 245,38	0,00	0,00	
		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNULÉS (E)	CRÉDITS ANNULÉS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2019 (G)
		l'information et de la communication dans les organismes d'intérêt public.							
007		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les établissements d'enseignement	0,00	2 184 000,00	2 184 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
008		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les hôpitaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans le cadre de projets européens et internationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010		Soutien à la digitalisation	327 735,50	975 000,00	499 842,00	475 158,00	6 001,24	475 158,00	470 880,50
TOTAL 07			11 795 776,67	70 646 000,00	65 988 268,77	4 657 731,23	793 581,74	4 657 731,23	10 825 016,11
08	001	Support de la politique générale	744 915,34	10 175 000,00	9 891 486,31	283 513,69	252 111,77	283 513,69	1 005 785,94
	002	Gestion immobilière publique	38 734 229,42	37 334 000,00	35 213 086,70	2 120 913,30	17 671 312,12	2 120 913,30	21 543 190,96
	003	Bâtiments non administratifs	6 277 581,89	3 789 000,00	2 823 863,15	965 136,85	453 856,95	965 136,85	5 584 346,37
TOTAL 08			45 756 726,65	51 298 000,00	47 928 436,16	3 369 563,84	18 377 280,84	3 369 563,84	28 133 323,27
09	001	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	002	Financement de l'organisme régional et des associations publiques chargés de la lutte contre l'incendie et de l'aide médicale urgente	3 861 597,50	108 086 000,00	108 086 000,00	0,00	3 841 597,50	0,00	20 000,00
TOTAL 09			3 861 597,50	108 086 000,00	108 086 000,00	0,00	3 841 597,50	0,00	20 000,00
10	001	Support de la politique générale	374 501,15	1 408 000,00	1 158 575,09	249 424,91	24 095,29	249 424,91	465 575,55
	002	Organisation des élections	88 013,28	255 000,00	252 935,50	2 064,50	72 640,78	2 064,50	850,62
	003	Formation du personnel des pouvoirs locaux	449 610,00	2 409 000,00	2 353 000,00	56 000,00	63 338,03	56 000,00	546 000,00
	004	Financement général des communes	15 047 699,23	464 641 000,00	464 394 629,37	246 370,63	3 237 463,95	246 370,63	14 871 088,39
	005	Financement de projets spécifiques des communes	11 456 218,49	59 506 000,00	59 485 999,94	20 000,06	1 305 734,12	20 000,06	11 901 385,92
	006	Financement des investissements d'intérêt public	113 102 740,83	28 965 000,00	28 527 618,91	437 381,09	6 495 454,10	437 381,09	107 492 959,18
	007	Sécurité	4 938 708,50	129 251 000,00	129 250 567,60	432,40	4 347 000,00	432,40	526 413,51
	008	Financement de l'organisme régional chargé du refinancement des trésoreries communales	36 000,00	24 779 000,00	24 765 500,00	13 500,00	36 000,00	13 500,00	19 502,00
	009	Financement des services du Vice-Gouverneur	4 600,00	223 000,00	199 608,43	23 391,57	4 600,00	23 391,57	0,00
	010	Intervention régionale dans le cadre des calamités	0,00	145 000,00	0,00	145 000,00	0,00	145 000,00	0,00
	011	Politique d'intégration sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNULÉS (E)	CRÉDITS ANNULÉS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2019 (G)
012		Démarrage de Bruxelles - Prévention & Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 10			145 498 091,48	711 582 000,00	710 388 434,84	1 193 565,16	15 586 326,27	1 193 565,16	135 823 775,17
11	001	Financement des cultes et de l'assistance morale laïque	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	002	Support de la politique générale	31 278,41	5 719 000,00	5 676 595,58	42 404,42	506,09	42 404,42	47 468,42
		Intervention dans les frais et les déficits							
TOTAL 11			31 278,41	5 719 000,00	5 676 595,58	42 404,42	506,09	42 404,42	47 468,42
12	001	Soutien à l'économie et à l'agriculture	356 062,59	1 022 000,00	501 118,65	520 881,35	72 379,31	520 881,35	239 232,74
	002	Support de la politique économique							
		Aides au fonctionnement dans le cadre d'ordonnances et de lois spécifiques relatives au soutien de l'économie	16 657 782,10	10 007 000,00	9 108 677,35	898 322,65	5 366 419,10	898 322,65	10 973 441,17
	003	Soutien au secteur agro-alimentaire, à l'horticulture et aux secteurs connexes	314 712,67	1 673 000,00	1 425 692,43	247 307,57	3 069,29	247 307,57	473 168,06
	004	Soutien aux écoles techniques et professionnelles	943 325,39	319 000,00	318 785,50	214,50	34 634,12	214,50	691 504,85
	005	Encouragement aux investissements étrangers dans la Région de Bruxelles-Capitale	11 960,40	0,00	0,00	0,00	11 960,40	0,00	0,00
	006	Support des activités économiques développées par la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (S.D.R.B.)	25 058 940,00	23 780 000,00	9 780 000,00	14 000 000,00	0,00	14 000 000,00	23 591 940,00
	007	Support des activités développées par l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise (ABE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	008	Support des activités développées par le Fonds de garantie bruxellois	92 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00	92 000,00	0,00	106 985,38
	009	Support des activités développées par le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale (CESRBC)	204 125,00	3 510 000,00	3 510 000,00	0,00	0,00	0,00	320 375,00
	011	Support des activités développées par la Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB)	349 600,00	11 951 000,00	1 951 000,00	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	349 600,00
	012	Aides à l'investissement dans le cadre d'ordonnances et de lois spécifiques relatives au soutien de l'économie	12 236 437,03	22 406 000,00	22 405 411,50	588,50	106 324,55	588,50	10 154 538,96
	013	Support des activités développées par Atrium	4 786,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 786,65
	014	Financement des centres d'entreprises et des guichets d'économie locale	276 729,25	2 077 000,00	2 050 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	295 495,13
	015	Support des activités développées par le Fonds bruxellois de Participation	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00
	016	Accès à la profession	46 347,65	141 000,00	42 835,29	98 164,71	359,99	98 164,71	10 211,66
	017	Tourisme	58 963,44	370 000,00	186 158,00	183 842,00	7,31	183 842,00	9 183,80
	018	Soutien de la politique économique moyennant des subventions de fonctionnement facultatives non réglementées	3 711 435,76	5 436 000,00	5 378 980,09	57 019,91	171 458,08	57 019,91	2 698 641,25



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNUELS (E)	CRÉDITS ANNUELS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2019 (G)	
019		Soutien de la politique économique moyennant des subventions d'investissement facultatives non réglementées	91 917,52	0,00	0,00	0,00	2 162,00	0,00	74 505,52	
020		Support des activités développées par la "SA Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise"	0,00	17 050 000,00	17 050 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021		Aides dans le cadre des ordonnances du 3 mai 2018 - développement économique / chantiers en voirie publique	0,00	5 240 000,00	4 625 507,91	614 492,09	0,00	614 492,09	1 827 934,65	
TOTAL 12			60 415 125,45	107 732 000,00	79 584 166,72	28 147 833,28	5 860 774,15	28 147 833,28	51 821 544,82	
001	13	Promotion du commerce extérieur, attraction des investissements étrangers en Région de Bruxelles-Capitale et internationalisation des entreprises	Support de la politique générale	641,30	50 000,00	23 352,06	26 647,94	0,00	26 647,94	641,30
002			Réseau des attachés économiques et commerciaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
003			Actions et missions de promotion du commerce extérieur	104 486,00	822 000,00	707 488,99	114 511,01	1 169,61	114 511,01	71 228,00
004			Subventions pour des initiatives de promotion du commerce extérieur	2 922 840,04	5 071 000,00	3 252 604,79	1 818 395,21	564 456,66	1 818 395,21	2 744 885,93
005			Information sur les marchés et sensibilisation à l'internationalisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
006			Attraction des investissements étrangers en Région de Bruxelles-Capitale	0,00	48 000,00	9 927,54	38 072,46	0,00	38 072,46	0,00
007			Financement de l'ABAE	0,00	16 736 000,00	16 736 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 13			3 027 967,34	22 727 000,00	20 729 373,38	1 997 626,62	565 626,27	1 997 626,62	2 816 755,23	
001	14	Soutien à la recherche scientifique	Support de la politique générale	136 352,67	8 995 000,00	8 008 974,89	986 025,11	49 342,54	986 025,11	35 586,95
002			Encouragement de la recherche scientifique à finalité économique	63 412 678,57	45 290 000,00	37 948 704,00	7 341 296,00	3 819,97	7 341 296,00	61 353 389,25
003			Encouragement à la recherche scientifique sans finalité économique	5 118 525,43	5 920 000,00	5 876 000,00	44 000,00	0,62	44 000,00	5 132 524,81
TOTAL 14			68 667 556,67	60 205 000,00	51 833 678,89	8 371 321,11	53 163,13	8 371 321,11	66 521 501,01	
002	15	Promotion de l'efficacité énergétique et régulation des marchés de l'énergie	Promotion de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et des investissements y afférents	3 225 596,28	0,00	0,00	0,00	118 938,52	0,00	1 906 549,67
003			Organisation et politique sociale des marchés de l'énergie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
004			Soutien à l'organisme régional chargé de la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ainsi que de l'organisation des marchés de l'énergie	0,00	10 510 000,00	10 509 750,00	250,00	0,00	250,00	0,00
005			Soutien à l'organisme régional chargé de la régulation des marchés d'électricité et du gaz	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
007			Alliance Emploi et Environnement et Economie verte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009			Dépenses de la politique URE et fonctionnement du régulateur Brugel financés par le Fonds relatif à la Politique de l'Energie et par le Fonds Climat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNUELS (E)	CRÉDITS ANNUELS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2019 (G)	
010		Subrogation des droits et obligations du Fonds de réduction du coût global de l'énergie (FRCE) près de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la 6ème Réforme de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL 15			3 225 596,28	10 510 000,00	10 509 750,00	250,00	118 938,52	250,00	1 906 549,67	
16	Assistance et médiation dans l'offre et la demande d'emplois	001	Support de la politique générale	594 753,10	8 277 000,00	7 237 949,42	1 039 050,58	328 175,07	1 039 050,58	3 149 742,59
		002	Financement des communes relatif à la promotion de l'emploi et à la résorption du chômage	6 562,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 826,00
		003	Financement des projets du Ministère en matière d'économie sociale	5 817 926,75	12 330 000,00	12 274 357,86	55 642,14	159 641,45	55 642,14	6 012 059,11
		004	Soutien aux politiques de partenariat via Actiris en matière d'insertion socio-professionnelle et de recherche active d'emploi	26 572 336,90	308 148 000,00	308 148 000,00	0,00	25 807 336,90	0,00	4 106 841,00
		005	Financement général d'Actiris	2 403 168,65	134 069 000,00	133 851 000,00	218 000,00	2 403 168,65	218 000,00	50 000,00
		006	Soutien apporté à Actiris pour l'exécution de sa mission de placement et de remise au travail de demandeurs d'emploi	5 926 333,33	233 313 000,00	229 942 000,00	3 371 000,00	5 926 333,33	3 371 000,00	0,00
		007	Financement des projets promotionnels d'Actiris et du Ministère	657 438,90	2 503 000,00	2 430 851,12	72 148,88	34 271,53	72 148,88	424 917,50
		008	Garantie jeune	2 184 043,59	8 355 000,00	8 355 000,00	0,00	2 184 043,59	0,00	0,00
		009	Titres-services	714,54	223 853 000,00	223 340 036,49	512 963,51	714,54	512 963,51	0,43
		010	Fonds de l'Expérience Professionnelle	83 605,00	0,00	0,00	0,00	7 389,00	0,00	57 996,00
		011	Congé Education Payé	0,00	12 500 000,00	11 774 513,39	725 486,61	0,00	725 486,61	0,00
		012	Complément de reprise du travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		014	Accompagnement des chômeurs	0,00	1 920 000,00	1 920 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		015	Financement de dispositifs spécifiques en matière d'emploi	26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
		TOTAL 16			44 272 883,36	945 294 000,00	939 273 708,28	6 020 291,72	36 851 074,06	6 020 291,72
17	Développement et promotion de la politique de mobilité	001	Support de la politique générale	7 270 466,91	11 329 000,00	9 042 464,42	2 286 535,58	120 645,47	2 286 535,58	8 341 549,22
		002	Soutien aux tiers pour la promotion de la mobilité et de la participation citoyenne	4 151 950,60	3 450 000,00	2 551 137,33	898 862,67	894 846,34	898 862,67	2 105 508,69
		003	Développement d'une politique régionale en matière de stationnement	16 000 000,00	33 000 000,00	15 000 000,00	18 000 000,00	0,00	18 000 000,00	12 000 000,00
		004	Soutien au Centre de gestion de la mobilité de la Région de Bruxelles-Capitale (Mobiris)	6 362 762,54	5 010 000,00	3 036 615,47	1 973 384,53	1 171 497,98	1 973 384,53	4 689 767,92
		005	Aides matérielles et financières aux écoles dans le cadre de la mobilité	220 405,57	150 000,00	103 082,33	46 917,67	4 147,92	46 917,67	278 233,38
		006	Projet interrégional tarification kilométrique poids lourds - mise en œuvre de l'accord de coopération entre les 3 régions relatif à l'instauration de la	0,00	142 000,00	140 350,00	1 650,00	0,00	1 650,00	0,00



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNUELS (E)	CRÉDITS ANNUELS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2019 (G)	
		tarification kilométrique sur le territoire des trois régions								
007		Gestion, développement et promotion des compétences relatives à la circulation et à la sécurité routière, qui dans le cadre de la sixième réforme de l'Etat ont été transférées à la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL 17			34 005 585,62	53 081 000,00	29 873 649,55	23 207 350,45	2 191 137,71	23 207 350,45	27 415 059,21	
18	001	Construction et gestion du réseau des transports en commun	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	002		Développement et gestion de l'infrastructure des transports publics ainsi que l'insertion d'œuvres d'art	199 808 144,98	117 590 000,00	107 869 262,50	9 720 737,50	1 285 353,78	9 720 737,50	170 915 499,27
	003		Politique de partenariat avec la Société des transports intercommunaux de Bruxelles (STIB)	388 609 999,99	853 938 000,00	853 510 351,03	427 648,97	388 609 999,99	427 648,97	0,00
TOTAL 18			588 418 144,97	971 528 000,00	961 379 613,53	10 148 386,47	389 895 353,77	10 148 386,47	170 915 499,27	
19	001	Construction, gestion et entretien des voiries régionales et des infrastructures et équipements routiers	Support de la politique générale	8 193 425,49	8 416 000,00	5 287 463,18	3 121 153,99	301 993,46	3 121 153,99	8 378 680,65
	002		Développement et gestion de l'infrastructure des transports routiers, ainsi que l'insertion d'œuvres d'art	655 098 668,72	171 924 000,00	153 991 505,26	17 933 161,72	5 798 093,41	17 933 161,72	569 725 446,73
TOTAL 19			663 292 094,21	180 340 000,00	159 278 968,44	21 054 315,71	6 100 086,87	21 054 315,71	578 104 127,38	
20	001	Développement des transports rémunérés de personnes, à l'exclusion des transports en commun	Support de la politique générale	299 817,51	106 000,00	94 881,48	11 118,52	95 312,34	11 118,52	157 759,94
	002		Soutien des services de taxis et de location de voitures avec chauffeur	1 499 687,57	3 290 000,00	2 659 149,07	630 850,93	144 065,30	630 850,93	1 702 763,77
TOTAL 20			1 799 505,08	3 396 000,00	2 754 030,55	641 969,45	239 377,64	641 969,45	1 860 523,71	
21	001	Exploitation et développement du canal, du port, de l'avant-port et de leurs dépendances en vue d'une meilleure mobilité urbaine durable par une approche multimodale et du développement économique créateur d'emplois	Support de la politique générale	32 134,45	300 000,00	248 238,92	51 761,08	0,00	51 761,08	96 756,87
	002		Soutien aux organismes, associations ou pouvoirs subordonnés pour leurs actions de promotion	178 901,91	630 000,00	622 540,00	7 460,00	0,00	7 460,00	254 443,65
	003		Politique de partenariat avec le Port de Bruxelles	2 150 295,08	14 783 000,00	14 733 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	2 139 595,16
TOTAL 21			2 361 331,44	15 713 000,00	15 603 778,92	109 221,08	0,00	109 221,08	2 490 795,68	
22	001	Politique en matière de production et de distribution d'eau, de réglementation technique relative à la qualité de l'eau potable, d'épuration des eaux usées et d'égouttage	Support de la politique générale	206 218,16	140 000,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00	206 218,16
	003		Lutte contre les inondations, collecte et épuration des eaux usées	948 399,64	20 000 000,00	20 000 000,00	0,00	448 399,64	0,00	0,00
	004		Soutien à l'organisme public régional chargé de l'exécution de la politique de l'eau	0,00	38 962 000,00	38 961 500,00	500,00	0,00	500,00	0,00
TOTAL 22			1 154 617,80	59 102 000,00	58 961 500,00	140 500,00	448 399,64	140 500,00	206 218,16	
23	002	Protection de l'environnement et conservation de la nature	Soutien à l'organisme régional chargé de l'exécution de la politique de l'environnement	0,00	120 994 000,00	120 994 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	003		Bien-être animal	0,00	1 531 000,00	1 531 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 23			0,00	122 525 000,00	122 525 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNULÉS (E)	CRÉDITS ANNULÉS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2019 (G)
24	Enlèvement et traitement des déchets	Financement de l'organisme régional chargé de l'enlèvement et du traitement des déchets	82 037,72	171 314 000,00	137 066 587,83	0,00	82 037,72	0,00	238 315,55
		Financement de l'IBGE et de l'ARP dans le cadre du Fonds pour la prévention, le tri, le recyclage, le recyclage et la valorisation des déchets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 24			82 037,72	171 314 000,00	137 066 587,83	0,00	82 037,72	0,00	238 315,55
25	Logement et habitat	Support de la politique générale	422 102,39	902 000,00	666 963,40	235 036,60	10 185,43	235 036,60	439 507,91
		Soutien aux organismes, associations ou pouvoirs subordonnés	564 960,44	1 572 000,00	1 228 759,78	343 240,22	0,00	343 240,22	732 453,79
		Initiatives spécifiques dans le domaine du Code du logement	0,00	182 000,00	169 915,74	12 084,26	0,00	12 084,26	0,00
		Mise en œuvre du droit de gestion publique des logements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Soutien aux organismes chargés de l'exécution de la politique du logement social	1 191 082 541,73	220 641 000,00	219 835 882,22	805 117,78	1 080 000,00	805 117,78	1 158 359 045,66
		Promotion de la propriété privée	12 000,00	152 000,00	12 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	6 000,00
		Politique en faveur des ménages	7 327 606,20	132 137 000,00	5 734 144,00	126 402 856,00	121 908,60	126 402 856,00	4 168 884,80
		Politique en faveur des plus démunis	7 172 086,95	34 291 000,00	32 459 220,05	1 831 779,95	63 217,16	1 831 779,95	7 242 501,62
		Financement international ou européen	0,00	2 310 000,00	2 077 706,16	232 293,84	0,00	232 293,84	395 973,44
TOTAL 25			1 206 581 297,71	392 187 000,00	262 184 591,35	130 002 408,65	1 275 311,19	1 171 344 367,22	
26	Protection, conservation, restauration et promotion des Monuments et Sites	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Restauration du patrimoine classé	12 601,92	0,00	0,00	0,00	12 601,92	0,00	0,00
		Financement de la Commission royale des Monuments et des Sites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Soutien aux bénéficiaires privés pour des travaux de conservations relatifs à un bien classé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 26			12 601,92	0,00	0,00	0,00	12 601,92	0,00	
27	Politique de la Ville	Développement intégré	590,75	0,00	0,00	0,00	590,75	0,00	0,00
		Programmes européens	5 147,41	0,00	0,00	0,00	5 147,41	0,00	0,00
		Régie foncière	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
		Financement des centres d'entreprises et des guichets d'économie locale	12 089,27	0,00	0,00	0,00	12 089,27	0,00	0,00
		Politique de la revitalisation des quartiers commerçants	88,69	0,00	0,00	0,00	88,69	0,00	0,00
		Fonctionnement BUP	0,00	1 188 000,00	1 133 839,89	54 160,11	0,00	54 160,11	0,00
TOTAL 27			917 916,12	1 188 000,00	1 133 839,89	54 160,11	17 916,12	900 000,00	
28	Statistiques et analyses et planification	Support de la politique générale	1 500 000,00	25 986 000,00	25 986 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00
		Collecte, traitement, analyse, étude et mise à disposition de statistiques régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Démarrage du Bureau Bruxellois de Planification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNULES (E)	CRÉDITS ANNULES AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2019 (G)	
TOTAL 28			1 500 000,00	25 986 000,00	25 986 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	
29	002	Promotion de l'image nationale et internationale de la Région de Bruxelles-Capitale	2 418 117,95	8 075 000,00	7 744 314,38	330 685,62	42 530,26	330 685,62	1 964 051,93	
		003	Octroi des licences en matière d'importations, d'exportations et de transfert d'armes	824,92	40 000,00	17 545,05	22 454,95	824,92	22 454,95	0,00
		004	Développement et maintien des relations extérieures de la Région de Bruxelles-Capitale	408 717,55	4 923 000,00	4 714 141,48	208 858,52	18 756,71	208 858,52	302 079,86
		005	Initiatives communes du Gouvernement pour la promotion de l'image de la Région de Bruxelles-Capitale	2 649 091,50	5 074 000,00	5 064 168,66	9 831,34	51 255,07	9 831,34	2 348 300,00
		006	Coopération au Développement	241 678,06	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	2 176,99	0,00	239 501,07
		007	Tourisme	2 265 450,00	20 551 000,00	20 550 521,41	478,59	0,00	478,59	2 266 100,00
TOTAL 29			7 983 879,98	39 663 000,00	39 090 690,98	572 309,02	115 543,95	572 309,02	7 120 032,86	
30	002	Financement des Commissions communautaires française et flamande en application de l'article 83ter, §1er de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (droits de tirage)	0,00	255 038 000,00	255 036 509,00	1 491,00	0,00	1 491,00	0,00	
		003	Financement des Commissions Communautaires française et flamande et de la Commission commune en application de l'article 83ter, §2 et 3, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (financement des missions provinciales de l'ex-province du Brabant en matière d'enseignement)	0,00	53 674 000,00	53 672 606,00	1 394,00	0,00	1 394,00	0,00
		004	Financement des Commissions Communautaires française et flamande et de la Commission commune en application de l'article 83ter, §2 et 3, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (financement des missions, autres que l'enseignement de l'ex-province du brabant)	5 000 000,00	102 887 000,00	102 884 906,00	2 094,00	0,00	2 094,00	5 000 000,00
TOTAL 30			5 000 000,00	411 599 000,00	411 594 021,00	4 979,00	0,00	4 979,00	5 000 000,00	
31	001	Gestion de l'administration	802 229,80	19 853 000,00	17 935 208,81	1 917 791,19	278 531,42	1 917 791,19	870 280,33	
		002	Gestion du processus fiscal	30 318 901,08	53 247 000,00	48 334 175,64	4 912 824,36	600 103,66	4 912 824,36	35 227 973,35
		003	Stratégie en matière de compétences fiscales	9 158 904,04	19 360 000,00	19 288 805,89	71 194,11	94 522,80	71 194,11	11 405 278,32
TOTAL 31			40 280 034,92	92 460 000,00	85 558 190,34	6 901 809,66	973 157,88	6 901 809,66	47 503 532,00	
32	001	Gestion des ressources humaines de BruFOP	65 499,65	4 909 000,00	3 209 493,74	1 699 506,26	23 675,27	1 699 506,26	46 511,91	
		002	Gestion des moyens pour l'achat de biens non durables et de services et pour la gestion des biens patrimoniaux	272 420,88	2 400 000,00	1 943 812,71	456 187,29	217 904,86	456 187,29	143 254,43
		003	Dépenses générales pour assurer l'appui et la coordination régionale en matière de fonction publique	477 971,09	3 010 000,00	1 248 912,50	1 761 087,50	48 155,53	1 761 087,50	474 236,01



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS (B)	ENGAGEMENTS IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS ANNULÉS (E)	CRÉDITS ANNULÉS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2019 (G)
TOTAL 32			815 891,62	10 319 000,00	6 402 218,95	3 916 781,05	289 735,66	3 916 781,05	664 002,35
33	Urbanisme et Patrimoine	Gestion de personnel et organisation	1 295 127,38	21 312 000,00	20 079 311,64	1 232 688,36	791,34	1 232 688,36	1 911 241,82
		Subventions aux bénéficiaires en matière de développement territorial	200 772 483,08	55 119 000,00	52 702 020,91	2 416 979,09	735 435,86	2 416 979,09	206 569 460,93
		Études, information et promotion en matière d'urbanisme et mesures prévues par le Code bruxellois de l'Aménagement du territoire	894 079,39	1 038 000,00	772 877,26	265 122,74	0,79	265 122,74	805 721,99
		Politique de revitalisation des quartiers et de la rénovation urbaine	292 863 257,45	62 730 000,00	59 378 646,33	3 351 353,67	354 200,49	3 351 353,67	297 870 137,51
		Politique du Patrimoine, protection et restauration du patrimoine classé	76 309 339,68	23 137 000,00	12 342 410,27	10 794 589,73	2 315 232,05	10 794 589,73	72 713 494,81
TOTAL 33			572 134 286,98	163 336 000,00	145 275 266,41	18 060 733,59	3 405 660,53	18 060 733,59	579 870 057,06
TOTAL			3 800 366 808,69	5 398 606 000,00	5 079 486 811,01	284 865 060,97	493 911 993,87	284 865 060,97	3 170 197 085,87



CRÉDITS D'ENGAGEMENT (CRÉDITS VARIABLES)

NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNULÉS (E)	CRÉDITS ANNULÉS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2019 (G)
01	Financement du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale	Financement du fonctionnement du Parlement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement des investissements du Parlement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 01			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02	Financement du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	Financement du cabinet du Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du cabinet du premier des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du cabinet du premier des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du cabinet du deuxième des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du cabinet du deuxième des Ministres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du cabinet du premier des Secrétaires d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du cabinet du Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le moins nombreux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du cabinet du deuxième des Secrétaires d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale appartenant au rôle linguistique le plus nombreux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Païement des traitements des Ministres et Secrétaires d'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Charges liées aux anciens cabinets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 02			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
03	Initiatives communes du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	Initiatives spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		"Stratégie 2025"							
		Programmes européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 03			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04	001	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNULÉS (E)	CRÉDITS ANNULÉS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2019 (G)
	002	Gestion des ressources humaines et matérielles du SPRB, ainsi que la simplification administrative au niveau régional	Dépenses générales en vue d'assurer la réalisation des missions du SPRB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	003		Diffusion de l'information concernant les missions du SPRB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	004		La simplification administrative au niveau régional	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 04			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05	002	Développement d'une politique d'égalité des chances	Projets dans le cadre de l'égalité des chances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 05			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
06	001	Gestion et contrôle financier et budgétaire	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	002		Exécution de la politique en matière de dette publique	0,00	176 528 000,00	35 900 000,00	140 628 000,00	0,00	140 628 000,00
	003		Fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	004		Gestion centralisée des trésoreries des organismes membres du Centre de coordination financière de la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 06			0,00	176 528 000,00	35 900 000,00	140 628 000,00	0,00	140 628 000,00	0,00
07	002	Gestion en matière de technologie de l'information et des communications (TIC)	Soutien au fonctionnement général du Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	003		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans le cadre de projets transversaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	004		Exploitation et développement informatiques au sein du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (M.R.B.C.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	005		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les communes et CPAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	006		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les organismes d'intérêt public.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	007		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les établissements d'enseignement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNULÉS (E)	CRÉDITS ANNULÉS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2019 (G)
		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans les hôpitaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement du Centre Informatique pour la Région Bruxelloise (C.I.R.B.) pour mener des actions d'impulsion en matière de technologie de l'information et de la communication dans le cadre de projets européens et internationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Soutien à la digitalisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 07			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08	Régie foncière: politique générale	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Gestion immobilière publique							
		Bâtiments non administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 08			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
09	Protection contre l'incendie et Aide médicale urgente	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement de l'organisme régional et des associations publiques chargés de la lutte contre l'incendie et de l'aide médicale urgente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 09			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Soutien et accompagnement des pouvoirs locaux	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Organisation des élections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Formation du personnel des pouvoirs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement général des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement de projets spécifiques des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement des investissements d'intérêt public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement de l'organisme régional chargé du refinancement des trésoreries communales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement des services du Vice-Gouverneur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Intervention régionale dans le cadre des calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Politique d'intégration sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Démarrage de Bruxelles - Prévention & Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 10			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11	Financement des cultes et de l'assistance morale laïque	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Intervention dans les frais et les déficits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 11			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	Soutien à l'économie et à l'agriculture	Support de la politique économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Aides au fonctionnement dans le cadre d'ordonnances et de lois spécifiques relatives au soutien de l'économie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNULÉS (E)	CRÉDITS ANNULÉS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2019 (G)
003		Soutien au secteur agro-alimentaire, à l'horticulture et aux secteurs connexes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
004		Soutien aux écoles techniques et professionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
005		Encouragement aux investissements étrangers dans la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
006		Support des activités économiques développées par la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (S.D.R.B.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
007		Support des activités développées par l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise (ABE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
008		Support des activités développées par le Fonds de garantie bruxellois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009		Support des activités développées par le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale (CESRBC)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011		Support des activités développées par la Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012		Aides à l'investissement dans le cadre d'ordonnances et de lois spécifiques relatives au soutien de l'économie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013		Support des activités développées par Atrium	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014		Financement des centres d'entreprises et des guichets d'économie locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015		Support des activités développées par le Fonds bruxellois de Participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016		Accès à la profession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017		Tourisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018		Soutien de la politique économique moyennant des subventions de fonctionnement facultatives non réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
019		Soutien de la politique économique moyennant des subventions d'investissement facultatives non réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020		Support des activités développées par la "SA Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021		Aides dans le cadre des ordonnances du 3 mai 2018 - développement économique / chantiers en voirie publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 12			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Promotion du commerce extérieur, attraction des investissements	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Réseau des attachés économiques et commerciaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Actions et missions de promotion du commerce extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNULÉS (E)	CRÉDITS ANNULÉS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2019 (G)	
	004	étrangers en Région de Bruxelles-Capitale et internationalisation des entreprises	Subventions pour des initiatives de promotion du commerce extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	005		Information sur les marchés et sensibilisation à l'internationalisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	006		Attraction des investissements étrangers en Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	007		Financement de l'ABAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL 13			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
14	Soutien à la recherche scientifique	001	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		002	Encouragement de la recherche scientifique à finalité économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		003	Encouragement à la recherche scientifique sans finalité économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL 14			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
15	Promotion de l'efficacité énergétique et régulation des marchés de l'énergie	002	Promotion de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et des investissements y afférents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		003	Organisation et politique sociale des marchés de l'énergie	650 000,02	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	0,02	0,00	650 000,00
		004	Soutien à l'organisme régional chargé de la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ainsi que de l'organisation des marchés de l'énergie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		005	Soutien à l'organisme régional chargé de la régulation des marchés d'électricité et du gaz	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		007	Alliance Emploi et Environnement et Economie verte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		009	Dépenses de la politique URE et fonctionnement du régulateur Brugel financés par le Fonds relatif à la Politique de l'Energie et par le Fonds Climat	6 306 952,89	26 356 000,00	21 119 782,34	5 236 217,66	262 419,17	5 236 217,66	3 109 459,42
010	Subrogation des droits et obligations du Fonds de réduction du coût global de l'énergie (FRCE) près de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la 6ème Réforme de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL 15			6 956 952,91	27 656 000,00	22 419 782,34	5 236 217,66	262 419,19	5 236 217,66	3 759 459,42	
16	Assistance et médiation dans l'offre et la demande d'emplois	001	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		002	Financement des communes relatif à la promotion de l'emploi et à la résorption du chômage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		003	Financement des projets du Ministère en matière d'économie sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		004	Soutien aux politiques de partenariat via Actiris en matière d'insertion socio-professionnelle et de recherche active d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		005	Financement général d'Actiris	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNULÉS (E)	CRÉDITS ANNULÉS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2019 (G)
006		Soutien apporté à Actiris pour l'exécution de sa mission de placement et de remise au travail de demandeurs d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
007		Financement des projets promotionnels d'Actiris et du Ministère	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
008		Garantie jeune	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009		Titres-services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010		Fonds de l'Expérience Professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011		Congé Education Payé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012		Complément de reprise du travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014		Accompagnement des chômeurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015		Financement de dispositifs spécifiques en matière d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 16			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	Développement et promotion de la politique de mobilité	001	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002		Soutien aux tiers pour la promotion de la mobilité et de la participation citoyenne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
003		Développement d'une politique régionale en matière de stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
004		Soutien au Centre de gestion de la mobilité de la Région de Bruxelles-Capitale (Mobiris)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
005		Aides matérielles et financières aux écoles dans le cadre de la mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
006		Projet interrégional tarification kilométrique poids lourds - mise en œuvre de l'accord de coopération entre les 3 régions relatif à l'instauration de la tarification kilométrique sur le territoire des trois régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
007		Gestion, développement et promotion des compétences relatives à la circulation et à la sécurité routière, qui dans le cadre de la sixième réforme de l'Etat ont été transférées à la Région de Bruxelles-Capitale	9 137 795,91	12 870 000,00	5 622 302,48	7 247 697,52	406 398,04	7 247 697,52	6 458 566,76
TOTAL 17			9 137 795,91	12 870 000,00	5 622 302,48	7 247 697,52	406 398,04	7 247 697,52	6 458 566,76
18	Construction et gestion du réseau des transports en commun	001	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002		Développement et gestion de l'infrastructure des transports publics ainsi que l'insertion d'œuvres d'art	1 880,48	0,00	0,00	0,00	1 880,48	0,00	0,00
003		Politique de partenariat avec la Société des transports intercommunaux de Bruxelles (STIB)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 18			1 880,48	0,00	0,00	0,00	1 880,48	0,00	0,00
19	001	Support de la politique générale	66 468,99	267 000,00	68 922,50	198 077,50	0,00	198 077,50	50 323,99



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNULÉS (E)	CRÉDITS ANNULÉS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2019 (G)
002	Construction, gestion et entretien des voiries régionales et des infrastructures et équipements routiers	Développement et gestion de l'infrastructure des transports routiers, ainsi que l'insertion d'œuvres d'art	962 314,39	4 675 000,00	900 000,00	3 775 000,00	116,19	3 775 000,00	1 313 664,68
TOTAL 19			1 028 783,38	4 942 000,00	968 922,50	3 973 077,50	116,19	3 973 077,50	1 363 988,67
20	001	Développement des transports rémunérés de personnes, à l'exclusion des transports en commun	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	002	Soutien des services de taxis et de location de voitures avec chauffeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 20			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	001	Exploitation et développement du canal, du port, de l'avant-port et de leurs dépendances en vue d'une meilleure mobilité urbaine durable par une approche multimodale et du développement économique créateur d'emplois	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	002		Soutien aux organismes, associations ou pouvoirs subordonnés pour leurs actions de promotion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	003		Politique de partenariat avec le Port de Bruxelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 21			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	001	Politique en matière de production et de distribution d'eau, de réglementation technique relative à la qualité de l'eau potable, d'épuration des eaux usées et d'égouttage	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	003		Lutte contre les inondations, collecte et épuration des eaux usées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	004		Soutien à l'organisme public régional chargé de l'exécution de la politique de l'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 22			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	002	Protection de l'environnement et conservation de la nature	Soutien à l'organisme régional chargé de l'exécution de la politique de l'environnement	55 000,00	17 574 000,00	16 002 500,00	1 571 500,00	0,00	1 571 500,00
	003	Bien-être animal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 23			55 000,00	17 574 000,00	16 002 500,00	1 571 500,00	0,00	1 571 500,00	64 512,20
24	002	Enlèvement et traitement des déchets	Financement de l'organisme régional chargé de l'enlèvement et du traitement des déchets	0,00	495 000,00	495 000,00	0,00	0,00	0,00



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNULÉS (E)	CRÉDITS ANNULÉS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2019 (G)	
	003		0,00	2 317 000,00	2 317 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL 24			0,00	2 812 000,00	2 812 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
25	001	Logement et habitat	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	002		Soutien aux organismes, associations ou pouvoirs subordonnés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	003		Initiatives spécifiques dans le domaine du Code du logement	270 379,46	619 000,00	553 043,17	65 956,83	0,00	65 956,83	143 485,48
	004		Mise en œuvre du droit de gestion publique des logements	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00
	005		Soutien aux organismes chargés de l'exécution de la politique du logement social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	006		Promotion de la propriété privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	007		Politique en faveur des ménages	763 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	008		Politique en faveur des plus démunis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	009		Financement international ou européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 25			1 033 754,46	1 119 000,00	553 043,17	565 956,83	0,00	565 956,83	143 485,48	
26	001	Protection, conservation, restauration et promotion des Monuments et Sites	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	002		Restauration du patrimoine classé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	003		Financement de la Commission royale des Monuments et des Sites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	004		Soutien aux bénéficiaires privés pour des travaux de conservations relatifs à un bien classé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL 26			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	001	Politique de la Ville	Développement intégré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	002		Programmes européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	003		Régie foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	004		Financement des centres d'entreprises et des guichets d'économie locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	005		Politique de la revitalisation des quartiers commerçants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	014		Fonctionnement BUP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL 27			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28	001	Statistiques et analyses et planification	Support de la politique générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	002		Collecte, traitement, analyse, étude et mise à disposition de statistiques régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	003		Démarrage du Bureau Bruxellois de Planification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL 28			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
29	002	Tourisme, relations extérieures et	Promotion de l'image nationale et internationale de la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNULÉS (E)	CRÉDITS ANNULÉS AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2019 (G)	
	promotion de l'image de la Région de Bruxelles-Capitale	Octroi des licences en matière d'importations, d'exportations et de transfert d'armes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Développement et maintien des relations extérieures de la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Initiatives communes du Gouvernement pour la promotion de l'image de la Région de Bruxelles-Capitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Coopération au Développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Tourisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 29			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
30	Financement des Commissions communautaires	Financement des Commissions communautaires française et flamande en application de l'article 83ter, §1er de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (droits de tirage)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Financement des Commissions Communautaires française et flamande et de la Commission commune en application de l'article 83ter, §2 et 3, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (financement des missions provinciales de l'ex-province du Brabant en matière d'enseignement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Financement des Commissions Communautaires française et flamande et de la Commission commune en application de l'article 83ter, §2 et 3, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises (financement des missions, autres que l'enseignement de l'ex-province du brabant)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 30			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
31	Fiscalité	Gestion de l'administration	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Gestion du processus fiscal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Stratégie en matière de compétences fiscales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 31			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
32	Bruxelles Fonction Publique	Gestion des ressources humaines de BruFOP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Gestion des moyens pour l'achat de biens non durables et de services et pour la gestion des biens patrimoniaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Dépenses générales pour assurer l'appui et la coordination régionale en matière de fonction publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 32			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
33	Urbanisme et Patrimoine	Gestion de personnel et organisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Subventions aux bénéficiaires en matière de développement territorial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



NUMÉRO	MISSION	PROGRAMME	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 01.01.2019 (A)	CRÉDITS D'ENGAGEMENTS VARIABLES (B)	ENGAGEMENTS VARIABLES IMPUTES (C)	(D) = (B) - (C)	ENGAGEMENTS VARIABLES ANNULES (E)	CRÉDITS ANNULES AU 31/12/2019 (F)	ENCOURS DES ENGAGEMENTS VARIABLES AU 31/12/2019 (G)
003		Etudes, information et promotion en matière d'urbanisme et mesures prévues par le Code bruxellois de l'Aménagement du territoire	2 445 588,76	4 970 000,00	3 506 023,28	1 463 976,72	0,00	1 463 976,72	4 451 043,42
004		Politique de revitalisation des quartiers et de la rénovation urbaine	0,00	430 000,00	429 992,85	7,15	0,00	7,15	0,00
005		Politique du Patrimoine, protection et restauration du patrimoine classé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 33			2 445 588,76	5 400 000,00	3 936 016,13	1 463 983,87	0,00	1 463 983,87	4 451 043,42
TOTAL			20 659 755,90	248 901 000,00	88 214 566,62	160 686 433,38	670 813,90	160 686 433,38	16 241 055,95



ORDONNANCE « TRANSPARENCE DES RÉMUNÉRATIONS »

En Décembre 2017, le législateur bruxellois a publié une ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune, portant sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

En mai 2019, il a publié une nouvelle ordonnance portant modification de l'ordonnance du 14 décembre 2017.

En application de ces textes légaux, nous avons décidé de joindre en annexe du présent compte, à partir de cette année 2019, les informations suivantes, disponibles à la date du rapport :

- l'inventaire des marchés publics ;
- la liste des voyages effectués par les fonctionnaires dirigeants ou directeurs généraux.

Cette information doit également être transmise à l'autorité de contrôle, à savoir la cellule de transparence des rémunérations du Parlement Bruxellois.

LISTE DES MARCHES PUBLICS

Les marchés publics permettent aux autorités publiques de s'assurer, via des contrats, les moyens indispensables à leur bon fonctionnement en matière de travaux, de fournitures et de services.

La loi sur les marchés publics du 17 juin 2016 prescrit, en son article 165, l'obligation pour les pouvoirs adjudicateurs (les services publics) de transmettre les renseignements et toutes autres données nécessaires à l'élaboration des statistiques relatives aux marchés publics.

Ces renseignements sont transmis de manière détaillée pour les marchés publics dont le montant est égal ou supérieure aux seuils fixés pour la publicité européenne, et de manière globale pour tous les marchés publics d'un montant inférieur aux seuils fixés pour la publicité européenne.

La valeur détaillée ou globale doit être ventilée suivant qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures ou de services.

L'ordonnance transparence ne donne pas de précisions particulières quant à la méthodologie de rapportage des différentes données ; afin de faciliter la lecture du tableau et en limiter la longueur, nous avons procédé ainsi qu'il suit :

- pour les marchés d'un montant supérieur au seuil de 30.000 euros HTVA (seuil fixé par la loi sur les marchés publics pour définir un marché de faible montant), un tableau détaillé est fourni ; il reprend, par type de marché :
 - N° SAP de référence du dossier
 - Références SAP du bénéficiaire
 - Montant
- pour les marchés d'un montant inférieur au seuil de 30.000 euros HTVA, un montant global par type de marché est indiqué.



MARCHÉS DE TRAVAUX

INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2019 (TRAVAUX)			
N° RÉFÉRENCE SAP	BÉNÉFICIAIRES		MONTANT
	N° SAP	NOM	
201900784	9	DIVERS HUISSIERS	1 705 000,00
201901627	9	DIVERS AVOCATS / HUISSIERS	220 000,00
201906228	9	FRAIS D'URBANISME	136 234,00
201950269	9	DIVERSES TRADUCTIONS	72 000,00
201902855	9	DIVERS AVOCATS / HUISSIERS	36 000,00
201902854	9	DIVERS AVOCATS / HUISSIERS	30 000,00
201901161	232	ATOSBELGIUM	151 168,63
201905421	232	ATOSBELGIUM	90 218,41
201906611	244	MACQ	245 104,28
201906028	279	MARSH	128 895,00
201901325	279	MARSH	62 900,00
201901494	370	BPOST	771 489,00
201950067	370	BPOST	450 000,00
201950159	385	SCHINDLER	34 364,01
201950062	463	LEASE PLAN FLEET MANAGEMENT	49 125,24
201906390	468	BGROUP GREISCH	244 686,97
201903157	468	BGROUP GREISCH	44 699,50
201900671	482	STRATEC	131 499,77
201904448	482	STRATEC	118 477,15
201900979	482	STRATEC	96 545,90
201904029	482	STRATEC	81 163,78
201906677	482	STRATEC	56 133,87
201906691	482	STRATEC	56 133,87
201900122	488	SODEXO PASS BELGIUM	4 285 000,00
201901264	488	SODEXO PASS BELGIUM	2 766 953,28
201901075	521	STIBBE	150 000,00
201903527	525	FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS	131 813,65
201901474	527	CMS DEBACKER	55 000,00
201900806	564	VIABUILD	2 297 035,43
201906897	567	TIPIK COMMUNICATION AGENCY	32 505,91
201906935	622	ARTER ARCHITECTS	250 000,00
201950037	671	IN ADVANCE	398 125,67
201950143	671	IN ADVANCE	100 000,00
201950142	671	IN ADVANCE	49 447,03
201950064	710	ORANGE BELGIUM	205 000,00
201906620	719	PRO VELO	117 373,63
201906809	719	PRO VELO	101 149,95
201901493	719	PRO VELO	99 740,30
201903201	725	SECO - BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION	134 842,40
201903200	725	SECO - BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION	104 558,78
201950211	742	TEM-TECHNILIFT - TECHNICAL EQUIPMENT MAINTENANCE	355 436,90
201904116	742	TEM-TECHNILIFT - TECHNICAL EQUIPMENT MAINTENANCE	35 927,50
201950212	742	TEM-TECHNILIFT - TECHNICAL EQUIPMENT MAINTENANCE	34 947,69
201904566	742	TEM-TECHNILIFT - TECHNICAL EQUIPMENT MAINTENANCE	30 560,97
201906362	746	UNIVERSITE LIBRE BRUXELLES	259 020,25
201903076	746	UNIVERSITE LIBRE BRUXELLES	55 206,25
201902601	746	UNIVERSITE LIBRE BRUXELLES	53 983,30
201902035	746	UNIVERSITE LIBRE BRUXELLES	48 400,00
201906226	755	VRIJ UNIVERSITEIT BRUSSEL	243 371,31
201906227	755	VRIJ UNIVERSITEIT BRUSSEL	171 952,42
201902986	755	VRIJ UNIVERSITEIT BRUSSEL	55 085,25
201907031	757	COLAS CENTRUM	174 525,74
201900155	757	COLAS CENTRUM	140 446,65
201901448	757	COLAS CENTRUM	89 131,47
201930042	778	V.O. COMMUNICATION	700 000,00
201903187	778	V.O. COMMUNICATION	500 000,00
201901439	778	V.O. COMMUNICATION	31 446,69
201902339	786	ASSOCIATION VILLE COMMUNES R.B.C.	122 000,00
201930071	786	ASSOCIATION VILLE COMMUNES R.B.C.	108 680,00
201906151	796	EUROVIA BELGIUM	75 518,52



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2019 (TRAVAUX)			
N° RÉFÉRENCE SAP	BÉNÉFICIAIRES		MONTANT
	N° SAP	NOM	
201906155	796	EUROVIA BELGIUM	75 518,52
201906152	796	EUROVIA BELGIUM	67 966,67
201906157	796	EUROVIA BELGIUM	67 966,67
201904239	796	EUROVIA BELGIUM	65 017,41
201904240	796	EUROVIA BELGIUM	65 017,41
201904241	796	EUROVIA BELGIUM	65 017,41
201904242	796	EUROVIA BELGIUM	65 017,41
201904243	796	EUROVIA BELGIUM	65 017,41
201904245	796	EUROVIA BELGIUM	65 017,41
201902788	796	EUROVIA BELGIUM	57 813,69
201930047	837	INSTITUT DE CONSEIL ET D'ETUDES EN DEVELOPPEMENT	53 195,23
201950127	846	INDUSTRIAL SECURITY SYSTEMS	66 731,03
201906225	870	MUSEES ROYAUX ART & HISTOIRE	132 402,00
201906224	870	MUSEES ROYAUX ART & HISTOIRE	72 960,00
201902730	877	NUTONS	1 257 749,83
201907002	877	NUTONS	723 618,00
201901258	915	CRONOS	81 880,70
201906246	1039	ERAP	65 000,00
201905227	1063	FACULTE UNIVERSITAIRE SAINT-LOUIS	30 935,00
201906702	1077	GAMACO	79 497,00
201903046	1078	GENETEC	146 887,44
201900834	1153	SNCB	350 000,00
201903861	1221	G4S SECURE SOLUTIONS	52 167,90
201905270	1296	ACCESS & GO ASBL	30 090,00
201907023	1395	MET - MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DU TRANSPORT	30 000,00
201904562	1485	THYSSENKRUPP LIFTEN	34 134,10
201906834	1487	SET	250 000,00
201904533	1487	SET	100 000,00
201903689	1487	SET	95 000,00
201901323	1531	WOLTERS KLUWER BELGIUM	36 057,10
201906291	1531	WOLTERS KLUWER BELGIUM	30 000,00
201904757	1589	V.S.E.	380 830,20
201902088	1589	V.S.E.	112 940,26
201902096	1589	V.S.E.	72 098,36
201906896	1778	INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL	60 609,87
201901676	1786	KALIGRAM	35 803,90
201904710	1834	ERNST AND YOUNG BEDRIJFSREVISOREN	157 971,55
201906923	2026	J.C. DECAUX STREET FURNITURE	36 298,79
201900745	2110	ATELIER CREATION GRAPHIQUE	74 000,00
201903614	2503	SAP BELGIUM	432 129,04
201903615	2503	SAP BELGIUM	404 325,12
201906899	2776	TEIN TECHNOLOGY	700 000,00
201902498	2851	LEURQUIN ET ASSOCIES	30 250,00
201904941	2851	LEURQUIN ET ASSOCIES	30 000,00
201900041	2981	BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES	221 985,00
201902746	3020	BRU-ARCH	31 025,21
201901230	3151	LYRECO BELGIUM	65 340,00
201901804	3596	ECOLE DE MAITRISE AUTOMOBILE	138 303,00
201901121	3662	NEXANS BENELUX	187 583,68
201930046	3705	BMA- BUELENS, MATHAY, MATIS & ASSOCIATES	37 171,20
201902699	3832	ACT STAR	34 555,40
201905055	4151	SODRAEP	30 269,98
201950175	4258	JETTE CLEAN	509 272,60
201901895	4640	BUREAU D'ETUDES GREISCH	2 000 000,00
201900827	4705	SIEMENS	100 000,00
201904237	4840	ABOG	199 459,43
201906160	4841	SEGERS & CIE	61 167,56
201906162	4841	SEGERS & CIE	61 167,56
201906150	4841	SEGERS & CIE	56 921,09
201906154	4841	SEGERS & CIE	56 921,09
201906145	4842	VEHENT	52 221,18
201906158	4842	VEHENT	52 221,18
201900071	5152	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	1 015 393,38
201906249	5152	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	399 948,22



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2019 (TRAVAUX)			
N° RÉFÉRENCE SAP	BÉNÉFICIAIRES		MONTANT
	N° SAP	NOM	
201901395	5152	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	87 622,50
201950114	5152	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	84 458,00
201905630	5152	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	45 713,80
201904538	5152	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	42 306,44
201905359	5245	ACSC- CONSTRUCTION SAFETY	156 392,50
201903944	5383	SIXCO	80 000,00
201906393	5753	EUROSENSE BELFOTOP	300 000,00
201901471	5929	BIRD & BIRD	99 581,19
201905974	5929	BIRD & BIRD	42 350,00
201906972	6078	BDO REVISEURS D'ENTREPRISES	107 296,70
201902793	6227	HUDSON BELGIUM	44 933,35
201903410	6318	BRUDISC	64 337,00
201902758	6318	BRUDISC	55 150,65
201950070	6429	ETHIAS	130 000,00
201900009	6607	RELAITRON	137 905,04
201904463	6714	SOCIETE TRANSITEC INGENIEURS CONSEILS	243 815,00
201902578	6942	TRAFIROAD	997 901,43
201903281	7518	KPMG ADVISORY	946 825,00
201900532	7518	KPMG ADVISORY	314 600,00
201905166	7518	KPMG ADVISORY	314 600,00
201901088	7633	SD WORX BELGIUM	35 775,00
201950230	7789	COMPAREX BELGIUM	37 419,78
201902031	7813	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS	79 931,00
201950073	7813	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS	75 000,00
201903857	7841	LA FERME NOS PILIFS	200 000,00
201902603	8013	LAGA	36 300,00
201950139	8055	ACH CONSTRUCT	118 592,10
201902839	8171	BDO MANAGEMENT ADVISORY	96 648,75
201902990	8171	BDO MANAGEMENT ADVISORY	60 500,00
201905225	8171	BDO MANAGEMENT ADVISORY	35 362,25
201906793	8214	AGILITAS GROUP	153 307,00
201902910	8277	BELGA	86 713,33
201906289	8277	BELGA	65 843,38
201901456	8337	VAN OLMEN & WYNANT	36 666,67
201905676	8392	BLANCHISSERIE DE LA PETITE SUISSE	30 000,00
201901310	8574	ERNST & YOUNG SPECIAL BUSINESS	49 000,00
201903218	8599	SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN	57 228,20
201950146	8702	G.I.M. GEOGRAPHIC INFORMATION MANAGEMENT	72 600,00
201905930	9163	VANDEVELDE CHARLES	102 850,00
201904085	9925	STIB-MIVB	1 800 000,00
201900737	9925	STIB-MIVB	91 200,00
201950084	9925	STIB-MIVB	30 000,00
201950069	9926	BXL PROPRETE-NET BRUSSEL	35 000,00
201901440	9946	SIAMU-BDBDM	75 000,00
201906528	9961	IMOB - UNIVERSITEIT HASSELT INSTITUUT VOOR MOBILITEIT	91 355,00
201906509	10036	VRT	50 000,00
201902407	10093	BDLF - BRUXELLES DESTINATION LANGUE FRANCAISE	182 956,32
201902500	10305	SIMONT BRAUN	110 000,00
201906161	11039	EVERBO	61 167,56
201906143	11039	EVERBO	54 876,79
201906148	11039	EVERBO	54 876,79
201906898	11316	DELOITTE CONSULTING & ADVISORY	2 009 265,00
201902501	11316	DELOITTE CONSULTING & ADVISORY	1 836 740,68
201906753	11316	DELOITTE CONSULTING & ADVISORY	1 745 636,75
201902379	11316	DELOITTE CONSULTING & ADVISORY	984 698,00
201901156	11316	DELOITTE CONSULTING & ADVISORY	825 341,00
201902504	11316	DELOITTE CONSULTING & ADVISORY	801 375,14
201906436	11316	DELOITTE CONSULTING & ADVISORY	665 681,50
201902503	11316	DELOITTE CONSULTING & ADVISORY	414 425,00
201900601	11316	DELOITTE CONSULTING & ADVISORY	191 331,25
201901309	11316	DELOITTE CONSULTING & ADVISORY	72 000,00
201906750	11608	VERBRAEKEN CONSTRUCTION	64 369,82
201906748	11608	VERBRAEKEN CONSTRUCTION	49 374,78
201900207	11608	VERBRAEKEN CONSTRUCTION	44 450,35



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2019 (TRAVAUX)			
N° RÉFÉRENCE SAP	BÉNÉFICIAIRES		MONTANT
	N° SAP	NOM	
201906697	11637	GS3 ARCHITECTES ASSOCIES	100 430,00
201901324	11665	XDGA - NEY - BOYDENS	413 258,38
201902562	11744	CONCERTO	53 220,29
201905118	11771	WASCOS	68 580,14
201903918	12201	ECORES	33 880,00
201901828	12208	THE OVAL OFFICE	221 605,00
201906816	12476	EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	1 470 914,00
201902341	12476	EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	1 210 000,00
201906796	12480	COMASE	34 787,50
201901087	13104	MENTALLY FIT INSTITUTE	31 944,00
201900520	13118	KOSE CLEANING	402 913,45
201902131	13118	KOSE CLEANING	202 439,70
201902522	13125	ENTREPRISES DUBOIS FRERES	32 370,53
201906724	13388	CPDG CONSULT	300 000,00
201904053	13469	UNIQUE	159 624,57
201902821	13478	SELECTA BELGIUM	61 026,40
201950063	13778	BELFIUS AUTO LEASE	733 985,76
201950126	14214	AQUARELLA	45 840,20
201901096	14266	TRACTEBEL ENGINEERING	996 988,86
201902551	14266	TRACTEBEL ENGINEERING	494 264,10
201903528	14301	GATE - 16	2 858 988,00
201904637	14301	GATE - 16	279 510,00
201904011	14436	DROYERS ET ASSOCIES	373 127,70
201906139	14581	EXPANSION PARTNERS	64 726,53
201903858	14916	LA SERRE-OUTIL	216 030,08
201904147	14946	PRODUCTIONS ASSOCIES	49 912,50
201950068	15108	ONELINER LANGUAGE & EBUSINESS	180 000,00
201902606	15163	KAMILOU	30 000,00
201901611	15506	IRISTEAM	900 000,00
201906699	15632	KRINKELS	5 400 000,00
201906700	15632	KRINKELS	5 400 000,00
201904729	15632	KRINKELS	350 000,00
201904730	15632	KRINKELS	350 000,00
201903376	15632	KRINKELS	82 840,65
201901460	15632	KRINKELS	56 711,27
201906166	15632	KRINKELS	33 172,15
201906167	15632	KRINKELS	33 172,15
201902496	15912	FORUM PRESS & COMMUNICATION	96 800,00
201904789	16414	MORTIERBRIGADE	800 000,00
201903531	16414	MORTIERBRIGADE	31 831,76
201900969	16504	BUSI - BUSINESS&SYSTEMS INTEGRATION	105 270,00
201906797	16523	POUR LA SOLIDARITE	32 833,75
201900924	16871	DIVERSITY	52 272,00
201904615	16883	L'INFORMATIQUE COMMUNICANTE	36 300,00
201906527	17153	IPSOS	1 589 634,21
201903188	17153	IPSOS	182 910,86
201906957	17461	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	3 024 093,07
201906714	17461	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	1 507 953,86
201902997	17461	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	119 790,00
201901455	17650	IUSIRIS	36 666,67
201906222	17762	IPEXGROUP	4 606 086,10
201900534	17906	MONIZZE	365 880,96
201950161	17906	MONIZZE	328 000,00
201900080	17906	MONIZZE	89 670,40
201906413	18145	EGIS VILLES & TRANSPORTS	44 721,60
201906146	18418	GRIZACO	73 001,24
201906153	18418	GRIZACO	73 001,24
201906156	18418	GRIZACO	70 498,59
201902609	19517	ACMG	332 725,80
201902030	19635	AGECI EXPERTISE	35 370,72
201950065	19873	IRISNET	230 000,00
201900778	19873	IRISNET	120 000,00
201950147	19873	IRISNET	60 500,00
201902604	20317	MOZER BELUX	36 297,46



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2019 (TRAVAUX)			
N° RÉFÉRENCE SAP	BÉNÉFICIAIRES		MONTANT
	N° SAP	NOM	
201901731	21026	EM & PARTNERS	31 351,10
201905298	21495	BERENSCHOT BELGIUM	98 494,00
201903168	21659	BRUT ARCHITECTURE AND URBAN DESIGN	63 682,30
201903472	23135	ASAP - AVOCATS	38 877,30
201901454	23135	ASAP - AVOCATS	36 666,67
201904570	23135	ASAP - AVOCATS	36 300,00
201905605	23135	ASAP - AVOCATS	36 300,00
201900638	23135	ASAP - AVOCATS	32 670,00
201905248	23333	IRPA-INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE	120 000,00
201906932	23739	DIVERSICOM	35 944,60
201906149	24210	DESMET BERT	49 011,52
201903384	24468	LOMBARDI	2 342 855,18
201902930	24659	ASSOCIATION MOMENTANEE AELTERMAN-THV WESTCONSTRUCT	848 028,85
201902747	25249	ATRADI	151 322,60
201902156	25249	ATRADI	33 815,87
201906757	25284	TRB - TAXI RADIO BRUXELLOIS	550 000,00
201905654	25284	TRB - TAXI RADIO BRUXELLOIS	410 000,00
201950155	25402	ENI GAS & POWER	135 000,00
201950156	25402	ENI GAS & POWER	68 000,00
201900175	25749	EQUAL PARTNERS	242 000,00
201904698	25749	EQUAL PARTNERS	79 614,01
201904644	25749	EQUAL PARTNERS	48 173,50
201902544	26298	RACINE	100 000,00
201905816	26531	IPG CONTACT SOLUTIONS	35 211,00
201901026	26846	BATIMENTS ET PONTS CONSTRUCTIONS	612 571,45
201903044	26846	BATIMENTS ET PONTS CONSTRUCTIONS	405 910,86
201903045	26846	BATIMENTS ET PONTS CONSTRUCTIONS	100 005,00
201906913	27163	GARTNER BELGIUM	258 940,00
201905803	27163	GARTNER BELGIUM	33 275,00
201903271	27183	CITYTOOLS	30 451,50
201901433	28231	ASSOCIATION MOMENTANEE THV IN ADVANCE-VIABUILD NV	114 635,04
201903219	28231	ASSOCIATION MOMENTANEE THV IN ADVANCE-VIABUILD NV	110 190,60
201905117	28231	ASSOCIATION MOMENTANEE THV IN ADVANCE-VIABUILD NV	65 627,51
201902560	28231	ASSOCIATION MOMENTANEE THV IN ADVANCE-VIABUILD NV	35 343,37
201901281	28436	MOONBRIDGE	36 179,00
201900225	28474	PARDONGE BENJAMIN	40 000,00
201901473	28602	EARTH AVOCATS BRUSSELS	55 000,00
201902711	29499	ASSOCIATION MOMENTANEE S.M. JACQUES DELENS - IN ADVANCE	890 993,19
201902548	29499	ASSOCIATION MOMENTANEE S.M. JACQUES DELENS - IN ADVANCE	169 226,55
201901418	29499	ASSOCIATION MOMENTANEE S.M. JACQUES DELENS - IN ADVANCE	111 631,64
201907006	29547	EIFFAGE PORTE DE HAL	848 099,87
201950081	29554	ANTARGAZ	195 000,00
201950158	29554	ANTARGAZ	100 000,00
201950157	29554	ANTARGAZ	35 000,00
201903353	29578	SM EIFFAGE ENERGIE ENTRETIEN TUNNEL	5 000 000,00
201903354	29578	SM EIFFAGE ENERGIE ENTRETIEN TUNNEL	1 000 000,00
201902026	29721	GRAPHIUS BRUSSELS	30 000,00
201900186	30354	THV VSE-ABOG TUNNELSWASH	1 900 000,00
201950009	30356	DATA UNIT	695 000,00
201901491	30467	MULTICOM	200 000,00
201901132	30597	ATENAS BELGIUM	926 864,84
201902998	30697	CEBIR - CENTER FOR BASIC INTERACTIVE RESEARCH IN	77 228,25
201905238	30697	CEBIR - CENTER FOR BASIC INTERACTIVE RESEARCH IN	32 912,00
201905226	30847	CAMBIER ASSOCIATION D'AVOCATS	70 000,00
201904220	30901	NOMATECHNICS	49 803,60
201950149	30917	PS : RADIOCOM	32 954,35
201906159	30963	GREEN CONCEPT GROUP	51 352,59
201906144	30963	GREEN CONCEPT GROUP	50 849,14
201906142	30963	GREEN CONCEPT GROUP	49 087,04
201901779	31637	AGENCE TER PAYSAGISTES URBANISTES	889 350,00
201905870	32292	BRUSSELS EXPO CATERING SERVICES SCRL FS	53 916,30
201902460	32352	COMITH	681 306,78
201950078	32774	ENECO BELGIUM	305 000,00
201906835	32987	PRIVACY PRAXIS	111 826,55



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2019 (TRAVAUX)			
N° RÉFÉRENCE SAP	BÉNÉFICIAIRES		MONTANT
	N° SAP	NOM	
201906752	33029	SIEMENS MOBILITY	500 000,00
201901678	33029	SIEMENS MOBILITY	360 000,00
201904466	33208	CRONOS PUBLIC SERVICES	910 916,28
201907024	33208	CRONOS PUBLIC SERVICES	464 000,00
201902497	33208	CRONOS PUBLIC SERVICES	217 800,00
201905427	33208	CRONOS PUBLIC SERVICES	120 576,50
201906259	33208	CRONOS PUBLIC SERVICES	95 551,28
201904146	33208	CRONOS PUBLIC SERVICES	91 597,00
201904055	33273	INITIATIVES & DEVELOPPEMENTS	155 921,00
201950151	33604	VRONINKS, RICKER & WEYTS	75 000,00
201903060	33607	TERRA-TERRE	33 742,54
201903061	33608	INGRETO	62 200,41
201904244	33608	INGRETO	33 172,15
201904643	33632	HOMO SAPIENS SAPIENS	243 694,00
201901024	33652	FCS	31 338,90
201901058	33719	G OHM	36 291,05
201905997	34291	NNSTUDIO	34 485,00
201903945	34312	TALKING BIRDS	36 203,20
201905317	34477	GIJS VAN VAERENBERGH ARCHITECTEN	314 842,00
201901675	34477	GIJS VAN VAERENBERGH ARCHITECTEN	30 250,00
201904022	34588	ARHS TECHNOLOGY	205 095,00
201901903	34588	ARHS TECHNOLOGY	36 600,00
201901904	34588	ARHS TECHNOLOGY	33 880,00
201902987	34677	MAKINA CORPUS	150 000,00
201904109	34707	PROTECTION UNIT	35 574,00
201902543	34811	CLAYTON & SEGURA	100 000,00
201903055	34830	WERKERS IN AANNEMING	66 015,18
201903062	34830	WERKERS IN AANNEMING	62 200,41
201903057	34830	WERKERS IN AANNEMING	56 123,91
201903056	34830	WERKERS IN AANNEMING	42 211,27
201903058	34830	WERKERS IN AANNEMING	34 906,08
201903059	34830	WERKERS IN AANNEMING	34 906,08
201902905	34853	TDGI	169 236,41
201902745	34907	OXERA CONSULTING LLP	127 050,00
201904693	34966	CABINET D'ARCHITECTES PHD	31 576,84
201903300	35041	B.E. DTS	36 300,00
201905012	35628	NEOEDGE SAS	102 205,92
201905219	35675	LABORELEC	33 880,00
201906425	35911	AMPERSANDT	45 375,00
201907035	36042	TREE	84 021,19
201901059	104358	CYCLO	106 000,00
TOTAL MARCHES > SEUIL 30.000 euros			115 186 496,62
TOTAL MARCHES < SEUIL 30.000 euros			4 821 961,63
TOTAL GÉNÉRAL (TRAVAUX)			120 008 458,25



MARCHÉS DE FOURNITURES

INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2019 (FOURNITURES)			
N° RÉFÉRENCE SAP	BÉNÉFICIAIRES		MONTANT
	N° SAP	NOM	
201900530	237	SETIP-GCUBE	36 275,72
201950061	267	BELGIAN SHELL	123 000,00
201904881	327	NV DRISAG	31 716,33
201905874	488	SODEXO PASS BELGIUM	41 706,65
201906934	583	HYDROBRU INTERCOMMUNALE BRUXELLOISE DE DISTRIBUTION ET D'ASSAINISSEMENT D'EAU	120 000,00
201906927	583	HYDROBRU INTERCOMMUNALE BRUXELLOISE DE DISTRIBUTION ET D'ASSAINISSEMENT D'EAU	50 000,00
201904142	719	PRO VELO	35 261,82
201902457	778	V.O. COMMUNICATION	496 079,41
201906514	841	SIBELGA	169 992,23
201906513	841	SIBELGA	34 912,42
201904651	1049	KINOLT	5 140 926,20
201902463	1223	GROUPE ONE	33 577,50
1191021015	1531	WOLTERS KLUWER BELGIUM	32 311,63
201930112	1551	RTBF	65 000,00
201904999	1589	V.S.E.	250 000,00
201900594	1653	BVBA JAVA	51 560,50
201900568	1786	KALIGRAM	36 256,44
201904086	1834	ERNST AND YOUNG BEDRIJFSREVISOREN	93 502,75
201904023	2026	J.C. DECAUX STREET FURNITURE	83 868,06
201901297	2384	AUTOWORLD	30 250,00
201903584	2503	SAP BELGIUM	1 186 654,26
201950244	2503	SAP BELGIUM	633 148,08
201950245	2503	SAP BELGIUM	367 566,54
201950128	2503	SAP BELGIUM	173 514,00
201950209	2503	SAP BELGIUM	35 211,00
201903529	2776	TEIN TELECOM	59 361,53
201900602	3662	NEXANS BENELUX	2 968 251,00
201901432	3662	NEXANS BENELUX	2 000 031,99
201904565	3667	MECHIK PHILIPPE	30 000,00
201902742	4181	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS	67 586,49
201900783	4181	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS	194 968,09
201950093	4181	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS	74 103,19
201950266	4181	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS	58 564,00
2019000217	4181	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS	30 221,20
201900550	6856	CARBON 12011	50 000,00
201900556	7583	CLL CENTRE DE LANGUES	46 012,00
201950075	7585	FRUDICOM	100 000,00
201905804	7708	AUTONOMIA	30 009,04
201906381	8259	URBS DESIGN	62 194,00
201905929	8543	D'IETEREN	45 202,51
201900826	9338	LERIAN-NTI LANGUAGES	61 200,00
201903600	10251	KONE BELGIUM	776 486,58
201902502	11316	DELOITTE CONSULTING & ADVISORY	75 141,00
201904054	11316	DELOITTE CONSULTING & ADVISORY	35 634,50
201906984	11447	EDF LUMINUS	1 000 000,00
201901210	11447	EDF LUMINUS	675 000,00
201900951	12480	COMASE	32 549,00
201900008	13478	SELECTA BELGIUM	148 029,33
201902920	13778	BELFIUS AUTO LEASE	44 139,36
2019000626	15039	SCRL KPMG TAX & LEGAL ADVISERS	35 090,00
201900785	15839	MANAGEMENT & PEOPLE DEVELOPMENT	33 755,38
201903004	16235	PLATFORM KANAL	30 250,00
201903532	16414	MORTIERBRIGADE	32 882,55
201904529	16835	S&P GLOBAL RAITINGS FRANCE	31 460,00
201904874	16835	S&P GLOBAL RAITINGS FRANCE	31 460,00
201904875	16835	S&P GLOBAL RAITINGS FRANCE	31 460,00
201904876	16835	S&P GLOBAL RAITINGS FRANCE	31 460,00
201905631	16835	S&P GLOBAL RAITINGS FRANCE	31 460,00
201905632	16835	S&P GLOBAL RAITINGS FRANCE	31 460,00
201905633	16835	S&P GLOBAL RAITINGS FRANCE	31 460,00



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2019 (FOURNITURES)			
N° RÉFÉRENCE SAP	BÉNÉFICIAIRES		MONTANT
	N° SAP	NOM	
2019000513	17461	DXC TECHNOLOGY BELGIUM	36 299,99
201903035	17575	AEBI SCHMIDT BELGIUM	108 998,01
201903036	17575	AEBI SCHMIDT BELGIUM	73 398,60
201904118	19226	FDS PROMOTIONS	60 766,20
201903946	19297	HUNGRY MINDS	35 695,00
201900593	20340	BNP PARIBAS REAL ESTATE PROPERTY	34 258,15
201930049	20801	SECUROAD	875 000,00
201906239	21558	LAMPIRIS	1 350 000,00
201901209	21558	LAMPIRIS	1 075 000,00
201906985	21558	LAMPIRIS	1 000 000,00
201906240	21558	LAMPIRIS	800 000,00
201904543	21841	FLOKK	34 648,35
201905635	23341	AGILOS-SOLUTIONS	53 461,07
201906380	23341	AGILOS-SOLUTIONS	43 051,80
2019000394	23341	AGILOS-SOLUTIONS	32 002,00
201904669	24700	PRODATA SYSTEMS	209 720,70
201902658	25284	TRB - TAXI RADIO BRUXELLOIS	785 000,00
201903591	27122	DEWO EUROPE	35 836,64
201906836	27122	DEWO EUROPE	35 725,98
201901203	28056	DELAWARE CONSULTING	75 507,00
201904119	28225	PRESENT COMPANY	48 097,50
201901146	29547	EIFFAGE PORTE DE HAL	1 296 807,57
201906628	30307	CROP MARK	36 733,72
201904648	31150	PC PROJECTS	600 000,00
201930091	31150	PC PROJECTS	600 000,00
201902190	31423	THV KELLER	214 506,49
201901978	31499	POLLIE POCKET	34 908,50
201905923	31680	GARAGE VANDERGUCHT	122 628,01
2019000439	32535	GMBH BENE	31 954,71
201904157	33413	VITT SERVICE	109 514,68
201900835	33553	SPF INTERIEUR- DIRECTION P&O, B&CG	57 503,77
201902927	34968	MEWA SERVIBEL	33 799,66
201902984	34979	ORIGAMIX SAS	50 094,00
201904650	35474	SFDC IRELAND LIMITED	35 695,00
TOTAL MARCHES > SEUIL 30.000 euros			28 395 787,38
TOTAL MARCHES < SEUIL 30.000 euros			4 791 196,41
TOTAL GÉNÉRAL (FOURNITURES)			33 186 983,79

MARCHÉS DE SERVICES



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2019 (SERVICES)			
N° RÉFÉRENCE SAP	BÉNÉFICIAIRES		MONTANT
	N° SAP	NOM	
201950071	9	DIVERS / FRAIS IT	3 484 380,50
201903077	9	DIVERS AVOCATS	35 000,00
201901857	232	ATOSBELGIUM	77 440,00
201904057	237	SETIP-GCUBE	80 173,59
201903049	237	SETIP-GCUBE	56 963,38
201903379	388	DENYS	450 000,00
201906801	399	DENDERMETAAL	1 750 000,00
201903261	399	DENDERMETAAL	1 500 000,00
201902820	399	DENDERMETAAL	499 146,76
201901893	399	DENDERMETAAL	79 579,66
201903227	483	FABRICOM	2 564 589,30
201906812	483	FABRICOM	2 564 589,30
201900750	483	FABRICOM	1 952 767,82
201903038	483	FABRICOM	190 961,99
201902760	483	FABRICOM	58 878,18
201903288	544	JANSON BAUGNIET	32 211,12
201904454	557	SPIE BELGIUM	4 462 958,88
201901158	564	VIABUILD	5 254 706,02
201904031	564	VIABUILD	3 927 260,10
201903220	564	VIABUILD	3 890 942,75
201905190	564	VIABUILD	2 800 000,00
201900973	564	VIABUILD	2 151 780,36
201902573	564	VIABUILD	1 847 763,47
201904027	564	VIABUILD	1 500 000,00
201904523	564	VIABUILD	1 500 000,00
201902014	564	VIABUILD	1 200 000,00
201906555	564	VIABUILD	1 000 000,00
201906031	564	VIABUILD	716 878,38
201901376	564	VIABUILD	629 999,86
201902224	564	VIABUILD	500 000,00
201906281	564	VIABUILD	479 524,63
201902686	564	VIABUILD	86 988,65
201906029	671	IN ADVANCE	2 170 385,48
201902358	671	IN ADVANCE	441 189,01
201900752	685	BAM CONTRACTORS	6 651 067,69
201901421	720	ELECTROTECHNIQUE ET MECANIQUE PUTMAN FRERES	2 001 238,57
201905806	757	COLAS CENTRUM	3 719 250,00
201902684	757	COLAS CENTRUM	3 593 820,52
201905805	757	COLAS CENTRUM	1 030 750,00
201907004	757	COLAS CENTRUM	389 852,06
201902778	757	COLAS CENTRUM	237 177,83
201902553	757	COLAS CENTRUM	120 061,68
201903236	757	COLAS CENTRUM	35 914,17
201901377	762	ALLINDUS	356 082,43
201906906	841	SIBELGA	300 000,00
201906744	877	NUTONS	5 000 000,00
201907021	877	NUTONS	4 000 000,00
201906729	877	NUTONS	1 988 330,13
201906802	877	NUTONS	1 700 000,00
201904065	877	NUTONS	1 500 000,00
201902089	877	NUTONS	980 965,21
201904731	877	NUTONS	604 886,24
201900972	877	NUTONS	536 324,48
201902547	877	NUTONS	45 183,66
201902771	915	CRONOS	46 585,00
201903559	924	VALENS	576 004,08
201907003	924	VALENS	500 000,00
201901094	1137	LES ENTREPRISES LOUIS DE WAELE	2 220 938,36
201904699	1137	LES ENTREPRISES LOUIS DE WAELE	80 044,10
201950040	1153	SNCB	1 111 984,50
201900083	1153	SNCB	57 335,60



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2019 (SERVICES)			
N° RÉFÉRENCE SAP	BÉNÉFICIAIRES		MONTANT
	N° SAP	NOM	
201950041	1153	SNCB	46 912,37
201904751	1328	JAN DE NUL	540 882,14
201900946	1473	RENOTEC	728 246,72
201900944	1541	TECHNIFLOOR	948 278,69
201902731	1541	TECHNIFLOOR	597 131,37
201904058	1541	TECHNIFLOOR	230 887,36
201906929	1589	V.S.E.	3 134 672,12
201902361	1589	V.S.E.	1 914 401,19
201902700	1589	V.S.E.	900 000,00
201902701	1589	V.S.E.	900 000,00
201902702	1589	V.S.E.	900 000,00
201906422	1589	V.S.E.	562 609,11
201930010	1589	V.S.E.	300 000,00
201906421	1589	V.S.E.	200 524,27
201906233	1589	V.S.E.	140 000,00
201906940	1785	ELEC. D.V.C.	1 000 000,00
201902964	1834	ERNST AND YOUNG BEDRIJFSREVISOREN	79 194,50
201901981	2355	REALDOLMEN	67 143,23
1197001334	2693	AXI	33 277,42
201901145	3198	ATELIERS DE LA RUE VOOT	33 390,93
201950167	4181	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS	750 355,76
201901057	5059	ETS MALICE	37 254,90
201901378	5152	NSI IT SOFTWARE & SERVICES	87 422,50
201902709	5406	CEGELEC	2 447 916,36
201902552	5406	CEGELEC	2 087 534,62
201901097	5406	CEGELEC	326 035,01
201950112	5682	ERNST & YOUNG EXPERTS-COMPTABLES	40 723,99
201902148	6942	TRAFIROAD	2 600 000,00
201904531	6942	TRAFIROAD	1 500 000,00
201902149	6942	TRAFIROAD	500 000,00
201902150	6942	TRAFIROAD	400 000,00
201902850	6975	DEVOTEAM BELGIUM	99 220,00
201950168	7789	COMPAREX BELGIUM	503 838,19
201902786	7789	COMPAREX BELGIUM	64 804,21
1191002474	8171	BDO MANAGEMENT ADVISORY	36 239,50
201950054	8277	BELGA	88 789,68
201906123	8622	EUBELIUS	31 349,29
201906762	8677	VAN DEN BERG	1 950 000,00
201901850	8677	VAN DEN BERG	500 000,00
201901849	8677	VAN DEN BERG	350 000,00
201950039	9925	STIB-MIVB	547 472,16
201904024	9925	STIB-MIVB	82 000,00
201902823	9925	STIB-MIVB	81 000,00
1191010334	9925	STIB-MIVB	42 555,68
201906776	9941	AREÔS	1 500 000,00
201906777	9941	AREÔS	900 000,00
201906821	9941	AREÔS	98 043,53
201902694	9941	AREÔS	56 187,31
201950107	10248	JONES LANG LASALLE	239 000,00
201906853	10491	BERQUIN NOTAIRES	8 365 000,00
201901892	10491	BERQUIN NOTAIRES	97 232,18
201901147	11316	DELOITTE CONSULTING & ADVISORY	214 315,20
201906915	11316	DELOITTE CONSULTING & ADVISORY	140 000,00
201904667	11316	DELOITTE CONSULTING & ADVISORY	36 179,00
201906786	11409	TVEN SIEMENS-AEG BELGIUM	3 376 598,11
201901311	11744	CONCERTO	41 404,84
201904671	12242	NIZET ENTREPRISE	2 637 339,84
201903721	12721	TRIDEE	76 665,60
201900572	12721	TRIDEE	33 985,75
201902797	13878	BELGISCH COMMISSARIAAT GENERAL	183 333,00
201901358	14415	BACK FREDERIQUE	31 702,00



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2019 (SERVICES)			
N° RÉFÉRENCE SAP	BÉNÉFICIAIRES		MONTANT
	N° SAP	NOM	
201950210	15506	IRISTEAM	70 273,00
201904073	15632	KRINKELS	2 250 000,00
201905067	15632	KRINKELS	2 250 000,00
201904703	15632	KRINKELS	1 400 000,00
201906838	15632	KRINKELS	142 223,16
201903377	15632	KRINKELS	83 624,62
201902685	15632	KRINKELS	82 728,16
201906523	15632	KRINKELS	79 430,80
201906839	15632	KRINKELS	43 300,00
201906703	16065	BELCOLOR	309 766,05
201902488	16504	BUSI -BUSINESS & SYSTEMS INTEGRATION	76 230,00
201904070	16835	S&P GLOBAL RAITINGS FRANCE	35 695,00
201903378	17582	ASSOCIATION MOMENTANEE EUROVIA S.A. - NUTONS S.A.	7 181 604,97
201906813	17582	ASSOCIATION MOMENTANEE EUROVIA S.A. - NUTONS S.A.	418 395,10
201903309	17582	ASSOCIATION MOMENTANEE EUROVIA S.A. - NUTONS S.A.	418 395,03
201902783	17582	ASSOCIATION MOMENTANEE EUROVIA S.A. - NUTONS S.A.	125 821,26
201902360	17663	ASSOCIATION MOMENTANEE FABRICOM GTI - AEG TRANZCOM	3 904 100,49
201902550	17663	ASSOCIATION MOMENTANEE FABRICOM GTI - AEG TRANZCOM	1 741 472,43
201906030	17802	IN ADVANCE-LOUIS DE WAELE	454 865,48
201950044	17906	MONIZZE	2 004 825,16
201903224	17936	YELLOW EVENTS	42 865,22
201950172	19214	ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES DU CCN	3 424 408,29
201950173	19214	ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES DU CCN	106 162,40
201950174	19214	ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES DU CCN	86 456,66
201990003	19873	IRISNET	60 000,00
201901044	21427	THE GERMAN MARSHALL OF THE U.S. / THE TRANSATLANTIC FOUNDATION	70 000,00
201902499	22908	ELEC. D.V.C. - COFLY FABRICOM	2 500 000,00
201905895	23153	RELIKE TV	31 702,00
201901540	23333	IRPA-INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE	100 000,00
201901259	23341	AGILOS-SOLUTIONS	35 574,00
201904726	24659	ASSOCIATION MOMENTANEE AELTERMAN-THV WESTCONSTRUCT	1 299 371,27
1197000145	25749	EQUAL PARTNERS	36 299,99
201950056	26085	ACERTA PUBLIC	300 000,00
201904066	26138	BE.MAINTENANCE	105 269,34
201907019	26651	BAILLEUX & CAUSIN	90 188,45
201904010	26846	BATIMENTS ET PONTS CONSTRUCTIONS	1 759 722,65
201903158	27321	THEVALUECHAIN	36 300,00
201901591	27321	THEVALUECHAIN	35 846,25
201901935	27321	THEVALUECHAIN	30 734,00
201904012	27345	ACTALYS NOTAIRES ASSOCIES	81 553,00
201950046	27650	MENSURA S.E.P.P.	112 201,48
201903948	28056	DELAWARE CONSULTING	68 056,00
201902289	28165	NEXT-WAY	36 168,11
201900856	28231	ASSOCIATION MOMENTANEE THV IN ADVANCE-VIABUILD NV	460 547,03
201906705	28231	ASSOCIATION MOMENTANEE THV IN ADVANCE-VIABUILD NV	213 318,22
201907020	28439	BAM CONTRACTORS-DE MEUTER	7 639 786,06
201905800	28439	BAM CONTRACTORS-DE MEUTER	520 447,00
201904742	28918	GERDAY TRAVAUX	190 079,93
201904750	29499	ASSOCIATION MOMENTANEE S.M. JACQUES DELENS - IN ADVANCE	742 477,54
201904028	29547	EIFFAGE PORTE DE HAL	3 703 192,43
201906936	29547	EIFFAGE PORTE DE HAL	2 768 195,38
201904539	29753	INTERNATIONAL GRAFIC EDITIONS	36 300,00
1191010560	30307	CROP MARK	36 203,20
201950207	30445	TREVI & LOYD PROPERTY MANAGEMENT	57 113,27
201900401	30847	CAMBIER ASSOCIATION D'AVOCATS	35 000,00
201900607	31373	ASSOCIATION MOMENTANEE SPIE-PUTMAN	4 117 197,45
1191017240	31538	KANAL	30 250,00
201904663	32319	ASSOCIATION MOMENTANEE EIFFAGE BENELUX -EIFFAGE CONSTRUCTION	77 567,90
201905657	32767	CIRCUL 2020	7 753 128,34
201901980	32767	CIRCUL 2020	880 899,75
201902494	33208	CRONOS PUBLIC SERVICES	272 250,00



INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS 2019 (SERVICES)			
N° RÉFÉRENCE SAP	BÉNÉFICIAIRES		MONTANT
	N° SAP	NOM	
201902849	33208	CRONOS PUBLIC SERVICES	130 750,20
201901407	33208	CRONOS PUBLIC SERVICES	52 272,00
201901858	33208	CRONOS PUBLIC SERVICES	42 892,24
201902929	34023	NETWORK RESEARCH BELGIUM	619 762,00
201902732	34023	NETWORK RESEARCH BELGIUM	35 997,50
201900794	34023	NETWORK RESEARCH BELGIUM	35 574,00
201900198	34023	NETWORK RESEARCH BELGIUM	34 303,50
201901074	34320	MOSAIC	30 000,00
201901271	34395	SBI CONSULTING	30 564,60
201901961	34577	JML CONCEPT	34 727,65
1191013046	34635	VERHULST EVENTS & PARTNERS	36 278,22
201950165	34734	HB-PLUS	104 255,68
201905880	35658	AXO	161 094,78
201906644	35658	AXO	36 277,65
201905634	35731	INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR MIGRATION	35 027,00
201906840	100747	BECI - BRUSSELS ENTERPRISES COMMERCE AND INDUSTRY	50 000,00
TOTAL MARCHES > SEUIL 30.000 euros			200 285 265,47
TOTAL MARCHES < SEUIL 30.000 euros			7 722 895,48
TOTAL GÉNÉRAL (SERVICES)			208 008 160,95



LISTE DES VOYAGES DES FONCTIONNAIRES DIRIGEANTS – DIRECTEURS GÉNÉRAUX

L'article 7, §1^{er}, alinéa 3 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois, modifié par l'article 4 de l'ordonnance conjointe du 16 mai 2019 donne l'obligation d'établir la liste des voyages effectués par les fonctionnaires dirigeants ou directeurs généraux des Services du Gouvernement.

LISTE DES VOYAGES DES FONCTIONNAIRES DIRIGEANTS OU LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX (article 7, § 1 ^{er} , de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017)						
VOYAGE	DATE	MONTANT	ORGANISATEUR	MANDATAIRE	DATE DÉCISION MOTIVÉE	DATE APPROBATION GOUVERNEMENT
Japon-Tokyo	17/05/2019	5 324	SPRB	Christian Lamouline		25/04/2019
Roumanie-Bucarest	2/05/2019	623	SPRB	Christian Lamouline		
Surinam-Paramaribo	29/06/2019	5 153	SPRB	Christian Lamouline		17/04/2019
Chine-Pékin	11/09/2019	4 731	SPRB	Christian Lamouline		9/08/2019
France-Dunkerque	14/11/2019	368	SPRB	Rochdi Khabazi	27/09/2019	
Suède-Stockholm	9/06/2019	1 666	SPRB	Christophe Vanoerbeek	9/04/2019	
Abu Dhabi	11/10/2019	650	SPRB - Congrès mondial de la route	Christophe Vanoerbeek	11/09/2019	
Luxembourg	22/10/2019	507	SPRB	Christophe Vanoerbeek	17/09/2019	
Athènes	27/08/2019	1 146	SPRB	Arlette Verkruyssen	15/05/2019	
France-Cannes	12/03/2019	1 601	MIPIM	Bety Waknine		
TOTAL		21 769				

* Pas de réponse de Bruxelles Fiscalité